

ERRATUM

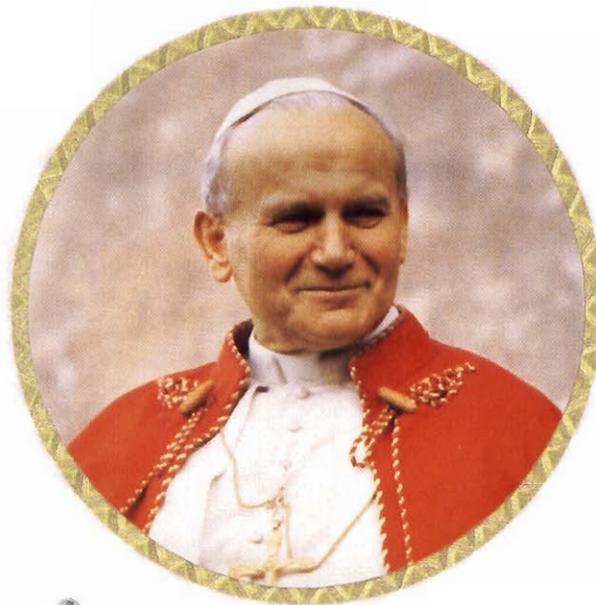
Nous nous excusons, une erreur s'est glissée dans le livre :

La page 124 devient la page 121

La page 122 est correcte de même que la page 123

La page 121 devient la page 124

Pour vous y retrouver, vous pouvez suivre les chiffres de référence
au bas des pages.



100

S

S

a Sainteté

Jean Paul II

accorde de tout coeur la

Bénédiction **A**postolique

à la **P**aroisse **N**otre **-D**ame-de-**L**ourdes
de **H**am-**Q**uébec

à l'occasion du 100^e

Anniversaire de sa **F**ondation

1898 - 1998

en gage de grâces divines et de la protection
maternelle de la **V**ierge **M**arie.

Ex Aedibus Vaticanis die 8 Junii 1996

+ Oscar Kissato

Archiepiscopus

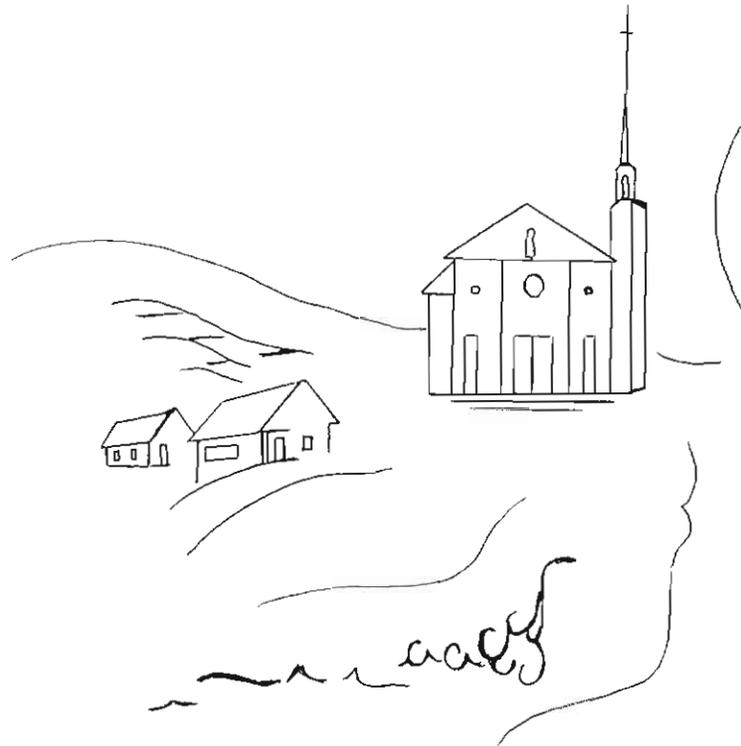
Eleemosynarius Apostolicus



Page de garde du début :
Vue du village vers 1916

Page de garde de la fin :
Vue du village en 1994.
Photo réalisée par Monique Pellerin Côté.

Explication du dessin de la page couverture



Le dessin de la page couverture illustre diverses visions simplifiées de la paroisse de Notre-Dame-de-Ham.

L'Église: le clergé et le peuple croyant.

La montagne: les industries forestières (érablières, etc.).

Les champs: l'agriculture.

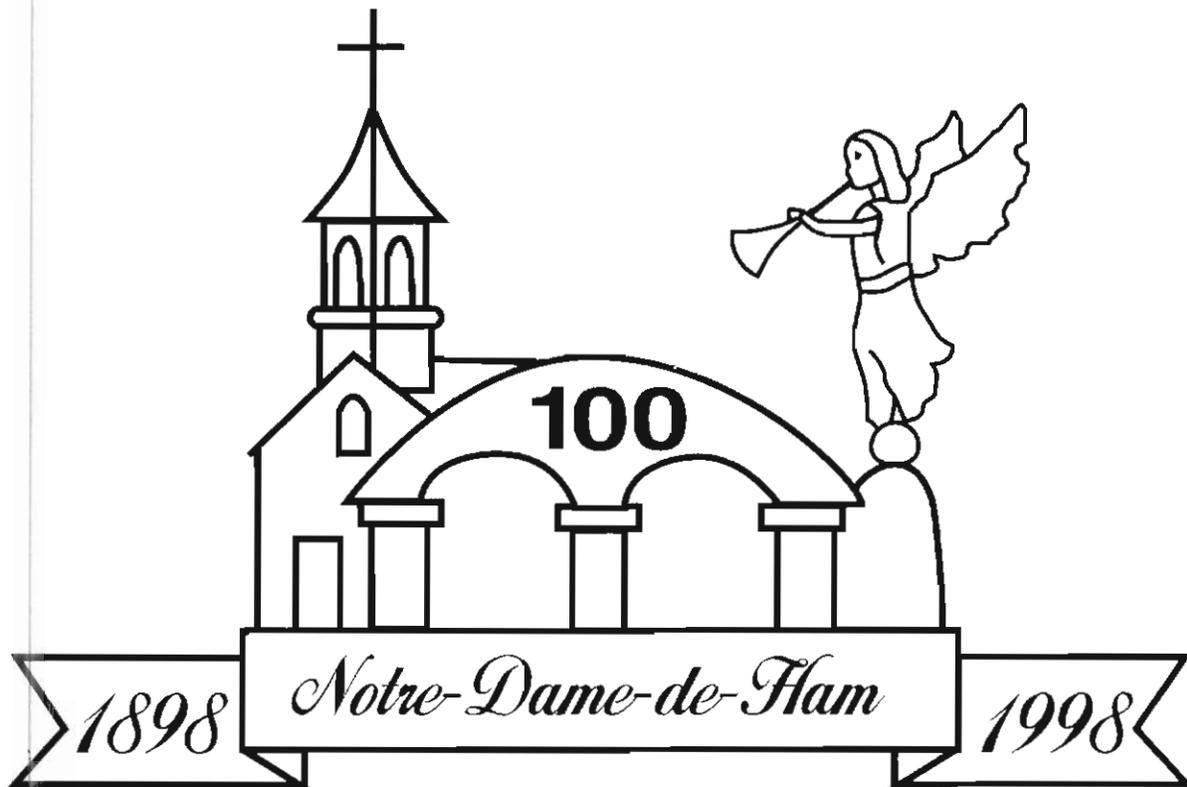
La maison: les habitations du village et de la campagne; la vitrine de l'une représente les commerces de toutes natures.

L'eau: l'énergie qu'utilisaient les industries, la pêche et la villégiature.

Le visage: les gens qui ont façonné, façonnent et façonneront cette belle paroisse.

Danielle Trottier.

Le logo



C Ce logo se veut un reflet du passé et du présent de notre paroisse. Il représente, à gauche, la première église construite en 1898 et qui, a été détruite par le feu dans l'après-midi du 11 mai 1930.

À droite, l'ange, érigé au haut d'une grosse roche, faisait face à la grotte. Il a été installé probablement à la même période que la première petite grotte, mais il est malheureusement disparu dans les années 1970. Il n'y reste plus que la roche.

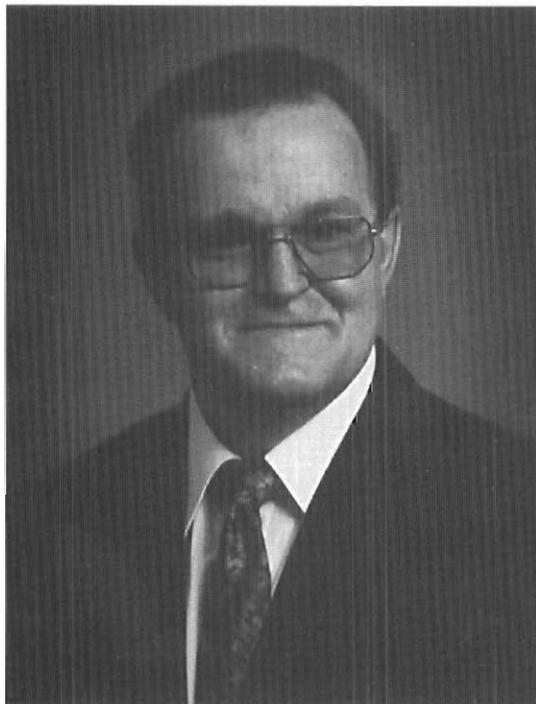
Au centre, notre grotte dédiée à Notre-Dame-de-Lourdes. La première grotte construite vers 1911, fut modifiée par la suite. À la demande de Mgr Paul Larocque évêque de Sherbrooke, elle fut bénite en 1916. En 1917, à la suite d'une nouvelle requête de Mgr Laroque, elle fut affiliée à la célèbre grotte de Notre-Dame-de-Lourdes en France, avec le privilège de toutes les indulgences accordées par les Souverains Pontifes. Malgré plusieurs transformations et rénovations au cours des ans, on a toujours conservé à l'intérieur la première petite grotte. Après toutes ces années, elle est toujours là, témoin de la foi de nos ancêtres et de leurs descendants.

Cet ensemble reflète bien l'initiative de ces courageux pionniers et bâtisseurs. C'est aussi le reflet de la ténacité et de la foi qui existe toujours aujourd'hui dans notre paroisse.

Conception du logo
Monique Pellerin Côté

Monique Pellerin Côté

Message du président du comité du livre



Normand Trottier.

A l'approche de notre CENTENAIRE, un comité fut formé pour souligner le vécu de nos paroissiens(nes) et de notre village, depuis la fondation jusqu'à aujourd'hui. Ce comité a accepté de rédiger un livre dans le but de faire partager des souvenirs, des visages et des anecdotes de la paroisse de Notre-Dame-de-Ham.

Pour satisfaire notre curiosité face à notre histoire paroissiale, nous sommes allés déterrer de vieux souvenirs de tous et de chacun pour découvrir les faits et gestes de nos fondateurs et les liens d'appartenance qui nous unissent depuis plus d'un siècle. Nous espérons, grâce à cette lecture, qu'il vous viendra à l'esprit, le bruit de la rivière, le son de la cloche ou bien encore la senteur des copeaux de bois des manufactures. Bref, tous les souvenirs de votre enfance.

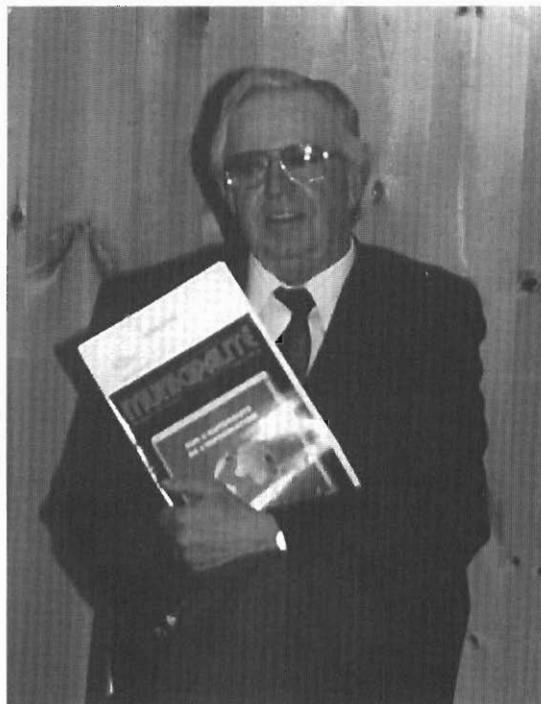
À titre de président du comité du livre, je tiens à remercier chaleureusement l'équipe qui, par souci du travail bien accompli, a su démontrer le savoir-faire de la population de Notre-Dame-de-Ham. Nous remercions également chaque famille qui nous fait partager une page de leur histoire familiale dans cet album-souvenir.

À tous, je souhaite une bonne lecture et un très joyeux centenaire.

Normand Trottier

Normand Trottier, prés..

Message du maire



Gilles Pépin, maire.

*F*êter cent ans d'histoire est un événement unique dans la vie d'une municipalité. C'est l'occasion de jeter un regard rempli d'admiration sur le travail acharné de nos ancêtres. C'est également un moment privilégié pour entrevoir un avenir prometteur.

Pour cette année du centenaire, j'ai la joie d'être entouré de mes conseillers et conseillères afin de veiller à ce qu'un accueil chaleureux attende parents, amis(es), anciens et anciennes de la paroisse.

Félicitations aux membres du comité du livre; grâce à eux, nous avons en héritage, pour les générations à venir, un précieux document historique d'une valeur inestimable.

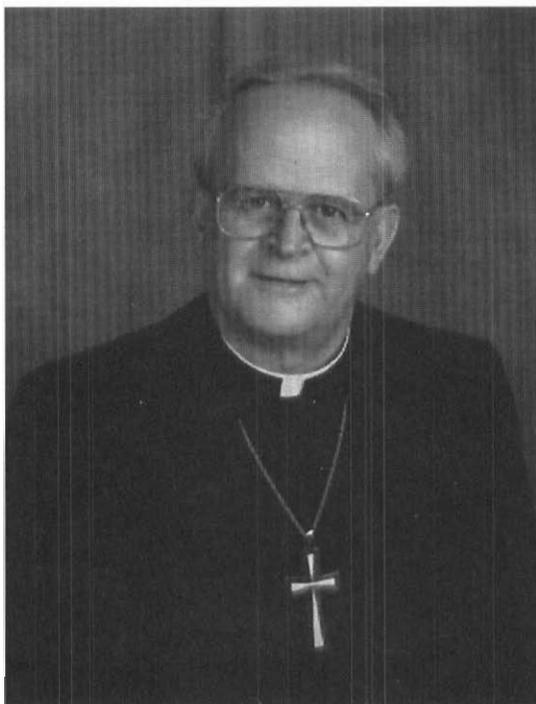
Ensemble, réjouissons-nous et fêtons dans l'harmonie.

Heureux centenaire à toutes et à tous.

Sincèrement,

A handwritten signature in black ink, reading 'Gilles Pépin'. The signature is written in a cursive, flowing style.

Gilles Pépin, maire.



100^e anniversaire Notre-Dame-de-Ham

*A*n 100^e anniversaire, pour une paroisse, c'est un événement important: un moment d'évaluation de ce qui a été vécu pendant un siècle; un moment propice pour faire des projets et préparer l'avenir.

À l'époque de la fondation de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes, le contexte était fort différent de celui d'aujourd'hui. La société québécoise se développait rapidement. L'Église était au cœur même de ce développement.

Après cent ans, les perspectives de progrès sont plus limitées. La quasi unanimité religieuse de notre milieu s'est effondrée. Certaines gens sont portés à craindre pour l'avenir.

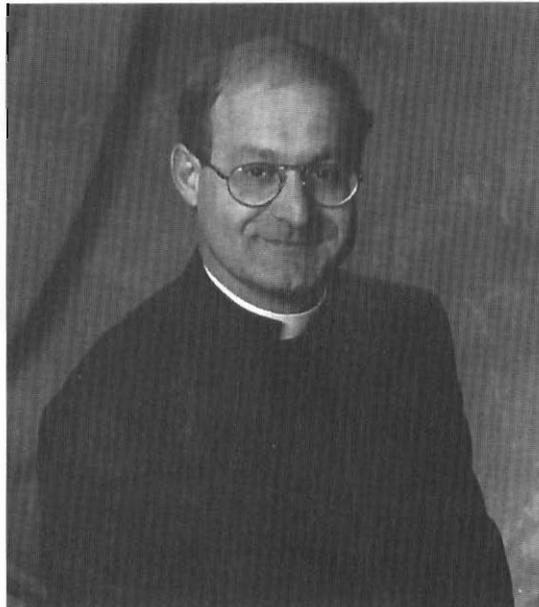
Cet avenir, il sera ce que nous le ferons. Nos devanciers et devancières ont été pleins de courage. C'est à nous de prendre maintenant le relais. La mission des chrétiens et chrétiennes d'aujourd'hui est toujours la même: faire connaître Jésus-Christ à notre monde. Le Seigneur lui-même nous aidera dans cette entreprise.

Heureuses fêtes à tous les paroissiens et paroissiennes de Notre-Dame-de-Lourdes (Notre-Dame-de-Ham).

+ André Gaumont

André Gaumont,
Archevêque de Sherbrooke

Paroisse Notre-Dame-de-Ham



Daniel Jodoin, curé de Notre-Dame-de-Ham, 1994 à...

Déjà le centenaire. Pourtant, la vue de bidons de lait et des meules de fromage, l'odeur des copeaux de bois du moulin, le bruit du marteau sur l'enclume de la forge, sont autant de souvenirs bien présents dans notre mémoire collective.

Oui, il y a cent ans, des hommes et des femmes sont venus dans ce coin de pays, sur les rives de la rivière Nicolet, pour fonder une famille, une communauté, un village. Avec tout leur coeur, avec leur foi au Christ, avec leur créativité et leur bonne humeur, ils ont jeté les bases de Notre-Dame-de-Ham.

Puissions-nous, avec la même ténacité, la même force et la même espérance évangélique, continuer l'oeuvre de nos ancêtres. Que ces fêtes du centenaire soient pour chacun et chacune d'entre nous, une occasion privilégiée de renouer avec le passé, pour mieux bâtir notre avenir.

Que le Seigneur vous bénisse tous et vous garde dans son amour et sa paix!

Daniel Jodoin,
Ptre-curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Ham.

Message du Premier ministre du Canada



*J*e suis heureux d'adresser mes plus cordiales salutations à tous les résidents de Notre-Dame-de-Ham à l'occasion des fêtes soulignant le 100^e anniversaire de fondation de leur municipalité.

Ces fêtes vous permettent de rappeler le souvenir de tous ces hommes et de toutes ces femmes qui ont décidé de s'établir à Notre-Dame-de-Ham pour y fonder une communauté prospère et dynamique. Chacun à votre manière, vous avez su mettre en valeur le patrimoine que vous ont légué vos courageux prédécesseurs. En réaffirmant votre appartenance à Notre-Dame-de-Ham et votre foi en son avenir, vous contribuez à préserver et à enrichir le caractère unique de votre localité, tout en participant à l'édification d'un pays harmonieux et fort où il fait bon vivre.

Au nom du gouvernement du Canada, je vous rends hommage pour votre esprit civique et vous offre mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Jean Chrétien

OTTAWA
1997

Voeux de M. Gaston Leroux, député de Richmond-Wolfe



Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite à tous et à toutes mes meilleurs voeux à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de votre municipalité.

Que cet événement alimente votre sentiment de fierté d'habiter Notre-Dame-de-Ham - votre coin de pays - et stimule votre désir commun de le développer tout en lui préservant sa beauté qui contribue à la richesse du patrimoine québécois.

Veillez agréer Mesdames, Messieurs, mes plus cordiales salutations.



CHAMBRE DES COMMUNES
OTTAWA, CANADA
K1A-0A6



Le député fédéral de
Richmond-Wolfe,

A handwritten signature in cursive script that reads "Gaston Leroux".

Gaston Leroux, porte-parole de l'Opposition officielle
en matière de Patrimoine canadien et d'Industries culturelles.

Message du Premier ministre du Québec



*J*e suis heureux de saluer la population de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham qui célébrera, en 1998, le 100^e anniversaire de fondation de sa municipalité.

À cette occasion particulière, la production d'un album-souvenir est une excellente initiative. En effet, la société québécoise évolue très rapidement et je pense qu'il est important de s'arrêter pour raconter la vie des familles qui ont bâti ce coin de pays. C'est un éloquent témoignage de la fierté et du respect qu'éprouvent les membres de la communauté notre-d'hamoise envers les pionniers et un précieux héritage pour les générations futures.

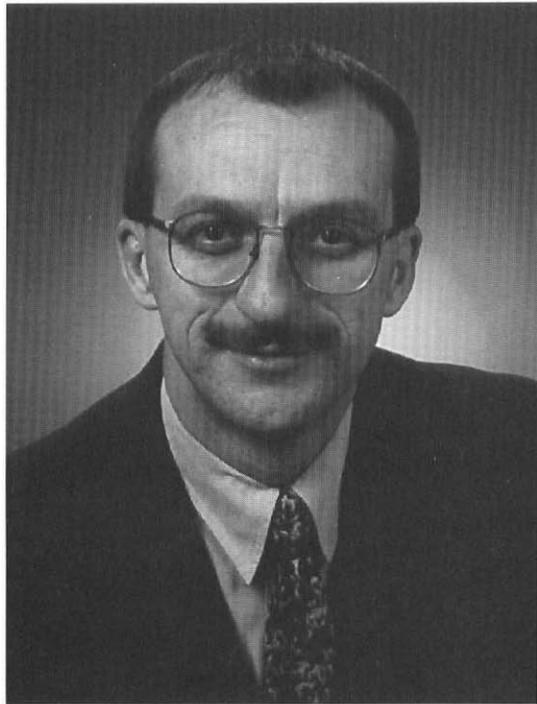
Je vous offre mes meilleurs vœux pour cet anniversaire et souhaite que les festivités entourant cet événement vous permettent de resserrer les liens qui vous unissent.

A handwritten signature in black ink that reads "Lucien Bouchard". The signature is written in a cursive, flowing style.

Lucien Bouchard
Premier ministre du Québec

Québec ☐☐

Message de votre député



A toute la population de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham,

À titre de député du comté de Richmond, c'est avec une fierté bien légitime que je désire souligner le centième anniversaire de fondation de votre paroisse.

Je crois important, tout d'abord, de reconnaître l'énergie et la ténacité des premières familles qui se sont enracinées à Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham autour de valeurs religieuses indéfectibles. Ces bâtisseurs méritent toute notre admiration, car ils et elles ont su développer ce sentiment d'appartenance qui vous caractérise désormais.

La paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham a grandi en harmonie avec la nature et est devenue aujourd'hui un coin de pays où il fait bon vivre. L'implication des paroissiens et paroissiennes dans toutes les activités communautaires aura permis de façonner un milieu de vie à l'image des aspirations de votre communauté reflétant un sens profond de générosité et de fraternité.

Je vous adresse donc mes félicitations et mes meilleurs voeux à cette occasion mémorable de réjouissances et de retrouvailles.

Votre député,


Yvon Vallières

Comité du livre



*1re rangée: Monique Descormiers, Thérèse Trottier, Christiane Leblanc et Monique Côté.
2e rangée: Marcel Lebrun, Normand Trottier et Jacques-Omer Côté.*

Le 3 novembre 1993, à la demande du conseil municipal, un comité de bénévoles est formé dans le but de réaliser un volume pour souligner le centième anniversaire de fondation de notre municipalité.

Le volume comprend deux parties distinctes. La première concerne l'histoire de Notre-Dame-de-Ham; le comité en a finalement confié la recherche et la rédaction à Gilles De L'Isle, professeur d'histoire au Cégep de Victoriaville. Pour la seconde, le comité a dû rencontrer toutes les familles afin de les inviter à rédiger un texte pour mieux les faire connaître. Il restait à coordonner le tout afin de mener le projet à terme.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui se sont donné la peine d'effectuer les recherches nécessaires à la présentation de leur page familiale. Merci aussi à Chantal Côté pour la transcription de tous les textes sur ordinateur et la correction, Julienne Côté pour la lecture et la correction ainsi qu'à Maryse Côté pour le coup de main occasionnel de transcription.

C'est avec beaucoup de fierté que le comité remet entre vos mains le fruit de son labeur, en vous souhaitant d'agréables moments lors de la lecture du livre de notre centenaire.

Municipalité de Notre-Dame-de-Ham



1re rangée: M. Gilles Pépin.

2e rangée: Mmes Lise Nolette, Christiane Leblanc, France McSween et Céline Ramsay.

3e rangée: MM. François Lavigne, Julien Côté, Roch Descormiers et Guy Hudon.

M le maire, Gilles Pépin; les conseillères, France McSween, Lise Nolette et Céline Ramsay; les conseillers, François Lavigne, Guy Hudon et Roch Descormiers; la secrétaire-trésorière, Christiane Leblanc; l'inspecteur municipal, Julien Côté, tous sont heureux de souhaiter, au nom de toute la population, la BIENVENUE aux visiteurs, pour les fêtes du centenaire de NOTRE-DAME-DE-HAM.

Mot de la présidente du comité des fêtes



Lise Nolette

*I*l y a 100 ans déjà, des pionniers courageux et tenaces ont bâti ce village niché dans la beauté d'une vallée. Ce travail s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui par des descendants qui ont su faire rayonner, au-delà de nos frontières, ce même dynamisme.

Un hommage bien spécial à tous ceux qui ont travaillé sans relâche à cet album-souvenir. C'est une fine fleur où sont inscrits nos souvenirs impérissables et qui nous permet de garder dans nos coeurs, le travail de nos fondateurs laïques et religieux. Recevez tous l'expression de mes félicitations.

Je tiens à remercier sincèrement les équipes dynamiques qui ont accordé leur précieux temps afin d'organiser ces festivités. Profitons de l'occasion pour nous aimer et fraterniser encore davantage.

En terminant, c'est avec une grande fierté que je me fais la porte-parole de tous les paroissiens et paroissiennes pour souhaiter la plus cordiale bienvenue, en ces temps de grandes réjouissances, à tous ceux et celles qui se joindront à nous.

Lise Nolette

*Lise Nolette
présidente*

Conseil d'administration

Nous formulons le souhait que les fêtes du centenaire de Notre-Dame-de-Ham soit un moment où parents et amis auront la chance de partager et de revivre de beaux souvenirs, tout en festoyant dans la joie et l'harmonie.

Heureuses fêtes et bon centenaire.

Le comité.



1re rangée : Pauline Leblond, trésorière, Lise Nolette, présidente, Sabrina Hudon, secrétaire.
2e rangée : Claire Roberge, vice-présidente, Gilles Leblanc, vice-président, Lucille Léger, directrice, France Mc Sween, comptable était absente au moment de la photo.

Comité du centenaire

Parmi les membres du comité des fêtes du centenaire, nous retrouvons des gens oeuvrant au sein du comité des loisirs, du Cercle de fermières, du Club de l'âge d'or, du festival western, de la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francis, ainsi que du conseil municipal.

Ils nous fait plaisir de vous inviter aux différentes activités qui se dérouleront au coeur de cette année du centenaire et à chacun et chacune de vous, heureuses fêtes.



1re rangée: Sabrina Hudon, Marie-Claire Roberge, Gilles Pépin, Gilles Leblanc et Pauline Leblond au comité central. 2e rangée: Denise Leblanc, Gisèle Ramsay, Oscar Ramsay, Félicienne Pépin et Ghislaine Pépin. 3e rangée: Guy Hudon, Normand Trottier, Lucille léger, Denis Brunelle, Jonathan Pépin et Georges Croteau.

Conseil de fabrique



De gauche à droite:

1re rangée: Gilles Leblanc, Daniel Jodoin, ptre. et Julien Côté.

2e rangée: Francine Gélinas, Louise Descormiers Côté, secrétaire, et Marie-Josée Bilodeau.

3e rangée: Noël Côté.

Benoît Paquette est absent sur la photo.

L

es membres du conseil tiennent à remercier les paroissiens et les paroissiennes qui collaborent au bon fonctionnement de la fabrique.

Bon centenaire à tous!

La chorale paroissiale

La date précise de la formation d'une chorale à Notre-Dame-de-Ham nous est inconnue, mais il y a tout lieu de croire, selon les écrits, que la musique et le chant égaient les cérémonies religieuses depuis la fondation de la paroisse.

Pendant plus de cinquante ans, avant l'arrivée des religieuses, la chorale était uniquement composée d'hommes et le maître-chantre était M. Omer Trottier. Les chants étaient alors, en grégorien. M. Omer Trottier a été décoré en 1957, par le diocèse de Sherbrooke, de l'ordre de Saint-Michel pour avoir chanté à la messe tous les jours, pendant plus de 50 ans. À leur arrivée, en 1959, les religieuses prirent la responsabilité de la chorale avec la participation des jeunes de l'école. Ce fut, aussi, l'époque du renouveau liturgique avec les chants en français. Vers 1970, au départ de celles-ci, des jeunes paroissiens et paroissiennes prirent la relève et ce fut l'apparition des messes rythmées, accompagnées de la guitare.

Après avoir connu la succession de plusieurs directrices, musiciens et musiciennes, la chorale est, depuis 1987, sous la direction de Mme Pierrette Ramsay Leclerc. Il est à noter que l'orgue était touché, depuis déjà quelques années auparavant, par Mme Margot Chenard, et depuis 1994, Mme Madeleine Tremblay et Mme Élise Grenier nous font aussi bénéficier de leur talent. À l'occasion d'événements spéciaux, nous avons aussi la contribution d'organistes de l'extérieur.

Tous ensemble, les membres de la chorale, unissent leur voix pour souhaiter bon succès au centième anniversaire de la paroisse et joyeuse célébration à tous et à toutes.



1re rangée: Monique Pellerin Côté, Marie-Josée Bilodeau, Margo Chenard, organiste, Pierrette Ramsay Leclerc, directrice et Denise Giguère Leblanc.

2e rangée: Louise Descormiers Côté, Pauline Paquette Leblond, Francine Gélinas et Madeleine Tremblay, organiste.

3e rangée: Luc Côté, Noël Côté, Bernard Leclerc et Pierre Côté.

Membre du comité de pastorale paroissiale

Tous les membres du comité jouent un rôle important en paroisse, au sein de l'Église. Leurs rôles consistent à préparer les célébrations eucharistiques chaque semaine, en plus des célébrations spéciales tout au cours de l'année; entre autres, les fêtes de l'avent, de Noël, du Jour de l'an, de la fête des mères, de la fête des pères, de la rentrée scolaire, du triduum pascal et de la commémoration des morts.

Tous ces membres sont également sacristines à l'église. Ce comité est aussi actif en paroisse pour créer des activités pour venir en aide à la fabrique, exemples: rallyes-maison, méchouis, souper-spaghetti-bingo, etc.

Bon succès au centième anniversaire de la paroisse.



1re rangée: Céline Roy, Daniel Jodoin, ptre, et Madeleine Tremblay.

2e rangée: Louise Côté et Monique Descormiers.

Mot de l'historien



Au terme de cette merveilleuse aventure qu'est la recherche, je dois adresser des remerciements à tant de personnes que je ne puis les nommer toutes ici. Cependant, je me dois de souligner le nom d'Huguette Pinard, responsable des archives de l'archevêché de Sherbrooke, qui a fait montre d'une très grande disponibilité et dont l'efficacité professionnelle m'a permis d'accéder à une documentation riche et variée.

En second lieu, je tiens à remercier le comité du livre pour la confiance qu'il m'a manifesté tout au long de ce projet et qui m'a laissé toute la latitude nécessaire pour expérimenter cette nouvelle façon de présenter une histoire locale.

Je ne peux non plus passer sous silence le travail de recherche de photographies réalisé par Marcel Lebrun et Monique Pellerin-Côté qui, de plus, a su investir du temps pour compulser les archives de la Caisse Populaire et mettre à ma disposition l'abondante documentation dont elle dispose.

Merci aussi à Chantal Côté qui s'est chargé de dactylographier tous les textes concernant les familles et dont le travail s'est poursuivi par la révision du texte historique dès que le montage fut terminé.

Enfin, merci à ma compagne Mireille Côté, qui a fait preuve de patience envers ma façon envahissante de travailler et qui a lu et commenté la première version du texte. Merci aussi à mes deux filles Élise et Éveline qui ont dû parfois différer certaines activités quand papa était trop occupé à l'ordinateur!

Que tous ceux et celles dont les noms n'apparaissent pas ici et qui le mériteraient bien, reçoivent l'expression de ma gratitude.

C'est donc avec énormément de fierté que je vous livre le fruit de deux années de travail qui, je l'espère, servira de volume de références autant à vous personnellement qu'aux générations futures.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Gilles De L'Isle'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'G'.

Gilles De L'Isle

Hommage à nos pionniers (ères)

*N*os pionniers et pionnières qui ont défriché
*O*uvert des chemins à travers bois et vallées
*T*ravaillé de la barre du jour à la nuit étoilée
*R*atissant la forêt avec grande agilité
*E*ndurance sont devenus des forestiers et des fermiers

D'année en année ils ont travaillé
*A*rmés de ténacité et de fierté
*M*erveilleusement, ils ont triomphé
*E*n travaillant comme des forcenés

*D*epuis 100 ans, cela a continué
*E*nvironnement sain et de beauté, ils nous ont laissé

*H*onorons tous ces gens d'un glorieux passé
*A*dmirons tous ceux qui nous ont précédés
*M*erci à tous ces valeureux pionniers

Jacques Ramsay.

Jacques Ramsay

Historique

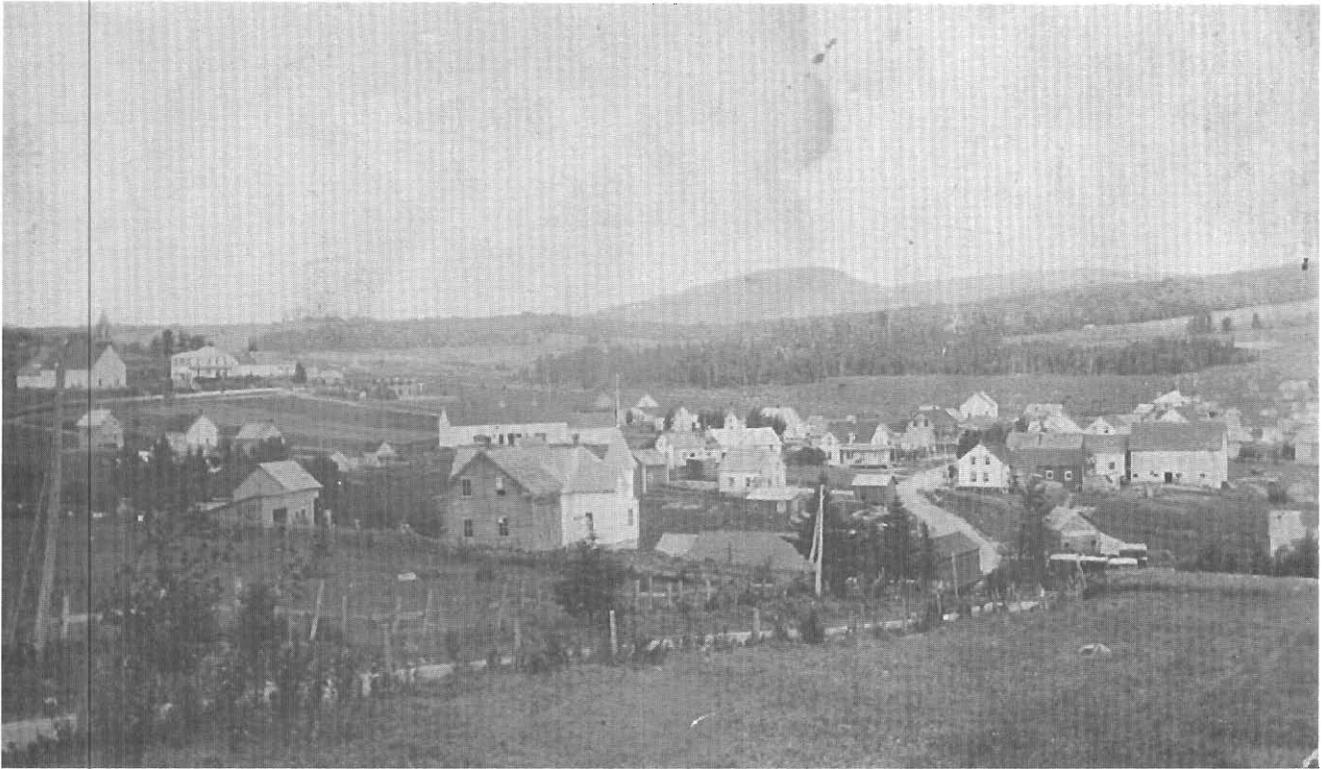


Photo du village vers 1916.



Photo du village en 1994.

Introduction

La municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham est située en plein domaine appalachien, c'est-à-dire sur l'emplacement d'une partie des chaînes de mon-

tagne est formée d'anciennes montagnes égrenées par l'érosion après s'être retrouvée sous une couche de glace atteignant parfois 4,000 pieds d'épaisseur à l'époque glaciaire. Le sol actuel, composé des

Les précipitations très abondantes dépassent parfois un mètre par an. Les chutes de neige varient entre 2,5 et 3 mètres.³ Les résultats annuels des activités agricoles sont directement reliés aux variations et aux conditions météorologiques: gel et dégel précoces ou hâtifs, ampleur et durée du froid ou de la chaleur, surabondance ou pénurie des précipitations sont autant de facteurs déterminants.

En janvier 1680, Frontenac "donne" le territoire compris entre les seigneuries et les frontières anglaises aux Abénaquis qui habitent alors les futurs Maine, New-Hampshire, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse. Ils s'installent d'abord le long des rivières Chaudière et Etchemin, puis sur les rives du lac Mégantic et des rivières Bécancour et Saint-François.¹ En réalité, il s'agit là d'un geste politique important puisqu'en cas de conflit, les Anglais doivent traverser le territoire abénaquis avant d'attaquer les Français. En agissant ainsi, le gouverneur s'assure que les Amérindiens défendront leur territoire, protégeant par le fait même les Français et leur accordant le temps nécessaire à la préparation de leur défense.

Inhabité jusqu'au traité de Versailles de 1783, plusieurs loyalistes commencent à s'y réfugier; d'abord dans le Sud, puis en descendant la Saint-François. En 1791, la création du Haut et du Bas-Canada avec chacun son gouvernement propre entraîne la création des premiers comtés dont celui de Buckinghamshire auquel on alloue deux sièges, et la tenue des premières élections "provinciales". À ce moment-là, le comté de Buckinghamshire englobe tout le territoire compris entre Lauzon et Sorel et de l'extrémité des seigneuries jusqu'aux lignes américaines, c'est-à-dire pratiquement tous les Cantons de l'Est.

Vers 1805, Joseph Bouchette arpente ce territoire qu'on appelait alors,



Début des Appalaches, partie Nord.



Chaudron la rivière Morasse.

tagnes qui parcourent l'Est de l'Amérique du Nord. Cette plate-forme s'incline en direction du nord-ouest, vers la plaine du Saint-Laurent, d'environ quatre mètres par kilomètre,¹ et dont le fil de l'eau nous indique le sens. Elle se compose d'une couche généralement mince de dépôts morainiques et fluvio-glaciaires où pointent çà et là des buttes qui atteignent 1,600 pieds.² En d'autres termes, la

dépôts alluviaux de la mer Champlain, fournit un milieu généralement propice à l'agriculture.

La température oscille généralement entre -37°C en janvier et 37° en juillet. Ainsi, la végétation peut démarrer avec vigueur et elle dispose d'une durée variant suivant le relief de 125 à 150 jours.

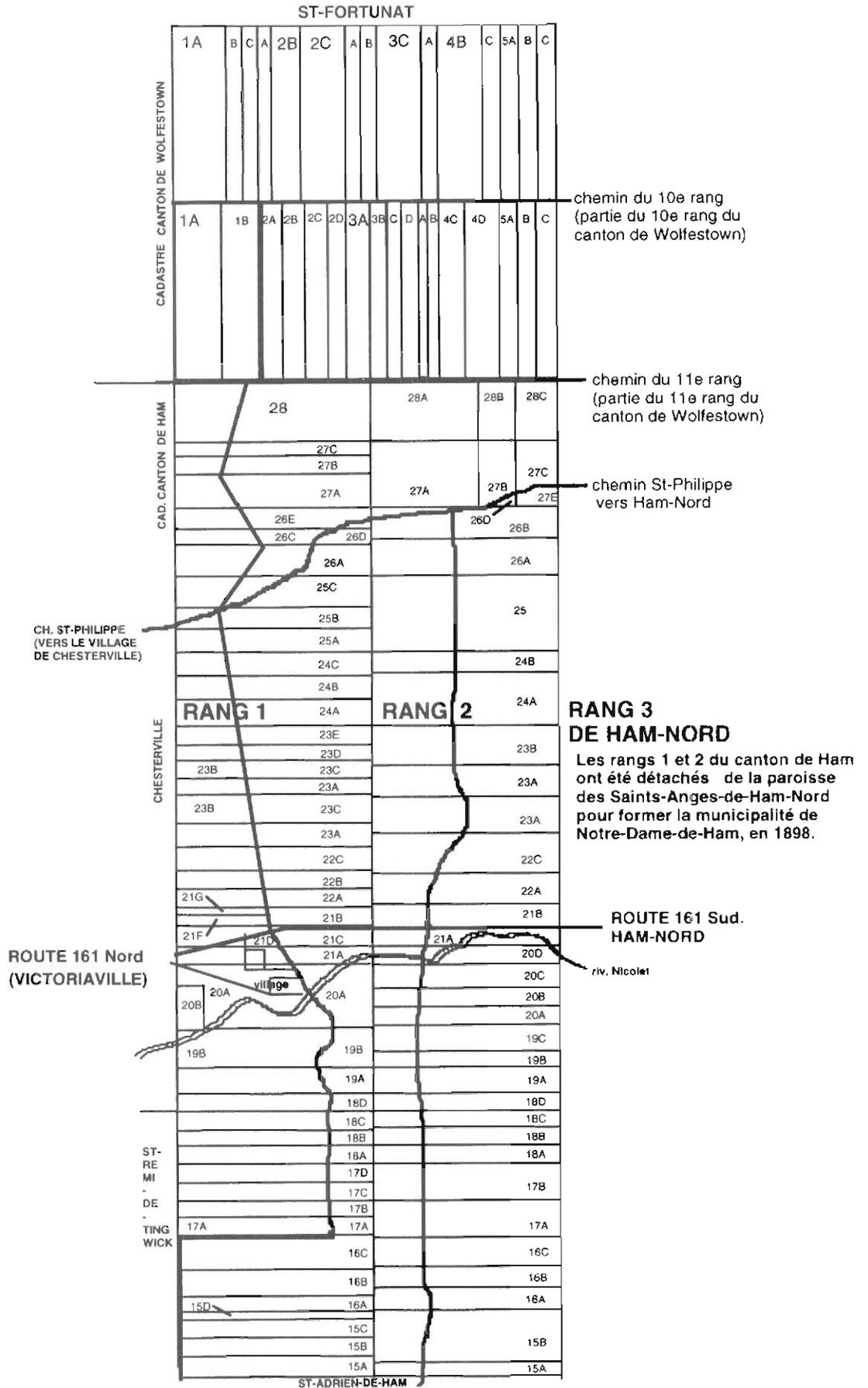
1. Ce qui donne environ 21 pieds au mille. Le géographe Raoul Blanchard qualifie cette proportion d'"appréciable" et de "forte". Raoul BLANCHARD, *Le Centre du Canada français*, p. 188 et 191.

2. *Id.*, p. 189-193.

3. *Id.*, p. 237-242.

4. Albert GRAVEL, *Les Cantons de l'Est*, p. 55.

Plan de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.



“Eastern Townships”. À propos du canton Ham-Nord, situé entre les cantons Wotton, Wolfestown, Tingwick, Chester et Weedon, il écrit: “[...] Le contour entier de ce township a été tracé, et la moitié en a été accordée à plusieurs individus. La terre y est d’une qualité telle qu’elle peut être mise en culture avec beaucoup de succès, et elle peut produire du froment et toutes les autres espèces de grain naturel au pays: plusieurs parties sont propres à la culture du lin et du chanvre. Sa surface est diversifiée par plusieurs éminences peu considérables, couvertes d’espèces de bois qui indiquent un sol fertile; dans quelques endroits dans les vallées elle est un peu marécageuse. Le bois de construction consiste en érable, en hêtre, en bois blanc, en bouleau, en sapinette, et en cèdre. Ce township est arrosé par une partie de la Rivière Nicolet [...]”⁵ Quant au canton Wolfestown, “[...] La moitié nord-ouest de ce township est passablement bonne; et la partie située vers le nord a été concédée, et pourrait dédommager le cultivateur de ses peines; le bois de construction consiste en pin, en hêtre, en bois blanc, en cèdre, et en sapinette [...]”⁶

En 1806, l’arpenteur Jessie Pennoyer souligne l’importance de créer un réseau de communications qui permettrait à la colonisation de se développer dans les Cantons de l’Est en offrant des débouchés aux produits des colons tels le chanvre, la potasse et la perlasse, vers Québec alors que, pour le moment, ces produits prennent la direction des États-Unis, faute de chemins.

La proclamation du canton Ham-Nord et les premières concessions datent du 29 juillet 1807.⁷ À cette époque l’arpentage est terminé et le canton, de

forme régulière, comprend onze rangs de vingt-huit lots chacun.⁸ Treize propriétaires de concessions dont la superficie varie entre 200 et 1,200 acres sont connus: Nancy Allen, Abner, Abigail, Morey, Nabby, Jetty et Amandy Bingham, Elizabeth Greig, William Moffit, John Robinson, Judith Simpson, veuve de Francis Corbin et Louis Plessis-Bélaïr.⁹

Le 30 décembre 1810, les journaux annoncent le premier départ d’une diligence de Québec pour se rendre à Boston, via Chester et Tingwick, pour le 14 janvier 1811.¹⁰ Mais cette route devient vite un véritable casse-cou et en moins de deux ans, plusieurs sections sont abandonnées et retournent à l’état de friche.

En 1823, le gouvernement oblige les propriétaires à ouvrir, entretenir et réparer tous les chemins de front et les ponts dont le tracé longe leur terre. Toutefois, il y a une marge entre un texte de loi et son application et les plaintes continuent d’affluer au gouvernement lui demandant de remédier au mauvais état des chemins. Cinq ans plus tard, le Craig’s Road n’est toujours qu’un “sentier”, du moins dans sa partie du canton Tingwick.¹¹ En 1835, une grande partie du futur chemin Gosford, plus au Sud, demeure aussi impraticable. On peut toutefois en suivre le tracé à travers les cantons Aston, Marbleton, Ham-Sud et Inverness.¹²

Entre temps, en 1829, on procède à la formation du comté de Sherbrooke à partir d’une partie du territoire de l’ancien comté provincial de Buckinghamshire.

À cette époque, Joseph Bouchette vante la supériorité de l’agri-

culture par rapport à celle des vieilles paroisses.¹³ Malgré cela la colonisation tarde à se développer. La cession, par le gouvernement canadien, de deux millions d’acres de terre à la British American Land Company en 1832 n’améliore pas la situation.¹⁴

Sur le plan religieux, en 1836, on crée le diocèse de Montréal. Désormais, celui de Québec ne sera plus l’unique diocèse du Bas-Canada.

L’année suivante éclatent un peu partout des émeutes et les Patriotes prennent les armes contre les anglophones. L’Assemblée législative est supprimée et les subventions allouées à l’amélioration des routes subissent le même sort. Cette période d’agitation politique prend fin en 1840, alors que l’Angleterre adopte une nouvelle constitution pour le Canada. L’Acte d’Union réunit le Bas et le Haut-Canada sous un seul gouvernement au sein duquel les francophones se retrouvent minoritaires.

À partir de l’élection de 1841, le comté de Sherbrooke est divisé en deux parties: le comté de Sherbrooke-ville et celui de Sherbrooke-comté. En même temps, le gouvernement organise l’éducation et nomme un surintendant. De 1841 à 1846, dans les esprits, la distinction entre les domaines municipal et scolaire se précise peu à peu.

Depuis les années 1830, le clergé s’inquiète de l’exode des francophones vers les États-Unis. On organise des conférences à travers les grands centres pour amener les populations à s’installer plutôt dans les townships.¹⁵ Le début de la colonisation du territoire de Saint-Joseph-de-Ham-Sud date de cette

5. Joseph BOUCHETTE, *Description topographique de la province du Bas-Canada, avec des remarques sur le Haut-Canada [...]*, p. 379-380.

6. *Id.*, p. 380.

7. C.-D. VELSCHAMPS, *Liste des municipalités dans la Province de Québec*, 1886, p. 136-137. Selon Pierre-Georges Roy, le nom Ham proviendrait d’un petit village du comté Essex en Angleterre. Voir Pierre-Georges Roy, *Les noms géographiques*, p. 181.

8. Albert GRAVELL, *Deux paroisses en bordure des Trois-Rivières Les Saints-Anges de Ham-Nord Saint-Joseph de Ham-Sud*, p. 1.

9. *Id.*

10. *La Gazette de Québec*, 31 décembre 1810, cité par Jules MARTEL, *Histoire du système routier des Cantons de l’Est avant 1855*, p. 114-115.

11. *Procès-verbaux des grands voyers du district de Trois-Rivières*, Cahier 6, p. 133, 17 juin 1828, cité par Jules MARTEL, *in Histoire du système routier des Cantons de l’Est*, p. 130.

12. Jean MÉCHER, *L’Estrie*, p. 106.

13. Joseph BOUCHETTE, *The British Dominions in North America*, London, Longman, 1832, tome I, p. 309-310, cité par Raoul BLANCHARD in *Le Centre du Canada français*, p. 262.

14. Raoul BLANCHARD, *op. cit.*, p. 337.

15. *Id.*, p. 314.

époque.¹⁶ En 1849, malgré les communications toujours difficiles, quelques Irlandais parviennent à s'établir dans le canton Wolfestown comme dans Chester quinze ans auparavant.¹⁷ On compte aussi quelques Canadiens français. Les premiers à s'installer dans le canton Ham-Nord le font avant 1850.¹⁸ Les missionnaires les suivent de près; Téléphore Lacoursière chante une première messe vers 1860,¹⁹ époque où on ouvre le chemin Saint-Philippe dans le canton Chester et qui relie le chemin Craig au chemin Gosford, près du lac Nicolet.

Le milieu du XIX^e siècle marque véritablement un tournant dans la colonisation de la région. Les colons exploitent les cendres de bois franc afin de réaliser des éclaircies susceptibles d'être ensemencées, en protégeant les érables à sucre. Ces cendres contiennent un produit "commerçable": la potasse²⁰ appelée aussi "salt". Les premiers marchands viennent s'établir au milieu des producteurs de potasse et organisent les échanges en faisant venir les marchandises réclamées par les colons et en transformant sur place la potasse en perlasse. Tout le monde y gagne dans cette association puisque les colons épargnent fatigue et risques de toutes sortes et le commerçant fait de bonnes affaires. Ainsi naît le marchand général.²¹

En plus de la potasse et des produits de l'érable, les premiers colons exploitent le bois. Durant l'hiver, ils s'adonnent à la coupe du bois de

chauffage pour en vendre les surplus à l'automne suivant. Cette industrie dépasse d'ailleurs la simple production de bois de chauffage puisque l'utilisation de dormants ("tails") pour la construction du chemin de fer le Gand Tronc (1850-1855) et la construction des ponts sur son trajet, créent une demande intéressante.

Dans Ham-Sud on compte 31 familles en 1850 et 43 en 1861.²² À cette époque, le chemin Saint-Philippe sort le canton Ham-Nord de l'isolement.²³ Malgré tout, la colonisation demeure suffisante pour fonder la paroisse Saint-Joseph-de-Ham-Sud²⁴ et pour que le 8 novembre 1851, on proclame l'érection du canton Ham-Sud.²⁵ Entre 1851 et 1861, l'équilibre entre la population francophone et anglophone se rompt dans l'ensemble des Cantons de l'Est; la proportion d'anglophones passe de 57% à 49%.²⁶

Les origines des Saints-Anges-de-Ham-Nord remontent à la même époque avec l'établissement des premiers colons: Modeste Gosselin, Hilaire et Esdras Boudreau, Camille Morin, Marcellin Roy, Etienne Campagna, France Tardif, Joseph Blais, Augustin Guertin et Georges Boulanger.²⁷ D'autres comme Louis Côté et son épouse Josephte Leclerc ainsi que leur fils Lazarre²⁸, Pierre Prince (de Princeville), Barthélémy Toupin, s'établissent sur la partie du territoire de Ham-Nord qui constituera celui de Notre-Dame-de-Ham, Barthélémy Toupin et Sophie

Courtois²⁹, s'installent sur le lot numéro 23 du rang 1 avec leurs deux enfants Louis et Barthélémy.³⁰

L'accélération de la colonisation provoque la création du diocèse de Trois-Rivières en 1852, et, vingt ans plus tard, celui de Saint-Hyacinthe. À l'automne 1852, M. Duhaut est nommé curé de Wotton avec desserte de Ham-Sud. Il indique à Mgr Cooke, qu'il se trouve 850 personnes à Wotton, 250 à Saint-Camille, 375 à Saint-Olivier (Garthby), 322 à Weedon qu'il appelle Sainte-Rosalie, et 60 à Dudswell.³¹

L'année suivante, le canton Ham-Nord est englobé dans le nouveau comté de Sherbrooke-Wolfe qu'on appelle alors "comtés unis de Sherbrooke et Wolfe", formé par la réunion d'une partie du comté de Drummond à celui de Sherbrooke.

En 1854, on inaugure un nouveau tronçon du Grand Tronc qui relie Lévis à Richmond via Laurierville et Victoriaville. Au même moment, le gouvernement décide de vendre les terres jusque-là réservées à la couronne et au clergé anglican et qui représente un peu plus de 14% de l'espace.³² L'année suivante, Pierre Prince construit un moulin à farine sur la rivière Nicolet, près du pont actuel au village de Notre-Dame-de-Ham. L'endroit était désigné sous le nom de "L'Espérance". Pierre Prince y aurait aussi tenu un bureau de poste.³³ On dit que ce moulin aurait été emporté par les

16. Albert GRAVEL, *Aux sources de notre histoire religieuse dans les Cantons de l'Est*, p. 100.

17. Raoul BLANCHARD, *op. cit.*, p. 334. L'auteur cite un texte tiré des *Annaires du Séminaire de Sherbrooke*, vol. II, no 5 (1889-1890), p. 497.

18. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 3.

19. Albert GRAVEL, *Aux sources de notre histoire [...]*, p. 97.

20. Le mot "potasse" vient de l'expression anglaise "pot ash" désignant la bouillie où les cendres sont mêlées à l'eau et réduite en pain que l'industrie se chargeait de chauffer à nouveau pour transformer ce produit en "perlasse", autre terme emprunté de l'anglais "pearl ash" qui fait référence à l'aspect obtenu après cette seconde opération et qui prenait la forme de "perles".

21. Raoul BLANCHARD, *op. cit.*, p. 246.

22. Stanislas DRAPEAU, *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans: (1851 à 1861) [...]*, Québec 1963, p. 169. cité par Albert GRAVEL in *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 11.

23. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 2.

24. *Id.*, p. 1.

25. C.-E. DESCHAMPS, *Liste des municipalités dans la Province de Québec, 1886*, p. 137.

26. Raoul BLANCHARD, *op. cit.*, p. 348.

27. Albert GRAVEL, *Aux sources de notre histoire [...]*, p. 97.

28. *Originaires de Saint-Antoine-de-Tilly*. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *Historique du village de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham*, p. 5-9.

29. *Originaires de Saint-Cuthbert*. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 5-9.

30. Louis Toupin achète le lot de son père et se fait concéder le lot numéro 22 du rang 1. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 6.

31. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 12.

32. Raoul BLANCHARD, *op. cit.*, p. 346.

33. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 5 et 11.

eaux avant 1865.³⁴

En 1855, les “comtés unis de Sherbrooke et Wolfe” sont rebaptisés “Richmond-Wolfe”. Le 1er juillet, l’adoption de l’Acte des municipalités et des chemins met définitivement fin au système seigneurial que la nouvelle loi remplace par le système des municipalités. Désormais, le travail anciennement

Nazaire Côté et Philomène Auger, de Stanfold, aussi sur le rang 1;³⁵ Modeste Gosselin sur les bords de la rivière Nicolet; Marcellin Roy, France Tardif, Camille Morin et d’autres.³⁶

En 1856, le nombre de colons établis dans le canton Tingwick, justifie la fondation de Saint-Patrice-de-Tingwick³⁷ tandis qu’un missionnaire chante une

Lahaie font de même sur le lot 1 B entre les rangs 10 et 11 du canton Wolfestown.⁴²

Le 22 décembre 1859, Pierre Prince achète des héritiers de Jonathan Sewell, le lot numéro 20 du rang 1.⁴³

En 1860, les colons du canton Ham-Nord reçoivent la visite du premier missionnaire.⁴⁴ À la même époque, d’autres défricheurs partent de Lévis pour venir peupler le canton Ham-Sud où se trouvent déjà beaucoup d’Américains.⁴⁵ De leur côté, Isaïe Morasse et son épouse Henriette Poliquin s’établissent sur le lot numéro 24 A du rang 2 Nord, du canton Ham-Nord.⁴⁶ Philippe-Napoléon Pacaud y a même ouvert une perlasserie et un magasin général où les colons peuvent s’approvisionner en “pacauds”, c’est-à-dire un minot de sarrasin jaune au printemps à condition d’en remettre deux après la récolte.



Rivière Nicolet

dévolu au “grand voyer” devient la responsabilité d’un surintendant chargé de visiter les lieux et de juger des améliorations à apporter au réseau routier. La nouvelle loi accorde aux municipalités le pouvoir de prélever les cotisations nécessaires à la construction et à l’entretien des ponts. Ainsi, le gouvernement se dégage de toutes responsabilités en ces matières.

Sur le futur territoire de Notre-Dame-de-Ham, les colons continuent à s’établir: Israël Côté et son épouse Émilie Roy-dit-Masserette, de Saint-Antoine-de-Tilly, sur le lot numéro 16 du rang 1;

première messe à Saint-Julien-de-Wolfestown.³⁸ L’année suivante, Euchariste Ayotte et Émilie Champoux, ainsi que Narcisse Ayotte s’établissent sur le lot 15 du rang 1 de Ham-Nord, aux limites de Saint-Adrien-de-Ham et de Saint-Rémi-de-Tingwick. Vers 1858, Louis Blais et Marguerite Labrecque s’installent dans le canton Wolfestown.³⁹ Puis, c’est au tour d’Alexis Demers, Ignace Gagnon et Louis Duquette de s’établir sur le territoire de la future paroisse Saints-Anges-de-Ham-Nord⁴⁰ où l’on s’affaire à construire une chapelle.⁴¹ Vers 1860, Benjamin Ramsay et Sophie

En fait, en 1860 Téléphore Lacoursière visite les colons du canton Ham-Nord et chante une première messe à l’automne, dans la maison d’Alexis Demers. Ce dernier était venu de Québec en 1858, avec Ignace Gagnon et Louis Duquette et ils avaient construit un moulin à farine à l’endroit où Narcisse Goulet établira plus tard son moulin à scie.⁴⁷

La fondation de la paroisse Saint-Paul-de-Chester date de la même époque.⁴⁸ La guerre de Sécession, qui sévit aux États-Unis de 1861 à 1865, freine temporairement l’exode des Canadiens français vers cette région, et ouvre les frontières canadiennes aux Américains qui fuient leur pays.

34. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 11.

35. *Id.*, p. 8.

36. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 3.

37. *Le Canada ecclésiastique* 1962, p. 295.

38. Albert GRAVEL, *Aux sources de notre histoire [...]*, p. 94.

39. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 8-9.

40. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 4.

41. Albert GRAVEL, *Aux sources de notre histoire [...]*, p. 97.

42. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 8.

43. *Le contrat est signé à Arthabaska le 22 décembre 1859 sous le numéro d’enregistrement 304, livre B1, p. 429.*

44. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 1.

45. Raoul BLANCHARD, *op. cit.*, p. 330. L’auteur cite L.-A. Levesque, *La paroisse de Saint-Camille, comté de Wolfe*, Montréal, Imp. du Message, 1908.

46. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 7.

47. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 3-4.

48. *Le Canada ecclésiastique* 1962, p. 295.

Le 24 novembre 1862, Pierre Prince, ancien marchand et Joseph Filteau, meunier de Saint-Anselme de Dorchester, se déclarent co-propriétaires du moulin à farine alors que le moulin à scie appartient en propre à Pierre Prince.⁴⁹ Pierre Prince décède cependant en janvier 1863.

Le 10 mars 1863, Mgr C.-F. Baillargeon, évêque du diocèse de



Pascal Proulx et son épouse Adèle Bélanger.

Québec, abandonne au diocèse de Trois-Rivières des parties des rangs 10 et 11 de Wolfestown pour l'érection de Ham-Nord en paroisse.⁵⁰ La même année, on fonde la paroisse Saint-Julien-de-Wolfestown,⁵¹ tandis que d'autres colonisateurs obtiennent des concessions

dans le canton Ham-Nord: Louis Guertin, Benjamin Gagnon, Marcel Paquette, Georges Duval, Isaïe Boulanger et Jean-Baptiste Coulombe. Pour sa part, Charles Gagné et son épouse Émilie Hoffman s'établissent sur le lot numéro 21B du rang 2 Nord, alors que Pascal Proulx et Adèle Bélanger ainsi que Thomas Proulx et Louise Collin s'établissent sur le lot numéro 20A du rang 2.⁵² Quelques-uns sont attirés par le développement de la mine de cuivre des Pennoyer.⁵³ En 1864, Eusèbe Bélaïr et Sara Bruno s'établissent sur le lot numéro 25 du rang 2 Nord. Vers la même époque, Pierre Toupin, Délima Carrier et leurs cinq enfants viennent grossir les rangs des colonisateurs. Le 19 septembre, le lot numéro 20 du rang 1, le moulin à scie et le moulin à farine sont vendus à l'enchère sur le parvis de l'église des Saints-Anges-de-Ham-Nord, à Joseph Filteau.⁵⁴

Parallèlement à la colonisation, le système routier s'améliore. En 1865, un chemin part de Danville pour aboutir au chemin Gosford, dans le canton Ham-Sud. L'année suivante, la fondation des journaux L'Union des Cantons de l'Est, à Arthabaska, et Le Pionier, à Sherbrooke ajoute à la qualité des communications.

Le 9 juin 1866, les colons de Ham-Nord adressent une requête à Mgr Cooke, évêque de Trois-Rivières pour réclamer un prêtre résidant.

Entre temps, Olivier Roberge et son épouse Geneviève Demers viennent s'établir sur le territoire qui deviendra

Notre-Dame-de-Ham,⁵⁵ imités par Alexis Langlois et Catherine Fortin qui s'installent sur le lot numéro 18 A.⁵⁶ Le 18 août 1867, les habitants des rangs 10 et 11 de Wolfestown déjà annexés aux Saints-Anges-de-Ham pour fins municipales, demandent à s'y rattacher pour les fins religieuses.⁵⁷

L'année 1867 est celle de la création de la Confédération canadienne à partir de la réunion du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique officialise la nouvelle organisation politique canadienne. En août et en septembre les Québécois sont invités à participer aux premières élections générales provinciales, alors que dans le comté de Richmond-Wolfe, le conservateur Jacques Picard est élu.⁵⁸ Du 7 août au 20 septembre 1867, on participe aussi à la première élection fédérale.⁵⁹ À Ham-Nord, où la population s'élève à 610 personnes,⁶⁰ le taux de participation est de 51,1%, soit 24 voteurs sur les 47 inscrits sur la liste électorale. Le candidat conservateur Webb reçoit 10 voix (41,7%) et le candidat libéral Béique, 14 (58,3%). Le vote local favorise donc le candidat défait.

L'année suivante, J.-N.-Charles Lemire, devient premier curé résidant de la nouvelle paroisse Saints-Anges-de-Ham-Nord, d'où il desservira Tingwick et Garthby.⁶¹ "Dans le village, il y a une chapelle, un magasin, un bureau de poste et des moulins [...]."⁶²

Dans sa lutte contre l'émigra-

49. Contrat enregistré sous le numéro 295, fe 4 août 1863, vol. B1, p. 416. Francine HUDON et France Mc SWEEN op. cit., présentent cet événement en 1863; voir, p. 5-7.

50. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 8.

51. *Le Canada ecclésiastique* 1962, p. 270.

52. *Tous originaires de Saint-Thomas-de-Montmaggy*. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 9.

53. Albert GRAVEL, *Aux sources de notre histoire [...]*, p. 97. La mine Pennoyer termine ses opérations par une banqueroute en 1867.

54. Le tout pour la somme de 600 livres. Greffe du notaire Larue, Princeville, 20 septembre 1864.

55. On ignore la localisation exacte de l'établissement d'Olivier Roberge et de Geneviève Demers.

56. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 9.

57. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 8.

58. Jacques Picard est né à Sainte-Élisabeth, près de Joliette, le 5 juillet 1828, de Jacques Picard, cultivateur, et de Thérèse Lebeau. Il fait ses études au collège de L'Assomption et au séminaire de Joliette. Il est reçu notaire en 1852. Dès 1856, il exerce sa profession à Wotton. De 1862 à 1867, il est registrateur du comté de Wolfe. Maire de Wotton de 1860 à 1862, il est nommé président de la Société d'agriculture en 1862. Il est aussi membre de la commission scolaire de Wotton. Élu député conservateur dans Richmond-Wolfe en 1867, il est réélu en 1871 et sans opposition en 1875, puis en 1878, 1881 et 1886. Après la division du comté, il est élu dans Wolfe en 1890 et il ne se présente pas aux élections de 1892. Il devient sous-ministre de l'Agriculture en 1892, puis il est nommé agent des Terres de la couronne, à Sherbrooke, en 1896. Vers la même époque, il s'associe à Me Ernest Sylvestre. Il décède à Wotton le 6 juin 1905, âgé de 76 ans et 11 mois. Il est inhumé dans le cimetière de cette paroisse le 8 juin. Dictionnaire des parlementaires du Québec 1791-1992, p. 601.

59. Pierre DROUILLY, *Statistiques électorales fédérales du Québec 1867-1985*, p. 62. Les pourcentages que nous présentons sont calculés à partir du nombre de votants tandis que l'auteur a basé ses calculs sur l'ensemble des électeurs. Ainsi, nos calculs indiquent que 55,7% des voteurs ont accordé leurs voix au candidat du Parti Conservateur alors que l'auteur calcule que 37% des électeurs inscrits sur les listes électorales ont voté pour ce candidat.

60. *Gouvernement du CANADA, Rapport des élections pour la Chambre des Communes [...]*, p. 56-57.

61. Albert GRAVEL, *Aux sources de notre histoire [...]*, p. 98.

62. Mrs C.M. DAY, *History of the Eastern Townships, 1869*, p. 466-467, cité par Albert GRAVEL, in *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 3.

tion, le gouvernement du Québec fonde en 1869, des sociétés d'agriculture⁶³ et un Conseil provincial de l'agriculture et, le 5 avril, il sanctionne une loi qui permet la formation de Sociétés de colonisation, dans chaque comté.⁶⁴

Les statistiques indiquent une régression de la population.⁶⁵ L'abbé Chartier écrit: "Il ne se passe guère une journée sans que l'on voie des familles entières s'embarquer pour les États-Unis."⁶⁶ Aussi, il invite les désœuvrés à coloniser les cantons.⁶⁷ Entre temps, Jean-Baptiste Toupin, Céline Garneau et leurs cinq enfants s'établissent dans le canton Ham-Nord.⁶⁸ Ceux qui veulent acheter un ou plusieurs lots doivent alors s'adresser à un agent des terres publiques.⁶⁹ En 1871, le canton est inclus dans le territoire desservi par l'agence d'Arthabaska et c'est Antoine Gagnon qui y joue le rôle d'agent des terres; cependant, il reste peu de bonnes terres disponibles dans cette agence.⁷⁰

Du 20 juillet au 12 octobre 1872 ont lieu les secondes élections fédérales. Dans le comté de Richmond et Wolfe, la liste électorale comprend 3,365 noms, mais 61,1% des voteurs se prévalent de leur droit. Le conservateur William-Hoste Webb reçoit 43,5% des voix, le libéral J.-H. Graham 23,5%, le candidat indépendant Octave Gaudet 18,9% et le conservateur-indépendant 14,1%.⁷¹ À Ham-Nord, la population totale s'élève à 1,043 habitants. Le nombre d'électeurs inscrits sur la liste électorale est de 132 et le taux de participation est de 62,1% (82 voteurs). Octave Gaudet reçoit 82 voix (97,6%) en sa faveur contre 2 (2,4%)

pour le candidat Webb.⁷²

Le 22 janvier 1874 les Canadiens se rendent aux urnes pour élire la nouvelle équipe qui formera la Chambre des Communes. Dans le comté de Richmond et Wolf, 57,1% des électeurs expriment leur opinion. Après sept années de conservatisme, ils portent au pouvoir le libéral Henry Aylmer qui remporte l'élection avec 53,7% des voix, alors que le conservateur William-Hoste Webb se classe au deuxième rang avec 45,8%. Le candidat indépendant doit se contenter de 0,5%. À Ham Nord, l'élection ne suscite pas grand intérêt puisque le taux de participation est de 40,3% soit 77 électeurs sur les 191 inscrits sur la liste électorale. Les électeurs accordent 33 voix (42,9%) au candidat Aylmer et 44 (57,1%) au candidat Webb.⁷³

Sur le plan économique, à partir de 1874 l'accent est mis sur le développement de l'industrie laitière. Au Québec, le nombre de fromageries grimpe en flèche: 25 en 1870 et 140 dix ans plus tard.⁷⁴ Cette augmentation indique le rythme du développement de l'industrie laitière en général et par le fait même de l'accroissement du nombre de tête de bétail. Or, l'élevage de la vache laitière est à mettre en parallèle avec celui du porc, puisqu'on nourrit ce dernier avec le "petit lait". La culture des pommes de terre, du blé d'inde et des autres grains servent de complément alimentaire aux porcs.

À la même époque, le climat est aux hostilités à l'intérieur du clergé québécois, loin d'être insensible à l'évolution politique. Plusieurs procès sont

intentés contre des curés qui se permettent d'orienter le vote de leurs paroissiens. À un plus haut niveau, des querelles s'élèvent entre Mgr Taschereau qui affiche un peu trop ses tendances libérales et Mgr Bourget et Mgr Lafleche, ultramontains invétérés. Entre ces deux idéologies s'insère l'indifférence des autres évêques. Or, aux élections provinciales de 1874, pour la première fois, le peuple élit plus de libéraux que de conservateurs. C'est la panique parmi le clergé; l'abbé Pelletier écrit que le Canada se déchristianise comme plusieurs pays d'Europe.⁷⁵ Le 28 août 1874, une bulle crée le diocèse de Sherbrooke dont la direction est confiée à Mgr Antoine Racine.

La ligne de démarcation entre le diocèse de Sherbrooke et celui de Trois-Rivières passe entre Ham-Nord et Saint-Paul de-Chester alors qu'en 1885, cette dernière paroisse passe du diocèse de Trois-Rivières à celui de Nicolet. Le nouveau diocèse de Sherbrooke comprend quarante-six cantons dont vingt-quatre détachés du diocèse de Trois-Rivières, dix-huit de celui de Saint-Hyacinthe et quatre de celui de Québec.⁷⁶ Le 18 octobre 1874, Mgr Racine est sacré comme premier évêque du diocèse de Sherbrooke. À ce moment-là, la population de Ham-Nord est de 155 familles ou 900 âmes.

Dans le comté de Richmond-Wolfe, l'élection provinciale se tient le 5 juillet 1875. Pour la seconde fois, Jacques Picard est réélu député à l'Assemblée législative par acclamation.⁷⁷

63. Jacques GAGNON, *Petite histoire politique des Cantons de l'Est*, p. 11

64. Jean-Baptiste CHARTIER, *La colonisation dans les Cantons de l'Est*, p. 83. L'auteur annexe les règlements d'une société de colonisation ainsi que tous les détails légaux de sa création et de son fonctionnement aux pages 83-95.

65. La population anglophone passe de 68,8% en 1871 à 39% en 1911. Jacques GAGNON, *Petite histoire politique des Cantons de l'Est*, p. 12.

66. Cité par Jacques GAGNON, in *Petite histoire politique [...]*, p. 11.

67. Jean-Baptiste CHARTIER, *La colonisation dans les Cantons de l'Est*, p. 7.

68. Francine HÉLON et France MC SWEEN, *op. cit.*, p. 6.

69. Jean-Baptiste CHARTIER, *op. cit.*, p. 8.

70. *Ibid.*

71. Pierre DROUILLY, *op. cit.*, p. 62.

72. Gouv. du CAN., *Rapport sur la deuxième élection [...]*, p. 85-86.

73. Gouv. du CAN., *Rapport sur la troisième élection [...]*, p. 78.

74. Jacques LACOURSIERE, Jean PROVINCHEUR et Denis Vaudois, *Canada-Québec, synthèse historique*, p. 430.

75. Albert GRAVEL, in *Asix sources de notre histoire [...]*, p. 50.

76. *Désamor de SHERBROOKE, Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Sherbrooke, Tome 1, p. 1-2. Aussi, Albert GRAVEL, Asix sources de notre histoire [...]*, p. 56-57.

77. Gouv. du QUÉBEC, *Rapport sur les élections de 1875 par le greffier de la couronne en annexe*, p. 143.



Mgr Antoine Racine

En septembre, le diocèse de Sherbrooke publie les tarifs imposables dans tout le diocèse. Une sépulture d'enfant coûte entre 0.35\$ et \$1.15 selon la classe choisie. Dans le cas d'une sépulture d'adulte, on défraye entre \$2.00 et plus de \$5.00 car les accessoires sont loués à la pièce (tapis, tentures, chandeliers, cierges, drap mortuaire, etc.). Les baptêmes demeurent gratuits et les mariages coûtent entre \$2.50 et \$3.70, encore là, tout dépend des accessoires qu'on veut louer. Il est spécifié que deux chantres suffisent pour les services et les grand'messes; un seul pour les sépultures d'enfants, cinq pour les sépultures ou services d'adultes, deux ou quatre pour une grand'messe sur semaine.⁷⁸ Les familles pauvres sont appelées à négocier le tout avec la Fabrique et le curé, ce qui doit être souvent le cas car en 1875, la paroisse Saints-Anges-de-Ham-Nord qui compte 801 habitants, fait parvenir à l'évêque la somme de \$25.00 pour l'oeuvre du Séminaire alors qu'il calcule que le .05¢

par personne devrait rapporter \$40.05.⁷⁹

En 1876, on fonde deux nouvelles paroisses dans les environs: Saint-Charles-Borromée-de-Garthby et Saint-Fortunat-de-Wolfestown⁸⁰, tandis qu'à Saint-Joseph-de-Ham-Sud, on présente une requête pour obtenir l'érection canonique de la paroisse qui est accordée le 22 mars.⁸¹

Le 4 mars 1877, une rumeur circule à Saint-Julien-de-Wolfestown et dans les environs, à l'effet qu'une apparition aurait eu lieu dernièrement. Suite à l'événement, l'évêque est submergé de demandes afin qu'il calme les esprits. Aussi, le prélat s'empresse-t-il d'écrire à N. Francoeur, alors curé de Saint-Julien-de-Wolfestown: "[...] nous vous prions de dire à vos paroissiens qu'ils ne doivent pas être si empressés d'ajouter foi au récit d'une petite fille âgée de six ans et demie, ni aux mille histoires qui se répètent à l'occasion de cette source."⁸² Dans sa lettre, le prélat souligne qu'il a écrit aux parents de l'enfant le 22 janvier dernier, afin de leur défendre "1o. De recevoir de l'argent pour la distribution de l'eau de la source. 2o. D'aller chercher de l'eau à la source pour la faire distribuer ensuite par leur enfant; 3o. De permettre à leur enfant de laver avec cette eau les personnes malades."⁸³

Sur le plan politique, le clergé s'enfoncé dans un conservatisme tel qu'on en vient à condamner le libéralisme du haut de la chaire.⁸⁴ Aussi, le 19 mars 1878, Mgr Racine rappelle au clergé le devoir de neutralité qui lui incombe durant les élections qui approchent.⁸⁵ Le 13 septembre, c'est le Pape lui-même qui doit s'en mêler.⁸⁶

Dans le comté de Richmond-Wolfe, l'élection provinciale de 1878 oppose M. Richard au député Jacques Picard jusqu'alors réélu trois fois. Le nombre d'électeurs est passé de 96 en 1867 à 230 en 1878 à Ham-Nord où on compte deux bureaux de votation. Cependant, on enregistre 167 bulletins de vote, ce qui indique un taux de participation de 72,6% alors que 102 voix (61,1%) vont à Jacques Picard et 65 (38,9%) à M. Richard, alors que dans l'ensemble du comté, les proportions de voix sont de l'ordre de 56,1% pour Jacques Picard et 43,9% pour M. Richard.⁸⁷

Le 17 septembre 1878 ont lieu des élections fédérales. Dans le comté de Richmond et Wolfe, 59,5% des électeurs accordent leurs voix au conservateur William-Bullock Ives qui gagne l'élection sur son adversaire le libéral Henry Aylmer qui en reçoit 37,8%.⁸⁸ À Ham-Nord on retrouve deux bureaux de scrutin. Il semble qu'il s'agisse du village et du rang 1. Cette hypothèse laisse supposer qu'il se trouvait moins de 50 familles établies sur le territoire qui deviendra Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham vingt ans plus tard. Parmi les 50 électeurs potentiels, 21 (42%) prennent la peine d'exercer leur droit de vote. Ces voteurs accordent 5 voix (23,8%) au candidat Aylmer et 12 (70,6%) au candidat Ives.⁸⁹

L'année suivante, Mgr Racine effectue sa seconde visite pastorale qui l'amène dans la paroisse Saints-Anges-de-Ham-Nord les 4, 5 et 6 juillet.⁹⁰ Deux ans plus tard, la paroisse Saint-Rémi-de-Tingwick obtient son premier curé résidant. Le 18 mars 1881, Mgr Racine répond à Émile Sigrist qui, au nom des

78. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 1, p. 143.

79. *Id.*, p. 178-180.

80. [s.a.] *Le Canada Ecclesiastique* 1962, p. 270.

81. Albert GRAYEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 14.

82. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 1, p. 244.

83. *Ibid.*

84. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 1p, 206. Le texte entier, de la page 204 à 212 est à consulter. Voir aussi p. 200-203. Mgr Racine fait aussi référence à une lettre pastorale du 21 septembre 1875, mais nous n'avons pas trouvé cette lettre dans l'exemplaire que nous avons consulté. Voir aussi la lettre de Pie IX sur le sujet, datée du 28 septembre 1876, p. 214 et 215.

85. *Id.*, p. 300.

86. *Id.*, *Tome second*, p. 4-5.

87. Gouv. du Q., *Rapport [...]*, sur les élections de 1878, p. 170-173.

88. Pierre BÉTHUNE, *op. cit.*, p. 62.

89. Gouv. du CAN., *Rapport sur la quatrième élection [...]*, p. 160-161.

90. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 2, p. 36-37.

colons des rangs 1 et 2 de Ham-Nord, avait demandé que ces deux rangs soient annexés à la paroisse de Chénier d'Arthabaska. La réponse est catégorique: "[...] je ne consentirai jamais à l'annexion des deux premiers rangs de Ham Nord à une autre paroisse d'un diocèse étranger, parce que, ce serait, par cette annexion, détruire la nouvelle paroisse de St Adrien [...]"⁹¹ Devant ce refus, les mêmes pétitionnaires demandent à Mgr Racine l'érection d'une nouvelle paroisse; une première fois le 28 mars, et une seconde le 6 avril.⁹²

Le 4 novembre 1881, Mgr Racine s'empresse de rappeler à tout le clergé qu'il doit se référer aux instructions données par Rome à propos des interventions du clergé dans le processus électoral.⁹³ Les élections provinciales ont lieu le 2 décembre. Dans le comté de Richmond-Wolfe, le conservateur Jacques Picard l'emporte pour une cinquième élection consécutive avec 61,6% des voix contre 38,4% pour le libéral W. Greenshields. Ham-Nord compte alors 337 électeurs mais il n'y en a que 156 (46,3%) qui se prévalent de leur droit. Répartis en trois bureaux de votation, les électeurs accordent 32 voix (20,5%) à W. Greenshields et 144 (92,3%) à Jacques Picard.⁹⁴

Aux élections fédérales du 20 juin 1882, le conservateur William-Bullock Ives est réélu par acclamation dans le comté de Richmond et Wolfe.⁹⁵

L'année suivante, un prêtre résident s'établit à Saint-Joseph-de-Ham-Sud, avec desserte de Saint-Adrien-de-Ham⁹⁶, et un second à Saint-Paul-de-Chester en 1884.⁹⁷ À ce moment-là, on

murmure de plus en plus fort dans les rangs 1 et 2 de Ham-Nord. Le curé de Tingwick en avertit Mgr Racine qui lui répond: "[...] Dans la requête qui m'est adressée, les pétitionnaires disent qu'ils sont décidés "de s'adresser directement à Rome, par l'entremise du commissaire apostolique" Je vous prie de leur répondre qu'ils sont parfaitement libres de le faire; mais que je ne puis consentir à l'annexion du premier rang de Ham. [...] J'espère que dans trois ans ou quatre ans au plus, je pourrai donner un curé résident à St Adrien [...]"⁹⁸

En prévision des élections, Mgr Racine écrit au clergé de se borner à instruire le peuple de ses obligations en temps d'élection, c'est-à-dire de voter lorsque des raisons suffisantes l'exigent; de voter suivant sa conscience et sous le regard de Dieu, pour le candidat jugé le plus apte à veiller au bien de la religion et de l'état, de ne pas vendre son vote, et, enfin, d'éviter l'intempérance, la calomnie et le parjure. Il interdit aux curés d'enseigner en chaire, ou ailleurs, qu'il y a péché à voter pour tel candidat, ou pour tel parti politique, et de refuser les sacrements pour cette cause. "[...] Du haut de la chaire, ne donnez jamais votre opinion personnelle. N'assistez à aucune assemblée politique, ou ne faites aucun discours public sur ces matières, sans la permission de votre ordinaire. Rappelez à vos paroissiens que Dieu jugera un jour leurs élections; qu'il leur demandera compte de leurs intentions, de leur choix, de leur suffrage, de leurs paroles et de leurs actes dans l'exercice de ce droit important."⁹⁹

Ces élections provinciales ont lieu le 14 octobre 1886. À Ham-Nord, on

compte alors 300 électeurs inscrits sur la liste électorale; de ce nombre, 228 (76%) se rendent voter. Le nombre de bureaux de scrutin est ramené à deux et les électeurs qui s'y présentent accordent 94 voix (41,2%) à J.-E. Richard et 134 (58,8%) à Jacques Picard, ce qui le confirme dans son rôle de député pour une sixième fois.¹⁰⁰

C'est de cette époque que date la fondation de la paroisse Saint-Adrien-de-Ham.¹⁰¹

Le 22 février 1887, les électeurs du comté de Richmond et Wolfe doivent se rendre dans les bureaux de scrutins afin d'élire le député fédéral. La liste électorale porte 6,369 noms et l'élection amène 4,656 (73,1%) personnes à se prévaloir de leur droit de vote. Le conservateur William-Bullock Ives se présente pour la troisième élection consécutive et affronte le libéral J.-N. Greenshields. Les électeurs accordent la victoire à William-Bullock Ives dans une proportion de 50,6% (2,355 voix) alors que le candidat du Parti libéral reçoit l'assentiment de 47,6% des électeurs (2,218 voix)¹⁰². Au rang 1 de Ham-Nord se trouvent 104 électeurs. Le taux de participation est de 79,8%; 24 votes (28,9%) sont accordés au candidat Ives et 59 (71,0%) au candidat Greenshields.¹⁰³

Sur le plan économique, en 1888, le gouvernement crée le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. À cette époque, Napoléon Toupin et M. Kéroac de Warwick, organisent la première fromagerie sur le lot 21D du rang 1 du canton Ham-Nord.¹⁰⁴

En 1890, on divise les comtés de

91. Archevêché de SHERB., "No 202. Réponse à Mr F Sigrist relative à l'annexion du 1er et du 2e rang de Ham Nord, 18 mars 1881". in *Registre des lettres des Evêques de Sherbrooke*, vol. 1, octobre 1874 - janvier 1894. 655 pages, p. 189-190.

92. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 28.

93. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales*, [...], Tome 1, p. 183.

94. Gov. du Q., *Rapport [...] sur les Élections de 1881*, p. 82-83.

95. Pierre DROUILLY, op. cit., p. 62. Aussi, Gov. du CAN., *Rapport sur la cinquième élection [...]*, p. 175

96. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 15.

97. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 5.

98. Arch. de SHERB., *Registre des lettres des Evêques de Sherbrooke*, vol. 1, octobre 1874 - janvier 1894, p. 273

99. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales*, [...], Tome 3, p. 11

100. Gov. du Q., *Rapport [...], sur les Élections de 1886*, p. 115-116.

101. [s.a.] *Le Canada ecclésiastique 1962*, p. 268.

102. Pierre DROUILLY, op. cit., p. 62.

103. Gov. du CAN., *Rapport sur la sixième élection [...]*, p. 199-200.

104. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 7. *Sur l'emplacement du garage actuel.*



J.-C.-F. Corriveau.

Richmond-Wolfe et de Drummond-Arthabaska en deux comtés distincts, chacun, tant au provincial qu'au fédéral.¹⁰⁵ Le comté de Wolfe est formé des cantons Wolfestown, Ham-Nord, Ham-Sud, Wotton, Garthby, Stratford, Weedon et Dudswell.¹⁰⁶ L'élection qui s'y tient est la plus mouvementée que doit affronter Jacques Picard. Le dépouillement des urnes indique 965 voix (49,6%) à S.-E. Adam et 979 (50,4%) à Jacques Picard. Cependant, les résultats sont contestés. Un recomptage judiciaire est alors nécessaire et le décompte des bulletins de vote a lieu le 15 juillet en présence de l'Hon. Brooks, juge à la cour supérieure. Le résultat final accorde 973 bulletins (49,7%) en faveur de S.-E. Adams et 985 (50,3%) pour Jacques Picard. À Ham-Nord, dans les deux bureaux de scrutin, les 239 électeurs avaient accordé leur voix dans une proportion de 50,2% pour M. Adams et de 49,8% pour Jacques Picard. La participation à cette élection est de 77,1%.¹⁰⁷

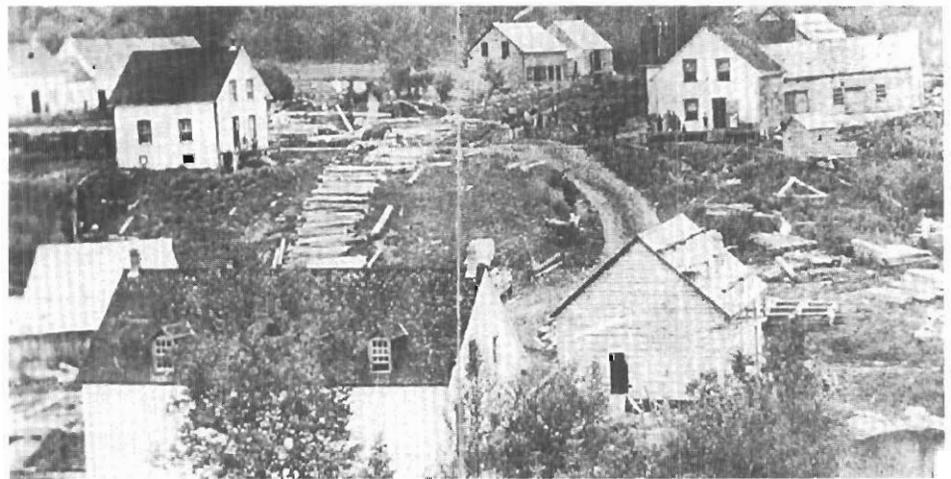
À cette époque, le curé Lemire indique que dans la paroisse Saints-Anges-de-Ham-Nord on compte une population de 235 familles ou 1460 âmes.¹⁰⁸ C'est à cette époque que les familles Lamontagne, Louis Gaudreau et autres s'établissent dans le rang 2 vers Saint-Adrien-de-Ham.¹⁰⁹

On dit qu'en 1890, l'abbé Joseph-Cyrille-Ferdinand Corriveau¹¹⁰ se retire à Fecteau's Mills où on trouve une petite agglomération.

L'année suivante, des paroissiens de Saint-Paul-de-Chester et des Saints-Anges-de-Ham-Nord s'unissent pour faire parvenir une requête à Mgr Racine pour lui demander l'érection d'une nouvelle paroisse qui, en annexant le rang 3, serait suffisante pour composer une cure et en défrayer les dépenses. On affirme que ce territoire est à peu près complètement habité, colonisé et en culture, mais que l'éloignement des églises les pousse à entreprendre leur démarche.¹¹¹

Le 6 février 1891, à l'annonce du recensement, Mgr Racine incite les curés et missionnaires à expliquer à la population "[...] que la loi leur impose de donner, volontiers et exactement, aux énumérateurs préposés toutes les informations requises par la loi."¹¹² Par la même occasion, le prélat annonce l'itinéraire de la visite pastorale qui aura lieu en juin et juillet; le canton Ham-Nord fait partie de l'itinéraire. Enfin, des élections approchent et l'évêque s'inquiète: "Détournez les fidèles, avec zèle et prudence, des assemblées politiques qui malheureusement se tiennent les dimanches et les fêtes d'obligation."¹¹³

L'élection fédérale du 5 mars 1891 amène les électeurs à se prononcer sur le choix de leur député. Dans le comté de Richmond et Wolfe, le libéral Wilfrid Laurier récolte 46,3% des voix et le conservateur Clarence-Chester Cleveland 52,4%.¹¹⁴ Dans le rang 1 de Ham-Nord, on retrouve 114 électeurs inscrits sur la liste électorale. Toutefois, 92 (80,7%) d'entre eux se rendent au bureau de scrutin pour y exprimer leur



Une partie du village vers 1890.

105. Jacques GAGNON, *Petite histoire politique des cantons de l'Est*, p. 11.

106. Gouv. du Q., *Rapport sur la septième élection* [...], p. LXIV.

107. *Id.*, p. 216-217.

108. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure* [...], p. 9.

109. Francine JUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 9.

110. Corriveau, Joseph-Cyrille-Ferdinand, né à Saint-Michel-de-Bellechasse, le 9 juin 1850, de Bénédict Corriveau et de Marguerite Gagnon, fit ses études à Lévis et à Québec; fut ordonné le 24 août 1878. Professeur au séminaire de Sherbrooke (1878-1879); vicaire à Coaticook (1879), à La Patrie (1879); curé de Notre-Dame-des-Bois (1879-1887), de Disraeli (1887-1890); retiré à Notre-Dame-de-Ham (1890-1907), où il est décédé le 17 mars 1907. Voir J.-B. ALLAIRE, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, vol. 1, *Les Anciens*, p. 132.

111. Arch. de SHERB., "Copie de la requête à Mgr Racine et à Mgr Gravel Re. paroisse de Notre-Dame de Ham, [s.d.]", boîte Notre-Dame-de-Lourdes de Ham [désormais: bte N.D.L.H.], XIX A 58, dossier Correspondance, chemise 9-a. Le document porte 115 signatures.

112. *Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales*, [...], Tome 3, p. 245.

113. *Id.*, p. 247.

114. Pierre BRÔQUILLY, *op. cit.*, p. 62.

choix. Ainsi, Cleveland reçoit l'appui de 27 voteurs (23,7%) et Laurier 92 (80,7%).¹¹⁵

L'année suivante, Louis Toupin signe un bail à rente avec Joseph Fecteau et établit un moulin près de la rivière Nicolet, un peu plus bas que celui des Fecteau.¹¹⁶

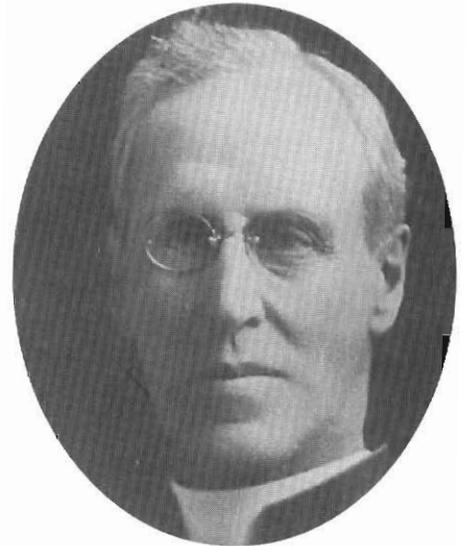
Lors des élections provinciales du 8 mars 1892, Jérôme-Adolphe Chicoyne¹¹⁷ affronte S. E. Adam. À Ham-Nord, le nombre d'électeurs s'élève à 320 dont 200 au village et 120 dans le rang 1. Sur ces deux bureaux de scrutin, la faveur populaire accorde 124 voix (56,1%) à J.-A. Chicoyne et 97 (43,9%) à S. E. Adam. Cependant, si le village opte dans une proportion de 58,3% en faveur de Chicoyne, les électeurs du rang 1 accordent plutôt leur confiance à Adam dans une proportion de 67,8%.¹¹⁸

En décembre, Mgr Racine seconde les efforts du gouvernement concernant l'organisation de sociétés agricoles: "[...] je charge MM. les Présidents des conférences ecclésiastiques, de concert avec les membres des dites conférences, de promouvoir, dans les paroisses de leurs arrondissements, l'organisation des cercles agricoles, l'établissement des beureries et des fromageries."¹¹⁹

Le 16 janvier 1893, Joseph Fecteau demande à Mgr Antoine Racine l'autorisation de construire une chapelle à Fecteau's Mills.¹²⁰ La même année, Louis Toupin achète des parties de lots attenantes aux siens sur le rang 2, ce qui lui permet d'avoir un accès à la rivière Morasse, utilisée pour la drave au printemps.¹²¹

Le 17 juillet, H.-O. Chalifoux¹²² annonce le décès de Mgr Racine. Ses funérailles sont prévues pour le 25, dans la cathédrale.¹²³ Le 24 septembre, le Pape Léon XIII nomme Paul-Stanislas LaRocque pour le remplacer. Sa consécration aura lieu le 30 novembre.¹²⁴

À Fecteau's Mills, on multiplie les demandes auprès du nouveau prélat afin d'obtenir l'érection d'une paroisse, mais il semble que le curé Lemire, de Ham-Nord, ne déborde pas d'enthousiasme à l'idée de ce projet et qu'il fasse obstruction.¹²⁵ Par ailleurs, les fromagers ont plus de succès dans leurs démarches auprès de l'évêque qui les autorise à travailler les dimanches et les jours de fêtes d'obligation, "[...] seulement dans le cas où, à raison d'une chaleur excessive, ou pour quelque autre cause urgente, le lait du samedi ne pourrait être conservé jusqu'au lundi, et à la condition qu'ils satisfassent à l'obligation d'entendre la Sainte Messe ces



H.-O. Chalifoux

jours-là."¹²⁶

Le 18 août 1894, 134 personnes dont 45 de Saint-Paul-de-Chester, adressent une nouvelle requête à Mgr Paul LaRocque qui continue à faire la sourde oreille.¹²⁷

En 1895, les fromageries ont de la difficulté à supporter la concurrence.

Au mois de mars, 500 habitants de Fecteau's Mills, de Ham-Nord et de Saint-Paul-de-Chester assistent à une conférence agricole et participent à l'organisa-

115. *Gouv. du CAN., Rapport sur la septième élection [...]*, p. 209.

116. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 6.

117. Jérôme-Adolphe Chicoyne naît à Saint-Fie, le 22 août 1844, de Jérôme Chicoyne, cultivateur, et de Dorothée Delandé. Il fait ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe et il est admis au barreau de la province de Québec le 17 septembre 1868. Il exerce sa profession d'avocat à Saint-Hyacinthe de 1868 à 1872. Il est agent de colonisation de la province de Québec et promoteur de la Société de colonisation de Saint-Hyacinthe. Il quitte Saint-Hyacinthe en 1875 pour fonder un nouvel établissement à La Patrie en tant qu'agent de colonisation. En 1880, il fait l'essai d'un nouveau programme de colonisation dans les Cantons-de-l'Est. Il fonde et organise la Compagnie nantaise de colonisation au Canada. En tant que journaliste, il collabore au *Courrier de Saint-Hyacinthe* et à l'*Opinion publique*. Il fonde le journal *la Colonisation à Sherbrooke* en 1886. Devenu propriétaire et directeur du *Pionnier de Sherbrooke* de 1888 à 1901, il publie, sous le pseudonyme Jean Bellevue, "Causeries agricoles. Une visite chez le capitaine B. par Jean Bellevue" (1874). Conseiller municipal de Sherbrooke de 1889 à 1892, il devient maire de Sherbrooke de 1890 à 1892 et maire de Mégantic. Élu député conservateur dans Wolfe en 1892, il est réélu en 1897 et en 1900. Il ne se représente pas aux élections de 1904 et revient s'établir à Saint-Hyacinthe où il décède le 30 septembre 1910, âgé de 66 ans et un mois. Il est inhumé dans le cimetière de la paroisse Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe le 3 octobre 1910. Le 7 janvier 1868, il avait épousé dans la paroisse Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, Rose-Caroline Perrault, fille de Joseph-Élie Perrault, marchand, et de Sophranie Marcotte. *Dictionnaire des parlementaires du Québec 1792-1992*, p. 163.

118. *Gouv. du Q., Rapport sur la huitième élection [...]*, p. 174-175.

119. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 3, p. 352-353.

120. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 28. Fecteau's Mills est le nom qu'on donnait à l'agglomération qui s'était développée auprès du moulin à scie d'Arthur Fecteau sur le site du village de Notre-Dame-de-Ham.

121. *Id.*, p. 6.

122. Chalifoux, S.E. Mgr Hubert-Olivier. Né le 2 juin 1850 à Saint-Hyacinthe, d'Oliver Chalifoux et d'Odile Sentennes; études au Séminaire de Saint-Hyacinthe et au Grand Séminaire de Montréal; ordonné prêtre par Mgr Charles LaRocque le 10 janvier 1875 à la cathédrale de Saint-Hyacinthe; vicaire à la cathédrale de Sherbrooke (1875-1882); secrétaire et chancelier à l'évêché de Sherbrooke (1878-1884); desservant de Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke (1884-1890); premier curé de cette paroisse (1890-1891), il fit aménager une première église; curé de la cathédrale de Sherbrooke (1891-1896); conseiller diocésain et officiel (1891); vicaire général (1891-1922); procureur diocésain (1892-1918); protonotaire apostolique (1900); il fut fermement impliqué dans la Société de colonisation de Sherbrooke; à titre de procureur, il fut à l'origine de la construction de la chapelle Pauline de l'évêché de Sherbrooke; nommé évêque auxiliaire de Sherbrooke sous le titre d'Auréliopolis le 2 octobre 1914, il est ordonné évêque par Mgr Paul LaRocque le 29 décembre 1914 à la cathédrale de Sherbrooke; au repos de mai 1919 à mars 1922; décède le 17 mars 1922 à l'évêché de Sherbrooke; inhumé dans la crypte de la cathédrale de Sherbrooke. *Archidocèse de SHERB., Obituaire du clergé, 1874-1993*, p. 32.

123. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 3, p. 393.

124. *Id.*, p. 397-398.

125. Albert CRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 9.

126. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 4, p. 53.

127. Arch. de SHERB., "Requête des franc-tenanciers du township de Ham Nord, paroisse des Sis. Anges de Ham demandant l'érection d'une mission à Fecteau's Mills, 18 août 1894", *op. cit.*, dossier *Correspondance, chemise 3-A*.

tion d'un syndicat de fromageries.¹²⁸

En janvier, on pouvait lire dans L'Écho des Bois-Francis : "[...] M. Joseph Fecteau, le propriétaire bien connu des scieries, machineries et moulins qui ont donné leur nom à notre village, vient de faire l'acquisition d'une machine à préparer le bois pour fabriquer des boîtes à fromage, que jusqu'ici le canton Ham-Nord était obligé d'importer du district voisin."¹²⁹

Durant l'été de la même année, une tragédie se déroule au sein de la petite communauté. En effet, le 23 juillet, la propriété de Pierre Bélaïr est détruite par les flammes.¹³⁰

En décembre, un tailleur du nom de Bourget s'établit sur le territoire de la future municipalité de Notre-Dame-de-Ham et en mai de l'année suivante, c'est Charles Lavigne et Honorisse Grenier qui ouvrent une beurrerie tandis que M. Laurendeau part de Somerset pour venir exercer son métier de cordonnier.¹³¹

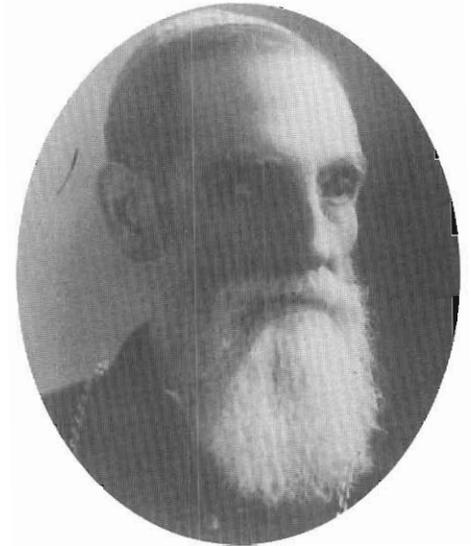
Le 23 juin 1896, les électeurs doivent exercer leur droit de vote afin d'élire le nouveau gouvernement fédéral. Dans le comté de Richmond et Wolfe, la victoire est remportée par le libéral Michael-Thomas Stenson qui obtient 51,3% des voix contre son adversaire du Parti conservateur qui en récolte 46,9%.¹³² La liste électorale indique 117 électeurs inscrits dans le premier rang du canton Ham-Nord. 78,6% (92) d'entre eux se prévalent de leur droit de vote. Le scrutin indique que le candidat Cleveland recueille 24 voix (26,1%) et le candidat Stenson 68 (73,9%).¹³³

Le 11 août, des gens des rangs 1 et 2 de Ham-Nord, ceux des rangs 10 et 11

de Wolfestown et quelques-uns de Saint-Paul-de-Chester présentent une requête à Mgr LaRocque pour demander l'érection d'une nouvelle paroisse. Le prélat décide alors d'intervenir. Mgr Chalifoux est délégué avec le mandat d'examiner la situation. Toutefois, le projet ne fait pas le bonheur de tous, car le 25, une requête est adressée à Mgr Paul LaRocque, évêque de Sherbrooke et à Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet, pour protester contre l'érection de la nouvelle paroisse. Cependant, le 7 novembre, Mgr Chalifoux se prononce en faveur du projet. Le curé Lemire de Ham-Nord écrit plusieurs lettres de protestation au diocèse de Sherbrooke dont une le 15 janvier 1897, où il reçoit l'appui de plusieurs paroissiens de Saint-Paul-de-Chester et de Ham-Nord qui travaillent à la construction de leur nouvelle église et qui savent bien qu'ils auront besoin du plus grand nombre possible de contribuables pour parvenir à payer cette dépense.¹³⁴

Le 11 mai 1897 a lieu une élection provinciale. Dans le comté de Wolfe, J.-A. Chicoyne remporte une victoire facile avec 65% des votes en sa faveur contre 35% pour son adversaire libéral Octave Gaudet. Ces résultats déplaisent à la plupart des 129 électeurs du rang 1 de Ham-Nord qui avaient opté plutôt pour Octave Gaudet dans une proportion de 69,8%. Le taux de participation à l'élection est de l'ordre de 82,2% dans le rang 1 et de 82,8% au village.¹³⁵

Le 26 juin, les familles Fecteau offrent la somme de \$400.00 par année pour obtenir un prêtre résidant à Fecteau's Mills.¹³⁶ En juillet, Joseph Fecteau offre de donner dix acres de terre pour la construction de l'église et Nazaire Payeur trois acres pour l'érection d'un



Mgr Paul-Stanislas LaRocque.

cimetière.¹³⁷ Le 9 juillet, Mgr Chalifoux écrit : "Je suis allé, hier, faire le choix d'un terrain pour l'établissement religieux des fidèles de Fecteau's Mills. Sur le lot No 20, dans le 1 rang de Ham-Nord, propriété de Monsieur Jos. Fecteau est un terrain fort convenable. Ce Monsieur est prêt à céder un lopin de terre de 540 par 500 pieds (à environ 600 pieds de ses dépendances) pour cette fin [...]"¹³⁸ Le 12, le registraire expédie à Mgr LaRocque un plan officiel du cadastre du canton Ham-Nord.¹³⁹

Puis, c'est l'attente. Le 28, Auguste Provancher écrit à l'évêché : "Nous n'entendons plus parler de rien, nous commençons à trouver le temps long; y aurait-il encore quelques difficultés à Surmonter [...]"¹⁴⁰ Deux jours plus tard, à son tour, Joseph Filteau demande des explications aux autorités ecclésiastiques. L'évêque hésite à faire avancer le projet sous prétexte qu'il y aurait encore une hypothèque sur le terrain en question. Joseph Filteau tente de

128. [s.a.] "Fecteau's Mills", in *L'Echo des Bois-Francis*, janvier 1895. Voir aussi Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 11-12.

129. [s.a.] "Fecteau's Mills", in *L'Echo des Bois-Francis*, mars 1895. Voir aussi Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 124.

130. [s.a.] *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 25 juillet 1895, p. 3, col. 1-2.

131. "Fecteau's Mills", in *L'Echo des Bois-Francis*, décembre 1895 et mai 1896. Voir aussi Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 124.

132. Pierre DROUILLY, op. cit., p. 126.

133. Gouv. du CAN., *Rapport sur la huitième élection [...]*, p. 214-215.

134. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 28-29.

135. Gouv. du Q., *Rapport sur la neuvième élection [...]*, p. 267-268.

136. Albert GRAVEL, "Echos des Archives", in *Le Messager, Journal de Sherbrooke*, 7 juin 1958. Voir aussi Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 29.

137. [s.a.] "Fecteau's Mills", in *L'Echo des Bois-Francis*, 27 novembre 1897. Voir aussi Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 125. On retrouve aussi Payer, Payeur et même Pailleur.

138. Arch. de SHERB., "Lettre de H.O. Chalifoux à Louis-Napoléon Beauloin, St-Henri, comté Lévis, 9 juillet 1897", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7.

139. Id., "Lettre de O. Lamoureux à H.O. Chalifoux, 12 juillet 1897", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7.

140. Id., "Lettre de Auguste Provancher à [H.O. Chalifoux?], 28 juillet 1897", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7.



Joseph Filteau (Fecteau)

le rassurer, il ne lui manque que \$350.00 pour liquider l'hypothèque avec le \$1,000.00 d'assurance qu'il compte retirer du décès de son fils.¹⁴¹ Quoiqu'il en soit, on croit suffisamment au projet pour procéder à l'achat d'une cloche pour l'église. Le futur député Tobin y contribue pour la somme de \$10.00.¹⁴² En attendant, Marie-Vital Dodier¹⁴³ et Joseph Larocque¹⁴⁴ effectuent des missions à Notre-Dame-de-Ham.

Le 4 septembre 1898, on accorde le contrat de construction de la chapelle à Ulric Bourget de Victoriaville.¹⁴⁵ Le 29, Mgr LaRoque signe le décret d'érection canonique de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham; "[...] considérant, d'une part, la difficulté pour un certain nombre de paroissiens des Saints-Anges de Ham-Nord, de remplir leurs devoirs

religieux à cause de la distance, d'autre part, considérant les sacrifices pécuniaires que les fidèles de Fecteau's Mills ont promis de faire pour une desserte religieuse à cet endroit, et désirant pourvoir aussi efficacement que possible au bien des âmes qui nous sont confiées, Nous avons résolu de constituer et par le présent décret Nous Constituons Fecteau's Mills en Mission qui aura son prêtre résident aussi longtemps que les fidèles de la dite Mission en supporteront les frais comme ils se sont généreusement engagés à le faire.

[...] Nous choisissons pour Titulaire de votre Mission la Bienheureuse Vierge Marie connue sous le nom de Notre-Dame de Lourdes, dont la fête de l'Apparition se célèbre chaque année le onzième Jour du mois de février [...]."¹⁴⁶ Le décret indique que le territoire de la nouvelle mission comprend les lots numéros 15 à 28 des rangs 1 et 2 du canton Ham-Nord, ainsi que les lots numéros 1 à 5 des rangs 10 et 11 du canton Wolfestown.

Le 6 novembre le missionnaire Dodier écrit à Mgr Chalifoux que la cloche pesant 846 livres, au coût de \$150.00, est arrivée via Danville.¹⁴⁷

Auguste Provancher, un des animateurs de la campagne de souscription, fait parvenir à l'évêché la somme de \$400.00¹⁴⁸ collectée par des bénévoles; Nazaire Payer et Louis Toupin se sont chargés des secteurs d'Arthabaskaville et de Victoriaville, Louis Toupin a obtenu aussi

des souscriptions de plusieurs personnes résidant à Saint-Paul-de-Chester, Ham-Nord, Warwick, Saint-Norbert, Sainte-Hélène, alors qu'Honorés Grenier et sa femme ont parcouru le secteur de Saint-Paul-de-Chester et de Saint-Rémi-de-Tingwick.

Le 21 novembre, un missionnaire célèbre la première messe dans la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham.¹⁴⁹ Le même jour, on baptise Joseph-Ovila-Émile Laurendeau, fils du cordonnier Joseph-Napoléon Laurendeau et de Marie-Louise Toupin qui est né le 17.¹⁵⁰ Ulric Bourget termine la construction de l'église; il achète du bois à Ham-Nord et l'apporte à M. Bouchard de Victoriaville qui se charge de confectionner les bancs. Or, ce dernier prend du retard dans l'ouvrage. M. Bourget écrit à Mgr Chalifoux, qu'il fait tout son possible pour terminer le travail pour le 1er janvier. "[...] Je vous demande s'il vous plaît, de lui écrire vous-même enfant [mot rayé] afin de l'encourager, car depuis trois ou quatre semaine il bois, et ne travail pas, veiller m'aider a l'encourager, car nous sommes sertain que nous auront de la bonne ouvrage de lui s'il enbandonne la boisson, car s'est un bon garçon a part de celà, si vous lui écrivez ne lui parlez pas de ses faites demandez lui de se joindre a moi et de faire toutes en son possibles pour qu'il nous livre les banc pour le premier janvier, pour celà, moi, j'aurais besoin d'argent pour le premier décembre, [...]."¹⁵¹

La jeune paroisse se dote d'un

141. Arch. de SHERB., "Lettre de Joseph Filteau à H.O. Chalifoux, 30 juillet 1897", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7. Le document porte la note suivante écrite par Mgr H.O. Chalifoux: "J'espère que l'hypothèque de Pacaud sera acquittée avant le commencement des travaux pour la construction de la chapelle."

142. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 113.

143. Dodier, Joseph-Marie-Vital. Né le 10 avril 1859 à Saint-Frédéric de Beauce, de Louis Dodier et de Marie Labbé; études au Collège de Lévis et au Séminaire Saint-Charles; ordonné par Mgr Antoine Racine le 10 juillet 1892 à la cathédrale Saint-Michel; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke (1892-1894) et à Saint-Hippolyte de Woiton (1894-1896); curé de Saint-Adrien-de-Ham (1896-1900), de Saint-Malo (1900-1913), de Sainte-Cécile de Whiston (1913-1931) et desservant de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Nantes (1913-1921); décède à Sainte-Cécile le 5 janvier 1931; inhumé au cimetière de Sainte-Cécile. Archidiocèse de SHERB., *Obituaire du clergé, 1874-1993*, p. 46.

144. Larocque, Joseph-Simon. Né à Chambly le 31 août 1867, de Téléphore LaRoque et de Marie-Onésime Sainte-Marie; études au Séminaire de Saint-Hyacinthe et au Grand Séminaire de Montréal; ordonné par Mgr Edouard-Charles Fabre le 19 décembre 1891 à la chapelle du Grand Séminaire de Montréal; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1892-1894) et à la cathédrale de Sherbrooke (1894-1897); secrétaire et chancelier à l'évêché de Sherbrooke (1897-1902); curé de Saint-Proxède de Bromptonville (1902-1937), il fit construire l'église paroissiale en 1904-1905 et le presbytère en 1906; chanoine honoraire (1926), juge paroissial (1927), chanoine titulaire (1934); retiré à Sherbrooke (1937); décède à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke le 19 octobre 1946; inhumé au cimetière de Bromptonville. Archidiocèse de SHERB., *Obituaire du clergé, 1874-1993*, p. 74.

145. Arch. de SHERB., "Lettre d'Ulric Bourget à Mgr H.O. Chalifoux, 19 janvier 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. F 17-6.

146. Id., "Mgr Paul LaRoque, décret d'érection canonique de la mission Notre-Dame-de-Lourdes de Ham, Fecteau's Mills, 29 septembre 1897", op. cit., dossier Correspondance, doc. B 3-1.

147. Id., "Lettre de J.N.V. Dodier à H.O. Chalifoux, 6 novembre 1897", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 39-1. Aussi, "Lettre de Henry McShane à H.O. Chalifoux, 12 novembre 1897", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7.

148. Id., "Lettre d'Auguste Provancher à H.O. Chalifoux, et liste des souscripteurs, 12 novembre 1897", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7. Le document et accompagne de la liste des noms des donateurs ainsi que leur lieu de résidence et du montant donné.

149. "Fecteau's Mills", in *L'Echo des Bois-Francs*, 27 novembre 1897. Voir aussi Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 125.

150. Paroisse NOTRE-DAME-DE-LOURDES-DE-HAM, *Registres civils et religieux*, vol. 1, p. 1.

151. Arch. de SHERB., "Lettre d'Ulric Bourget à Mgr H.O. Chalifoux, 28 novembre 1897", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 39-4.

choeur de chant si l'on en croit l'épouse d'Auguste Provancher qui écrit: "En qualité de directrice du chant, j'ose me permettre de vous faire remarquer que les chantres n'ont, pour pratiquer, que de vieux livres empruntés dans lesquels il manque beaucoup de feuilles; par conséquent ils exercent avec beaucoup de peine. Ce sont eux qui me chargent de vous demander d'en emporter six, tant graduels que vespérans. Si la chose est possible en nous rendant ce service vous nous obligerez beaucoup [...]"¹⁵² Son plaidoyer est efficace puisqu'une semaine plus tard, elle remercie Mgr Chalifoux pour l'envoi de huit livres.

Le 10 décembre, on procède à la première sépulture dans le cimetière paroissial. Il s'agit du corps de la petite Mélanie Toupin, âgée de 8 mois, fille de Louis Toupin et de Céline Bélair, qui est décédée le même jour.¹⁵³

Le 9 janvier 1898, Mgr Chalifoux signe le décret d'érection de la mission de Fecteau's Mills.¹⁵⁴ Dix jours plus tard, le contracteur Ulric Bourget, critique vertement la Corporation Épiscopale de Sherbrooke pour certaines irrégularités et le peu d'empressement qu'elle met à verser les paiements promis par le contrat du 4 septembre 1897: "Que ces avances m'ont été faites par la Corporation d'une manière très irrégulière et préjudiciable à mes intérêts. Que souvent on a retardé jusqu'à 3 à 4 semaines pour me faire les dites avances, et ce par la faute de votre Corporation ou par la négligence de votre employé, l'architecte nommé à cet effet; ce qui a eu pour effet de causer un grand tort à mon

crédit et me faire un tort considérable dans le succès de mon entreprise. Que même on a payé certains de mes fournisseurs totalement, lorsque j'étais convenu avec eux de les payer par termes et à certains délais [etc. etc.]"¹⁵⁵ Le ton monte jusqu'à la menace de poursuite contre la Corporation Épiscopale.

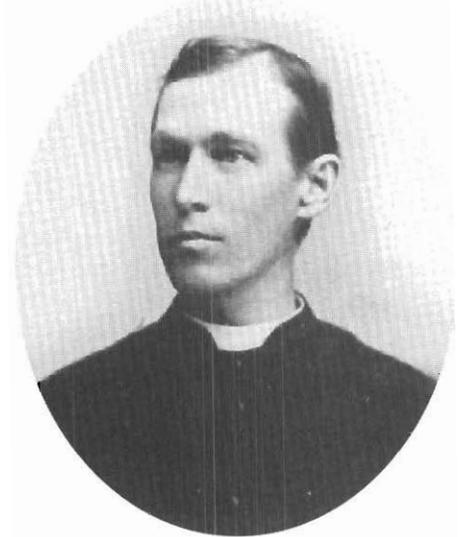
Durant l'année 1898, Jos.-M.-V. Dodier, curé de Saint-Adrien-de-Ham, continue à desservir la population de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham¹⁵⁶ qui accueille Louis Hudon dans ses rangs.¹⁵⁷

À cette époque, les démarches sont entreprises afin d'ériger le territoire en municipalité. Ainsi, le 4 avril, Oscar Lamoureux, secrétaire-trésorier du conseil municipal du Comté de Wolfe écrit à Arthur Filteau qu'il faut d'abord procéder à l'érection civile de la paroisse, après quoi il faudra démontrer que ce territoire contient une population de trois cents âmes.¹⁵⁸

De son côté, le 10 avril, Mgr Chalifoux fait part de ses observations à M. Lemire, curé des Saints-Anges-de-Ham-Nord.¹⁵⁹ Et le lendemain, Mgr Chalifoux s'informe auprès du Secrétaire provincial si la mission de Notre-Dame-de-Lourdes peut être érigée en municipalité civile sans avoir été nécessairement érigée en paroisse civile.¹⁶⁰ À ce moment-là, le curé C.-E. Ouellet¹⁶¹ agit en tant que curé, mais ne semble pas être encore établi de façon permanente puisque le curé de Saint-Adrien-de-Ham continue à venir périodiquement y chanter la messe.

Le 15, le Secrétaire provincial

fait savoir à Mgr Chalifoux que le territoire décrit pourrait être érigé en municipalité rurale de partie de canton, mais non en municipalité de paroisse.¹⁶² Dix jours plus tard, les habitants de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham adressent à l'évêque de Sherbrooke, la requête demandant l'érection civile de la paroisse. Ils allèguent que le territoire comprend une étendue d'environ sept milles de front par deux milles de profondeur, qu'il est divisé en trente huit lots de dix arpents de front sur vingt huit de profondeur, concédés et déjà habités par soixante-dix-sept familles formant une population de quatre cent dix-huit âmes et d'environ trois cents communians et que les habitants pourraient fournir annuellement la somme de quatre cents piastres, pour la subsistance d'un prêtre qui leur serait donné. On ajoute qu'il y a une distance de sept milles et que les difficultés présentées par les chemins,



E.-C.-D. Ouellet

152. Arch. de SHERB., "Lettre de dame Auguste Provancher à Mgr H.O. Chalifoux, 2 décembre 1897", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 39-7.

153. Pir. N.-D.-L.-H., Registres civils et religieux, vol. I, p. 1.

154. Arch. de SHERB., "Certificat de proclamation du Décret d'érection Canonique de la Mission Fecteau's Mills (N.-D. de Lourdes de Ham), 9 janvier 1898", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7, doc. XIX C72, A 3 5.

155. Id., "Lettre d'Ulric Bourget à Mgr H.O. Chalifoux, 19 janvier 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-6.

156. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 35.

157. Louis Hudon originait de Saint-Paul-de-Chester. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 121.

158. Arch. de SHERB., "Lettre d'O. Lamoureux à Arthur Filteau, 4 avril 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. J 42-1.

159. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à N.J.C. [?] Lemire, 10 avril 1898", op. cit., dossier Correspondance.

160. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux au Secrétaire Provincial, 11 avril 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. B. 4-1.

161. Charles-Ernest-Dominique Ouellet est né à La Malbaie le 16 avril 1861, de Juste Ouellet et de Marie-Anne Guérin; études au Séminaire de Chicoutimi et au Séminaire Saint-Charles; ordonné par Mgr Dominique Racine le 9 août 1885 à la cathédrale de Chicoutimi; vicaire à Saint-Camille de Cookshire (1885-1886), à la cathédrale de Sherbrooke (1886-1887) et de nouveau à Saint-Camille de Cookshire (1887-1888); malade il alla aux États-Unis, aux Antilles et à Chicoutimi (1888-1891); il entra chez les Pères du Saint-Sacrement et il fit un noviciat de quelques mois en Belgique; il vint à Boston faire du ministère; de retour à Sherbrooke, Mgr LaRocque le nomma dès son arrivée vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke (1894-1895); desservant de Sainte-Anne-de-la-Rochelle (1895), curé de Saint-Étienne-de-Bolton (1895-1898), premier curé de Notre-Dame-de-Ham (1898-1906) et curé de Saint-Aimé d'Asbestos (1906-1907); malade de la tuberculose il alla se faire soigner à Montréal; décédé à Montréal le 2 septembre 1907; inhumé au cimetière de la Côte-des-Neiges à Montréal. Archidiocèse de SHERB., Obituaire du clergé, 1874-1993, p. 19. Voir aussi Jean-Baptiste ALLAIRE, Dictionnaire du clergé canadien-français, vol. 1, Les Anciens, p. 406.

162. Arch. de SHERB., "Lettre de Joseph Boivin à H.O. Chalifoux, 15 avril 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. B. 4-3.

surtout le printemps et l'automne, nuisent pour envoyer les enfants aux instructions chrétiennes, transporter les nouveau-nés pour le baptême et les défunts pour la sépulture et même de s'y rendre régulièrement pour accomplir les devoirs religieux. Ils en concluent qu'il devient urgent d'ériger canoniquement la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham.¹⁶³

Le lendemain, selon la coutume, David Cloutier affiche l'avis à la population, que le 12 mai, Mgr Chalifoux viendra à Notre-Dame-de-Ham pour recueillir les commentaires de tous ceux qui ont quelque chose à dire au sujet du projet d'érection canonique.¹⁶⁴

Entre temps, les travaux de construction de l'église sont paralysés. Il semble que Ulric Bourget ait réussi à faire annuler son contrat et en avril, c'est au tour de M. Ouellet à résilier le même contrat. C'est par le biais de l'architecte M. Verret que le curé E.C.D. Ouellet apprend la nouvelle qu'il s'empresse d'annoncer à Mgr Chalifoux, le 29 avril: "[...] Je suis peiné de cet incident qui retarde les travaux à un tel point que la chose devient décourageante [...]."¹⁶⁵

Le 6 mai, Joseph Filteau écrit à Mgr Chalifoux que le 8, "[...] il y aura une voiture à lagar d'Arthabaska tel que demandez et je doit vous dire que tous le bois est rendu isi [...]."¹⁶⁶ Le 8, Mgr Chalifoux, accompagné de l'inspecteur d'hygiène Jos.-A. Beaudry, procède à l'inspection du terrain proposé comme cimetière. "[...] Le terrain en question qui est une portion de la terre d'un Monsieur Narcisse Payeur se trouve à une quinzaine d'arpents environ du groupe des habitations qui forme le petit village de Fecteau's Mills. Le terrain Payeur et le village situés sur le sommet de deux

côteaux qui sont séparés l'un de l'autre par un vallon ou une gorge profonde au fond de laquelle coule une rivière. Ce terrain placé en bordure du chemin public et entouré de tous côtés par des terrains inoccupés, se trouve très bien isolé. La seule habitation qu'il y ait dans le voisinage est celle de Monsieur Payeur qui est à au moins deux cents pieds de distance de la limite du terrain proposé. Par la position même qu'il occupe sur la hauteur du côteau, ce terrain a une excellente exposition au soleil et aux vents régnants et il jouit d'une aération aussi complète et aussi abondante que possible. Le sol de ce terrain qui est constitué par une très épaisse couche de gros sable mêlé de graviers de toutes dimensions est sec, poreux et perméable et par conséquent, de nature à favoriser la décomposition rapide des cadavres. [...] Il n'y a aucun puits qui soit intéressé dans la nappe d'eau souterraine de cet emplacement. L'habitation de M. Payeur, la seule qui existe dans le voisinage est approvisionnée par un aqueduc privé qui va faire prise d'eau en amont du terrain en question. Le terrain proposé remplit, à mon avis, toutes les conditions requises par l'hygiène pour servir aux inhumations, et je le recommande comme un site très convenable pour le cimetière [...]."¹⁶⁷

Ce rapport est remis au Conseil d'hygiène de la province de Québec qui en approuve et en recommande les conclusions.

Probablement vers les mois d'avril-mai 1898, Joseph-Pierre-Cyrénus Lemieux, jeune médecin à peine diplômé de la faculté de médecine de l'Université McGill de Montréal, âgé de 28 ans, s'établit à Notre-Dame-de-Lourdes où il pratique la médecine pendant deux ans.¹⁶⁸

Le 10 mai, une catastrophe est

évitée de justesse. Le missionnaire Jos.-N.-V. Dodier en fait parvenir le récit à Mgr Chalifoux: "Je me suis rendu à Notre Dame Vendredi soir. A la G. Messe de Samedi et à la Messe base de dimanche, j'ai donné la Ste Communion à 67 personnes. L'église était remplie dimanche. Samedi soir un grand nombre de personnes sont venues à la prière. Samedi dans l'après midi nous avons eu des craintes assez sérieuses que l'église vient à être incendiée. Mr Payeur mit samedi midi le feu dans son abatis; le vent s'éleva et changea de direction. C'est alors que nous commençâmes à avoir des inquiétudes. Tous le monde était sur pieds pour empêcher tous dommages dont le feu aurait certainement causés, si on ne s'était mis à le combatte. [...]."¹⁶⁹

Deux jours plus tard, Mgr Chalifoux accomplit sa mission et vérifie les allégations de la requête des paroissiens, en leur présence. Comme tout est en règle, il repart pour recommander la réalisation du projet.¹⁷⁰

Peu après, les paroissiens de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham réalisent qu'ils ont payé leurs bancs pour l'année entière à la paroisse Saints-Anges-de-Ham-Nord. Selon une logique toute simple, une partie de l'argent devrait revenir à la paroisse de Notre-Dame, du moins celle qui concerne la période de temps où les paroissiens n'utilisent pas les services de leur ancienne église. Cette remise permettrait de défrayer une partie des coûts de construction de la nouvelle église. Aussi, ils adressent une demande à l'évêque afin d'obtenir justice. "[...] Avec la permission de Votre Grandeur, nous avons bâti une chapelle, qui sera bientôt terminée. A cette dépenses s'ajoutent celles occasionnées par les travaux de nivellement des terrains du cimetière et de l'église, les frais de cloture, de construc-

163. Arch. de SHERB., "Requête pour érection canonique de la mission ou paroisse, 25 avril 1898", op. cit., dossier Correspondance, chemise 9-a, doc. A 1-2. La requête porte 66 marques ou signatures de contribuables.

164. Id., "Avis de projet d'érection canonique, 26 avril 1898", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7, doc. A 2-3. Aussi, Arch. de SHERB., "Députation de H.O. Chalifoux chargé de vérifier les allégations de la requête des habitants en date du 25 avril, 26 avril 1898", op. cit., dossier Correspondance.

165. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 29 avril 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-26

166. Id., "Lettre de Joseph Filteau à Mgr H.O. Chalifoux, 6 mai 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42.

167. Id., "Visite à Fecteau's Mills le 8 mai 1898 Inspection d'un terrain proposé comme site de cimetière", op. cit., dossier Cimetière, doc. C. 8-1.

168. Gouy du Q., Dictionnaire des parlementaires du Québec 1792-1992, p. 463.

169. Arch. de SHERB., "Lettre de Jos.-N.-V. Dodier à H.O. Chalifoux, 10 mai 1898", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7, doc. 72 42.

170. Id., "Procès-verbal du Député Mgr H.O. Chalifoux, Re: Erection canonique en paroisse, 12 mai 1898", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7, doc. A 2-4.



Première église de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham.



Intérieur de l'église

tion de dépendances, de sacristie et de presbytère. Outre toutes ces dépenses en perspective, nous avons actuellement une dette d'environ \$2800. [écrit entre les lignes: \$2944.]. [...] la Fabrique des S.S. Anges a un encaisse d'environ \$2000. Nous ferons remarquer à Votre Grandeur que cet argent ne provient ni d'une cotisation ni d'un don; mais bien du produit du casuel et de la vente des bancs. [...] Si

la paroisse des S.S. Anges n'avait en caisse qu'une somme de quelques cents piastres, nous serions heureux d'abandonner le tout, comme preuve de notre bonne disposition à l'égard de nos co-paroissiens; mais ils ont vêtements, vases sacrés, presbytère et en plus une somme d'argent considérable que nous avons aidé à réaliser, ne serait-il pas équitable qu'ils en feraient une part à des frères moins

favorisés qu'eux [...].¹⁷¹

Le 16 mai, Mgr Chalifoux accuse réception de cette demande et assure la population qu'elle sera étudiée avec soin.¹⁷² À ce moment-là, Mgr LaRocque signe le document qui transforme la mission de Fecteau's Mills en une véritable paroisse.¹⁷³ Deux semaines plus tard, l'abbé Dodier atteste que les choses se sont passées en bonne et due forme.¹⁷⁴

Le 15 juin, Mgr LaRocque règle que les bancs de l'église seront vendus pour une période de six mois, et le prix devra être acquitté avant le 1er dimanche de janvier et de juillet; ceux des quatre premières rangées coûteront un minimum de \$2.00 et les autres \$1.50; quant à ceux du jubé, le tarif sera de \$1.00.¹⁷⁵

Le 5 juillet, toute la paroisse est en deuil; Joseph Fecteau vient de mourir. L'Écho des Bois-Francs en fait part à toute la population et le 15 juillet, Le Pionnier rend un hommage à sa mémoire en insérant le même texte entre ses pages.

"M. fecteau [sic] est décédé mardi, le 5 courant, à l'âge de 65 ans. Il est né à Beaumont, Co. Bellechasse, et est venu s'établir à Ham Nord il y a plus de 30 ans, alors que cet endroit n'était qu'en forêt. M. Fecteau a abattu le premier arbre de l'endroit qui porte son nom, et aujourd'hui l'on peut y voir un joli petit village prospère. M. Fecteau s'est occupé de moulins à farine, de scieries. etc., et a fourni aux colons les moyens faciles qui ont pu les inviter à venir s'établir dans les environs. M. Fecteau jouissait d'une grande réputation de probité et son caractère franc, sincère ne lui avait fait que des amis. La foule considérable qui s'est portée à ses funérailles a prouvé de quelle estime il jouissait. Fecteau Mill est érigé en paroisse depuis un an, grâce à l'énergie de M. Fecteau qui, pour arriver à son but,

171. Arch. de SHERB., "Supplique des paroissiens à Mgr P. LaRocque pour l'absentement d'une part des argents de la fabrique des S.S. Anges de Ham, 14 mai 1898", op. cit., dossier Correspondance, chemise 9-a, doc. E 17-9.

172. Id., "Lettre de H. D. Chalifoux à Messieurs Charles Gagné, Louis Toupin et autres, 16 mai 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-9a.

173. Id., "Mgr Paul LaRocque, décret d'érection canonique de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham, 16 mai 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. A 3-6.

174. Id., "Message de Jos. M.V. Dodier à Mgr Paul LaRocque, 29 mai 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. A 3-6.

175. Id., "Règlement de la vente des bancs. Église de Notre-Dame de Lourdes de Ham-Nord, 15 juin 1898", op. cit., dossier Correspondance.

a donné le terrain sur lequel est érigé l'humble chapelle qu'on voit. Pour arriver à accomplir tant de choses louables, ce brave citoyen a eu à rencontrer bien des objections, mais le succès de toutes ses entreprises a toujours démontré la force de la justesse de ses décisions. Les funérailles ont eu lieu jeudi, le 7 courant, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis. Le service a été chanté par le Révd M. Dodier, curé de St. Adrien. Le chant à l'orgue a été exécuté par MM. C.C. Bernier, protonotaire [sic] d'Arthabaskaville et Ls. Lemieux, de Fecteau's Mill [...].¹⁷⁶

Peu après, les paroissiens cherchent un moyen tangible pour montrer à la postérité l'importance du rôle que ce personnage a joué au sein de la communauté. "Nous soussignés, [...] désirant et voulant reconnaître les services rendus à l'établissement et à la Construction de la première Eglise de Notre-Dame de Lourdes de Fecteau's Mills par Monsieur Joseph Filteau, père, propriétaire de moulins, en son vivant, avons résolu et décidons d'accorder à Madame Joseph Filteau, veuve, née Léocadie Bernier, sa vie durant, la propriété d'un banc à son choix, lequel choisi devra lui rester en possession Jusqu'à sa mort [...]."¹⁷⁷

Le 31 août à 9 heures, il y a affluence à Notre-Dame-de-Ham pour assister à la bénédiction de l'église et de la cloche. La cérémonie est fastueuse car elle est présidée par Mgr Paul LaRocque lui-même. "[...] Cette église de bois, construite sur un lopin de terre d'environ neuf acres, faisant partie du lot numero vingtième dans le premier rang de Ham, et donné par Monsieur Joseph Filteau, père, a une longueur de quatre-vingt cinq pieds par trente huit pieds de largeur. Cette église contient quatre vingt dix

bancs [...]."¹⁷⁸

Puis, le prélat procède à la bénédiction de la cloche. "[...] Cette cloche, provenant des usines de M. M. Kenny Mc Shane & Cie, Baltimore, Mld. E. U., pèse le poids de huit cents livres et a été payée la somme de cent cinquante piastres. Cette somme a été recueillie au Moyen de souscriptions volontaires, faites parmi les paroissiens. Nous lui avons donné les noms de Léon, Paul, Marie, Joseph. [...]."¹⁷⁹

La messe est chantée par l'abbé Lemire, curé des Saints-Anges-de-Ham-Nord, et le sermon est prononcé par le père Joseph Laporte, curé de Sainte-Praxède-de-Brompton. On retrouve de nombreux curés venus de Weedon, d'Asbestos, de Windsor Mills, de Saint-Fortunat, de Disraëli, de Charlesbourg et d'ailleurs, ainsi que l'élite d'Arthabaskaville et de Victoriaville comme le docteur Gravel et le député D.-O. Bourbeau.

Mais Ulric Bourget en a encore long à dire à propos des travaux. Le 11 septembre, il écrit à l'évêque pour dénoncer certains ragots qui courent à son propos. "[...] vous n'aient pas sans savoir que mes propriété a Victoriaville on été vandu par le cherife pour payer les frets de coure, et la balance de 85 piastres pour les chassis du à Bouchard et autre, il me semble que vous devriez prendre un peut en concidérations dans qu'elle misère et triste positions que je me trouve cette otonne avec ma famil et sont ouvrage, et aucune ressource par suite de tous ses troubles et perte de temps depuis un en. J'inplore moi et ma famille, auprès de sa grandeur monseigneur, et vous-même, qui avez pri connaissance des misère et trouble que je me suis donné, pour vous demander de vouloire bien m'endom-

miser un peut suivant votre générosité enfin de m'indomniser un peut de mon travail pour le soutien de famil. d'ici à se que je puisent trouvé de l'ouvrage. je puis aussi vous remettre tous les contes et selà vous prouvera que je n'ai pas payer mes dettes avec l'argent que vous m'avez confier, comme on vous l'a raporté, je ne devait rien a personnes et j'avait de l'argent devant moi quand j'ai commansé cette entreprise rien de plus pour le presin en intendant je demeure votre tous devoué serviteur."¹⁸⁰

Entre temps, Modeste Dugré¹⁸¹ inspecte la nouvelle église et découvre quelques problèmes; "[...] elle a ouvert de 3/4 pouce chaque côté sa donne comme 1 3/4 pouce chaque côté dans les long pant J'ai vésitez le Clochez et les chevron et Je vois pas de danger pour le présent suivant moi il faudra 2 colonne si vous aimé a en faire posez vous pouvez vous exentez de venir pour cela car je peu peu [sic] les posez [...]."¹⁸²

Le 26 septembre, on célèbre le premier mariage dans l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Ham. Ce jour-là, Marie Tremblay, fille majeure d'Alexandre Tremblay et de Louise Bolduc, unit sa destinée à celle de Nazaire Roberge, veuf de Rosalie Simoneau. Les nouveaux époux demeurent à Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham.¹⁸³

Durant l'automne, le curé organise ses leçons de catéchisme préparatoire à la première communion, qui durent quatre semaines.¹⁸⁴

Au début d'octobre, Mgr LaRocque incite les paroissiens à organiser l'administration des biens matériels de la paroisse en constituant un premier corps de marguilliers qui seront élus le dernier dimanche de chaque année, après

176. Id., "Fev M. Jos. Fecteau", *coupure du journal Le Pionnier*, 15 juillet 1898, *op. cit.*, dossier Correspondance, [collée sur une feuille inscrite comme le doc. 72 42].

177. Id., "[...] manqua le débat] un banc d'église à Dame Vve Joseph Filteau en reconnaissance de services de son époux défunt à la paroisse, [...?]. Le document poste 57 marquées et signatures.

178. Par. N. D. L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 31 août 1898, p. 6.

179. Id., p. 7-8.

180. Arch. de SHERRB, "Lettre de Ulric Bourget à Mgr H.O. Chalifoux, 11 septembre 1898", *op. cit.*, dossier Correspondance, doc. E 17-7.

181. On ignore qui est ce personnage.

182. Arch. de SHERRB, "Lettre de Modeste Dugré à J.B. Verret, 20 septembre 1898", *op. cit.*, dossier Correspondance, doc. E 17-8. Ce manuscrit est rédigé sur papier à entête de Joseph Filteau, manufacturier Bois de commerce de toute sorte fonds de boîtes à fromage Moulin à carder.

183. Par. N. D. L.-H., *Registres civils et religieux*, vol. 1, p. 4.

184. Françoise HUDON et Françoise Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 44.

la messe.¹⁸⁵

Le curé Ouellet écrit à son évêque pour lui faire part de l'état de sa cure ainsi que de ses premières préoccupations en tant que curé. Comme il doit clôturer le cimetière, il écrit "[...] je me suis mis en quête de piquets. Je me suis rendu dans toutes les maisons et je crois que nous aurons que la broche à payer non seulement pour le cimetière mais aussi pour le terrain de la fabrique. Pour ce qui est de la broche, je ne suis pas certain encore, mais j'ai espoir de pouvoir collecter assez, quoiqu'il en soit je vais essayer [...]. Je n'ai pas vu mon voisin Monsieur Lemire, il est venu pour me voir hier et j'étais en quête de piquets. Je vais essayer de le voir le plus tôt possible ainsi que M. Dodier. N'ayant plus que la broche à poser et les barrières à faire ainsi que les cadres, je peux donc vous dire que je serai prêt en aucun temps qu'il plaira à Sa Grandeur Monseigneur de se rendre ici. Je me suis fabriqué un vestiaire en dessous de l'autel, j'y ai placé deux grands tiroirs sur des coulisses et il me reste assez de place pour les bouquets, cierges et le reste. Quelques livres de clous forment la dépense totale. Je vais avoir besoin de vin & de cierges; ordinairement j'achetais le vin (Taragane [?] approuvé) de la Cie d'Approvisionnement Alimentaire de Montréal pour \$1.00 le gallon imperial, les cierges de M. Sicotte, Drummonville, Si vous désirez que j'achète ailleurs, ce sera tout a fait indifférent pour moi [...]."¹⁸⁶

Il poursuit en exposant ses craintes que les gens de Saint-Paul-de-Chester qui prennent l'habitude de venir à la messe à Notre-Dame-de-Ham ne finissent par commettre des bêtises; "[...] ils sont impatients et grand nombre ne veulent plus aller à leur église. Je fais tout en mon pouvoir pour rester neutre tout en les encourageant mais ils me font peur c'est à dire, je crains toujours d'en dire

trop, ce qui amenerait des misères [...]."¹⁸⁷

Par ailleurs, Mgr LaRocque incite le curé Ouellet à examiner de près les possibilités de construction d'un presbytère. Après avoir mené une enquête discrète auprès de ses paroissiens, le curé écrit un compte rendu de ses réflexions à son évêque, le 17 octobre: "Suivant votre désir, j'ai sondé l'opinion des gens au sujet du presbytère. [...] Ils sont tous d'accord que le presbytère peut être bâti avant l'hiver si on le fait faire sur des poteaux tel que l'on construit ici mais si vous exigez qu'un sollage en pierre soit fait, il serait impossible d'y songer. [...] J'ai cru saisir dans l'assemblée qu'ils ne voulaient pas avoir d'Architecte prétendant que c'était pour eux une dépense complètement inutile et qu'ils avaient des ouvriers tel que M. Dugré et autres, capables de faire ces travaux sans qu'il leur en coûte autant, et faire faire les choses sans être trompés. Ils sont mal contents contre l'Architecte et ne craignent pas de faire connaître leurs pensées sur ce point. Etant à faire du catchisme, j'ai dû confier les travaux du cimetière à M. M. les Syndics qui vont voir à ce que tout se fasse le plus tôt possible. [...] A la même assemblée d'hier j'ai parlé du bedeau et celui qui agissait comme tel ne veut pas accepter. Il donne pour raisons que s'il accepte, il sera forcé de rester à sa maison tout le temps, qu'il sera dans l'obligation de perdre du temps et qu'il peut faire plus en travaillant ici et là à la journée. Les choses en sont restées sans aucune autre décision. On m'a offert la charge me disant qu'il me faudra un homme plus tard mais je me suis engagé à rien et je crois bien faire. [...] Je dois vous dire, en terminant, que vous aviez lieu d'être content et fier de votre Mission de Notre Dame de Lourdes plus j'y vis plus je m'y attache et j'espère y être heureux [...]. P.S. Les travaux du labourage du cimetière sont commencés ce matin même."¹⁸⁸

Peu après, le curé Ouellet espère donner un certain lustre à la cérémonie de bénédiction du cimetière. Cependant, ses espoirs sont déçus quand il Mgr LaRocque lui écrit: "Je reviens de Kingston avec un rhume assez fort pour me convaincre qu'il serait très imprudent pour moi d'entreprendre d'aller bénir votre nouveau cimetière, la semaine prochaine, comme il était convenu. Je vous laisse libre soit de faire la bénédiction vous-même, soit de la remettre à plus tard, à une époque où le temps et les chemins seront plus favorables."¹⁸⁹

La sensibilité du curé Ouellet est profondément atteinte. Le 24, il exprime son désapointement: "J'avais toujours conservé l'espoir de vous voir avec Sa Grandeur Monseigneur, mais d'après ce que je peux voir c'est inutile d'y songer pour cet automne. Je vais donc vous communiquer ce qui m'occupe. Nous avons fait une assemblée dans le but d'avoir un bedeau sans aucun résultat. Ceux qui accepteraient l'ouvrage demandent plus qu'on est capable de donner. Quelques uns trouvent que ce n'est pas trop de donner 50 cents par familles d'autres prétendent que c'est trop et d'autres n'en veulent pas du tout. [...] Comme vous ne devez pas venir, du moins d'après ce que j'ai pu comprendre par la lettre de Monseigneur, je serais très anxieux de connaître ce que vous décidez au sujet du presbytère. J'aurais été très heureux de voir Sa Grandeur dans ma chère petite paroisse et mes gens encore bien plus, mais dans un sens je suis content, les chemins sont bien mauvais, l'air est bien humide et je craignais beaucoup pour sa santé [...]."¹⁹⁰

Le même jour, Mgr Chalifoux lui répond: "[...] J'ai exposé à Monseigneur le projet de bâtir le presbytère, cet automne, laissant au printemps prochain d'en construire le solage. J'ai également fait remarquer que la dis-

185. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 31 août 1898, p. 9-10. Ausss., Arch. de SHERB., "Mgr Paul LaRocque, [...] pour l'élection d'un corps de marguilliers. 1er octobre 1898", op. cit., dossier Correspondance, chemise 5.

186. Arch. de SHERB., "Lettre d'E.-C.-D. Ouellet, curé de Notre Dame de Lourdes (Fecteau Mills), à Monsieur le Grand Vicair H.-O. Chalifoux, 5 octobre 1898", op. cit., dossier Cimetière, doc. C 10-1.

187. Ibid.

188. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 17 octobre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 14-1.

189. Id., "Lettre de J.S. LaRocque à E.C.D. Ouellet, curé de Notre-Dame de Lourdes (Fecteau's Mills)", op. cit., dossier Cimetière, doc. 72-4?. 22 octobre 1898

190. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 24 octobre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 43-1.

tance de votre résidence actuelle à l'église est assez considérable, que le mauvais état des chemins et les tempêtes de cet hiver pourraient être un obstacle à la célébration quotidienne de la Sainte Messe. D'un autre côté en ne battissant qu'au printemps vous commenceriez par la construction d'un bon solage, ce qui vous offrira l'assurance que le presbytère sera plus solide, résistera plus facilement aux vents et aux tempêtes et sera plus chaud. Si vous considérez, de plus, que les chemins de neige fourniront les moyens de transporter la pierre sur place, de charroyer la chaux et la brique, de conduire le bois au moulin, j'ai l'espérance que vous adopterez l'opinion de Monseigneur [...] que, tout considéré et pesé, il vaut mieux différer la construction du temps qui s'écoulera jusqu'à cette époque pour préparer tous les matériaux, afin qu'advenant la belle saison tout soit sur place et que l'oeuvre soit poussée avec ardeur [...].¹⁹¹

Le lendemain, Mgr Chalifoux reprend la plume pour communiquer de nouveau avec le curé Ouellet et lui donner quelques conseils: "[...] Il n'est pas nécessaire que vous fassiez sonner l'angélus tous les jours d'ici à ce que vous demeuriez tout près de l'église. Quand vous serez dans votre presbytère vous pourrez pourvoir à ce que l'angélus soit sonné trois fois le jour; mais d'ici là faite la sonner que les dimanches et jours de fêtes d'obligation. Cette obligation enlevée le travail de l'employé se résume à trois points; balayer l'église une fois ou deux le mois [mots rayés]. Vous avez dans le village quelque femme pauvre qui sera heureuse d'avoir l'occasion [mots rayés] de gagner ces quelques sous. Enlever la neige dans le chemin conduisant à l'église, seulement [mots rayés] un sentier conduisant de la rue à l'église. Fussiez-vous obligé de payer un homme douze [mot rayé] 15¢ par heures de travail, vous trouverez facilement un quelqu'un à qui ce gain serait agréable. Enfin la grosse question est d'avoir une

personne pour chauffer. Mr Ayotte ou [mots rayés] Un petit [mot rayé] garçon de 12 à 15 ans ira pour q.q. cents sous chaque jour faire une attise matin [mots rayés] allumer le feu chaque matin dans la fournaise. La fournaise une fois allumée l'église se réchauffe facilement. Après la messe vous allez vous même voir au feu avant de laisser l'église. Vous fermez les portes de la fournaise, et c'est tout pour jusqu'au lendemain matin [...]."¹⁹² En attendant la construction du presbytère, le curé Ouellet loge chez

Joseph Fecteau.¹⁹³

À partir du 14 novembre 1898, Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham devient aussi une municipalité. Nous avons choisi de reconstituer et de présenter son histoire à partir des maires qui se sont succédés, en intégrant les informations concernant la vie politique, économique, scolaire et religieuse afin de mieux faire ressortir les caractéristiques de la vie quotidienne telle que l'ont vécu les populations successives.



Gros plan de la façade de la première église.

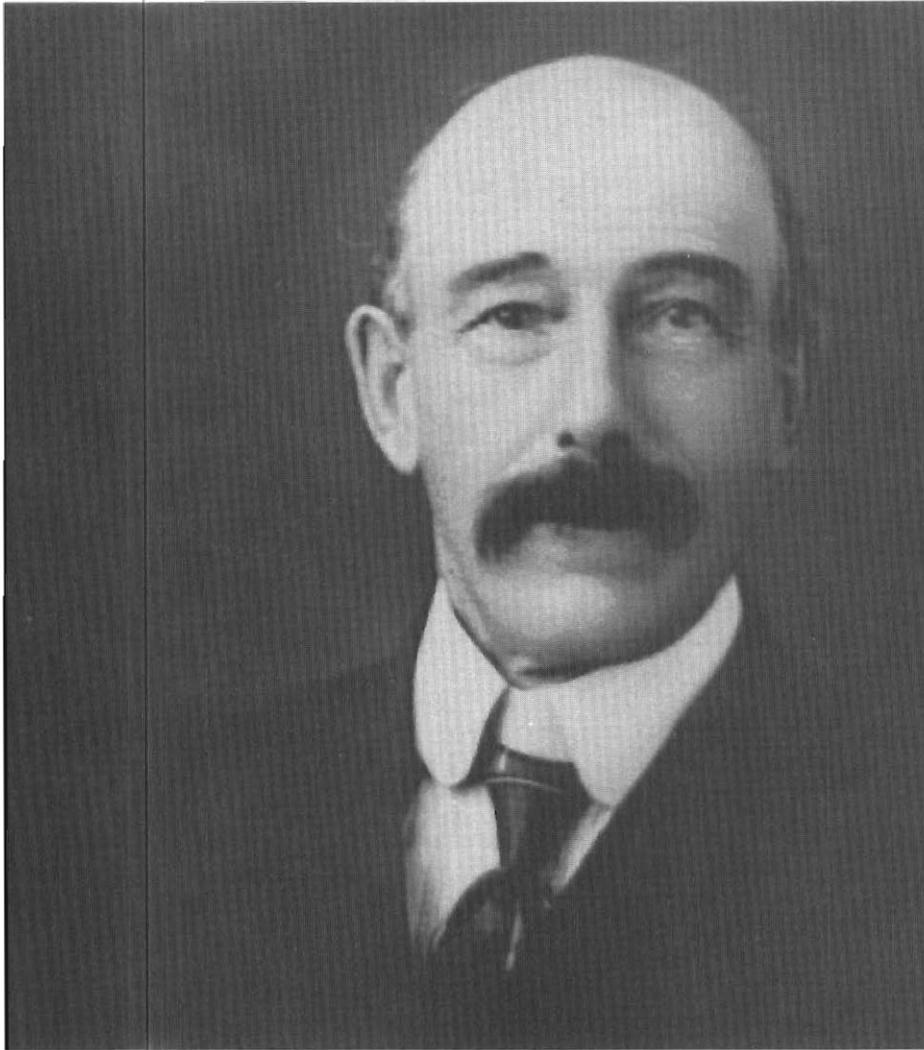
191. Arch. de SHERB., "Lettre de H. O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 29 octobre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 14-2.

192. id., "Lettre de H. O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 25 octobre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 43-2.

193. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 31. Dans cet ouvrage, on indique que l'établissement du curé aurait eu lieu le 29. Cependant, d'après la série de documents que nous rapportons ici, il semble bien que le curé Ouellet se trouvait établi à Notre-Dame-de-Ham bien avant cette date.



Noces d'or de Pascal Proulx.



Pierre Bélaire.

Le 7 novembre 1898, à 10 heures du matin, les électeurs municipaux se réunissent dans le magasin d'Arthur Filteau. En sa qualité de président d'élection, ce dernier ouvre l'assemblée et requiert alors les électeurs de nommer les personnes qu'ils désirent choisir comme conseillers pour former le premier conseil municipal. Louis Toupin, Charles Gagné, Pierre Bélaire, Louis Gaudreau, Dominique Mailhot, Louis Sévigny et Alfred Blais sont désignés comme conseillers municipaux.

Le même jour, le curé Ouellet écrit à Mgr Chalifoux que les paroissiens souhaitent une répartition afin de ramasser les fonds nécessaires à la construction du presbytère.¹⁹⁴ Ils veulent aussi que le contrat de construction comprenne la sacristie, la maison, la grange et la remise à bois. Quant à l'entretien de l'église, le curé se dit obligé de tout faire seul.

À ce moment-là, Notre-Dame-de-Ham compte 92 familles. Le curé constate que les gens du rang Saint-

Philippe sont moins ardents pour faire avancer le dossier de leur annexion à Notre-Dame-de-Ham, car ils craignent de devoir participer aux frais de construction, malgré certains qui protestent contre le curé de Saint-Paul-de-Chester et qui sont fermement décidés à ne plus retourner à cette paroisse.¹⁹⁵

Dans son édition du 12 novembre le journal *L'Écho des Bois-Francs* présente Notre-Dame-de-Ham comme une terre d'avenir. "Les moulins à farine et les scieries Jos Filteau, toujours en active opération, sous la direction de Mme Vve Filteau et de ses fils, sont un auxiliaire [sic] puissant pour le progrès de l'endroit. De jolies résidences sont déjà complétées et d'autres en voie de construction [...]."¹⁹⁶

Le 14 novembre, les sept conseillers prêtent le serment d'office et élisent Pierre Bélaire au poste de maire. Arthur Filteau est engagé comme secrétaire-trésorier pour la somme de \$35.00 par année; il devra fournir la salle de réunion jusqu'en janvier 1899. Puis, on nomme les inspecteurs de voirie: Anthime Morasse pour l'arrondissement du rang 2 (dont il était l'inspecteur sortant de charge) et Louis Bisson pour l'arrondissement du rang 10. On décide aussi d'aviser tous les propriétaires de clôturer toutes les routes et chemins publics avant le mois de mai prochain.¹⁹⁷ Peu après, la taxe foncière est fixée à .50¢ par \$100.00 d'évaluation.¹⁹⁸

Selon le curé Ouellet, les travaux entrepris feront passer la dette de la Fabrique de \$2,944.00 à \$8,389.00.¹⁹⁹ Malgré cela, Mgr Chalifoux lui fait savoir qu'il est urgent de construire un sanctuaire, une sacristie, un presbytère et des dépendances.²⁰⁰

Pendant ce temps, 33 paroissiens de Saint-Paul-de-Chester sig-

194. Arch. de SHERB., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 7 novembre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E. 14-3

195. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 7 novembre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E. 14-3.

196. *L'Écho des Bois-Francs*, 12 novembre 1898, 5e année, no 24, p. 3, col. 1.

197. Municipalité de N.-D.-L.-H., [désormais: Mun. N.-D.-H.] *Régistre des délibérations du conseil municipal*, 14 novembre 1898, vol. 1, 1898-1907, p. 4-5.

198. Id., 5 décembre 1898, vol. 1, p. 6.

199. Arch. de SHERB., [désormais: Arch. de SHERB.], "Estimé du coût de la completion de l'établissement religieux, montant de la répartition à cette fin, augmentation de la dette de la fabrique", op. cit., dossier Correspondance, doc. E. 14-4.

200. Id., "Lettre de H.-O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 23 novembre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E. 14-5.

nent une pétition qu'ils présentent à Mgr LaRocque pour demander leur annexion à la paroisse Notre-Dame-de-Ham.²⁰¹

Le 26 novembre, un article de l'Écho des Bois-Francis laisse entendre que la création de Notre-Dame-de-Ham, qu'on appelle encore Fecteau's Mills, ne se fait pas sans heurts et élève des tensions entre la population-mère de Ham-Nord et celle qui vient de s'en détacher. On semble compter beaucoup sur la sagesse de Louis Toupin, un des premiers colons du lieu, pour calmer ces tensions.²⁰²

Peu après, Mgr LaRocque demande au curé Ouellet d'accueillir les gens de Saint-Paul-de-Chester, mais il faudra d'abord qu'ils obtiennent l'accord de l'évêque de Nicolet.²⁰³

Le 9 décembre, le curé Ouellet demande à l'évêque l'autorisation de procéder aux constructions souhaitées.²⁰⁴ Cependant, le projet ne fait pas l'affaire de tous. Louis Toupin est du nombre des réfractaires. Le même jour, il prend la peine de manifester sa dissension à l'évêque. "[...] \$3500 piastres comme vous le voyez c'est une taxe onéreuse pour notre petite paroisse qui n'est que de 65 famille payante nous vous supplions tres humblement de bien vouloir retardé a plus tard cette construction de rallonge de L'église vu que vous en avons nullement besoin et ce qui le prouve c'est que nous avons pu vendre les chaises et que celle vendu l'ont été a tres bas prix et il y a plus de 20 habitant de St Paul qui ont acheté des banc ici et nous avons encore suffisamment de place. veuillez croire qu'il

ya plusieurs personnes qui ont signé la requête et dit a moi même qu'il pensait que c'était seulement pour le Presbytère [...]." ²⁰⁵ Le lendemain, Mgr Chalifoux répond à Louis Toupin qu'il le rencontrera personnellement afin de lui exposer les détails de cette décision.²⁰⁶

Le jour de Noël, les paroissiens réunis dans la fabrique d'Alexandre Payer, élisent André Proulx, Nazaire Payer et Louis Sévigny comme premier corps de marguilliers.²⁰⁷

Deux jours plus tard, Mgr Chalifoux arrive à Notre-Dame-de-Ham. Le lendemain matin, il vérifie la régularité de la requête et approuve le projet.²⁰⁸ Le presbytère sera construit "[...] à environ cent cinquante pieds de l'église dans la direction Nord Est et en ligne avec le portail de l'église, le devant du dit presbytère tourné vers le chemin conduisant du village de Fecteau's Mills à l'église. Le prolongement de l'église aura la même largeur que l'église soit trente huit pieds par une profondeur d'environ quarante pieds." ²⁰⁹ Le 3 janvier 1899, l'évêque émet le décret autorisant les travaux.²¹⁰

Le même jour, le conseil municipal discute des moyens à prendre pour s'entendre avec la municipalité de Ham-Nord afin de procéder au partage des responsabilités et des budgets. Il est décidé d'accorder la somme de \$109.00 au conseil de Ham-Nord pour le dédommager des pertes encourues par le détachement territorial. Toutefois, le premier problème d'envergure apparaît au moment où on aborde la question de la reconstruction du pont du rang 1 dont

le coût est estimé entre \$2,500.00 et \$3,000.00, ce qui représente une lourde charge pour les contribuables des quatorze lots du rang 1, les autres ayant déjà des ponts considérables à leur charge.²¹¹ On demande alors un octroi de \$1,500.00 au commissaire de la Colonisation.

Par ailleurs, certains paroissiens se demandent si la Fabrique de leur ancienne paroisse ne devrait pas rembourser la Fabrique de Notre-Dame-de-Ham, du moins pour la valeur du temps où les bancs ne sont pas utilisés. Ils en font part au curé Ouellet qui expose le problème à son évêque.²¹² Ce dernier répond qu'il n'existe pas de recours légaux en ce sens et qu'il faudra s'en remettre à la bonne volonté de chacune des parties. Il suggère de présenter ce problème à la Fabrique des Saints-Anges-de-Ham-Nord en insistant sur le fait que "[...] ce serait, de leur part, un acte de bon vouloir et un témoignage d'affection pour des coparoissiens qui, durant bien des années, se sont imposé des sacrifices pour doter la paroisse des SS. Anges d Ham d'un établissement religieux prospère [...]." ²¹³

Entre temps, le 9 janvier 1899, il faut remplacer les conseillers Alfred Blais et Louis Sévigny qui avaient été désignés comme étant les premiers à terminer leur mandat. Louis Sévigny et Joseph Sévigny sont alors élus.²¹⁴ Le 25, après avoir hésité entre Charles Gagné et Pierre Bélair, les conseillers finissent par réélire ce dernier comme maire.²¹⁵

Le même jour, le curé Ouellet reçoit le refus de Mgr Gravel de Nicolet concernant le démembrement de la

201. Arch. de SHERBR., "Requête à Mgr Paul Larocque pour être admis dans les limites de son diocèse, Pétitionnaires du diocèse de Nicolet, 28 novembre 1898", op. cit., dossier Correspondance, chemise 9-a, doc. J, 42-8.

202. [s.a.] "Fecteau's Mills", in L'Écho des Bois-Francis, 26 novembre 1898, 5e année, no 26, p. 2, col. 5-6. Ce texte a été reproduit par Alcide FLEURY, in "Les Propos d'Alcide", L'Union, [date inconnue] dont on retrouve une photocopie de Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 126.

203. Arch. de SHERBR., "Lettre de H. O. Chalifoux à messieurs Honorice Grenier et autres signataires d'une requête à S. G. Mgr l'Évêque de Sherbrooke, 3 décembre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. J, 42-9.

204. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 9 décembre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E, 14-7. Le document porte 75 signatures.

205. Id., "Lettre de Louis Toupin à Mgr H.O. Chalifoux, 9 décembre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E, 14-10.

206. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à Louis Toupin, 11 décembre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E, 14-11.

207. Min. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 25 décembre 1898.

208. Arch. de SHERBR., "Commission de Mgr Chalifoux, Re: Agrandissement de l'église et Construction d'un presbytère, 14 décembre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. [...] 15-4.

209. Id., "29 décembre 1898", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7, doc. XIX C72, E 51-6.

210. Id., "Décret autorisant le prolongement de l'église et la construction des presbytères et dépendances, 3 janvier 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 16-1.

211. Min. N.-D.-L.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 janvier 1899, vol. 1, p. 9-10.

212. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 7 janvier 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 14-3.

213. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 10 janvier 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-10.

214. Min. N.-D.-L.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 9 janvier 1899, vol. 1, p. 11.

215. Id., 25 janvier 1899, p. 16-17.

paroisse Saint-Paul-de-Chester. Le curé expose la situation à Mgr LaRocque car les rebelles menacent de couper les liens avec la religion catholique si le conflit persiste.²¹⁶ Le 27, Mgr Chalifoux invite les gens à la modération et à la patience.²¹⁷

En attendant, le curé trouve que, selon le règlement du cimetière émis par Mgr LaRocque, \$15.00 pour un lot de famille et \$8.00 pour un demi-lot, c'est trop cher.²¹⁸ Finalement, on assouplit le règlement et le prix des fosses est établi à \$8.00 pour le lot de famille et à \$4.00 le demi-lot.²¹⁹ Les propos du curé Ouellet laissent aussi entendre que Mgr Chalifoux aurait fait des démarches afin de procurer un orgue, probablement usagé, à la paroisse. Sur quoi le curé répond qu'il y a des besoins plus urgents, comme l'achat d'un hostensoir.²²⁰

Le 23 février, le curé Ouellet se montre satisfait de l'état spirituel des paroissiens: "[...] Les exercices de la neuvaine sont suivis avec zèle et je suis heureux de voir cette foule recueillie assistant le matin et l'après midi aux offices. Presque tous ont fait la Ste Communion il en reste à peine cinquante qui ne l'ont fait. Ils ont encore le temps puisque la neuvaine finira que Samedi prochain ou mieux dimanche après la grande messe." Puis, il expose à son évêque un problème de conscience car le curé Dodier, de Saint-Adrien-de-Ham, lui fait remarquer que ses paroissiens n'ont pas payé de dîme l'année dernière.²²¹ L'évêque lui répond que les paroissiens de Notre-Dame-de-Ham ayant été desservis par l'évêché, n'ont pas à payer de dîme au curé des Saints-

Anges-de-Ham-Nord.²²²

Le 1er mars, les entrepreneurs Paquet & Godbout, de Saint-Hyacinthe, se déclarent prêt à entreprendre l'agrandissement de l'église de Fecteau's Mills, la construction du presbytère et d'une grange dont les plans ont été tracés par l'architecte J.-B. Verret, pour le prix de \$6,000.00.²²³ Peu après, l'entrepreneur Alexandre Ouellet, s'engage à faire ces travaux pour \$4,150.00.²²⁴

Entre temps, le conseil municipal étudie le premier règlement de prohibition. Il est décidé qu'à partir du 1er mai 1899, la vente de boissons enivrantes et même les permis en vue de cette vente seront prohibés dans les limites de la municipalité.²²⁵

À la même époque, le curé Ouellet bénit une statue de Notre-Dame-de-Lourdes qu'il a reçue en cadeau de dame Lazare Bédard de Saint-Flavien-de-Lotbinière, tante de sa ménagère la veuve Bibeau.²²⁶ Cinq jours plus tard, il fait part à Mgr Chalifoux de la vie quotidienne d'un curé de campagne: "[...] Dans ce temps-ci les distances sont bien difficiles à parcourir [...]. Je vous prierai, M. le Grand Vicaire, si toutefois c'est possible, de mettre une clause demandant que le presbytère soit livré le plus tôt possible, à date fixe, c'est un peu trivial et enfantin de vous dire la chose, mais j'ai bien hâte d'être chez moi. Non seulement je travaille le jour mais il me faut encore la nuit nourrir les puces et les punaises. Le mur et la tapisserie en sont couverts. Je ne sais trop comment passer l'été. Franchement si je trouvais un loyer quelque part je le prendrais quand il me

faudrait le payer de mes deniers [...]."²²⁷

Pendant ce temps, Alexandre Ouellet tente de faire modifier les clauses du contrat qu'il a signé avec l'architecte Verret. Sur quoi ce dernier lui fait savoir qu'il aurait dû y penser avant la signature.²²⁸ De plus, Louis Toupin critique constamment le projet de construction. Bref, l'atmosphère n'est pas des plus reposantes.²²⁹ Alexandre Ouellet en vient même à tenter de faire annuler son contrat par les syndicats en alléguant que les devis originaux ont été modifiés. De plus, le curé Ouellet s'avoue incapable de payer le compte de l'architecte qui s'élève à \$104.63.²³⁰

Le 5 avril, le curé explique à Mgr Chalifoux que l'entrepreneur Ouellet qui lui aurait dit "[...] Si ce plan m'avait été soumis avant la signature du contrat je n'aurais pas signé [sic]. Par la présente je vous notifie de voir à donner votre contrat à un autre, et me renvoyer mon billet donné en garantie [...]."²³¹ Tout en reconnaissant la validité du contrat, les syndicats en viennent même à soutenir Alexandre Ouellet et à rejeter les plans de l'architecte; ainsi, le travail serait mieux fait et plus économique.²³²

Mgr Chalifoux analyse la situation, et fait savoir aux syndicats qu'à la signature du contrat, ils avaient accepté les plans de l'architecte Verret et que l'évêque a accepté le projet tel que présenté. Il est donc évident qu'on ne peut rien modifier. Tout ce qu'on peut faire, c'est de suggérer à l'architecte de demander de nouvelles soumissions, ce qui libérerait tout le monde des obliga-

216. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 25 janvier 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-11.

217. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 27 janvier 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-13.

218. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 28 janvier 1899", op. cit., dossier Cimetière, doc. C.9-2.

219. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 7 Février 1899, p. 12-15. Une copie de ce texte se trouve aussi à l'Arch. de SHERBR., "Règlement du cimetière catholique de Notre-Dame-de-Lourdes de Ham", op. cit., dossier Affaires scolaires, doc. C.9-4. Cependant, cette copie porte la date du 6 février.

220. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 7 février 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 39-5.

221. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 23 février 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. H. 33-1.

222. Id., "Lettre de Jos. S. LaRocque à E.C.D. Ouellet, 26 février 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. H. 33-2.

223. Id., "Lettre de Paquet & Godbout à J.-B. Verret, 1er mars 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E.17-11.

224. Id., "Lettre d'Alexandre Ouellet à J.-B. Verret, 4 mars 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E.17-12.

225. Mun. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations du conseil [...]], 6 mars 1899, vol. 1, p. 21-22.

226. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 5 mars 1899, p. 17.

227. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à Mgr Chalifoux, 10 mars 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E.17-13.

228. Id., "Lettre de L.-E. Panneton à Alex Ouellet, 27 mars 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E.17-15.

229. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 8 mars 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E.17-16.

230. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 3 avril 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E.17-18.

231. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 5 avril 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E.17-19.

232. Id., "Lettre de Ch. Gagné et L.-G. Fortin à Mgr Chalifoux, 6 avril 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E.17-21.

tions envers Alexandre Ouellet.²³³ Pour sa part, Charles Gagné explique à Mgr Chalifoux que les plans seraient applicables sur un terrain plat, mais que, vu le terrain incliné du site choisi, ils ne conviennent pas.²³⁴

La plupart des dissidents de Saint-Paul-de-Chester font leurs Pâques à Notre-Dame-de-Ham, malgré les conseils du curé Ouellet de s'en acquitter dans leur paroisse. Mais le curé de Saint-Paul-de-Chester jette de l'huile sur le feu en les recommandant aux prières du haut de la chaire! Les choses se rendent au point où on songe à faire appel au nonce apostolique afin que l'affaire soit tranchée par le Pape lui-même.²³⁵ Le curé Ouellet écrit: "[...] ils disent nous avons fait notre devoir, on nous refuse la permission, on la prend. Si vous nous mettez dehors nous resterons chez nous."²³⁶ Sa lettre croise celle de Mgr Chalifoux qui confirme que le presbytère s'élèvera sur le terrain situé du côté de l'épître. "[...] Le devant du presbytère sera en ligne avec la façade de l'église. La porte de devant du presbytère sera tournée vers la rue qui monte du village à l'église, de sorte que une ligne droite sortant de la porte de devant du presbytère courra tout le long de la rue nouvelle du village à l'église à égale distance de l'un et de l'autre côté de la dite rue. [...]"²³⁷ Pour sa part, Mgr Larocque conseille au curé Ouellet d'accueillir les gens de Saint-Paul-de-Chester sans accepter leur dîme, et de les exhorter à la patience.²³⁸

Entre temps, l'eau envahit la cave de l'église au point d'entrer dans la fournaise. Ceci fait réfléchir sur l'em-

placement choisi pour le cimetière, soit le terrain à gauche de l'église et qui est plus bas, ce qui aura pour effet d'être pratiquement toujours boueux.²³⁹ Pour Mgr Chalifoux, il est évident que le contracteur sera tenu de faire des travaux de nivellement.²⁴⁰

Enfin, le 5 mai, les travaux d'agrandissement de l'église commencent.²⁴¹ Mais trois jours plus tard, le contracteur Alexandre Ouellet refuse de nouveau de continuer: "[...] les travaux sont arrêtés et il est à paqueter Ses effets pour retourner chez lui. Ce soir il sera parti. Il a annoncé la chose aux Syndics qui semblent ne pas être contents [...]"²⁴² Chacun interprète l'événement à sa façon. Pour sa part, la veuve de Joseph Filteau, se croyant impliquée dans l'affaire, y va de ses commentaires: "Nous venons d'apprendre que des ordres ont été données afin de suspendre les travaux de construction à Notre Dame de Lourdes. La raison principale serait la défense formelle de faire l'achat du bois pour la dite construction à notre moulin à scie. [...] Nous nous permettons de rappeler à Sa Grandeur que nous avons fait d'immenses sacrifices afin de réussir à l'érection d'une église à Fecteau's Mills; et ne serait-il pas malheureux de nous enlever la vente du bois, sans compter que la fabrique en bénéficierait [sic], puisque l'entrepreneur ne payant pas de transport, exigera un montant moins haut. Nous payons un fort montant en la répartition en plus des dons faits antérieurement à la fabrique [...]"²⁴³

Mgr Chalifoux rassure le curé Ouellet en lui recommandant d'obtenir

d'Alexandre Ouellet une déclaration écrite de son refus de remplir les clauses du contrat. Ensuite, il faudra demander aux syndics d'écrire à l'architecte pour le prier de demander de nouvelles soumissions.²⁴⁴ Le lendemain, il se charge aussi de calmer les angoisses de madame Filteau en lui expliquant que le constructeur est libre d'acheter les matériaux où bon lui semble et que les démarches du contracteur n'ont rien à voir avec le bois de Notre-Dame-de-Ham.²⁴⁵

Le 19 mai, le curé Ouellet éprouve de nouveaux scrupules concernant certains parents de Saint-Paul-de-Chester qui envoient leurs enfants au catéchisme à Notre-Dame-de-Ham.²⁴⁶ Ce à quoi Mgr Larocque répond qu'il ne devrait pas les admettre au catéchisme si la chose déplaît au curé de Saint-Paul-de-Chester.²⁴⁷

De leur côté, les syndics accusent l'architecte de les avoir trompés car l'église coûte plus cher que prévu et le produit fini n'était pas celui proposé. Ils prétendent qu'ils peuvent bâtir eux-mêmes et voir à ce que tout soit fait convenablement sans intervention de l'architecte. Ils veulent construire le presbytère et les dépendances, mais pas la sacristie, malgré la conviction du curé Ouellet que l'évêque ne le permettra pas.²⁴⁸ Au début juin, ils s'apprentent à demander de nouvelles soumissions. Mgr Chalifoux leur signifie que s'ils ne demandent pas à l'architecte de faire lui-même un appel de soumissions, l'évêque risque fort de retirer le curé Ouellet de la desserte de Notre-Dame-de-Ham.²⁴⁹

233. Arch. de SHERBR., "Lettre de H.O. Chalifoux à Charles Gagné, 10 avril 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-22.

234. Id., "Lettre de Charles Gagné et Louis Toupin à Mgr Chalifoux, 13 avril 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-23.

235. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 18 avril 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-14.

236. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à Paul LaRocque, 24 avril 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-15.

237. Id., "Lettre de Mgr Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 26 avril 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-25.

238. Id., "Lettre de Mgr Paul LaRocque à E.C.D. Ouellet, 26 avril 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. J 42-17.

239. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, [entre le 18 et le 24 avril] 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-16.

240. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à MM. Charles Gagné et Louis Toupin, 21 avril 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-24.

241. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 5 mai 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. G. 26.

242. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à Paul LaRocque, 8 mai 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-27.

243. Id., "Lettre de dame Vve Joseph Filteau à Paul LaRocque, 8 mai 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-31.

244. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 11 mai 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-29.

245. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à Mme vve Joseph Filteau, 12 mai 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-32.

246. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à Paul LaRocque, 19 mai 1899", op. cit., dossier Correspondance.

247. Id., "Lettre de Mgr Paul LaRocque à C.E.D. Ouellet, 22 mai 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. J 42-19.

248. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 31 mai 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-33.

249. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 9 juin 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-35.

Le 11 juin, le curé expose un nouveau problème à l'attention de Mgr Chalifoux. Il s'agit des magasins qui poursuivent leurs activités le dimanche. "[...] J'ai parlé privement aux trois marchands qui m'ont dit, que c'était leur meilleure journée de vente. J'ai dit quelques mots du haut de l'autel, mais j'ai été prudent car j'ai craint de faire plus de mal que de bien. Plus, un marchand m'a dit que si je parlais de la chose ce serait un bon moyen de me faire détester, [...] A St Paul on ne vend pas, c'est-à-dire ils laissent quelques fois avoir un article ou deux mais rarement. Ici les trois magasins sont ouverts on pèse, on vend, on mesure, on fait des transactions en un mot c'est un commerce ordinaire [...]."²⁵⁰

Il semble bien que les syndics se soient soumis aux conseils de Mgr Chalifoux puisqu'à la fin de juin, la maison Paquet & Godbout présente une soumission à l'architecte Verret, pour le montant de \$5,800.00. Mgr LaRocque croit que les ressources de la paroisse sont suffisantes pour mener ce projet à bon terme et conseille de l'accepter.²⁵¹

À la même époque, le conseil municipal tient une séance spéciale pour nommer Louis Toupin conducteur des travaux du pont du rang 1. L'entreprise est confiée à Amédée Trottier, pour la somme de \$1,100.00. Les propriétaires de cet arrondissement devront donner chacun une journée de travail ou payer la somme de \$1.00. Les plans et devis utilisés pour la construction de ce pont seront les mêmes que ceux du pont de Saint-Rémi-de-Tingwick sur la même rivière.²⁵²

Le 24 juillet, la première réunion de la commission scolaire a lieu dans le

bureau de poste. Elle se compose alors des commissaires Zéphirin Gagné, Alphonse Paris, Louis Proulx, Amédée Langevin et Joseph Lavertu. Alphonse Paris est nommé président, et Arthur Filteau engagé comme secrétaire-trésorier avec un salaire fixé à 7% des taxes collectées. Ce dernier est chargé d'engager les institutrices, en leur offrant un salaire annuel de \$100.00, pour lequel elles seront tenues de chauffer et laver chacune son école. Les élèves qui ne tiennent pas "feu et lieu" dans les limites de la municipalité seront refusés. Enfin, le secrétaire est chargé de régler le partage des biens avec la commission scolaire de Ham-Nord.²⁵³

Quatre jours plus tard, on remplace Alphonse Paris par Zéphirin Gagné "pour sans tendre avec les commissaire de la municipalité de Ham Nord pour l'engagement d'une personne pour voir aux règlement des deux municipalité."²⁵⁴ On projette aussi la construction d'une école de 24' x 28' dans l'arrondissement des rangs 10 et 11 de Wolfestown. Puis, il est résolu que la construction et l'entretien des écoles sera aux frais des contribuables de l'arrondissement concerné. Chaque arrondissement sera placé sous la responsabilité d'un régisseur. D'ailleurs, on profite de l'occasion pour nommer Alphonse Paris régisseur de l'arrondissement du rang 2 et Zéphirin Gagné de celui du rang 1.²⁵⁵

À la même époque, la Fabrique décide d'acheter une fournaise pour le presbytère, à la condition que le coût ne dépasse pas \$100.00.²⁵⁶

Au début de septembre, les commissaires d'école délimitent le nouvel arrondissement numéro 3 qui compren-

dra les lots numéros 1 à 5 des rangs 10 et 11 de Wolfestown. Zéphirin Gagné est nommé pour fixer l'emplacement de l'école.²⁵⁷ On en profite pour fixer la taxe scolaire à .45¢ par \$100.00 d'évaluation.

On croit que c'est le 7 octobre 1899 que Léocadie Bernier, veuve de Joseph Filteau, cède le moulin à ses trois fils: Joseph, Arthur et Philippe qui forment la société "Filteau & Frères".²⁵⁸

Suite au rapport d'inspection d'Arthur Filteau, les commissaires d'école décident que l'école sera construite sur le lot numéro 2 dans le rang 11, à huit arpents du cordon en suivant la route. Johnny Ramsay donne gratuitement une parcelle de terrain de un quart d'arpent à la condition que la commission scolaire la fasse clôturer.²⁵⁹ On lance alors un appel d'offre dont les soumissions seront ouvertes le 28 décembre.

Pendant ce temps, le curé Ouellet étudie le problème des nouveaux bancs dans l'église; on peut soit les vendre, ou faire avancer tout le monde et vendre ceux qui se trouvent à l'arrière de l'église.²⁶⁰ Cette vente de bancs a lieu deux fois par année et rapporte entre \$500.00 et \$600.00.²⁶¹ Le problème est soumis à l'évêque qui tranchera. Le curé Ouellet indique alors que les revenus sont de \$629.84 et les dépenses de \$8194.00 comprenant la dette, la fournaise et le coût de la construction du presbytère, la clôture du cimetière et le nivellement du terrain.²⁶² Finalement, Mgr LaRocque opte pour la solution de faire avancer tout le monde. Il insiste pour que les bancs ne se vendent pas à moins de \$1.50 pour six mois. Il demande aussi de supprimer les chaises qui ne rapportent qu'entre .15¢ et .25¢.²⁶³

250. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à Paul LaRocque, 11 juin 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 41-3.

251. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 25 juin 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. F 17-36.

252. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 10 juillet 1899, vol. 1, p. 29-31.

253. Commission scolaire de VICTORIAVILLE, *Registre des délibérations des commissaires d'école de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham, 24 juillet 1899, vol. 1, 1899 à 1930, p. 3-4.*

254. Id., 28 juillet 1899, vol. 1, p. 5.

255. Id., p. 5-7.

256. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 5 septembre 1899. Document collé sur la page 21

257. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires* [...], 5 septembre 1899, vol. 1, p. 8.

258. *Compilation d'actes notariés par Florent Charest.*

259. Id., p. 11.

260. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 8 décembre 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. H 32-1

261. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 9 décembre 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. i1 32-2

262. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 11 décembre 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. H. 32:3.

263. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 14 décembre 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. H 32-4

Le 19 décembre, l'entreprise Paquette & Godbout affirme que l'église est terminée et fait parvenir un état de compte de \$5,800.00.²⁶⁴ L'édifice mesure maintenant 38' x 85'.²⁶⁵

Le même jour, les commissaires d'école relocalisent l'école numéro 3 qui sera construite "à la courvez" au coin de la route du rang 11, sur le lot numéro 2. Ceux qui ne participeront pas aux travaux devront payer une taxe de \$1.00 par jour d'absence.²⁶⁶

Deux jours après Noël, le curé Ouellet revient sur le sujet des paroissiens de Saint-Paul-de-Chester et suggère que la question soit envoyée à Rome pour étude. Il assure Mgr LaRocque qu'en ce cas, tous les documents pertinents sont prêts.²⁶⁷ Toutefois, Mgr Gravel demande qu'on lui fournisse les numéros des lots des paroissiens en cause.²⁶⁸ Le dossier reste à suivre.

On croit que ce serait avant 1900 que les frères Provancher auraient acquis une source située au milieu d'un champ du lot no 21, situé près du cimetière, et qui appartenait à Zéphirin Gagné. Le premier réseau d'aqueduc daterait de cette époque.²⁶⁹

Le 8 janvier 1900, Louis Toupin et Louis Gaudreau sont réélus conseillers municipaux.²⁷⁰

Vers le même temps, Nazaire Payer est élu marguillier.²⁷¹

Peu après, le curé Ouellet explique qu'on n'est pas trop pressé de

payer la compagnie Paquette & Godbout car "[...] Il y a encore toutes les peintures à faire à l'extérieur et bien des petits détails qui ne seront pas reçus, du moins je le crois. [...] Les peintures extérieures ne sont pas faites; il y aura bien des choses à défaire ou à refaire lorsque M. Verret aura visité le tout. Il y a des portes qui ne ferment pas, des lambris intérieurs ou il y a des fentes très prononcées et autres choses dans les planchers et aillieurs. Pour ce qui est des dates fixées ils se trompent, loin de prendre possession de la maison en Novembre, j'y suis entré le 23 Decembre La Sacristie n'est pas finie à l'extérieur et toutes les peintures extérieures sont à faire. Les bancs ont été posés mais ils ne sont ni challasquer ou vernis Ils ont été vendus il est vrai mais il en reste des vieux qui ne le sont pas et je ne vois pas quel grand bénéfice nous avons retiré de cette visite Plus, je ne vois pas que M. Verret qui exige que les choses soient bien faites, accepte le tout comme satisfaisant [...]."²⁷²

Le même jour, le conseil municipal tient une séance spéciale au cours de laquelle Pierre Bélair est réélu maire. Puis, on entame les démarches en vue de l'annexion de la paroisse au district judiciaire d'Arthabaska. La résolution est adoptée à la majorité car Joseph Sévigny et Dominique Mailhot font valoir leur dissidence.²⁷³

Le 2 février, Mgr LaRocque annonce que la prochaine visite pastorale aura lieu du 2 mai au 15 juin prochain. Il écrit aux curés des paroisses qui seront visitées de voir à préparer l'événement par des prières spéciales.²⁷⁴

Entre temps, les commissaires d'école trouvent que ceux de Ham-Nord ne montrent guère d'empressement à régler la scission définitive. Aussi, le 17 mars, on les avise de régler cette affaire d'ici huit jours.²⁷⁵

Du côté de Saint-Paul-de-Chester, les paroissiens poursuivent leurs démarches pour obtenir leur annexion à Notre-Dame-de-Ham. Le 22 mars, Mgr Gravel écrit qu'il a rencontré le représentant du Pape, à Montréal, et lui aurait suggéré d'annexer ces lots au diocèse de Sherbrooke. Mais le délégué apostolique opérerait plutôt pour l'organisation d'une desserte pour ces gens.²⁷⁶ En attendant mieux, Mgr. Gravel permet aux habitants des cinq premiers lots des rangs 10 et 11 ainsi qu'à ceux du lot numéro 1 du rang 9 de faire leurs Pâques à Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham et, s'il plaît à l'évêque de Sherbrooke, d'y accomplir tous leurs devoirs religieux et d'y payer leur dime; mais que tout ça soit considéré comme une faveur révocable en tout temps. On les prie d'aviser le curé de Saint-Paul-de-Chester de leur choix.²⁷⁷ Le 25 mars, Mgr LaRocque en avise le curé Ouellet.²⁷⁸

Par ailleurs, l'entreprise Paquette & Godbout continue de faire pression afin de se faire payer, ce qui inquiète le curé qui écrit à Mgr Chalifoux qu'il n'a pas d'argent ni pour Paquette & Godbout ni pour l'architecte Verret.²⁷⁹ Pour ajouter à ce problème, Mgr LaRocque recommande d'assurer les bâtiments pour une valeur totale de \$6,000.00.²⁸⁰

264. Arch. de SHERBR., "Etat de compte de Paquette & Godbout pour travaux d'église, presbytère et dépendances, 19 décembre 1899", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7.

265. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 45.

266. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 19 décembre 1899, vol. 1, p. 13-14.

267. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 27 décembre 1899", op. cit., doc. J. 42-18.

268. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à [?], sans date", op. cit., dossier Correspondance, archives XVIII. Le document ne porte aucune signature, mais l'écriture et l'en-tête du papier à lettre indique qu'il s'agit du curé Ouellet.

269. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 14.

270. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 8 janvier 1900, vol. 1, p. 39-40.

271. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], [décembre 1899 ou janvier 1900], p. 21.

272. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 15 janvier 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-40.

273. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 15 janvier 1900, vol. 1, p. 41-42.

274. Dioc. de SHERBR., *Mandements, lettres pastorales [...]*, tome 4, p. 365-366.

275. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 17 mars 1900, vol. 1, p. 14-15.

276. Arch. de SHERBR., "Lettre de Mgr Elphège Gravel aux paroissiens de Saint-Paul-de-Chester, 22 mars 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. 42-21.

277. Id., "Lettre de Mgr Elphège Gravel aux paroissiens de Saint-Paul-de-Chester, 22 mars 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. 42-21.

278. Id., "Lettre de Mgr Paul LaRocque à E.C.D. Ouellet, 25 mars 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-20.

279. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 23 mars 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-42.

280. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à W. S. Dresser & Co., 24 mars 1900", op. cit., dossier Correspondance, chemise 6, doc. E 7-44.

De son côté, le conseil municipal étudie une requête présentée par les contribuables des lots numéros 1 à 5 du rang 11 de Wolfeston demandant l'ouverture et l'entretien d'un chemin dans la "grande ligne" qui relie Notre-Dame-de-Ham et Saint-Paul-de-Chester. À la même assemblée, Arthur Filteau est autorisé à vendre le vieux pont; les profits seront répartis entre les propriétaires de l'arrondissement du rang 1.²⁸¹

Le 14 avril, Mgr Chalifoux écrit au curé Ouellet que l'ensemble de l'établissement religieux est évalué à \$7,000.00.²⁸² Quelques jours plus tard, le curé Ouellet s'affaire à régler une chicane de ménage, mais le problème est délicat puisqu'il s'agit d'une famille de Saint-Paul-de-Chester.²⁸³

Mgr LaRocque part de Sherbrooke le 17 mai pour sa visite pastorale. Le 1er juin, les habitants de Saint-Adrien escortent le prélat et sa suite, en calèches jusqu'aux limites de leur paroisse où les attendent ceux de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham qui prennent en charge les dignitaires et les conduisent, jusqu'au presbytère via le rang 2. Le prélat demeure à Notre-Dame les 1er et 2 juin où il poursuit sa visite en se rendant à Ham-Nord.²⁸⁴

À cette époque, les commissaires décident de former un quatrième arrondissement qui comprendra les lots numéros 11 à 14 du rang 1 de la partie Sud-Ouest du canton Ham et la partie de la paroisse Saint-Adrien-de-Ham détachée le 28 avril, ainsi que les lots numéros 15, 16 et 17 du rang 1 de Notre-Dame-de-Ham. La nouvelle école sera construite sur le lot numéro 15 près du

lot numéro 16. Amédée Champoux donne gratuitement un demi arpent de terre, pourvu qu'il soit clôturé par les propriétaires de l'arrondissement.²⁸⁵

De nouveau, le 23 juin, le curé Ouellet expose à Mgr Chalifoux la situation financière de la paroisse. L'accent est mis sur la pauvreté de la Fabrique.²⁸⁶ À cette époque, le conseil municipal décide d'offrir une subvention de \$2,000.00 à la compagnie qui acceptera de construire une ligne de chemin de fer traversant la municipalité en côtoyant la rivière Nicolet et ce, dès la fin des travaux.²⁸⁷

À la commission scolaire, peu après l'élection de François Demers et de Johnny Ramsay comme commissaires, François Demers est désigné comme président. Puis, on amende la résolution concernant l'annexion des lots 11 à 14 du rang 1 afin qu'ils ne soient plus concernés.²⁸⁸

Par ailleurs, le village grossit à un point tel que le feu apparaît de plus en plus comme une catastrophe possible. Dans le but de pallier à cette éventualité, quelques citoyens s'affairent à organiser un nouveau réseau d'aqueduc. Le curé Ouellet est sollicité afin de devenir actionnaire dans la nouvelle compagnie. Il écrit: "[...] nous aurions de 3 à 4 piastres à payer chaque année par robinet. Suivant les conditions du comité, chaque particulier devra fournir les cygnes ou recipients et les champleurs qu'ils auront besoin dans les édifices [...]."²⁸⁹ On songe à installer le réservoir sur une butte derrière l'écurie du curé, sur un terrain appartenant à la Fabrique. Mgr LaRocque autorise le projet à la condition que la compagnie s'engage à se tenir responsable des dégâts

possibles lors de la construction du réservoir et à remettre les choses dans leur état actuel advenant la démolition des installations.²⁹⁰

Pendant ce temps, les commissaires d'école continuent de se préoccuper de la création de l'arrondissement numéro 4. Le 2 août, on refuse la demande d'annexion des contribuables des lots numéros 11 à 16 du rang 1.²⁹¹ À la fin du mois, on vote un impôt sous forme de rétribution mensuelle de .50¢ sur les trois premiers enfants d'une même famille qui fréquenteront l'école; elle sera payée la moitié en argent et l'autre moitié en bois de chauffage.²⁹² Puis, au Surintendant de l'instruction publique qui leur demande des explications quant au refus de l'annexion de la partie de Saint-Adrien-de-Ham, on répond qu'on n'a pas les moyens de constituer un nouvel arrondissement et de construire une nouvelle école.²⁹³

Au début d'octobre 1900, Mgr LaRocque arrive à Notre-Dame-de-Ham avec sa suite, et procède à la bénédiction solennelle du cimetière constitué de deux acres carrés donnés par Nazaire Payer.²⁹⁴

En décembre, le curé Ouellet a eu beau tout essayer, rien n'y fait; la fournaise ne donne pas le rendement escompté et il s'en plaint à Mgr Chalifoux: "[...] Bien que je chauffe beaucoup et que je ne ménage pas le bois, je ne peux arriver à réchauffer la sacristie et je crains fort d'y prendre du mal car depuis que les froids sont venus j'ai constamment le rhume de cerveau et de violents maux de têtes occasionnés par le frimat qui recouvre les murs de la sacristie et celui du fond du chœur [...]."²⁹⁵

281. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 avril 1900, vol. 1, p. 45.

282. Arch. de SHERBR., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 14 avril 1900", op. cit., dossier Édifices, doc. E 17-46.

283. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 19 avril 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. J 42-30.

284. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales [...]*, Tome 4, p. 379.

285. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 20 juin 1900, vol. 1, p. 19.

286. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 23 juin 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-54.

287. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 juillet 1900, vol. 1, p. 51.

288. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 16 juillet 1900, vol. 1, p. 21-23.

289. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 17 juillet 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. J 34-1.

290. Id., "Texte d'entente entre la Fabrique et la Compagnie d'Aqueduc de Notre-Dame, 22 juillet 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. I. 34-2.

291. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 2 août 1900, vol. 1, p. 24-25.

292. Id., 22 août 1900, vol. 1, p. 26.

293. Id., p. 27.

294. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 3 octobre 1900, p. 25.

295. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.S. Ouellet à H.O. Chalifoux, 12 décembre 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-55.

Même après avoir suivi les conseil de Mgr Chalifoux,²⁹⁶ la santé du curé Ouellet ne s'améliore pas; "[...] j'ai eu une assez forte attaque d'inflammation de cerveau et de poitrine causée par l'humidité de la Sacristie que je ne peux réchauffer. [...] vous m'avez dit formellement de suivre en tout les ordres de mon medecin, c'est ce que je fais bien scrupuleusement. Il m'ordonne cependant une chose que je ne peux faire sans votre approbation et la voici: Le medecin veut que je laisse croitre et la barbe et les cheveux ce ne sera certainement pas une parure loin de là, cependant, Monseigneur, je la raserai si Votre Grandeur l'exige, car, si je la laisse croitre, c'est et ce sera par obeissance [...]."²⁹⁷



E.-C.-D. Ouellet

Entre temps, un nouveau problème se pose. Certains paroissiens suggèrent le nom d'un des contribuables de Saint-Paul-de-Chester comme marguillier. Or, pour accéder à cette charge, il faut être paroissien en règle, ce qui n'est pas le cas des gens de la partie de Saint-Paul-de-Chester qui pratiquent leur religion à Notre-Dame.²⁹⁸ La réponse de Mgr

Chalifoux est claire: ils ne peuvent ni voter ni être choisis comme marguilliers.²⁹⁹

Le bilan démographique de la paroisse établi qu'il s'est effectué, durant l'année 1900, 40 baptêmes, 4 mariages et 16 sépultures. Pour la première fois de son histoire, le nombre de baptêmes atteint 40.³⁰⁰ Mais le contentement du curé Ouellet face aux progrès de sa paroisse, n'empêche pas sa maladie de s'aggraver au point qu'on lui prépare un successeur. Le 3 janvier 1901, Joseph-Cyrille-Ferdinand Corriveau est nommé curé,³⁰¹ mais il n'entrera en fonction que plus tard.

À cette époque, Arthur Filteau fait parvenir à l'évêque une requête demandant l'annexion de la paroisse au comté d'Arthabaska. Or, on craint que cette annexion entraîne celle de la paroisse dans le diocèse de Nicolet, ce qu'on ne désire pas. Aussi, on demande l'avis de l'évêque de Sherbrooke,

alléguant que la distance entre Notre-Dame-de-Ham et le Palais de Justice d'Arthabaskaville est de 15 milles alors que pour se rendre à celui de Sherbrooke, il faut franchir la distance de 50 milles.³⁰² Mgr Chalifoux répond que, si elle est acceptée, la requête n'aura que des effets civils et judiciaires et non religieux. Il ajoute cependant: "N'est-il pas à craindre qu'avec la construction de chemin de fer projeté, vous ayiez plus tard à regretter cette demande?"³⁰³

Le 14 janvier 1901, Pierre Leclair est élu conseiller municipal et Charles Gagné réélu.³⁰⁴ Huit jours plus tard, la consternation gagne la population mondiale. La reine Victoria d'Angleterre est décédée, après un règne qui a duré au-delà de 63 ans. Mgr LaRocque ordonne que, dimanche le 24 janvier soit chanté un Te Deum solennel suivi d'un psaume et d'une oraison pour la défunte.³⁰⁵

Le 4 février, Pierre Bélair termine officiellement son premier mandat.



Louis Toupin et son épouse Céline Bélair.

296. Arch. de SHERBR., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 15 décembre 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-56

297. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 25 décembre 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-25.

298. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 18 décembre 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-23

299. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 20 décembre 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. I. 42-24.

300. Le phénomène se reproduira encore trois fois: en 1901, 1904 et 1917.

301. Arch. de SHERBR., "Certification de nomination du curé Joseph-Cyrille-Ferdinand Corriveau, 3 janvier 1901", op. cit., dossier Correspondance.

302. Id., "Lettre de Arthur Filteau à H.O. Chalifoux, 3 janvier 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-31.

303. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à Arthur Filteau, 4 janvier 1901", op. cit., dossier Correspondance.

304. Min. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 14 janvier 1901, vol. 1, p. 58-60.

305. Dioc. de SHERBR., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 5, p. 2-5.

Charles Gagné - 1901 (4 février) - 1904 (1^{er} février)

Le 4 février 1901, Charles Gagné est élu maire et Arthur Filteau engagé comme secrétaire-trésorier. Puis, comme il faut rembourser la somme de \$600.00 plus les intérêts, empruntée pour défrayer le coût de construction du pont du premier rang, on demande une subvention au ministère de la Colonisation et des Mines.³⁰⁶

À cette époque, la santé du curé Ouellet continue de s'aggraver. Il en vient même à réclamer que Mgr LaRocque lui accorde une aide.³⁰⁷ L'évêque ne dispose d'aucun prêtre disponible pour le moment, mais d'ici deux mois, peut-être... En attendant, il demande au curé Dodier de Saint-Adrien-de-Ham, de faire ce qu'il peut pour aider au service dominical et pour les visites aux malades. Quant au curé Ouellet, il l'invite à passer quelques semaines à l'Hospice du Sacré-Coeur de Sherbrooke.³⁰⁸

Le recensement canadien de 1901 indique que le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham occupe une superficie de 8,397 acres. On y retrouve 101 demeures habitées par 103 familles. La population du comté de Richmond et Wolfe compte alors 34,137 personnes et celle de Notre-Dame-de-Ham 612, soit 311 de sexe masculin dont 203 enfants ou célibataires, soit 301 de sexe féminin dont 193 enfants ou célibataires. On dénombre 103 couples mariés, 5 veufs et 5 veuves. Enfin, toute la population se déclare de religion catholique romaine et de langue française.³⁰⁹

Depuis quelques temps, on discute de l'installation du téléphone par A. Gagnon & Cie de Victoriaville. On décide alors "[...] de sabouchez avec M Gadbou pour faire la construction du téléphone partant de St Philippe de Chester à venir à

Fecteau's mills [...]."³¹⁰ On en discute encore à l'assemblée du 6 mai où on décide d'accorder une aide de \$100.00 pour ce projet.

À la même époque, le conseil municipal adopte le règlement numéro 2 qui autorise les commerçants Joseph, Arthur et Philippe Filteau à organiser un réseau d'aqueduc sous le nom commercial de "Filteau & Frères". Ce règlement est cependant amendé le 3 juin pour limiter le privilège accordé aux frères Filteau à une durée de 25 ans.³¹¹

Sur le plan des organisations pieuses, le curé s'affaire à établir la Confrérie du Très Saint Rosaire qui regroupe alors 100 membres.³¹²

À la fin de juin, le curé Ouellet annonce à ses supérieurs que la veuve de Désiré-Olivier Bourbeau lui prête un harmonium. Un problème se pose alors, car personne ne sait en jouer sauf l'épouse d'Auguste Provancher. Or, si cette dernière est d'accord pour faire du bénévolat, son mari ne l'entend pas ainsi. Il exige que sa femme soit payée. Le curé Ouellet songe à la somme de \$25.00 par année.³¹³ Le 25 juin, cette autorisation lui est accordée.³¹⁴

À la même époque, l'inspecteur J.-E. Genest-Labarre visite les écoles de Notre-Dame-de-Ham et demande aux commissaires de "[...] Faire réparer et nettoyer les lieux d'aisances de l'école no 1. [...] Pourvoir chacune de leurs écoles de bons tableaux noirs [...] Pourvoir chacune de leurs écoles d'un bon ventilateur. Le mobilier devrait aussi être renouvelé [...] les bancs n'ont pas de dossier, les tables sont trop longues et ni les tables ni les bancs ne sont proportionnés à la taille des enfants. Je regrette d'avoir à constater que M M les commissaires n'ont pas

tenu compte de la loi ni des règlements scolaires pour la construction et le mobilier de l'école no 3. Je ne puis faire un rapport favorable au Surintendant au sujet de cette maison [...]."³¹⁵

Durant le mois de juin, les frères Auguste et Alfred Provancher tentent d'organiser un second réseau d'aqueduc. Toutefois, une clause d'un règlement municipal les évince de toute prétention à venir. Le 2 juillet, ils rencontrent l'avocat J.-E. Perrault accompagnés des frères Filteau dans le but de faire modifier le règlement gênant. L'avocat suggère de supprimer le mot "exclusif" du règlement numéro deux, mais les frères Filteau proposent plutôt que, tout en demeurant



Mariage d'Auguste Provancher et d'Arzélie Lemire, 2 janvier 1890.

propriétaires de l'exclusivité, ils s'engagent à ne pas déranger la compagnie des frères Provancher qui continueront à desservir leur clientèle.³¹⁶ Auguste Provancher refuse l'offre car cet arrange-

306. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 février 1901, vol. 1, p. 61-63.*

307. *Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à Paul LaRocque, 18 février 1901", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-32.*

308. *Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 20 février 1901", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-33.*

309. *Gouv. du CAN., Recensement, 1901, vol. 1, p. 5 et 21, tableau IV.*

310. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1er avril 1901, vol. 1, p. 69.*

311. *Id., 3 juin 1901, vol. 1, p. 70-73.*

312. *Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 46.*

313. *Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 23 juin 1901", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 39-8.*

314. *Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 25 juin 1901", op. cit., dossier Correspondance, J. 39-9.*

315. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 26 juillet 1901, vol. 1, p. 35-36.*

316. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 juillet 1901, vol. 1, p. 74-75.*

ment rendrait toute expansion impossible.

Durant l'été, Pierre Toupin est élu commissaire d'école et François Demers redevient président de la commission scolaire. Puis, les commissaires forment l'arrondissement numéro 4 qui comprend les lots numéros 11 à 16 du rang 1 et décident de construire une école sur le lot numéro 13, près du lot numéro 14.³¹⁷

Au début de septembre 1901, les conseillers municipaux nomment Georges Fortin promaire. On décide ensuite de venir en aide aux frères Filteau en exemptant leur moulin de taxes municipales pour 10 ans.³¹⁸

Par ailleurs, Arthur Filteau présente aux commissaires, son rapport d'inspection du site pour la construction de l'école numéro 4. Il est alors décidé qu'elle sera érigée sur le lot numéro 13, à 135 pieds de la fromagerie de Napoléon Roy. De plus, on décide de se conformer aux exigences de l'inspecteur en installant des bancs et des pupitres dans toutes les écoles.³¹⁹



Moulin des Filteau vers 1890. Il aurait été emporté par l'eau vers 1900.

Les commissaires veulent aussi supporter l'industrie locale. À cet effet, les moulins des frères Filteau seront exemptés de taxes scolaires pour dix ans.³²⁰

Le 28 octobre, William Payer est élu président temporaire de la commission scolaire. Puis, on décide que l'école sera construite selon les plans du surintendant de l'Instruction publique, en supprimant les lucarnes.³²¹ Le 1er décembre, les plans sont adoptés et on lance un appel d'offre pour cette construction. On finit par confier les travaux à Napoléon Roy pour la somme de \$475.00.³²²

Durant l'année 1901, on a baptisé 43 enfants, béni 12 mariages, et procédé à 11 funérailles.³²³ L'accroissement naturel atteint et même dépasse 30.³²⁴

Le 13 janvier 1902, Léandre Girard et Sinai Sévigny sont élus conseillers municipaux par acclamation.³²⁵ Sept jours plus tard, les conseillers réalisent Charles Gagné comme maire et Arthur Filteau est réengagé comme secrétaire trésorier.

Au début d'avril, l'inspecteur

d'école, J.-E. Genest-LaBarre visite les écoles de Notre-Dame-de-Ham et remarque: "[...] 1o Que l'eau se tient dans la cave des écoles nos 1 & 3. 2o Que l'emplacement des écoles nos 1 & 3 n'est pas suffisamment égoutté et que celui de l'école no. 3 n'est pas nivelé. 3o Que les lieux d'aisances ont besoin d'être réparés à l'école no 2 et qu'ils sont trop près de la maison à l'école no 1. 4o Que les écoles nos. 2 & 3 sont trop petites attendu que la première ne fournit que que [sic] 93 et la seconde 86 pieds cubes d'air par enfant et que les règlements scolaires exigent un minimum de 150 pieds. 5o Qu'aucune école n'est pourvue d'un système de ventilation. 6o Qu'il faudrait 2 tableaux noirs à l'école no 2 et 1 à l'école no 3. 7o Qu'il faudrait une carte de la Province de Québec dans toutes les écoles: - une carte de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique dans toutes les écoles; - et une série complète à l'école no 3. 8o Qu'aucune école n'est pourvue d'un globe terrestre. 9o Qu'aucune école n'est pourvue d'une armoire bibliothèque. 10o Que le journal d'appel qu'il y a dans les écoles n'est pas approuvé. 11o Que l'institutrice de l'école no 3 n'est pas diplômée et qu'elle a été engagée sans l'autorisation du Surintendant. 12o Que MM. les commissaires n'ont pas fait auditer les comptes de la corporation depuis qu'elle est formée et que ces comptes devraient être audités annuellement. 13o Que l'assistance moyenne des enfants dans les écoles de la municipalité n'est que de 50 pour cent et que ce chiffre est trop bas.

J'ai eu le plaisir de rencontrer cette année dans toutes les écoles de cette municipalité un mobilier neuf perfectionné en tout conforme aux exigences des règlements scolaire et pour ce j'offre à MM. les commissaires mes sincères félicitations [...]."³²⁶

Peu après, les commissaires

317. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 6 août 1901, vol. I, p. 40.

318. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 septembre 1901, vol. I, p. 76-77.

319. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 4 septembre 1901, vol. I, p. 42.

320. *Ibid.*

321. *Id.*, 28 octobre 1901, p. 45.

322. *Id.*, 16 décembre 1901, p. 50.

323. Cette situation s'était produit aussi en 1904 et se reproduira en 1917.

324. Le phénomène s'était produit en 1904 et se reproduira en 1933.

325. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 mars 1902, vol. I, p. 84.

326. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 10 avril 1902, vol. I, p. 47-49.

acceptent de payer la somme de \$154.50 pour le mobilier de la future école numéro 4.³²⁷

Aux élections de juillet 1902, Pierre Bélair est élu commissaire et le 21, s'il est proposé comme président de la commission scolaire, c'est François Demers qui reçoit l'assentiment de la majorité des commissaires. On décide aussi que les lots numéros 26 du rang 1 et 28 du rang 2 seront annexés à l'arrondissement numéro 3. Enfin, il faut remplacer Arthur Filteau comme secrétaire-trésorier. On envisage alors les candidatures de Napoléon Toupin et d'Arthur Payer et ce dernier est élu à la majorité des voix.

Au début d'août, Alex Langlois est élu conseiller. Un mois plus tard, on décide la construction d'un pont dans le cordon du rang 11 du canton Wolfestown sur le lot numéro 1. Cette dépense sera à charge des propriétaires des lots numéros 1 à 5 du rang 10 ainsi que d'Albert et Louis Poisson demeurant

sur une partie du lot numéro 1 dans le rang 11.³²⁸

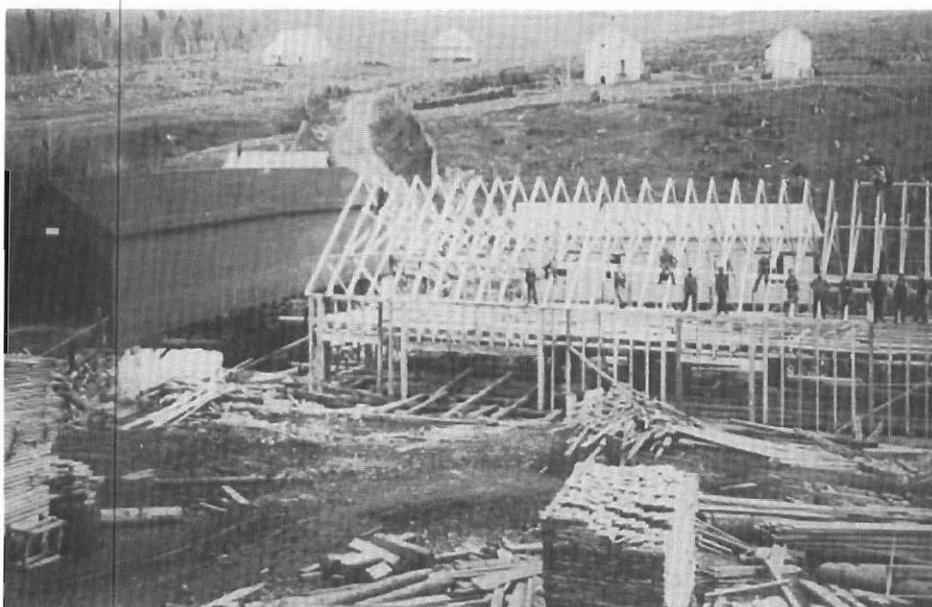
De son côté, la commission scolaire impose une taxe spéciale de \$325.00 aux propriétaires de l'arrondissement numéro 4, pour le paiement de l'école. Pour leur part, les propriétaires de l'arrondissement numéro 1 écopent d'une taxe spéciale de \$81.86 pour couvrir les frais de l'ameublement de leur école.³²⁹

Pendant ce temps, le curé Ouellet fait parvenir à l'évêché une copie du rôle d'évaluation en vigueur en 1901. Le nombre de propriétaires s'élève à 108 et la valeur de la propriété foncière à \$67,113.00. "Les moulins ont été exemptés des taxes municipales après l'accident de la destruction il y a un an, ce qui réduit l'évaluation à \$64,638.00."³³⁰ Il indique que le lait représente la base de l'économie locale, au détriment de la culture du grain. Le fait qu'il n'y ait pas de dîme sur ce produit explique en partie sa popularité. À ce propos, il écrit: "[...] Tous les ans j'ai perdu de cinquante à

quatre vingt piastres par des personnes qui sont partis ou qui sont trop pauvres. J'ai cependant ces deux dernières années reçu les quatre cent piastres la dîme qui me venait de l'annexion de St Paul qui m'a donné à peu près \$49.00 de grain et foin [...] Vu l'éloignement des voies ferrées, les effets de toute nature sont très chers et il me semble qu'une repartition de \$500.00 ou au moins de \$450.00, ne serait pas trop pour assurer une honnête existence au curé [...]"³³¹

Mgr Chalifoux lui conseille d'imposer un prélevé de .65¢ par \$100.00 d'évaluation, de \$1.00 par personne célibataire qui travaille et \$2.00 pour les locataires. De cette façon son revenu annuel serait d'environ \$700.00.³³² Mais les calculs du curé Ouellet indiquent plutôt, dans le meilleur des cas, entre \$500.00 et \$525.00 et comme circule la rumeur de la construction d'une église dans le rang Saint-Philippe, il ne faut pas trop compter sur la dîme de ces paroissiens de Saint-Paul-de-Chester.³³³ Le 19 septembre, Mgr LaRocque fait parvenir au curé Ouellet un texte qu'il lui demande de lire au prône pendant deux dimanches consécutifs, pour inciter tout le monde à payer la dîme à la Saint-Michel ou du moins que tout soit réglé à Pâques.

Durant l'automne, la population de Notre-Dame fait face à une épidémie de variole. Au début de décembre, le conseil municipal accepte de payer la somme de \$12.00 au docteur J.-E. Lafarge pour une visite et une désinfection. Une partie de cette note sera réclamée à raison de \$4.00 à Georges Fortin fils et de \$1.00 à Albert Toupin, alors que Pierre Bélair, Louis Fournier et Louis Bisson devront déboursier chacun \$2.00 et Louis Fournier, \$2.00 pour une autre désinfection.³³⁴



Reconstruction du moulin des Filteau vers 1901 ou 1902.

327. *Id.*, 13 avril 1902, vol. 1, p. 52-53.

328. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 septembre 1902, vol. 1, p. 96.

329. *C.S. de VICTO, Registre des délibérations des commissaires [...]*, 5 août 1902, vol. 1, p. 64.

330. *Arch. de SHERBR.*, "Évaluation de la paroisse de Notre Dame de Lourdes de Ham, 2 septembre 1902", *op. cit.*, dossier Correspondance.

331. *Arch. de SHERBR.*, "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 11 septembre 1902", *op. cit.*, dossier Correspondance.

332. *Arch. de SHERBR.*, "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 13 septembre 1902", *op. cit.*, dossier Correspondance, doc H 33-3.

333. *Arch. de SHERBR.*, "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 15 septembre 1903", *op. cit.*, dossier Correspondance. Cette lettre est datée de 1903. Par son discours, il s'agit-là de toute évidence d'une erreur et il faut croire qu'elle a bien été écrite en 1902 et non en 1903.

334. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 1er décembre 1902, vol. 1, p. 99

À l'approche de Noël, le marguillier Frézaire Côté rend compte de l'administration de la Fabrique. Durant l'année 1902, le revenu total s'élève à \$1,252.36 et les dépenses à \$770.78, ce qui laisse un surplus de \$481.58. À cette occasion, Pierre Bélair est élu marguillier. De plus, le curé Ouellet est autorisé à faire faire un vestiaire pour lequel on vote une somme de \$75.00.³³⁵

Le 12 janvier 1903, après un vote à main levée, Joseph Gagné et Magloire Gaudreau sont élus conseillers municipaux. Lors de l'assemblée suivante, Charles Gagné est réélu maire. Puis, on adopte le règlement numéro 6 qui rend la vaccination contre la variole obligatoire pour tout le monde. On accorde 48 heures à tous les citoyens de Notre-Dame-de-Ham pour prouver qu'ils sont vaccinés avec succès depuis les six derniers mois sous peine d'une amende de .25¢ par jour. La preuve consiste en un certificat médical officiel qui confirme soit la vaccination soit que la personne a déjà eu la maladie.³³⁶

À la fin de mars, les marguilliers assurent tous les édifices religieux de la paroisse ainsi que les dépendances à l'Association d'Assurance Mutuelle des Fabriques des Diocèses de la Province Ecclésiastique de Montréal.³³⁷ L'église sera couverte pour un montant de \$5,000.00 ce qui comprend l'ameublement, les ornements, l'orgue et les cloches, le presbytère pour \$2,500.00, la grange et l'écurie pour \$500.00.³³⁸ Au début d'avril, on projette de doter la paroisse d'un orgue au coût de \$350.00. Le financement de cet achat se fera par des dons et des quêtes à domicile. La campagne de financement s'amorce immédiatement et Auguste Provancher ainsi que le curé Ouellet donnent chacun

\$25.00 et le député W. Fabien \$20.00. Dans la même journée, on recueille \$75.00 auprès des paroissiens. Pour le reste, on effectuera des versements annuels de \$47.62 pendant quatre ans.³³⁹

Pendant ce temps, les commissaires songent à agrandir l'école numéro 3. Après l'acceptation des plans et devis, on lance un appel d'offre.³⁴⁰ Le 17 mai, les soumissions sont ouvertes et on accorde le contrat au fromagier Joseph Lavertu qui demande \$130.00 pour effectuer le travail.³⁴¹

À la fin mai - début juin, l'inspecteur M. Genest visite les écoles et rédige son rapport. "[...] L'eau séjourne dans la cave de l'école No 3 et y gèle en hiver, ce qui est très malsain. L'emplacement de l'école No 1 n'est pas suffisamment égoutté. [...] L'école No 3 quand elle sera agrandie devra être pourvue de bancs tableaux noirs en conformité avec les exigences de l'article 114 des règlements scolaires. L'école No 1 devrait être pourvue d'une carte des deux Amériques. L'école No 2 d'une carte de la Province de Québec et les écoles Nos 3 & 4 d'une carte de la Mappede Monde, des deux Amériques de la Puissance du Canada, et de la Province de Québec. [...] L'assistance moyenne des enfants dans les écoles n'est que de 58 pour cent. Ce chiffre montre que l'assiduité laisse grandement à désirer dans les écoles et surtout à l'école No 2 où l'assistance moyenne n'est que de 32 pourcent. [...] M.M. les commissaires amélioreront l'état de leurs écoles en tenant compte des remarques précédentes, en visitant leurs écoles régulièrement et en récompensant d'une manière spéciale l'assiduité et l'application des élèves."³⁴²

Pendant ce temps, Mgr

LaRocque arrive à Notre-Dame-de-Ham le 28 mai pour effectuer sa visite pastorale. Il repart le lendemain pour Saints-Anges-de-Ham-Nord.³⁴³

Le 6 juillet 1903, Alfred Hamel et Amédée Trottier sont élus commissaires d'école et la semaine suivante, Pierre Toupin est désigné comme président de la commission scolaire.

Deux semaines plus tard, c'est la consternation. Le Pape Léon XIII, âgé de 93 ans, décède. Mgr LaRocque décrète que chaque église fera sonner le glas pendant une heure dès la réception de cette annonce. De plus, un service solennel devra être chanté dans toutes les paroisses et des prières spéciales sont prescrites. Enfin, le prélat demande à tous les fidèles de réciter le chapelet en famille chaque jour jusqu'à l'élection du nouveau pape.³⁴⁴ L'élection de Pie X a lieu le 4 août. Mgr LaRocque demande que le premier dimanche après la réception de la nouvelle, chaque église fera sonner les cloches "à grande volée, en signe de réjouissance à l'occasion du nouveau Pape"; de plus, il prescrit des prières spéciales et le chant d'un Te Deum. Enfin, il demande à chaque paroissien de réciter le chapelet en famille pendant un mois pour le succès et la prospérité de son règne.³⁴⁵

Le 4 août, les commissaires d'école décident que le salaire du secrétaire-trésorier, jusqu'ici calculé selon un pourcentage du total des taxes scolaires, sera désormais de \$50.00 par année.³⁴⁶

De son côté, le conseil municipal discute de la question de l'ouverture de la grande ligne comprise entre le cordon du rang 7 de Chester-Ouest et celui du rang 11 du canton Wolfestown. Une solution envisagée consisterait à annexer

335. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 21 décembre 1902, p. 32-35.

336. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 février 1903, vol. 1, p. 103-107.

337. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 29 mars 1903, p. 36.

338. Id., 8 avril 1903, p. 36-37.

339. Id., 13 octobre 1902, p. 35.

340. C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 29 avril 1903, vol. 1, p. 76.

341. Id., 17 mai 1903, vol. 1, p. 77.

342. Id., [s.d.] 1903, vol. 1, p. 78-79.

343. Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 5, p. 127.

344. Id., p. 131-147.

345. Id., p. 149-158.

346. C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 4 août 1903, vol. 1, p. 85.

une partie de Chester-Ouest à la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.³⁴⁷

Lors de l'assemblée du conseil municipal du 8 septembre, il est question de l'aqueduc qui dessert le chemin de l'église à partir du chemin de front du rang 1 jusqu'au rang des Binette, que les frères Provancher auraient construit en contrevenant aux règlements municipaux. En fait, ces derniers portent atteinte à l'exclusivité des frères Filteau qui réclament des dommages et intentent une poursuite en justice.³⁴⁸ Or, Arthur Filteau est secrétaire municipal et c'est lui qu'on délègue pour rencontrer les avocats Crépeau, Crépeau & Mailhot afin d'instituer cette poursuite.

Au début d'octobre, le conseil municipal adopte le règlement numéro 8 qui décrète que désormais, le chemin qui relie le rang 1 à la rue de la Fabrique, devient une rue baptisée "Notre-Dame" et relèvera de la municipalité. Elle aura 26 pieds de largeur entre les deux fossés et son entretien relèvera des propriétaires des terrains qui y aboutissent. La rue qui part de la rue Notre-Dame et qui va jusqu'à la route conduisant au rang des Binette devient elle aussi une rue municipale dont le nom sera "Rue de la Fabrique". Son entretien relèvera de la Fabrique.³⁴⁹

Le 6, Charles Gagné, Sinai Sévigny et Arthur Filteau, représentants la municipalité et Auguste Provancher, délégué de la compagnie Provancher & Frères se rendent chez le notaire François-Xavier Lemieux d'Arthabaska afin d'en venir à une entente. À l'issue des discussions, on finit par signer une convention par laquelle la municipalité accepte de retirer l'action qu'elle intente contre les frères Provancher. Ces

derniers obtiennent le droit d'entretenir leur aqueduc sans chercher à acquérir d'expansion et devront payer un dédommagement de \$50.00 aux frères Filteau et leur exclusivité sera limitée par la distribution d'eau pour leur usage personnel et celui de leurs familles seulement.³⁵⁰

Comme à chaque fin d'année, c'est le 27 décembre qu'a lieu la reddition des comptes de la Fabrique par Alexandre Langlois marguillier sortant de charge. En 1903, le revenu s'élève à \$1,542.33 et les dépenses à \$1,306.57. Il reste donc en caisse \$235.76 qui sont déposés à la Banque Molson de Victoriaville.³⁵¹

Le 29, le curé Ouellet expose à Mgr Chalifoux le problème causé par le remariage et le départ de la veuve Filteau. Que faire du banc qui lui appartient et qui lui a été donné "à vie"?³⁵² Son supérieur lui répond que ce don était une faveur personnelle valide tant que la condition demeurerait la même, mais comme les choses ont changé, cette faveur n'a plus sa raison d'être et le banc peut être remis en vente à l'enchère.³⁵³

Le même jour, le créancier Léon Théodule Beaudoin, rentier de Saint-Henri-de-Lauzon, obtient la saisie du lot numéro 20A où est érigé le moulin à scie des Filteau.³⁵⁴

Le 4 janvier 1904, Alphonse Paris, Louis Proulx et Pierre Toupin sont élus conseillers.³⁵⁵

À ce moment-là, le curé Ouellet songe à se procurer un nouvel autel dont le coût pourrait être assumé par un don de .25¢ par famille et une quête spéciale effectuée chaque mois, car la dette passablement élevée de la Fabrique l'empêcherait d'assumer ce nouveau

fardeau.³⁵⁶ Puis, après réflexion, il abandonne son projet. Il s'explique à Mgr Chalifoux: "[...] Quand je demanderais des quêtes, elles rapporteraient rien, celles commandées par Monseigneur sont insignifiantes malgré que j'insiste beaucoup sur ces quêtes, aussi inutile de penser à ce moyen. La faillite des Filteau a mis la pauvreté partout, [...] Pour moi-même sur la dime de l'année courante j'ai collecté \$63.00 soixante trois piastres, quand viendra le reste, je ne sais ni ne saurais le dire, conséquemment le système de quête ne pourrait pas réaliser le montant que je desirerais obtenir pas même dans trois ou quatre années. Plus, vous savez comment nos cultivateurs sont sensibles lorsqu'ils leur faut donner un 25 cts. [...] Il y a deux ans la dette était de \$9094.17. Elle est actuellement de \$8094.17 et en Avril prochain elle sera de \$7594.00 à part les intérêts qui seront payés jusqu'à cette date. [...] Je regrette de vous avoir causé de l'ennui avec ma demande je n'en ferai plus de ce genre à moins d'un besoin absolu. Je comprend qu'il faut ménager, j'achève de m'user les doigts à gratter. [...]"³⁵⁷ Le 21, Mgr Chalifoux le félicite pour la sage décision.³⁵⁸

Le mandat de Charles Gagné au poste de maire s'achève le 1er février.

347. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 août 1903, vol. 1, p. 116-117.

348. *Id.*, 8 septembre 1903, vol. 1, p. 119-121.

349. *Id.*, 5 octobre 1903, vol. 1, p. 122-125.

350. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 19 octobre 1903, vol. 1, p. 127-130.

351. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique]*, 27 décembre 1903, p. 37-38.

352. *Arch. de SHERBR.*, "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.-O. Chalifoux, 29 décembre 1903", *op. cit.*, dossier Correspondance.

353. *Arch. de SHERBR.*, "Lettre de H.-O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 30 décembre 1903", *op. cit.*, dossier Correspondance.

354. Bureau d'enregistrement de Richmond, contrat numéro 13438.

355. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 11 janvier 1904, vol. 1, p. 135.

356. *Arch. de SHERBR.*, "Lettre de H.-O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 17 janvier 1904", *op. cit.*, dossier Correspondance.

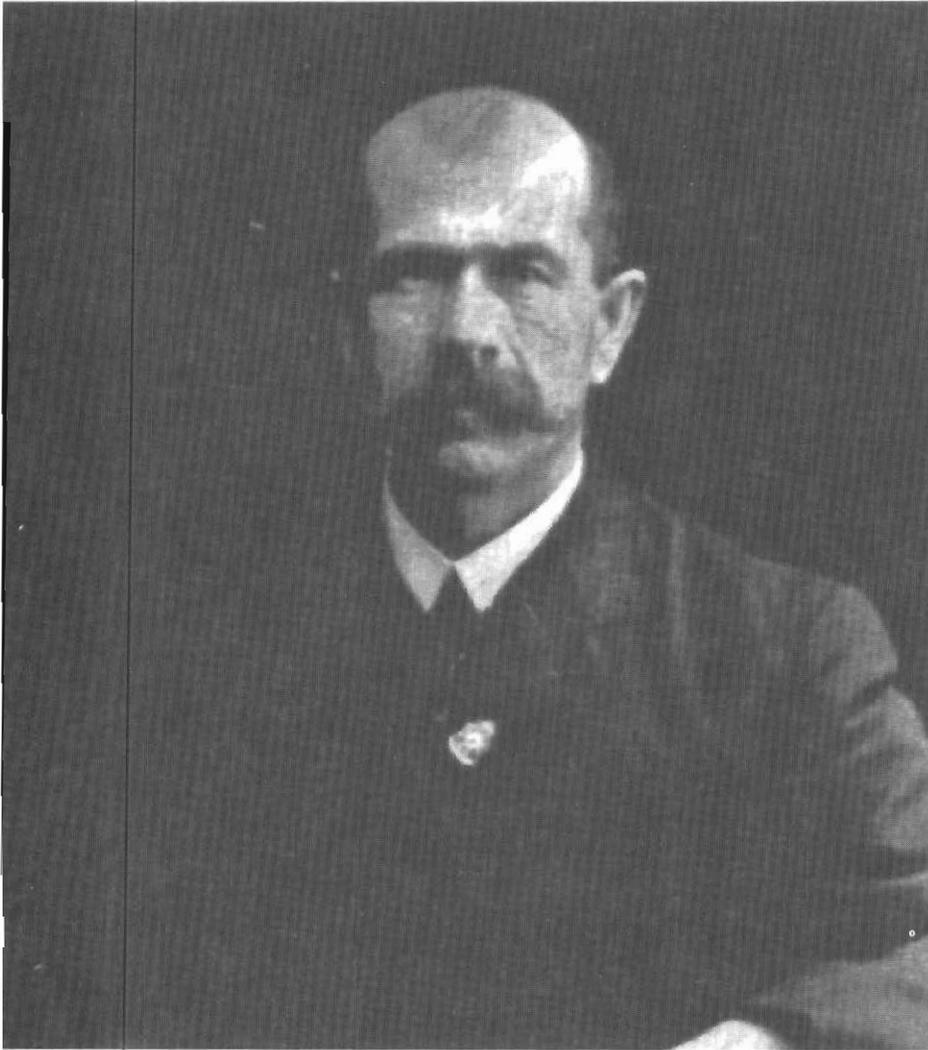
357. *Arch. de SHERBR.*, "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.-O. Chalifoux, 19 janvier 1904", *op. cit.*, dossier Correspondance, doc. 1. 42.

358. *Arch. de SHERBR.*, "Lettre de H.-O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 21 janvier 1904", *op. cit.*, dossier Correspondance, doc. 1. 42.



Philippe Filteau (Fecteau) et son épouse Delphine Toupin.

Sinaï Sévigny - 1904 (1^{er} février) - 1908 (3 février)



Sinaï Sévigny

Le 1^{er} février 1904, les conseillers désignent Sinaï Sévigny comme maire.

À cette époque, la famille Filteau affronte la faillite. Le 9 février, Louis T. Beaudoin vend les moulins à Joseph Gagné pour la somme de \$9,500.00; "Joseph Gagné s'engage à faire chanter chaque année une grand-messe en l'honneur de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham pour les préserver des accidents."³⁵⁹ Le 12 février, le curé Ouellet s'inquiète;

la Fabrique pourra-t-elle recouvrer les \$181.00 qu'elle réclame à leur compagnie? "Tous les biens meubles et immeubles de la Société Filteau & Frères ayant été vendus par le Shérif, il nous reste bien peu de temps pour faire notre réclame [...]"³⁶⁰

Trois jours plus tard, le problème semble réglé et la Fabrique ne perdra rien. Le curé écrit: "[...] Pour moi c'est une année de misère, impossible d'avoir de l'argent, j'ai reçu en tout pour

la dime de l'année \$62.00, les années précédentes à ce temps-ci j'avais collecté plus que la moitié c'est à dire au delà de \$200.00 les quêtes sont nulles enfin c'est une gêne universelle [...] J'ai placé le tronc pour le carême, j'ai peur que la recette soit petite. J'ai bien peu confiance que Jos. Gagné le nouveau propriétaire du moulin puisse arriver surtout s'il n'a pas d'autre aide que celui de ses beaux frères les Filteau [...]"³⁶¹ Selon le curé Ouellet, cette faillite s'élèverait à environ \$30,500.00 et une vingtaine de personnes perdrait des montants entre \$200.00 et \$500.00.³⁶²

Par ailleurs, le curé n'a jamais tout à fait abandonné son projet de faire confectionner un autel neuf. "L'autel triste et malpropre que nous avons me faisait tellement honte à voir, que je me suis permis de m'enquérir afin de m'assurer si je ne trouverais pas quelqu'un qui exécuterait un plan que j'ai et qui m'a été donné par Mon cousin David Ouellet Architecte de Québec. [...]"³⁶³ M. Villeneuve, de Saint-Romuald, lui offre d'exécuter le travail à crédit. Mais avant tout, il demande l'avis de Mgr Chalifoux. Il écrit en post-scriptum que le nom du bureau de poste a été changé en celui de "Notre Dame de Ham".³⁶⁴

Comme la santé du curé Ouellet se détériore toujours, le curé Dodier, de Saint-Adrien, lui rend visite de plus en plus souvent afin de lui donner un coup de main dans son travail. Le 27 février, la situation devient critique au point qu'il décide d'aviser les autorités qu'il lui a administré les derniers sacrements.³⁶⁵

Entre temps, le conseil municipal autorise le maire à s'informer au sujet d'une action intentée par Arthur Fecteau contre la municipalité le 12 mars.³⁶⁶ Cette histoire se termine en juin alors que le conseil rembourse \$41.20 à Sinaï

359. Enregistrement numéroté 13887, bureau d'enregistrement de Richmond, vol. B-18, p. 89E.

360. Arch. de SHEPHERD, "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.-O. Chalifoux, 12 février 1904", op. cit., dossier Correspondance, doc. C. 28.

361. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.-O. Chalifoux, 15 février 1904", op. cit., dossier Correspondance, doc. C. 28.

362. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.-O. Chalifoux, [s.d.]", op. cit., dossier Correspondance.

363. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.-O. Chalifoux, 15 février 1904", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42.

364. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.-O. Chalifoux, 25 février 1904", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42. Jusqu'ici, on ajoutait le nom de Sherbrooke à la suite de Notre-Dame-de-Ham.

365. Id., "Lettre de Jos. N.V. Doulier à H.-O. Chalifoux, 27 février 1904", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-34.

366. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 mars 1904, vol. 1, p. 142. C'est la première mention du nom "Fecteau" qui remplace celui de "Filteau".

Sévigny pour le règlement de la poursuite.

La santé du curé Ouellet ne laisse pas d'inquiéter les autorités. Le 13 mars, Mgr LaRocque lui permet de dire la messe dans le presbytère.³⁶⁷

A la même époque, l'inspecteur J.-E. Genest-LaBarre constate qu'il manque une double porte d'entrée et un tuyau de ventilation à l'école numéro 1. De plus, l'école numéro 2 est très froide et en mauvais état; il faudra la reconstruire pour l'automne prochain. Il manque plusieurs cartes géographiques dans toutes les écoles. Enfin, "[...] L'assistance des élèves laisse grandement à désirer à l'école No 2 et comme conséquence les progrès laissent aussi à désirer. L'institutrice de l'école No 3 ne me paraît pas compétente pour enseigner [...]."³⁶⁸

Le 4 juillet 1904, les contribuables doivent choisir qui d'entre Louis Goudreau et Dominique Mailhot, sera élu commissaire. Le vote à main

levée accorde la majorité à Dominique Mailhot, alors que Pierre Toupin est réélu par acclamation. Lors de l'assemblée du 11, ce dernier est désigné comme président de la commission scolaire et Arthur Payer est réengagé comme secrétaire-trésorier. Au début d'août, on fixe le taux de la taxe scolaire à .70¢ par \$100.00 d'évaluation. On ajoute à cette taxe une rétribution mensuelle de 0.50¢ selon les modalités connues. Il est décidé qu'à l'avenir, les dépenses seront aux frais de chaque arrondissement concerné.³⁶⁹

Ensuite, Amédée Trottier propose la formation de l'arrondissement numéro 5 en détachant les lots numéros 15 à 19 ainsi que les trois quarts du lot numéro 20 du rang 2, de l'arrondissement numéro 2, de même que les lots numéros 17 et 18 du rang 1, de l'arrondissement numéro un.

Le 5 septembre, après l'angelus du soir, les cloches de l'église sonnent pendant un quart d'heure, annonçant l'ouverture du jubilé.³⁷⁰



Première école du rang 2 Nord. En 1997, Pierre Côté l'utilise comme remise.

Le lendemain, le conseil municipal réuni en assemblée, discute de la construction d'un nouveau chemin qui suivra le tracé de la grande ligne entre le rang 7 de Saint-Paul-de-Chester et le rang 11 de Notre-Dame-de-Ham. Ce chemin sera large de 13 pieds et clôturé.³⁷¹

Peu après, les commissaires étudient la question des dangers de maladies contagieuses dans les écoles. Les parents d'enfants malades seront avisés de les retirer ou de présenter un certificat médical.³⁷²

Au début d'octobre, le conseil municipal fixe le taux de la taxe foncière à .35¢ par \$100.00 d'évaluation. De plus, il sera prélevé la somme de \$20.00 sur tous les propriétaires de l'arrondissement du pont du rang 1 pour payer les intérêts dus à Louis Bernier qui avait prêté une somme d'argent lors de sa construction.³⁷³

Le 28, Mgr LaRocque transmet les ordres du Vatican à l'effet de se conformer aux directives concernant la musique à l'église. L'orgue est le seul instrument admis et l'usage du latin "avec la prononciation romaine". Le règlement est très strict: "Les dames ou les demoiselles ne peuvent être admises à faire partie du chœur de chant; mais il leur est permis de chanter, seules, dans l'église, à la réunion de leurs confréries et autres circonstances analogues."³⁷⁴ Cependant, dans la mesure du possible, on préférera un chœur formé de petits garçons.

Le 3 novembre 1904 ont lieu des élections fédérales. Le comté de Richmond et Wolfe compte alors 8,447 électeurs inscrits. De ce nombre, 6,299 (74,6%) se déplacent pour aller voter. À cette occasion, le libéral en poste Edmond-William Tobbin remporte la victoire en récoltant 3,689 voix (58,6%) alors que son adversaire le conservateur

367. Arch. de SHERB., "Lettre de Mgr Paul LaRocque à C.E.D. Ouellet, 13 mars 1904", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 44-2

368. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 13 mars 1904, vol. 1, p. 95-96.

369. *Id.*, p. 105-106.

370. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 5, p. 215.

371. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 septembre 1904, vol. 1, p. 149.

372. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 13 septembre 1904, vol. 1, p. 109.

373. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 octobre 1904, vol. 1, p. 151.

374. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 5, p. 237.

Moïse O'Brady obtient l'assentiment de 2,516 électeurs (39,9%).³⁷⁵ À Notre-Dame-de-Ham, 105 électeurs (84%) sur les 125 inscrits sur la liste électorale se prévalent de leur droit de vote. Dans l'ensemble, les électeurs accordent 40 voix (38,1%) au candidat O'Brady³⁷⁶ et 64 (61%) au candidat Tobin.³⁷⁷

Ce jour-là, la paroisse est en deuil. Le marchand Napoléon Toupin décède, âgé de 35 ans.³⁷⁸ Deux jours plus tard, Louis Hudon lui succède comme secrétaire-trésorier de la municipalité.

Le 25, les électeurs doivent de nouveau se rendre dans les bureaux de scrutin. Le libéral Napoléon-Pierre Tanguay,³⁷⁹ un commerçant de Weedon-Centre, remplace alors Jérôme-Adolphe Chicoyne comme député provincial en remportant 1,468 voix (61,3%) et son adversaire 925 (38,7%). Le taux de participation est de 62,8% des électeurs inscrits. À Notre-Dame-de-Ham, Tanguay reçoit 76 voix (97,4%) alors que Miquelon en recueille 2 (2,6%).³⁸⁰ Le taux de participation est de 61,4% car 78 des 127 électeurs inscrits sur la liste électorale ont senti le besoin d'aller exprimer leur suffrage.

À cette époque, le conseil municipal discute du détachement du territoire de Notre-Dame-de-Ham du comté de Wolfe afin de l'annexer à celui d'Arthabaska. Le 5 décembre, Sinaï Sévigny et Pierre Toupin sont autorisés à rencontrer G. Tanguay et Mr Jobin à Ham-Sud afin de s'informer de la faisabilité de ce projet, malgré que l'idée ne fasse pas consensus.³⁸¹ La proposition est soumise au vote; Léandre Girard, Louis

Proulx et Pierre Toupin se prononcent en faveur tandis qu'Alphonse Paris se pose en dissident.

Le jour de Noël, le marguillier Joseph Filteau remet sa reddition de comptes. Son bilan indique que des revenus annuels de \$1427.84 et des dépenses à \$1319.20. La Fabrique affiche donc un surplus de \$108.64. Lors de la même assemblée, Dominique Mailhot est élu marguillier.³⁸²

Pendant l'année 1904, on dénombre 46 baptêmes, 10 mariages et 12 sépultures. La paroisse accuse le plus important accroissement naturel de son histoire avec une augmentation de 34 personnes. C'est aussi l'année record concernant le nombre de baptêmes.

Au début de janvier 1905, Alfred Lamy est élu et Sinaï Sévigny réélu conseillers. Un mois plus tard, les conseillers désignent de nouveau Sinaï Sévigny au poste de maire. Suite au décès de Napoléon Toupin, désormais, le conseil municipal se réunira à la résidence d'Arthur Filteau.

Entre temps, les commissaires font installer l'eau courante dans l'école numéro 1.³⁸³ Puis, suivant la coutume, les institutrices sont notifiées et on procède à leur réengagement.

Le 6 mars, le conseil municipal amende une résolution vieille de quatre ans pour porter le salaire horaire d'un homme et deux chevaux qui travaille pour la municipalité de .40¢ à .50¢ pour les travaux d'hiver.³⁸⁴ Puis, malgré l'opposition de Louis Proulx, Louis Hudon

est réengagé comme secrétaire-trésorier avec un traitement de \$45.00 par année.

Entre le 2 et le 30 avril, l'inspecteur d'école Genest-LaBarre est remplacé dans sa tournée des écoles par J.-M. Turcotte qui rédige son rapport: "[...] A part l'école no. 2 qui doit être reconstruite, toutes les maisons d'école sont en bon état. Les lieux d'aisance des écoles no 1 & 3 ont besoin d'être réparés. [...] L'école no. 4 devrait être pourvue de trois pupitres et de trois sièges a dossier de plus: Les tableaux noirs des écoles nos. 2, 3, 4, ont besoin d'être repeinturés. Les écoles no. 2 & 3 devraient être pourvues de tableaux noirs en conformité avec les exigences de l'articles 114 des reglements scolaires. Les écoles no. 3 & 4 devraient être pourvues d'une carte de la Mappede Monde, et toutes les écoles devraient être pourvues de la nouvelle carte de la Puissance du Canada que fournit gratuitement le gouvernement fédéral [...]."³⁸⁵

Au début de mai, le conseil municipal accepte la démission des conseillers Louis Proulx et Alfred Lamy. Le 11, Joseph Fortin remplace Louis Proulx, mais démissionne le 2 octobre. Un mois plus tard, on adopte un règlement touchant la santé publique et la chose est prise au sérieux puisqu'il s'agit vraisemblablement d'une épidémie. On décrète l'obligation pour tous d'aviser l'inspecteur sanitaire des cas de fièvre typhoïde ou autres maladies contagieuses dont on aurait connaissance et ce, dans les douze heures suivant l'apparition des premiers symptômes. Le cas échéant, les familles sont tenues de placarder un avis sur leur demeure. Enfin, on impose une amende de \$10.00 en cas d'infraction.³⁸⁶

375. Pierre DROUILLY, *op. cit.*, p. 126

376. Dans *Gouv. du CAN., on présente le nom orthographié "O'Brady" in Rapport sur la dixième élection [...]*, p. 234.

377. *Gouv. du CAN., Rapport sur la dixième élection [...]*, p. 234-235.

378. Napoléon Toupin était l'époux de Délima Lavigne. Ses funérailles ont lieu le 5 novembre. Par. N.-D.-L.-H., *Registres civils et religieux*, vol. 1, S-10, p. 56.

379. Napoléon-Pierre Tanguay naît à Weedon le 8 novembre 1862 de Charles Tanguay et de Zéphirine Parisien. Il fait ses études aux collèges de L'Assomption et de Terrebonne. Commerçant de bois et marchand général à Weedon, il devient président des compagnies St. Francis Hydrolic and Electric de Disraëli et St. George Electric de Saint-Georges-de-Beauce. De 1887 à 1901, il est président de la Société d'agriculture du comté de Wolfe. Marguillier de la paroisse Saint-Janvier, maire de Weedon pendant 25 ans, il est élu député libéral dans Wolfe en 1904. Il est réélu en 1908, en 1912 et en 1916. Il ne se représente pas aux élections de 1919 où on le retrouve maire de poste à l'Assemblée législative. Il décède à Tampa en Floride le 25 février 1927, âgé de 64 ans et 3 mois. Il est inhumé à Weedon, dans le cimetière de la paroisse Saint-Janvier, le 4 mars 1927. A Weedon, le 2 octobre 1883, il avait épousé Sara Demers, fille de Magloire Demers et de Mary Higgins. *Dictionnaire des parlementaires du Québec 1792-1992*, p. 717-718.

380. *Gouv. du Q., Rapport sur la onzième élection [...]*, p. 113.

381. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 décembre 1904, vol. 1, p. 156.

382. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique]*, 25 décembre 1904, p. 41-42.

383. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...]*, 5 février 1905, vol. 1, p. 110.

384. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 mars 1905, vol. 1, p. 166-167.

385. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...]*, [s.d.] 1905, vol. 1, p. 113-114.

386. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 14 juin 1905, vol. 1, p. 185-187.

Le 3 juillet 1905, Charles Gagné est élu commissaire d'école avec 24 voix contre 17 pour Louis Gaudreau. Dix jours plus tard, on annule la résolution qui prévoyait la formation de l'arrondissement numéro 5.³⁸⁷

Au début du mois d'août, le conseil municipal est saisi d'une question d'assistance publique. On décide de charger à [...] le compte de \$29.38 reçu de l'hôpital Saint-Ferdinand pour les soins de [...].³⁸⁸ Il s'agit là du premier cas d'une longue série.

À la fin du mois, le curé Ouellet demande la permission d'ériger une société ou affiliation des Dames de Sainte-Anne dans la paroisse. Cette permission lui est accordée le jour même.³⁸⁹

Peu après, l'institutrice Marie-Anne Proulx est affectée à l'école numéro 2. Le 5 novembre, on se penche sur la requête d'Alphonse Paris qui date de juillet de l'an passé, et qui propose la construction de l'école numéro 2 au centre de l'arrondissement. Cette fois-ci, on décide de donner suite à ce projet.

Le dernier jour de l'année 1905, le marguillier Pierre Bélair rend compte de l'administration de la Fabrique. Selon son bilan, les revenus s'élèvent à \$7,444.17 et l'ensemble des dépenses à \$4,951.82. Il reste en caisse à la Banque Molson de Victoriaville, la somme de \$207.65.³⁹⁰ À la même assemblée, Alphonse Paris est alors élu à la majorité des voix de préférence à Louis Gaudreau.

Durant l'année, 37 baptêmes ont eu lieu dans l'église de Notre-Dame, ainsi que 12 mariages et 23 sépultures. C'est l'année où on enregistre le plus grand nombre de sépultures de toute l'histoire de la paroisse.

Le 3 janvier 1906, Joseph Proulx et Louis Gaudreau sont élus conseillers municipaux, et Joseph Gagné est réélu. Louis Gaudreau démissionnera le 4 juin pour être remplacé par Joseph Lamontagne en juillet. Le 10 février, les conseillers se réunissent pour réélire Sinaï Sévigny au poste de maire. Au début de mars, Louis Hudon est réengagé comme secrétaire-trésorier pour le prix de \$50.00 pour l'année.

De leur côté, les commissaires continuent à étudier la possibilité de construire l'école numéro 2 et on convient de se rassembler chez Charles Gagné dimanche prochain, le 11 mars, afin de s'entendre sur le site cette construction. À la fin du mois, on choisit la partie Sud-Ouest du lot numéro 21A dans le rang 2. Moïse Fortin, présent à l'assemblée, accepte de céder l'emplacement gratuitement à la condition qu'en cas de déménagement de l'école, le terrain lui revienne et aussi que la clôture du terrain soit aux frais de l'arrondissement.³⁹¹ Au début de mai, on lance un appel d'offre et les soumissions seront ouvertes le 5 juin. L'école devra être terminée le 1er octobre. Lors de l'ouverture des soumissions, on retient celle de J.-H. René de Ham-Nord qui demande la somme de \$772.00 pour effectuer le travail.³⁹²

Le 9 juillet 1906, l'élection de deux commissaires attire 153 électeurs. Amédée Trottier obtient 42 votes, Louis Hamel 39, Anthime Morasse 38 et Joseph Sévigny 34. Amédée Trottier et Louis Hamel sont alors proclamés élus. Le 16, les commissaires se réunissent pour réélire Pierre Toupin à la présidence de la commission scolaire.

Dans les semaines qui suivent, l'inspecteur Turcotte visite les écoles de Notre-Dame. Il écrit: "[...] No 2.- Cette maison ne saurait servir plus longtemps

de maison d'école. Demandez pour chacune de vos écoles au gouvernement fédéral la carte du Canada qu'il distribue gratuitement. No. 4.- Une Mappe Monde."³⁹³

Pour leur part, au début septembre, les marguilliers décident d'acheter une fournaise dont le coût ne devra pas dépasser \$100.00, et qu'on installera dans la cave pour réchauffer le choeur et la sacristie.³⁹⁴

Entre temps, le terrain de l'école numéro 2 a été clôturé. Le 6 novembre, les commissaires l'acceptent officiellement l'école.³⁹⁵

Le 8 décembre 1906, Mgr LaRocque communique au clergé les tarifs uniformisés pour l'ensemble du diocèse de Sherbrooke, concernant les mariages, les baptêmes et les sépultures. La tarification est d'abord classée selon le nombre de familles qui habitent dans la paroisse. Notre-Dame-de-Ham se retrouve dans la classe des paroisses dont le nombre de famille est inférieur à 200. Donc, un mariage de première classe qui coûtera \$20.00 dans la catégorie des paroisses qui comptent plus de 350 familles et \$15.00 dans celle qui comptent entre 200 et 350 familles, sera de \$10.00 à Notre-Dame-de-Ham. Une publication des bans coûtera \$2.00, deux \$4.00 et trois \$16.00. Quant au degré de consanguinité, le tarif sera de \$6.00 dans le cas du quatrième au quatrième degré, \$7.00 quand il est du troisième au quatrième degré, \$8.00 s'il est du troisième au troisième degré, \$25.00 quand le degré est du second au troisième, et le tarif est de \$100.00 dans le cas d'une consanguinité au deuxième degré. Enfin, un mariage qui a lieu en temps prohibé coûtera \$4.00 supplémentaires et \$5.00 de plus pour un mariage mixte, c'est-à-dire un mariage entre deux personnes de religion différente.

387. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 13 juillet 1905, vol. 1, p. 121.

388. Mém. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 7 août 1905, vol. 1, p. 191-192.

389. Arch. de SHÉRIFF, "Lettre de E.C.D. Ouellet à R.J.A. Lefebvre, 23 août 1905", op. cit., dossier *Correspondance*, doc. J. 44.

390. Par. N.-D.-L.-H., *Registre des délibérations de la Fabrique*, 31 décembre 1905, p. 43-45.

391. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 22 mars 1906, vol. 1, p. 135-136.

392. *Id.*, 5 juin 1906, p. 139.

393. *Id.*, [s.d.], 1906, p. 143.

394. Par. N.-D.-L.-H., *Registre des délibérations de la Fabrique*, 7 septembre 1906, p. 46.

395. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 6 novembre 1906, vol. 1, p. 150-152.

Par ailleurs, les tarifs des sépultures comprendront quatre classes. Une sépulture de première classe pour adulte coûtera \$25.00 et comprendra deux chantres, la tenture de tout le sanctuaire et de toutes les fenêtres de la nef, cinq servants, cinquante-deux cierges, quatre herses, deux marches, la grande allée libre, l'orgue, l'organiste, le drap mortuaire et les ornements de première classe ainsi que l'utilisation de la grosse cloche. Pour un enfant, le tarif sera de \$5.00 et comprendra deux chantres, deux bouquets, six cierges, le drap mortuaire de première classe, l'orgue, l'organiste, cinq servants et l'utilisation de toutes les cloches. Dans le cas d'une sépulture de deuxième classe pour adulte, le coût s'élèvera à \$15.00 et comprendra deux chantres, la tenture du sanctuaire, deux marches, quatre herses, cinquante-deux cierges, l'orgue, l'organiste et cinq servants. Pour une sépulture d'enfant, le prix sera de \$3.00 et comprendra deux bouquets, six cierges, le drap de première classe, deux servants et l'utilisation d'une cloche.

Une sépulture d'adulte de troisième classe coûtera \$7.00 et comprendra deux chantres, la tenture du grand autel, une marche, quatre herses, vingt-huit cierges et cinq servants. Dans le cas d'un enfant, elle comprendra deux bouquets, quatre cierges, deux servants et le drap mortuaire de deuxième classe, le tout au coût de \$2.00. Enfin, une sépulture d'adulte de quatrième classe comprendra deux chantres, la tenture du devant de l'autel, quatre herses, vingt-huit cierges et cinq servants; le prix en sera fixé à \$5.00. Quant à la sépulture de quatrième classe pour un enfant, on se contentera de la lecture de l'office et de deux cierges, pour un prix de \$1.00.

Si on désire faire chanter un libéra de première classe, il en coûtera \$5.00 ce qui couvrira les frais occasionnés par deux chantres, deux marches, quatre herses, vingt-huit cierges, cinq servants et l'utilisation d'une cloche; un libéra de deuxième classe coûtera \$3.00 et comprendra deux chantres, quatre cierges, cinq servants et l'utilisation d'une cloche; enfin, un libéra de troisième classe qui se résumera à la lecture de l'office et l'utilisation de deux cierges, sera de \$1.00. Une sépulture comprendra aussi des frais concernant le droit d'entrée au cimetière, ce qui n'inclut pas le coût du creusage de la fosse, etc.³⁹⁶

Le 23 décembre, Louis Toupin est élu marguillier. Quatre jours plus tard, le curé Ouellet consulte ses supérieurs sur un nouveau problème; un homme qui a abjuré la foi catholique devant un ministre protestant, voudrait maintenant se marier dans la foi catholique. "[...] je ne sais pas quoi faire avec lui. Puis je l'absoudre sans autre formalité? Ai je autre chose à faire? C'est un quasi idiot je crains beaucoup. Il doit se marier à Stanfold au Rois il veut publier trois fois. Avec le surcroît d'affaires actuel je ne peux l'instruire et il se refuse à aller trouver M. Dodier à qui il a donné sa démission [...]"³⁹⁷ Toutefois, cette histoire ne semble pas avoir de suite.

Certains croient que le curé Ouellet aurait été remplacé par le curé Joseph-Cyrille-Ferdinand Corrivault en janvier 1907.³⁹⁸ Toutefois, d'autres sources indiquent que M. Corrivault aurait été curé de Notre-Dame en 1906-1907.³⁹⁹ Pourtant, c'est le curé Ouellet qui signe la reddition des comptes de la Fabrique du 1^{er} janvier 1907.

Quoiqu'il en soit, le 31 décembre, le marguillier sortant de charge Sinai Seigny procède à la reddition des comptes de la Fabrique. Les revenus s'élèvent à \$1,274.29 et les dépenses à \$1,379.71; il manque donc \$105.42 pour les couvrir.⁴⁰⁰

Le 7 janvier 1907, Calixte Vézina est élu tandis qu'Alphonse Paris et Joseph Proulx sont réélus comme conseillers municipaux.⁴⁰¹

Vers le milieu du mois, les choses tournent mal pour le curé Ouellet. Le 26, Mgr Chalifoux écrit au gérant de la Banque Molson de Victoriaville: "Le Rév. E. C. D. Ouellet, qui était curé de N. D. de Ham, souffre présentement d'une grande faiblesse et d'une débilité mentale qui l'obligent de renoncer [mots rayés] le contraignent de s'abstenir d'exercer le ministère curial. Il est actuellement à Montréal afin de se procurer les soins nécessaires à son retablisement. Les parents chez qui il résident ont demandé l'envoi de son livret de banque et sa ménagère le leur a fait parvenir. Comme les quelques cents piastres qui a en dépôt à votre banque constitue a peu près tout son avoir, il serait avantageux pour le malade qu'il ne fut retiré que par petite somme et utilisée pour payer sa pension. [...]"⁴⁰² Ce serait donc au début de janvier que le curé Corrivault l'aurait remplacé à la cure de Notre-Dame.

Le 4 février, les conseillers municipaux désignent encore une fois Sinai Séigny comme maire.

Peu après, l'inspecteur Turcotte effectue une tournée des écoles de Notre-Dame. Il écrit aux commissaires: "[...] No 2: cette maison a été accepté a ma

396. Dioc. de SHERBR., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 5, p. 317-343. Le lecteur intéressé par cette question consultera ce texte avec profit puisqu'il y trouvera une foule de détails trop longs à rapporter ici.

397. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.-O. Chalifoux, 27 décembre 1906", op. cit., dossier Correspondance.

398. Corrivault, Joseph-Cyrille-Ferdinand. Né à Saint-Michel de Bellechasse le 9 juin 1850, de Bénéon Corrivault et de Marguerite Gagnon; études au Collège de Lévis, aux Petit et Grand Séminaire de Québec et au Séminaire Saint-Charles; ordonné par Mgr Antoine Racine le 24 août 1878 à la cathédrale de Sherbrooke; professeur au Séminaire (1878-1879); vicaire à Saint-Edmond de Coaticook (1879) et à Saint-Pierre de La Patrie (1879); curé de Notre-Dame-des-Bois (1879-1887) et desservant de Saint-Léon de Val-Racine (1883-1887), il fit construire en 1880, sur le Mont-Saint-Joseph, la chapelle du premier sanctuaire canadien dédié à Saint-Joseph; curé de Sainte-Luce de Disraeli (1887-1890) et premier desservant de Sainte-Provède de Wolfe (1888-1890); au repos à Zurich, diocèse de Concordia, Kansas, É.-U., il y fit du ministère (1890-1905); au repos, il fit du ministère à Rochester, N. H. (1905-1906); curé de Notre-Dame-de-Ham (1906-1907); décédé à cet endroit le 17 mars 1907; inhumé au cimetière paroissial. Arch. de SHERBR., *Obituaire du clergé, 1874-1993*, p. 18. Voir aussi, Francine HUDON et France MC SWEEN, op. cit., p. 35. Le curé Corrivault décède à Notre-Dame-de-Ham le 17 mars 1907.

399. Arch. de SHERBR., *Obituaire du clergé, 1874-1993*, p. 18. Selon la même source, le curé Ouellet serait décédé à Montréal le 3 septembre 1907.

400. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], [23^e] décembre 1906, p. 46-48.

401. Min. N.-D.-L.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 14 janvier 1907, vol. 1, p. 220-223.

402. Arch. de SHERBR., "Lettre de H.O. Chalifoux au gérant de la Banque Molson de Victoriaville, 26 janvier 1907", op. cit., dossier Correspondance

visite, une porte ayant été posée entre le logement de l'institutrice et le vestiaire No 4 poser des châsis double [...] Il faudrait une Mappe Monde et un globe terrestre dans chaque école No 2 réparer le tableau noir.⁴⁰³ Peu après, les commissaires décident de se débarrasser de la vieille école numéro 2 et demandent au Surintendant de l'Instruction publique l'autorisation de la vendre à l'enchère.⁴⁰⁴

Le 17 mars, la consternation se répand dans toute la paroisse. Le curé Corriveau décède, à l'âge de 56 ans.⁴⁰⁵ Deux jours plus tard, les marguilliers se réunissent d'urgence afin de discuter de l'éventualité d'inhumer le corps du curé dans le cimetière paroissial. On décide alors de réserver le lot numéro 95 à l'inhumation des ecclésiastiques qui décéderont dans la paroisse, ou qui désireront y être inhumés. Il est entendu que la Fabrique se charge du coût des funérailles du curé Corriveau⁴⁰⁶ qui ont lieu le 20, après avoir été en poste comme curé de Notre-Dame pendant deux mois et onze jours.⁴⁰⁷

Suite à cet événement, c'est de nouveau le curé Dodier, de Saint-Adrien qui dessert la paroisse en attendant l'arrivée d'un nouveau pasteur.

Le 26 mars, Mgr Chalifoux écrit au docteur J.-A. Ouellet de Montréal: "J'apprends que la santé de M l'Abbé Ouellet est loin de se rétablir. Au lieu de prendre du mieux on m'informe qu'il affaiblit et que sa mémoire ne lui rappelle plus rien. Si tel est le cas ne pourriez-vous pas donner à Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Sherbrooke une lettre dans laquelle vous diriez qu'il y a peu ou point

d'espoir que le Rév. E.C.D. Ouellet revienne à la santé et qu'il puisse jamais exercer les fonctions du ministère curial. Une lettre venant de votre part ferait connaître la vérité à Sa Grandeur, qui depuis longtemps n'a que des rumeurs vagues sur l'état de la santé de notre frère et lui permettrait d'aviser à lui substituer un remplaçant à Asbestos."⁴⁰⁸

Le 30 mai, Mgr LaRocque se rend à Notre-Dame-de-Ham où il donne de nombreux conseils au nouveau curé. Entre autres, il signale que "[...] l'installation de l'eau chaude, à la cuisine, comprenant bouilloire spéciale, différentes connections, de cette bouilloire à l'évier de la cuisine et au bain appartient à la Fabrique.... L'installation en a été payé par Mr. Ouellet, à même les deniers de la Fabrique. [...]"⁴⁰⁹ Il profite de son passage pour confirmer 48 enfants.



Rémi Guertin.

Peu après, le curé Dodier fait rendre les comptes de la Fabrique afin de remettre le tout en ordre. Puis, il laisse le nouveau curé Rémi Guertin,⁴¹⁰ alors âgé de 32 ans, prendre possession de sa première cure.

Le 10 juillet 1907, la vieille école numéro 2 est vendue à l'enchère. Cinq jours plus tard Dominique Mailhot et Pierre Toupin sont élus comme commissaires d'écoles. La semaine suivante, les commissaires choisissent Charles Gagné comme président de la commission scolaire et procèdent au réengagement de J.-L.-A. Payeur comme secrétaire-trésorier, aux mêmes conditions que l'an passé.

Le 2 septembre, le curé Guertin est saisi d'un problème juridique à propos d'un mariage projeté par une jeune fille demeurant dans la partie de Saint-Paul-de-Chester. Ce à quoi Mgr LaRocque répond que le cas relève toujours du diocèse de Nicolet.⁴¹¹

Le lendemain, Charles Gagné propose que les \$17.35 obtenus de la vente de la vieille école numéro 2 soient utilisés pour les dépenses de cet arrondissement. Puis, on autorise le régisseur Alfred Hamel à faire faire un hangar à bois "avec privée" à l'intérieur de l'école numéro 3.⁴¹²

Le même jour, le conseil municipal décide d'endosser l'entière responsabilité de l'amélioration et de l'entretien de tous les chemins qui se trouvent sur son territoire et que les coûts en soient répartis sur l'ensemble des contribuables.⁴¹³

403. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, [?] février 1907, vol. 1, p. 153.

404. *Id.*, 5 mars 1907, vol. 1, p. 155.

405. *Dioc. de SHERBR.*, *Obituaire du clergé, 1874-1993*, p. 18.

406. *Par. N.-D.-L.-H.*, [Registre des délibérations de la Fabrique], 19 mars 1907, p. 49-50.

407. *Arch. de SHERBR.*, "Copie de Pacte de sépulture du curé Joseph Cyrille Ferdinand Corriveau, 20 mars 1907", *op. cit.*, dossier Correspondance.

408. *Arch. de SHERBR.*, "Lettre de H.O. Chalifoux au docteur J.A. Ouellet, 26 mars 1907", *op. cit.*, dossier Correspondance.

409. *Par. N.-D.-L.-H.*, [Registre des délibérations de la Fabrique], 31 mai 1907, p. 50-51. Ce texte n'est pas rédigé de la main de l'évêque, même s'il porte sa signature.

410. Guertin, Rémi, né à La Présentation, comté de Saint-Hyacinthe, le 1 octobre 1875, de Joseph Guertin, cultivateur, et de Marguerite Plante, fit ses études à Saint-Hyacinthe, où il fut ordonné par Mgr Ducloux, le 2 février 1901. Assistant-aumônier à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe (1901); vicaire à Acton (1901-1903), à Saint-Aimé-sur-Yamaska (1902-1903), à Saint-Charles-sur-Richelieu (1903-1905), à Saint-Alexandre-d'Iberville (1905-1906), à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville (1906), à Saint-Victoire (1906-1907), à Weedon (1907); curé de Notre-Dame-de-Ham, depuis juin 1907. Jean-Baptiste ALLAIRE, *Dictionnaire du clergé canadien-français*, vol. 2, *Les contemporains*, p. 285. [...] vicaire dans différentes paroisses du diocèse de Saint-Hyacinthe; malade, il vint à Sherbrooke et fut vicaire à Weedon (1907); curé de Notre-Dame de Ham (14 mai 1907); admissionnaire en avril 1910, il retourne au diocèse de Saint-Hyacinthe. Albert GRAVEL, *Pages préliminaires à l'obituaire-album du clergé séculier du diocèse de Sherbrooke avant l'érection du diocèse Les ouvriers de la première heure 1846-1871*, p. 15. Selon les notes conservées à l'évêché de Saint-Hyacinthe, le curé Guertin serait allé dans l'Ouest Canadien en 1910, et serait décédé à Saint-Hyacinthe le 1er septembre 1925.

411. *Arch. de SHERBR.*, "Lettre de R. Guertin à Mgr Paul LaRocque, 2 septembre 1907", *op. cit.*, dossier Correspondance.

412. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 3 septembre 1907, vol. 1, p. 164.

413. *Mun. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 septembre 1907, vol. 1, p. 242-243.

Ce même 3 septembre, personne ne se doute qu'à Montréal, l'ancien curé Ouellet meurt, ce qui clos la période des débuts de Notre-Dame-de-Ham. Peu après, le curé Guertin élabore un grand projet de rénovation et de rafraîchissement des bâtiments religieux. Il s'agit de repeindre l'extérieur de l'église et du presbytère. De plus, le curé veut "mettre un chapeau et un entourage" à la galerie pour empêcher la neige et la pluie de continuer à détériorer le bois.⁴¹⁴

Le 15 octobre, le conseil transforme la proposition concernant la prise en charge des chemins par la municipalité en règlement numéro 9. Lors de la même assemblée, on adopte aussi le règlement numéro 10 qui stipule que l'entretien des chemins relèvera de chaque inspecteur de voirie, qu'on allouera .40¢ l'heure pour un homme qui y travaillera avec deux chevaux, une charrue ou un rouleau, et que tout entrepreneur sera tenu de "faire des rencontres" et baliser les chemins.⁴¹⁵ Toutefois, le 4 novembre, les conseillers municipaux annulent les règlements numéros 9 et 10. Quant au salaire horaire des journaliers, on le fixe à .15¢. Il est aussi décidé d'accorder aux inspecteurs de voirie le pouvoir de nommer les journaliers nécessaires aux travaux à exécuter. En cas de refus, une amende sera imposée au récalcitrant.⁴¹⁶

Le 29 décembre, Amédée Sévigny est élu marguillier par acclamation.⁴¹⁷ Deux jours plus tard, Dominique Mailhot dépose l'administration de la Fabrique pour l'année 1907. Le total des recettes est de \$1,309.05 et les dépenses étant de \$1,175.07, il y a donc un surplus de recettes sur dépenses égalant la somme de: \$133.98 qui demeure en dépôt à la Banque Molson de Victoriaville.⁴¹⁸

Le 3 février 1908, se termine le terme de Sinaï Sévigny à la mairie de Notre-Dame-de-Ham. Il laisse la place à Joseph Gagné.



Amédée Sévigny et une de ses quatre épouses.

414. Arch. de l'HERBÉ, "Lettre de R. Guertin à Mgr Paul LaRocque", [s. d.], op. cit., dossier Correspondance.

415. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 15 octobre 1907, vol. 1, p. 256-257.

416. *Id.*, 4 novembre 1907, vol. 3, p. 252-254.

417. Par N.-D.-H., *Registre des délibérations de la Fabrique*, 29 décembre 1907, p. 53-54.

418. *Id.*, 31 décembre 1907, p. 54-56.



Nazaire Payeur, donateur du terrain pour le cimetière et son épouse.

Joseph Gagné - 1908 (3 février) - 1915 (18 janvier)

Le 3 février 1908, les conseillers municipaux désignent Joseph Gagné comme maire, après quoi on décide d'investir \$120.00 dans la confection d'un trottoir sur toute la longueur de la rue Notre-Dame et d'en confier la supervision au curé Guertin.⁴¹⁹

Au début de mars, les marguilliers acceptent de réaliser le projet du curé Guertin de peindre l'extérieur de l'église et du presbytère, et aussi de faire terminer la galerie de celui-ci en y ajoutant une couverture reposant sur des colonnes. Le curé est alors nommé surveillant des travaux.⁴²⁰ Le 17, la résolution est approuvée à Sherbrooke et le 25, on accorde le contrat à J.-U. Dumont d'Acton Vale. La couleur choisie est le blanc et la couverture sera traitée à l'oxyde de fer; la partie supérieure du clocher sera peinte de manière à imiter la tôle; le hangar sera peint de la même couleur que le presbytère, le tout pour le prix de \$300.00.⁴²¹

À la même époque, l'inspecteur visite les écoles et signale aux commissaires: "[...] Il faudrait remplacer l'histoire Sainte par Un ancien instituteur, et l'arithmétique élémentaire des Frères, par des livres approuvés. [...] No trois Il faudrait remettre les pupitres des garçons comme ils étaient l'an dernier actuellement les garçons sont tournés vers des fenêtres et adossés a un pan c'est malsain. [...] Tous les tableaux noir sont hors d'usage Il faudrait les réparer ou avoir des tableaux d'ardoise. J'ai demandé l'an dernier des Mappe Monde et des Globes Terrestre; Je renouvelle ma demande cette année.⁴²² Suite à ces recommandations, le secrétaire est autorisé à acheter quatre globes terrestre, quatre mappemondes, et quatre tableaux en ardoise. Enfin, on décide de défaire l'escalier dans l'école numéro 4, et de le reconstruire dans le vestibule.⁴²³

En mai, le tonnerre fait du dégât à l'église. Aussi, le 31, les marguilliers désignent l'artiste-peintre Omer Dumont d'Acton Vale, et le ferblantier-couvreur Joseph Moreau de Saint-Paul-de-Chester comme experts pour évaluer les dégâts.⁴²⁴

Le 31 mai 1908, des élections générales provinciales ont lieu. Dans le comté de Wolfe, l'élection attire 71,8% (2,824) des 3,933 voteurs inscrits. Le libéral Napoléon-Pierre Tanguay remporte la victoire avec 1,529 voix (54,1%) contre 1,295 (45,9%) pour le conservateur Joseph Leblanc. À Notre-Dame, le taux de participation est plus élevé que celui du comté. En effet, 91 des 112 électeurs inscrits se prévalent de leur droit de vote, soit une proportion de 81,3%. Leblanc récolte 23 voix (25,3%) et Tanguay 68 (74,7%).⁴²⁵

Le 13 juin, le conseil municipal adopte le règlement numéro 11 qui permet à quiconque de se servir de la "machine à chemins" de la municipalité en autant que cette utilisation se fasse sous la surveillance d'un inspecteur de

voirie. Lors de la même assemblée, Louis Hudon est réengagé comme secrétaire-trésorier. Un mois plus tard, on délibère à propos de la machine à chemins acquise l'an dernier au coût de \$250,00 pour laquelle on demande une aide financière au ministère de l'Agriculture.⁴²⁶

Le 6 juillet 1908, Charles Gagné est réélu commissaire d'école, par acclamation, et le 4 août, Pierre Toupin est réélu président de la commission scolaire tandis qu'Eugène Gagnon remplace Louis Hamel comme commissaire. Enfin, J.-L.-A. Payer est réengagé comme secrétaire-trésorier aux mêmes conditions et salaire que l'an dernier. La taxe scolaire est alors fixée à .60¢ et on ajoute la rétribution mensuelle de .50¢. De plus, un prélevé de .25¢ par \$100.00 d'évaluation est imposé aux propriétaires des arrondissements numéros 1 et 2, de .35¢ pour ceux de l'arrondissement numéro 3 et de .15¢ pour ceux de l'arrondissement numéro 4.⁴²⁷

Au début d'octobre, le conseil municipal établit que la taxe foncière sera de .35¢ par \$100.00 d'évaluation à quoi il



De gauche à droite: Mme Vitaline Morin (épouse de Joseph Richer), Mme Léocadie Bernier (veuve de Joseph Filteau) et Mme Charles Goulet (née Mary McCraw).

419. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 février 1908, vol. 2, 1908-1918, p. 3-4.

420. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 8 mars 1908, document collé sur la page 59.

421. Id., 25 mars 1908, [document collé sur la page 97].

422. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, [avril?] 1908, vol. 1, p. 166.

423. Id., 7 avril 1908, vol. 1, p. 168.

424. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 31 mai 1908, p. 57.

425. *Gouv. du Q., Rapport sur la douzième élection, [...]*, p. 187.

426. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 juillet 1908, vol. 2, p. 13.

427. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 1er septembre 1908, vol. 1, p. 175-176.

faut ajouter un prélèvement de \$16.25 sur tous les propriétaires du rang 1.⁴²⁸

Le 26, les Canadiens doivent se rendre dans les bureaux de scrutin afin d'exercer leur droit de vote. La liste électorale du comté de Richmond et Wolfe, comprend 8,954 noms d'électeurs dont 7,048 (78,7%) se déplacent pour s'acquitter de ce devoir. Le résultat du scrutin accorde la victoire au représentant libéral William Tobin qui entreprend ainsi son troisième mandat comme député. Il récolte 3,880 voix (55,1%) et son adversaire le conservateur John Champoux 3,051 (43,3%).⁴²⁹ À Notre-Dame-de-Ham, sur les 112 électeurs qui sont inscrits sur la liste électorale, 95 (84,8%) se rendent exprimer leur opinion. Ils accordent 35 voix (36,8%) au candidat Champoux et 58 (61%) au candidat Tobin.⁴³⁰

Le 27 décembre, Anthime Morasse est élu marguillier par acclamation. Probablement à la même assemblée, Alphonse Paris rend compte de l'administration de la Fabrique. Le total se chiffre à \$2,052.69 et les dépenses à \$1,822.02, le surplus de \$230.67 est déposé à la Banque Molson de Victoriaville.⁴³¹

Lors des élections municipales du 11 janvier 1909, Joseph Gagné et Napoléon Proulx sont élus conseillers par acclamation, et le 1er février, le conseil choisit de nouveau Joseph Gagné comme maire.

De son côté, le curé Guertin semble chercher à changer la "servante" du presbytère, car Mgr LaRocque lui permet de garder celle qu'il a présentement, "malgré son défaut de canonicité".

Cependant, il lui suggère "une bonne personne, veuve, dans les cinquante, qui serait peut-être bien aise de se placer dans un presbytère comme ménagère [...]"⁴³² et qui demeure à Bromptonville.

Peu après, l'inspecteur J. M. Turcotte réprimande les commissaires à propos de l'école numéro 3: "[...] j'ai demandé l'an dernier de tourner les pupitres des Garçons vers la tribune de l'Institutrice, j'ai constaté avec regret que la chose n'a pas été faite, veuillez donc y voir au plus tôt [...]"⁴³³

Sur la scène municipale, le conseil se réunit en assemblée spéciale le 20 avril afin de discuter de la demande d'Alfred Bissonnette et de M. Martineau de Saint-Adrien-de-Ham, qui souhaitent obtenir un permis de vente de bière.⁴³⁴

Au début de juillet, les conseillers amendent la résolution qui permet à tous de se servir de la machine à chemins, en ajoutant l'obligation d'employer l'ingénieur nommé pour la faire fonctionner.⁴³⁵

Le 5 juillet 1909, J.-L.-A. Payer déclare Amédée Trottier et Eugène Gagnon réélus commissaires par acclamation. Peu après, Pierre Toupin est de nouveau réélu président de la commissions scolaire.

À la fin du mois, le curé Guertin écrit à Mgr LaRocque pour lui annoncer l'acquisition d'un "chemin de croix" en plâtre avec personnages en relief et décoré en or et peinture, qu'il a récupéré de sa paroisse natale de La Présentation.⁴³⁶ Un mois plus tard, l'évêque lui accorde les pouvoirs nécessaires qu'il demande pour procéder à

son érection canonique.⁴³⁷

Sur le plan municipal, au début de novembre, les conseillers discutent de la demande de Camille Morin de Ham-Nord qui souhaite l'ouverture d'une demie route entre les lots numéros 16 et 17 du rang 2. Les avis étant partagés également, le maire se range en faveur de la proposition qui est adoptée à la majorité.⁴³⁸ Par contre, une requête circule à l'effet de faire avorter le projet. Le conseil est saisi de ce document lors de l'assemblée du 6 décembre. Finalement, le conseil cède sous la pression publique et fait savoir à Camille Morin que ce projet devient caduc puisqu'aucun contribuable du rang 2 n'en a fait la demande.⁴³⁹

Le lendemain de Noël, le marguillier Anthime Morasse étant décédé,⁴⁴⁰ on le remplace par Alfred Hamel.

Le 9 janvier 1910, Calixte Vézina marguillier en exercice sortant de charge, rend compte de l'administration de la Fabrique qui montre que les recettes ont été de \$1,721.78 et les dépenses de \$1,069.40, ce qui laisse un surplus de \$642.38 à la Banque Molson de Victoriaville.⁴⁴¹

Les élections municipales ont lieu le lendemain. Alfred Hamel, Moïse Fortin et Théophile Lavigne sont alors élus par acclamation. Les conseillers se réunissent le 7 février et réélisent Joseph Gagné comme maire.

Le 19 mars, Mgr LaRocque fait parvenir au clergé l'itinéraire de sa prochaine visite pastorale. Cette année, Notre-Dame apparaît au programme. Le prélat invite le curé à bien préparer les paroissiens en demandant de réciter le

428. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 octobre 1908, vol. 2, p. 21.

429. Pierre DROUJILLY, *Statistiques électorales fédérales du Québec 1867-1985*, p. 126.

430. *Gouv. du CAN., Rapport sur la onzième élection [...]*, p. 260-261.

431. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], [?] décembre 1908*, p. 57-60.

432. *Arch. de SHERBR., "Lettre de Mgr Paul LaRocque à R. Guertin, 12 février 1909"*, op. cit., dossier *Correspondance*, archives XVIII.

433. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...]*, [avril] 1909, vol. 1, p. 180.

434. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 20 avril 1909, vol. 2, p. 31.

435. *Id.*, 5 juillet 1909, vol. 2, p. 36.

436. *Arch. de SHERBR., "Lettre de R. Guertin à Mgr Paul LaRocque, 29 juillet 1909"*, op. cit., dossier *Correspondance*.

437. *Arch. de SHERBR., "Lettre de R. Guertin à Mgr Paul LaRocque, 20 août 1909"*, op. cit., dossier *Correspondance*.

438. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 novembre 1909, vol. 2, p. 45-46.

439. *Id.*, 6 décembre 1909, vol. 2, p. 47.

440. *Anthime Morasse décède le 15 novembre 1909, âgé de 49 ans. Il est l'époux de M.-Élize Rouleau De Morasse. Par. N.-D.-L.-H., Registres civils et religieux, S-12, vol. 1, p. 98.*

441. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 9 janvier 1910*, p. 62-63.

chapelet en famille. Les associations pieuses sont sollicitées afin d'ajouter les intentions de l'évêque lors de leurs prières en commun. Le curé devra surtout préparer les enfants en les exhortant à se confesser.⁴⁴²

Le 4 avril, le conseil municipal adopte le règlement numéro 8 qui décrète que la Compagnie de Téléphone de Notre-Dame-de-Ham, qui a son siège d'affaire au village, est autorisée à construire et à réparer une ligne de téléphone dans les limites de la municipalité.⁴⁴³

Le lendemain, l'inspecteur Turcotte conseille aux commissaires de remplacer les manuels de Géographie et d'Histoire Sainte par des manuels approuvés.⁴⁴⁴

À cette époque, le curé Guertin tombe malade et démissionne de son

poste de curé pour retourner au diocèse de Saint-Hyacinthe.⁴⁴⁵ Il est alors remplacé par Barthélémy Couillard,⁴⁴⁶ un jeune prêtre de 26 ans.

Comme la visite pastorale approche et que le nouveau curé doit se rendre compte de l'état financier de la paroisse, le 15 mai, le curé Guertin ferme ses livres pour les mois de janvier jusqu'au 15 mai inclusivement avant de quitter la paroisse. La recette est alors de \$1,148.95 et les dépenses de \$312.77. Le surplus s'élève à \$836.18.⁴⁴⁷

Le 17, Barthélemy Couillard est officiellement nommé curé de Notre-Dame-de-Ham.⁴⁴⁸ Parti la veille de Sherbrooke, Mgr LaRocque arrive à Notre-Dame-de-Ham via Saint-Adrien-de-Ham le 28 et en repart le 29 en direction des Saints-Anges-de-Ham-Nord. Il confirme 60 enfants et adultes et tous les nouveaux confirmés sont enrôlés dans la Légion

d'Honneur des Petits Chevaliers de la Tempérance. "[...] Ils ont généreusement promis sur leur honneur, de s'abstenir, jusqu'à l'âge de 21 ans, de l'usage de toute boisson enivrante et Nous avons été heureux de les décorer, Nous-même, de la Croix d'honneur de la tempérance [...]."⁴⁴⁹ Chaque enfant reçoit un insigne, en autant que leurs parents puissent en défrayer le coût de .25¢. Dans le cas d'une trop grande pauvreté, il exhorte le curé à les payer lui-même.⁴⁵⁰

A la fin de juin, un événement peu banal se produit dans le village de Notre-Dame. Alphonse Sévigny, décédé le 10 avril, est inhumé dans le cimetière paroissial.⁴⁵¹ Or, peu après, son père, Louis Sévigny, achète un lot familial dans le même cimetière. Il entreprend donc les démarches afin d'obtenir l'autorisation qui lui est accordée le 26 juin, d'exhumer son fils et de l'inhumer dans le nouveau lot.



Barthélemy Couillard.



Le village vers 1916.

442. Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 6, p. 68.

443. Mm. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 avril 1910, vol. 2, p. 53-54.

444. C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 5 avril 1910, vol. 1, p. 193.

445. Albert GRAVEL, Pages préliminaires à l'obituaire-album [...], p. 15.

446. COUILLARD, (L'abbé Pierre-Barthélemy), né à Saint-Eugène-de-L'Islet, le 26 ou 27 juin 1874, de Pierre-Edmond Couillard, cultivateur, et de Démerise Ouellet, fait ses études au séminaire Saint-Charles de Sherbrooke, où il fut ordonné par Mgr Paul LaRocque, à la cathédrale de Sherbrooke, le 29 juin 1906. Vicaire et desservant à Notre-Dame-de-Bonsecours (1906-1907), vicaire à Saint-Aimé d'Asbestos (1907) et à la cathédrale de Sherbrooke (1907-1910); curé de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham (1910-1921), au repos à Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke (1921-1922); exerce du ministère à Auburn, Maine (1922); chapelain du Foyer Sainte-Élisabeth de Sherbrooke (1922-1923); décède à l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke le 4 ou le 7 septembre 1923. Son corps est inhumé à Saint-Eugène de l'Islet. Jean-Baptiste ALLAIRE, op. cit., vol. 2, Les Contemporains, p. 147. [paru en 1908]. Les dates avancées par Jean-Baptiste Allaire, soit 1907 et par Albert Gravel, 1910, ne concordent pas. Voir aussi, Albert GRAVEL, Pages préliminaires à l'obituaire-album [...], p. 16. Voir aussi, Arch. de SHERBR., Obituaire du clergé, p. 34.

447. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 15 mai 1910, p. 63-65.

448. Arch. de SHERBR., "Profession de foi de Barthélemy Couillard, 17 mai 1910", op. cit., dossier Correspondance.

449. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 29 mai 1910, p. 65.

450. Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 6, p. 70.

451. Alphonse Sévigny décède le 10 avril 1910, âgé de 28 ans. Il est inhumé le 12. Par. N.-D.-L.-H., Registres civils et religieux, vol. 1, p. 100, S-5.

Le 4 juillet, le conseil municipal nomme Edmond Côté conseiller pour remplacer Joseph Fortin.

Le même jour a lieu l'élection de Clément Payer et la réélection de Dominique Mailhot comme commissaires d'école. Le 11 juillet 1910, Charles Gagné est élu président de la commission scolaire. Par la même occasion, on réengage J.-L.-A. Payer comme secrétaire-trésorier aux mêmes conditions que l'an dernier.

Il semble que ce soit à partir de cette époque que Louis Hudon gère le bureau de poste en remplacement des Goulet et ce, jusqu'en 1925.⁴⁵²

Le 18 juillet, lors d'une séance spéciale, le conseil municipal donne suite aux demandes des propriétaires du 10e rang de Wolfestown et adopte le règlement numéro 9 qui amende une résolution adoptée le 24 août 1877. On décide que les propriétaires des lots numéros 1 à 5 du rang 10 de Wolfestown seront tenus de faire réparer leurs clôtures de cordon qui se trouvent entre les rangs 10 et 11.⁴⁵³

À l'occasion de l'assemblée de Fabrique du 7 août, comme son prédécesseur, le curé Couillard est élu secrétaire de la commission des Syndics.

Le 8 août, le pape Pie X décrète que l'âge permis pour commencer à communier se situe à 7 ans "plus ou moins". Le décret papal indique que, jusqu'à ce jour, on considérait deux "âges de raison", l'un concernant la distinction du bien et du mal pour pouvoir recevoir le sacrement de pénitence, l'autre exigeant une connaissance plus nuancée de la religion et un mûrissement plus avancé afin de recevoir l'eucharistie, âge que l'on

avait fixé à dix ou douze ans, parfois quatorze.⁴⁵⁴ Mgr LaRocque démontre que ce décret ajoute de la pression sur la charge des curés qui devront désormais surveiller encore de plus près l'enseignement du catéchisme et de la piété dans les écoles. L'évêque insiste: "Vous voudrez donc bien, à l'avenir, considérer comme un point important de discipline que toutes les écoles seront visitées au moins une fois par mois."⁴⁵⁵ Le prélat rappelle au clergé de considérer un enfant en danger de mort de la même manière qu'un adulte dans la même circonstance, c'est-à-dire comme un catholique à part entière, ce qui semble être ignoré souvent.

Le 18 décembre, le prélat impose un serment spécial antimoderniste à tous les prêtres de son diocèse: "[...] Pieusement agenouillés devant un crucifix ou en face du tabernacle, la main sur le saint évangile, vous devez lire attentivement la formule ci-jointe du serment antimoderniste, y apposer votre signature et me la remettre, au plus tard, le premier janvier prochain."⁴⁵⁶ Le curé Couillard doit donc se prêter à cet exercice.

Le jour de Noël, Joseph Fortier est élu marguillier. Puis, deux semaines plus tard, Amédée Sévigny dépose le bilan administratif pour les mois de mai à décembre. On indique que la dette de la paroisse a diminué de \$1,000.00 ce qui laisse tout de même \$6,600.00 à rembourser. Quant à l'argent en banque, il est passé de \$848.11 à \$23.11. Les recettes ont été de \$1,875.15 et les dépenses de \$1948.19.⁴⁵⁷

Le 9 janvier 1911, par un vote à main levée, les contribuables désignent Johnny Lavigne et Zéphirin Gagné comme conseillers. Le 6 février, le nou-

veau conseil se réunit et désigne de nouveau Joseph Gagné comme maire. Par ailleurs, on accepte la démission de Johnny Lavigne comme inspecteur de voirie pour l'arrondissement du rang 1 puisqu'il a été élu conseiller.

Le lendemain, ce sont les commissaires d'école qui se réunissent afin de faire assurer les écoles pour la valeur de \$4,000.00.⁴⁵⁸ Plus tard, le secrétaire note aussi le rapport de l'inspecteur Turcotte qui, après avoir visité les écoles entre le 7 février et le 9 avril, recommande d'abandonner l'usage du manuel *Le Devoir du Chrétien*, et de désinfecter les écoles numéros 1 et 2 avant de les rouvrir.⁴⁵⁹

À la fin de juin, les commissaires établissent qu'à l'avenir, on évaluera la corde de bois à \$1.50 pour le paiement des taxes scolaires. Puis, on engage Flore Prince comme institutrice.⁴⁶⁰

Selon le Recensement du Canada publié en 1911, la population de Notre-Dame-de-Ham s'élève à 501 personnes, dont 247 hommes et 254 femmes, ce qui donne une densité de 38.19 personnes au mille carré. Cependant, cette population accuse une diminution de 111 personnes depuis dix ans puisqu'elle se chiffrait à 612 personnes en 1900.⁴⁶¹ On dénombre 84 maisons habitées par 86 familles. Dans un classement selon la population, Notre-Dame-de-Ham se situe alors au 19e rang sur la liste des 36 localités du comté de Richmond et Wolfe, entre le village Lake Weedon qui compte 607 habitants et Saint-Jacques qui en compte 496. Le comté de Richmond et Wolfe compte alors une population de 39,491 personnes.⁴⁶²

La population de Notre-Dame-de-Ham est essentiellement catholique. Il

452. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 121.

453. *Mun. N.-D.-L.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 18 juillet 1910, vol. 2, p. 60.

454. *Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 6, p. 127.

455. *Id.*, p. 137.

456. *Id.*, p. 139-140. Le lecteur peut consulter le texte intégral du serment aux pages 144-146.

457. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique]*, 6 janvier 1911, p. 67-69.

458. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...]*, 7 février 1911, vol. 1, p. 201.

459. *Id.*, [entre le 7 février et le 9 avril] 1911, p. 201.

460. *Id.*, 25 juin 1911, p. 205.

461. Pour la même période, on constate aussi une diminution de 13 personnes au village de Marbleton, de 53 à Garthby, de 494 à Saint-Julien-de-Wolfestown et de 1,021 à D'Israëli.

462. *Gouv. du CAN., Recensement, 1911, vol. 1, p. 113, 392-395.*

n'y a qu'une personne qui a négligé ou refusé d'indiquer sa religion.⁴⁶³ Si la grande majorité de la population se déclare de langue française, on dénombre toutefois six Écossais, quatre Allemands et trois personnes de langue anglaise.⁴⁶⁴

Deux propriétaires possèdent chacun une terre de moins d'un acre, neuf entre 1 et 5 acres, un seul entre 5 et 10 acres, sept entre 11 et 50 acres, vingt-six entre 51 et 100 acres et trente-trois entre 101 et 200 acres. Aucun propriétaire ne possède plus de 200 acres; cependant, à Saint-Adrien-de-Ham, on en dénombre treize et à Ham-Nord vingt-et-un.⁴⁶⁵ Sur l'ensemble des 78 propriétaires terriens résidant à Notre-Dame-de-Ham, un seul se déclare propriétaire et locataire; cette location concerne une étendue de 60 acres.

À cette époque, 7,456 acres de terre sont occupés, ce qui représente 88,8% de l'ensemble du territoire de la municipalité. Près des deux tiers (63,5%) de la superficie est améliorée et le quart (25,3%) est en forêt naturelle. Enfin, les champs couvrent le tiers (33,5%) de l'ensemble. Les vergers, les pépinières et la culture des légumes occupent une place négligeable.⁴⁶⁶

À Notre-Dame-de-Ham, la culture du sarrasin couvre 54 acres, ou 2% de l'espace cultivé, ce qui donne une récolte de 1,381 boisseaux, et place cette culture au troisième rang en importance. La seconde place est détenue par l'avoine que l'on cultive sur 437 acres (16% de l'espace cultivé) et dont la récolte s'élève à 8,641 boisseaux. Toutefois, la première place revient, et de loin, au foin à qui on consacre 2,171 acres ce qui représente 79% de l'ensemble des cultures, alors

qu'on en récolte 2,182 tonnes soit près d'une tonne à l'acre.⁴⁶⁷ Enfin, la culture de la pomme de terre détient le cinquième rang en occupant 1,1% de l'espace cultivé à Notre-Dame.⁴⁶⁸

Le 3 juillet 1911, le conseil municipal décide de détourner la côte dans le chemin de front de Louis Lacharité et Alex Langlois. On effectuera des travaux semblables à l'autre bout du rang 1 qu'on appelle couramment "route Israël Côté", dans le chemin de front de Philippe Côté. Enfin, on travaillera aussi la côte sur le chemin de front de Joseph Fortier si on obtient des subventions du Département des Travaux Publics.⁴⁶⁹

Le même jour, après l'élection des commissaires Alphonse Paris et Hormidas Leblanc, élus par acclamation, on décide de réparer l'école numéro 1; on referra le plancher du bas en épinette, on réparera la couverture et les lambourdes, et on installera un tuyau de ventilation dans les lieux d'aisance.⁴⁷⁰ Quelques jours plus tard, Amédée Trottier est nommé président de la commission scolaire.

Le 21 septembre ont lieu des élections fédérales. Le comté de Richmond et Wolfe compte une liste de 9,354 électeurs mais 7,252 personnes (77,5%) se prévalent de leur droit de vote. Pour la quatrième élection consécutive, le libéral Edmond-William Tobin remporte la victoire avec 3,855 voix (53,2%) sur son adversaire le conservateur John Hayes qui en obtient 3,311 (45,7%).⁴⁷¹ Pourtant, à Notre-Dame, 93 (66%) des 141 électeurs inscrits sur la liste électorale se prévalent de leur droit de vote et l'opinion est très partagée; le vote local accorde 45 voix (48,4%) au

candidat Tobin et 47 (50,5%) au candidat conservateur Hayes.⁴⁷²

Vers la même époque, l'inspecteur Turcotte répète aux commissaires que le manuel *Le Devoir du Chrétien* n'est plus approuvé et qu'il faudrait des cartes géographiques à l'école numéro 1. Il ajoute, "[...] Vous devriez commencer dès le mois de mai à engager vos Institutrices. De cette manière vous seriez plus certain d'avoir votre personnel au complet au premier de septembre."⁴⁷³

Au début de décembre, les commissaires d'école sont saisis d'une requête provenant des propriétaires des six premiers lots des rangs 10 et 11 du canton Chester demandant d'être annexés à la commission scolaire de Notre-Dame-de-Ham. On la transmet au Surintendant de l'Instruction publique afin d'obtenir une autorisation avant de procéder.⁴⁷⁴

Le lendemain de Noël, cinquante-huit paroissiens décident d'éponger une partie de la dette de la Fabrique. Pour ce faire, on s'impose un prélevé annuel de .25¢ par \$100.00 d'évaluation ou de \$1.00 par famille, et ce, jusqu'à ce que la dette soit abaissée à \$2,000.00.⁴⁷⁵

Le 31 décembre, Octave Langlois est élu marguillier et le 14 janvier 1912, Joseph Gagné, présente sa reddition des comptes où il appert que les recettes ont été de \$1,384.53 et les dépenses de \$1,368.79, ce qui laisse un surplus de \$15.74 qu'on dépose à la Banque Molson de Victoriaville.⁴⁷⁶

Au début de février, le conseil municipal dont la composition demeure la même que l'an passé par la réélection

463. *Gouv. du CAN., Recensement, 1911, vol. II, p. 122-123.*

464. *Id.*, p. 300-301.

465. *Id.*, vol. IV, p. 40.

466. *Id.*, p. 124-125.

467. *Id.*, p. 212-213.

468. *Id.*, p. 294-299.

469. *Mion, N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 juillet 1911, vol. 2, p. 75.*

470. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 3 juillet 1911, vol. 1, p. 208.*

471. *Pierre DROUILLY, Statistiques électorales fédérales du Québec 1867-1985, p. 126.*

472. *Gouv. du CAN., Rapport sur la douzième élection [...], p. 270-271.*

473. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], [entre le 5 septembre et le 3 octobre] 1911, vol. 1, p. 214.*

474. *Id.*, 5 décembre 1911, vol. 1, p. 216.

475. *Par. N.-D.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 26 décembre 1911, document dactylographié et collé sur la page 76.*

476. *Id.*, 14 janvier 1912, p. 71-73.

de Joseph Gagné et de Napoléon Proulx le 8 janvier 1912, réélit le commerçant Joseph Gagné pour un nouveau terme à la mairie.

Entre temps, l'inspecteur Turcotte effectue une nouvelle visite des écoles. Dans son rapport, il déplore que le manuel *Le Devoir du Chrétien* soit encore employé aux écoles 1, 3 et 4. De plus, il souligne que l'école numéro 1 est devenue trop petite et qu'elle n'offre que 87 pieds cubes d'air par élève alors qu'il en faut 150; il faudra donc reconstruire ou agrandir. De plus, "[...] Ecole No 2: Il faudrait une carte du Canada et les règlements du Comité Catholique. [...] L'Institutrice de l'école No. 1 se plaint que son traitement n'est pas payé régulièrement. On ne doit pas oublier que le traitement des Institutrice doit se payer mensuellement. [...] L'institutrice de l'école No. 3 n'est pas assez instruite pour ses élèves de 4ème année. Par conséquent la commission scolaire ne peut l'engager. Il est important que le recensement se fasse chaque année. D'après le rapport de vos Institutrices il y a 16 enfants garçons de 5 @ 7 qui fréquentent vos écoles tandis que le recensement de l'an dernier n'en contient que 13. On ne doit pas faire aux maisons d'école des réparations ayant pour conséquence de diminuer la grandeur des salles de classe sans consulter le Département."⁴⁷⁷

À la même époque, une demande de permis de passage est adressée au conseil municipal par la Eastern Township Railway Company. La compagnie de chemin de fer projette de réunir Saint-Léonard-d'Aston à Dudswell. On en discute lors de l'assemblée spéciale du 24 février. On en arrive à formuler le règlement numéro 10 qui stipule que la municipalité entamera les démarches nécessaires afin d'obtenir les terrains et les droits de passage requis

pour les fins de ce projet. Par contre, la Compagnie devra défrayer les coûts engendrés par le déménagement d'immeubles, le creusage de fossés et la confection de clôtures. De plus, elle devra s'engager à commencer les travaux d'ici deux ans et à les terminer dans les cinq ans à venir. Enfin, le règlement devra être entériné par la population.⁴⁷⁸

En avril, la commission scolaire réengage l'institutrice Flore Prince.⁴⁷⁹

Des élections provinciales ont lieu le 15 mai 1912. Dans le comté de Wolfe; 3,173 voteurs (73,7%) sur les 4,304 inscrits se déplacent pour exercer leur droit. À l'issue du scrutin, le député sortant, le libéral Napoléon-Pierre Tanguay remporte une troisième victoire avec 1,661 voix (52,3%) sur son adversaire le conservateur Alphonse Thibault qui en recueille 1,490 (47%). À Notre-Dame-de-Ham, le taux de participation atteint 85% car 102 voteurs sur les 120 inscrits se prévalent de leur droit et l'option locale est plus évidente que celle de l'ensemble du comté. La faveur populaire accorde 33 voix (32,4%) à Thibault et 69 (67,6%) à Tanguay.⁴⁸⁰

Suite à une lettre du Surintendant de l'Instruction publique, les commissaires d'école reportent la construction de l'école numéro 1 à l'année 1915. Durant le mois suivant, Adélar Lavigne et Pierre Toupin sont élus commissaires d'école et le 22, Pierre Toupin est élu président de la commission scolaire. Peu après, on délègue le curé Couillard afin qu'il se rende à Québec pour obtenir de l'argent du "fonds des municipalités pauvres" en vue de la construction de l'école numéro 1.⁴⁸¹

Le 20 octobre, les fabriciens établissent le salaire du sacristain à \$10.00 par mois, pour s'occuper du chauffage et

entretenir l'église et les parterres. À ce montant on ajoute la somme de \$25.00 pour l'année, pour l'entretien des vêtements et autres linges.⁴⁸²

Après sa tournée des écoles, l'inspecteur Turcotte écrit aux commissaires: "[...] *Le Devoir du Chrétien* est encore employé comme livre de l'élève à l'école No. 4. [...] Maison d'école. No 1. Je vous prie de ne pas oublier que vous devez reconstruire cette maison pour le premier septembre prochain. Il serait prudent de demander des soumission dès cet automne afin que l'entrepreneur puisse préparer son bois l'hiver prochain. [...] No 4.- Il faut les cartes de l'Europe et de l'Asie No 2.- La carte du Canada et les règlements du comité catholique. [...] No 3. Il faudrait 3 pupitres No 2. Il faudrait 5 pupitres."⁴⁸³

Le 13 janvier 1913, Moïse Fortin, Théophile Lavigne et Alex Dusseault sont élus conseillers municipaux sans opposition. Trois semaines plus tard, Joseph Gagné est réélu au poste de maire et le conseiller Johnny Lavigne qui démissionne est remplacé par Edmond Côté.

Entre temps, John Ramsay est élu marguillier par acclamation. Le 19, Alfred Hamel présente la reddition des comptes de la Fabrique. Les améliorations faites aux édifices religieux et les ornements achetés pour compléter le vestiaire ont empêché la Fabrique de diminuer la dette. Les recettes sont de \$1,755.02 et les dépenses de \$1,800.80, ce qui aboutit à un déficit de \$45.80. Or, le curé Couillard débourse lui-même la somme de \$45.80 que la Fabrique reconnaît lui devoir.⁴⁸⁴ Enfin, la Fabrique dispose d'une somme de \$15.19 dans son compte de la Banque Molson.

Le 27 mars, les commissaires

477. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, [entre le 5 décembre 1911 et le 21 avril 1912], vol. I, p. 217-218. Le rapport est transcrit dans le *Registre*, mais il n'est pas signé.

478. *Mss. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 24 février 1912, vol. 2, p. 85-89.

479. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 21 avril 1912, vol. I, p. 219.

480. *Gouv. du Q.*, *Kappon sur la treizième élection [...]*, p. 102.

481. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 28 juillet 1912, vol. I, p. 221-225.

482. *Par. N.-D.-L.-H.*, [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 20 octobre 1912, p. 73.

483. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 6 novembre 1912, vol. I, p. 229. Le rapport n'est pas signé.

484. *Par. N.-D.-L.-H.*, [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 19 janvier 1913, p. 75-77.

d'école décident de reconstruire l'école numéro 1 et de la situer au village. Le président est autorisé à acheter un emplacement en vue de ce projet.⁴⁸⁵

Au début de mai, après avoir décidé de procurer un coffre de sécurité pour la conservation de ses archives, la Fabrique convient de profiter du passage prochain de l'évêque pour faire repeindre les dépendances, sous la surveillance du curé Couillard.⁴⁸⁶ Le programme de la visite pastorale de 1913 prévoit que l'évêque sera à Notre-Dame-de-Ham les 7, 8 et 9 juin prochain.⁴⁸⁷ Or, pour des raisons inconnues, Mgr LaRocque est amené à modifier le programme de cette tournée et à la reporter en août-septembre.

Le 19 juin, Joseph Gagné vend le moulin à scie, à carde, à fonds de boîte, à bardeaux, à planer, à fouler, à presser, à farine et toute la machinerie avec chaussée et estacades, à Alphonse Lehouillier, pour la somme de \$7,250.00.⁴⁸⁸

À la fin juin, l'inspecteur d'école hausse le ton: "[...] Le "Devoir du Chrétien" vous fait perdre encore une note par école. [...] Vous n'avez pas de temps à perdre pour que la maison d'école No 1 soit prête pour septembre prochain conformément aux instructions de M. le Surintendant. [...] Cette année encore vous avez plus d'élèves inscrits dans vos écoles que n'en donne le recensement."⁴⁸⁹

Peu après, Dominique Mailhot et Trefflé Tremblay sont élus commissaires d'école. Le 14 juillet 1913, les commissaires réalisent Pierre Toupin à la

présidence de la commission scolaire. Puis, on décide de changer l'aspect extérieur de l'école numéro 3 en enlevant le vieux "clabord" qu'on remplacera par du bardeaux de cèdre. De plus, il est question de réparer la couverture et de la peindre "avec de la peinture rougt."⁴⁹⁰ Le 5 août, on lance un appel d'offre pour la construction de l'école numéro 1 au village. Les soumissions seront ouvertes le 7 octobre. De plus, on demande à Daniel Gauthier de livrer d'ici huit jours, le terrain de 80' de profond par 90' de large situé derrière l'emplacement de l'école numéro 1, que la commission scolaire achète pour la somme de \$100.00.⁴⁹¹

Pour sa part, le conseil municipal tient une assemblée spéciale le 16 août, pour décider d'effectuer des réparations majeures au pont du rang 2.

Le 21, Mgr LaRocque entreprend sa visite pastorale. Cette fois-ci, il demande aux curés d'organiser eux-mêmes son transport et celui de sa suite.⁴⁹²

Entre temps, quelques contribuables du rang 2 présentent une requête au conseil pour demander l'ouverture d'une nouvelle route entre le cordon du rang 1 et la propriété d'Edmond Côté dans le rang 1.⁴⁹³

Le 23 août, Mgr LaRocque arrive à Notre-Dame-de-Ham. Il confirme 132 enfants et adultes qui sont enrôlés dans Les Petits Chevaliers de la Tempérance.⁴⁹⁴

Peu après, Louis Hudon dépose son rapport d'inspection au conseil municipal qui finit par constater l'impossibilité de construire la route

demandée.⁴⁹⁵ Cette proposition provoque l'animosité. Le vote doit être pris avec pour résultat que Moïse Fortin, Zéphirin Gagné, Edmond Côté et Alex Dusseault se déclarent en faveur alors que Théophile Lavigne et Napoléon Proulx sont contre. Elle est donc adoptée à la majorité.

Chez les commissaires d'école, le 14 octobre, on présente de nouveaux devis pour l'école numéro 1, afin de les faire approuver par le Surintendant, et on l'avise que les soumissions seront ouvertes le 15 novembre.⁴⁹⁶

Le 3 novembre, le ressentiment n'est pas éteint et on doit soumettre l'adoption du procès-verbal au vote. Puis, on discute des réparations à effectuer au pont du rang 2 qu'on décide d'effectuer, mais cette fois, en pierre et en ciment, ce qui représente une dépense de \$192.82. Quant à celui du rang 1, on relèvera la terrasse sur une longueur de 80 pieds avec de la terre et de la pierre, et on installera des "gardes" en tuyaux de fer. L'ouvrage sera fait au moyen d'une corvée par tous les contribuables de l'arrondissement. Ceux qui refuseront devront payer une compensation en argent selon la répartition.⁴⁹⁷

De leur côté, les fabriciens ont à régler une affaire qui demeure encore inexplicquée. Il semblerait que la Fabrique soit tenue de rembourser au Royal Trust Company une somme de \$4,000.00 plus les intérêts, prêtée à la Fabrique par un certain H.-H. Guay,⁴⁹⁸ décédé récemment. Le Royal Trust est chargé par la succession, de recouvrer cette somme. Or, les marguilliers savent que bientôt, la Corporation épiscopale de

485. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 27 mars 1913, vol. 1, p. 233.

486. Par N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 4 mai 1913, p. 77-78.

487. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 6, p. 240.

488. *Contrat enregistré sous le numéro 20470, bureau d'enregistrement de Richmond*, vol. B-21, p. 767.

489. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, [entre le 22 juin et le 7 juillet] 1913, vol. 1, p. 237.

490. *Id.*, 14 juillet 1913, p. 239-240.

491. *Id.*, 5 août 1913, vol. 1, p. 242. Aussi 17 août 1913, vol. 1, p. 243.

492. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 6, p. 265.

493. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 septembre 1913, vol. 2, p. 118-119.

494. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 4 septembre 1913, p. 78.

495. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 octobre 1913, vol. 2, p. 120-121.

496. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 14 octobre 1913, vol. 1, p. 244.

497. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 novembre 1913, vol. 2, p. 127.

498. Dans l'état actuel des recherches, nous ignorons tout de ce H. H. Guay. Ce montant de \$4,000.00 n'apparaît nulle part dans les redditions de comptes annuelles des marguilliers sortant de charge ni dans les rapports annuels des curés. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 1^{er} novembre 1913, p. 80-81.

Sherbrooke exigera elle aussi la remise de \$1,600.00 plus les intérêts qu'elle lui doit. Il faut donc emprunter afin de rembourser les créanciers. La Fabrique autorise alors le curé Couillard à effectuer une série de huit emprunts à 6% auxquels il faut ajouter deux autres emprunts à 5%. La formulation des billets spécifie que le curé s'engage à couvrir de ses deniers les sommes empruntées. Cette proposition est acceptée par tous.⁴⁹⁹

Le 15 novembre, les commissaires d'école retiennent la soumission d'Eugène Côté de Wotton, au montant de \$1,600.00 pour la construction de l'école du village. Selon le Surintendant de l'Instruction publique, cette école devrait ouvrir ses portes le 1er septembre. L'inspecteur note aussi dans son dernier rapport: "[...] L'engagement de Melle Alain n'est pas autorisé par Mr. le Surintendant; vous vous exposez à perdre les subventions en agissant comme vous le faites."⁵⁰⁰ Les commissaires en informent mademoiselle A. Alain qui remet sa démission.

Le 1er décembre, les conseillers municipaux décident entre autres, que l'abreuvoir qui se trouve dans la route du rang 2 "S'est-à-dire a une Arpent du Cordon du premier rangs", sera entretenu à l'avenir par la municipalité.⁵⁰¹

Le 28 décembre, Zéphirin Gagné est élu marguillier par acclamation et le 18 janvier 1914, Joseph Fortier présente la reddition des comptes de la Fabrique. Les recettes ont été de \$7,299.01, ce montant inclut l'emprunt de \$5,520.00. Les dépenses se sont élevées à \$2,073.93. On a effectué des remboursements pour une valeur de \$5,600.00, ce qui laisse un déficit de \$374.92 que le curé Couillard renfloue à même ses propres deniers. Si on ajoute ce montant à celui que la

Fabrique lui doit déjà, on arrive à la somme de \$421.49. Afin de diminuer cette dette, la Fabrique autorise le curé à se rembourser à même la vente des bancs de janvier 1914.⁵⁰² Lors de la même assemblée, Théodore Côté est élu marguillier par acclamation.

Entre temps, le 2 janvier, Edmond Côté et Amédée Sévigny ont été élus conseillers municipaux aussi par acclamation et le 2 mars, Joseph Gagné est réélu au poste de maire.

L'évêque de Sherbrooke s'inquiète de l'administration des Fabriques. Aussi, le 6 avril 1914, il informe son clergé qu'à l'avenir, un prêtre sera chargé d'aller dans toutes les paroisses afin d'en vérifier l'administration. En l'occurrence, le curé Hébert de Sainte-Anne-de-Danville s'est offert à effectuer ce travail bénévolement.⁵⁰³

À cette époque, le curé Couillard échaffaude le projet de mettre sur pied une station avicole expérimentale comprenant deux poulaillers et un hangar à grains qu'il louerait de la coopérative, ainsi qu'un four pour cuire le pain.⁵⁰⁴ Aussi, le 10 mai, la Fabrique accepte de lui louer au profit du Département de l'Agriculture un terrain sur lequel se trouvent les poulaillers et la cour du curé Couillard. Cette location sera renouvelable chaque année au 1er avril. De plus, on le nomme procureur de la Fabrique.⁵⁰⁵

Le 2 juin 1914, les commissaires d'école acceptent la démission de Pierre Toupin afin qu'il soit engagé comme secrétaire-trésorier pour remplacer J.-L.-A. Payer qui est absent de la municipalité. Son salaire annuel sera de \$60.00. Puis, Joseph Fortier est nommé commissaire, et le 30, Alphonse Paris est désigné comme président de la commission scolaire.

Une cérémonie importante a lieu le 5 juillet 1914. Il s'agit de la bénédiction officielle d'un monument érigé près de l'église, au coût de \$500.00, et dédié à Notre-Dame-de-Lourdes, patronne de la paroisse.⁵⁰⁶ Ce projet a été réalisé grâce à des dons. La bénédiction solennelle est faite par l'abbé Charles Lemire, curé des Saints-Anges-de-Ham-Nord, assisté des abbés P. Brassard, curé de Wotton et J.-H. Roy, curé de Saint-Georges-de-Windsor. L'abbé J.-A. Castonguay, professeur au Séminaire de Sherbrooke, prononce le sermon de circonstance. Parmi l'assistance évaluée à plus de 2,000 personnes, se trouvent les curés de Saint-Paul-de-Chester, de Tingwick, de Saint-Adrien-de-Ham et plusieurs autres, attirés aussi par la présence de Mgr Larocque qui préside l'événement. Le prélat profite de l'occasion pour accorder cinquante jours d'indulgences aux personnes qui visiteront ce monument ou passera tout près de ce dernier en disant "Notre-Dame de Lourdes, priez-pour nous".⁵⁰⁷ Le 6 juillet, Alphonse Paris est réélu commissaire d'école.

Le même jour, le conseil municipal étudie un projet concernant l'ouverture d'une route qui doit traverser le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham qui aura pour effet "[...] de remplacer par un beau Chemin, le Chemin Actuel dans lequel se trouvent les Côtes bien Connues sous le Nom de Côte des Houles, Côte Filteau et Autres [...]".⁵⁰⁸ La population d'Arthabaska est d'accord sur le projet, en autant que chaque municipalité défraye sa partie de la route. Le conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham s'engage donc à déboursier 12,5% du coût total de la confection de cette route.

499. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 1er novembre 1913, p. 80-81.

500. C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 15 novembre 1913, vol. 1, p. 246. Ce rapport ne porte aucune signature.

501. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1er décembre 1913, vol. 2, p. 133.

502. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 18 janvier 1914, p. 83-86.

503. Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 6, p. 300.

504. Francine HUDON et Françoise MC SWEEN, op. cit., p. 48.

505. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 10 mai 1914, p. 88.

506. Il s'agit vraisemblablement de la grotte dédiée à Notre-Dame-de-Lourdes.

507. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 5 juillet 1914, p. 88-89.

508. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 juillet 1914, vol. 2, p. 138-141.

Lors de l'assemblée de la commission scolaire du 18 juillet, Alphonse Paris est nommé président. Ensuite, on décide l'emprunt de \$600.00 pour payer une partie de la construction de la nouvelle école. Puis, on autorise le régisseur Théode Côté à faire un solage à l'école numéro 4.⁵⁰⁹

Le mois suivant, Amédé Adam est nommé vicaire à Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham, et le conseil municipal ajoute son nom sur la liste des électeurs.⁵¹⁰ Cette proposition est contestée par Napoléon Proulx et on doit recourir au vote. Elle est cependant adoptée à la majorité.

Après avoir visité les écoles, l'inspecteur Turcotte se déclare satisfait.⁵¹¹ Toutefois, avant d'être opérationnelle, la nouvelle école numéro 1 doit être visitée et acceptée par l'inspecteur qui en recommandera l'acceptation par le Surintendant de l'Instruction publique.⁵¹²

À Sherbrooke, Mgr LaRocque, malade et âgé, croit le moment venu de préparer la relève. Pour ce faire, le 4 novembre 1914, Mgr Hubert-Olivier Chalifoux est nommé évêque auxiliaire du diocèse de Sherbrooke. C'est donc ce dernier qui prendra la place de l'évêque advenant son décès. Le 21 décembre, l'évêque invite tous les prêtres du diocèse à assister au sacre de Mgr Chalifoux qui aura lieu le 29 dans la cathédrale de Sherbrooke.⁵¹³

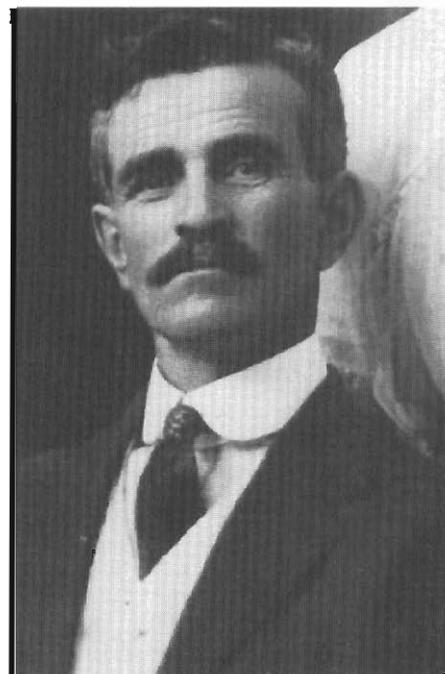
Le dernier jour de 1914, le curé Couillard fait le décompte des actes contenus dans le registre paroissial; le bilan indique 25 baptêmes, 22 mariages et 14 sépultures. C'est la première fois que l'on enregistre 20 mariages ou plus dans une même année.⁵¹⁴

La fin de l'année 1914 est marquée par le début de la première guerre

mondiale. L'humanité ne sait pas encore qu'elle durera quatre années. Toutefois, dimanche le 3 janvier 1915 est consacré à des prières publiques demandées par Mgr LaRocque afin de sensibiliser Dieu à ce malheur.⁵¹⁵

Ce même dimanche, Cyprien de Morasse est élu marguillier afin de remplacer Octave Langlois sortant de charge. La semaine suivante, ce dernier présente sa reddition de comptes. Les revenus de \$2,101.52 plus les emprunts de \$5,520.00 assurent une liquidité de \$7,620.52 à la Fabrique. Les dépenses ont atteint la somme de \$2,513.72, ce qui, ajouté aux emprunts de \$5,520.00, porte le passif à \$8,033.72. Là-dessus, il faut déduire \$200.00 qu'on a remboursé à un créancier. À ce moment-là, la fabrique possède à la banque, la somme de \$46.57.⁵¹⁶

Le 18 janvier, se termine le mandat de Joseph Gagné comme maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.



Alphonse Lehouillier



Avant de gauche à droite : Marie-Louise Côté (Omer Trottier), Eugénie Dupuis (Alphonse Lehouillier) et Mme Bélanger.
 Debout de gauche à droite : Éva Plante, Antoinette Proulx, G. Houle, Amanda Côté, Florida Côté et Florida Caron.

509. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 18 juillet 1914, vol. 1, p. 257.
 510. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 octobre 1914, vol. 2, p. 144-145.
 511. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 8 octobre 1914, vol. 1, p. 259. Le rapport porte les signatures d'Alphonse Paris, président et de Pierre Toupin, secrétaire.
 512. *Id.*, 11 octobre 1914, vol. 1, p. 260.
 513. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 6, p. 338-339.
 514. *Le phénomène se produira encore quatre fois.*
 515. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 6, p. 339-340.
 516. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 10 janvier 1915, p. 90-93.



Assis : Hector payeur et son épouse Philomène Demers.

Debout : Arthur, Anysie et Camille Payeur. Anysie a enseignée pendant plusieurs années à Notre-Dame-de-Ham.

Théophile Lavigne - 1915 (18 janvier) - 1916 (7 février)



Théophile Lavigne

Le 18 janvier 1915, les conseillers municipaux élisent Théophile Lavigne au poste de maire.

Au début de mai, les marguilliers décident de renouveler la peinture de l'extérieur du presbytère, des dépendances, et au besoin de l'église, et aussi d'en réparer la couverture, et on autorise le curé Couillard à faire exécuter ces travaux et d'en être le surveillant.⁵¹⁷ Peu après, on vote l'installation d'une nou-

velle fournaise dans l'église.⁵¹⁸

Si l'on en croit certains, ce serait à cette époque que le réseau d'aqueduc de la Compagnie Filteau, acheté par Joseph Gagné après 1901, aurait été racheté par Philippe Filteau. Si c'est le cas, il semble que ce ne soit pas avant le mois de mai.⁵¹⁹

Au début de juillet 1915, Amédée Trottier et Daniel Gauthier sont élus commissaires d'école, et le 11, Alphonse Paris est nommé président de

la commission scolaire alors que Pierre Toupin est réengagé comme secrétaire-trésorier pour le prix de \$60.00. Le mois suivant, les commissaires fixent la taxe scolaire à .70¢ par \$100.00 d'évaluation, et imposent un prélevé de \$3.00 sur les contribuables de l'arrondissement numéro 1.⁵²⁰

Le 5 septembre, l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française (A.C.J.C.), fondée en 1903, s'organise à Notre-Dame-de-Ham. La commission scolaire loue le haut de l'école numéro 1 au curé Couillard pour l'utilité de cet organisme. Le bail vaut pour cinq ans à condition que ce dernier s'engage à finir convenablement le local.⁵²¹ Peu après, le curé Couillard remplit un formulaire dans lequel il indique que la population s'élève à 695 âmes et qu'il y a 63 garçons et 58 filles à l'école paroissiale.⁵²²

À cette époque, le conseil est saisi d'une requête présentée par Louis Morin de Ham-Nord demandant l'ouverture d'une route dans le rang 2, entre les lots numéros 16 et 17, mais son étude est reportée à la prochaine assemblée.⁵²³

Le 4 octobre, le conseil municipal fixe la taxe à .30¢ par \$100.00 d'évaluation et un prélèvement de \$8.75 auprès des contribuables du rang 1 puisque la dette envers Louis Bernier n'est toujours pas épongée. Pour leur part, ceux du rang 2 écopent aussi d'un prélèvement de \$11.56 pour leur cotisation au remboursement du prêt d'Alphonse Paris. Quant à la requête de Louis Morin, on se rendra sur les lieux afin d'examiner la faisabilité du projet.⁵²⁴ Le 16, une session spéciale est convoquée par ce dernier. Après discussion, le conseil constate qu'il y a trop de difficultés à surmonter pour que le projet réussisse et décide de le refuser.⁵²⁵ Toutefois, cette histoire refera surface à l'assemblée du 7

517. *Id.*, 9 mai 1915, p. 94.

518. *Id.*, [non daté] 1915, p. 93.

519. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 15 et 112.

520. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 8 août 1915, vol. 1, p. 268.

521. *Id.*, 5 septembre 1915, vol. 1, p. 269. On appelait le haut de l'école du village : "Salle Sainte-Cécile"

522. Arch. de SJERBR., "Formulaire d'informations pour "Le Diocésaire Catholique Officiel", Barthélemy Couillard, septembre 1915", *op. cit.*, dossier Correspondance, chemise 7

523. *Mur. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 7 septembre 1915, vol. 2, p. 163.

524. *Id.*, 4 octobre 1915, vol. 2, p. 166-168.

525. *Id.*, 16 octobre 1915, vol. 2, p. 169-170.

avril 1919.

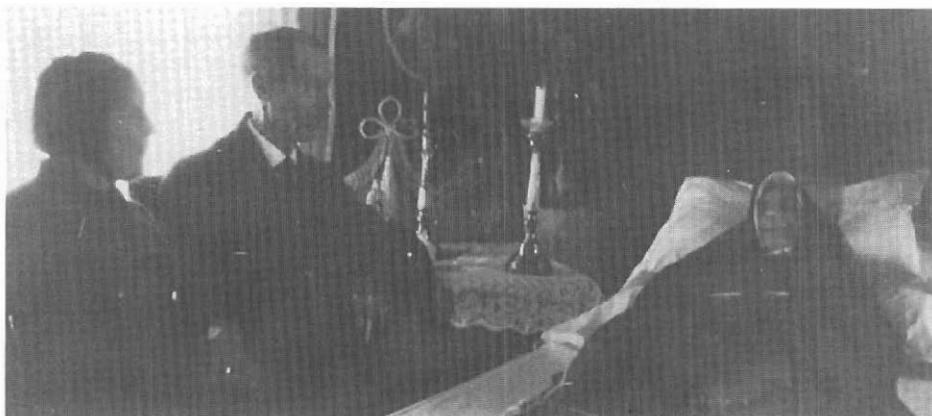
Pendant ce temps, le curé Couillard s'empresse de donner des nouvelles de l'A.C.J.C. à Mgr LaRocque: "[...] Nous aurons vendredi une solennelle réception de nos jeunes gens dans l'Association de l'A.C.J.C. fondée ici tout dernièrement dans le but de grouper [sic] nos jeunes et de leur donner le véritable esprit paroissial. [...] Nous nous sommes procuré une salle assez spacieuse. Nous y avons installé la statue du S. Coeur Montmartre, nous y avons placé un piano Gourlay [?], les tables pour partie de cartes, des instruments gymnastiques etc. Tous les jeudis nous aurons nos réunions, d'abord nous y donnerons des cours des leçons de choses, d'instruc-

tion civique, chant, declamation, etc. [...] Voudriez-vous, Monseigneur, accorder à cette oeuvre une bénédiction particulière et nous faire l'honneur d'accepter la présidence honoraire [...] Voudriez-vous, Monseigneur, nous accorder le précieux avantage d'installer dans notre salle votre photographie pour donner à mes gens la preuve que cette institution revêt un caractère de grandeur et d'importance [...]"⁵²⁶ Cinq jours plus tard, l'évêque lui accorde les faveurs demandées et en profite pour le nommer directeur du Cercle à Notre-Dame-de-Ham.

À cette époque, Octave Lacourse présente une requête au conseil municipal demandant l'ouverture d'une route qui reliait Notre-Dame-de-Ham et

Ham-Nord via le cordon du rang 3 et le chemin de front du rang 2 en passant entre les lots numéros 16C et 17A.⁵²⁷ Lors de l'assemblée du conseil du 2 novembre, on discute beaucoup de ce projet qui ne fait pas l'unanimité. On finit par soumettre la question au vote et c'est à la majorité que le projet est rejeté, Narcisse Goulet étant seul à y tenir. Pourtant, le 6 décembre, la requête est remise à l'ordre du jour. On en discute encore et Narcisse Goulet, secondé par Amédée Sévigny, propose la nomination d'un surintendant spécial muni des pouvoirs nécessaires pour ordonner l'ouverture de cette route. Mais cette idée ne réjouit pas tout le monde; Narcisse Goulet, Amédée Sévigny, Alex Duseault et Théophile Lavigne votent en faveur de la résolution tandis que Cyprien T. de Morasse, Moïse Fortin et Edmond Côté se déclarent contre. La résolution est donc adoptée à la majorité.

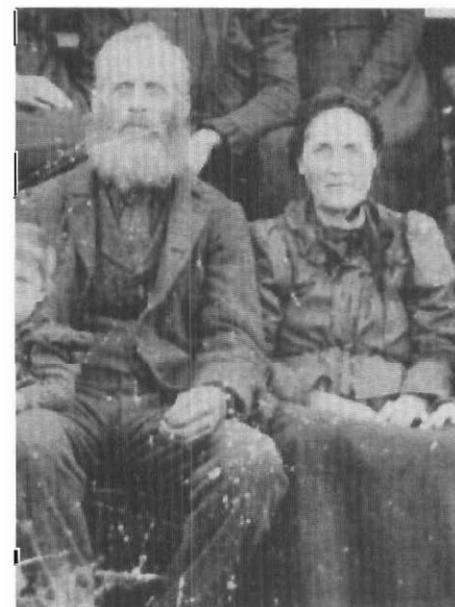
Ensuite, Narcisse Goulet propose de nommer Placide Lehoulier, de Saint-Paul-de-Chester, surintendant spécial, avec mandat de présenter un procès verbal de son inspection.⁵²⁸ Encore une fois, la proposition ne crée pas l'harmonie au sein du conseil. Narcisse



Déposée mortelle d'Exilia Côté, fille d'Israël (soeur Joséphine, des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, décédée le 4 sept. 1916). De gauche à droite: Émilie Roy (épouse d'Israël Côté) et Philippe Côté [?].



De gauche à droite: Florida, Amanda, Julia et Mélanie Côté, filles d'Israël, devant la déposé mortelle de leur soeur Exilia Côté. Assise à gauche: Émilie Roy, leur mère.



Israël Côté et Émilie Roy.

526. Arch. de SHERBROOKE, "Lettre de B. Couillard à Mgr Paul LaRocque, 17 octobre 1915", op. cit., dossier Correspondance.

527. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 2 novembre 1915, vol. 2, p. 174.

528. *Id.*, 6 décembre 1915, vol. 2, p. 179-181.

Goulet, Amédée Sivigny, Alex Duseault et Théophile Lavigne votent en faveur de cette résolution tandis que Cyprien T. de Morasse, Moïse Fortin et Edmond Côté demeurent sur leur position. Finalement, la résolution est adoptée à la majorité.

Le conseil municipal projette aussi d'annexer cinq lots des rangs 10 et 11 de la paroisse Saint-Paul-de-Chester, du moins pour les fins civiles. Comme on ne sait trop comment s'y prendre, on propose de confier le dossier au curé Couillard et au maire Lavigne qui rencontreront les députés Tanguay et Tobin pour en discuter.⁵²⁹

Le 16 janvier 1916, Abraham Ramsay est élu marguillier depuis peu et John Ramsay sortant de charge, présente sa reddition de comptes. La dette de la Fabrique envers le curé Couillard s'élève maintenant à \$421.49. Les recettes sont de \$1,515.85 et les dépenses de \$1,669.90. La Fabrique accuse cette fois un déficit de \$154.05, que le curé Couillard renfloue à nouveau. La Fabrique lui doit donc maintenant \$575.54. Toutefois, elle emprunte la somme de \$300.00 d'une compagnie d'assurance afin de diminuer sa dette envers le curé à \$275.54. À l'époque, on généralise le problème en

parlant d'une crise financière qui sévit dans les cantons. Afin de boucler le budget, on maintient l'imposition d'une répartition volontaire de .25¢ par \$100.00 pour une troisième année.⁵³⁰

À la fin du mois, les commissaires demandent au Surintendant de l'Instruction publique la fondation d'une école du soir. Le curé Couillard en sera l'instituteur et la commission scolaire s'engage à fournir le local y compris le chauffage et l'éclairage.⁵³¹

Le 31, à Notre-Dame-de-Ham, se tient une assemblée à laquelle participent des gens des alentours pour étudier la question du gravelage du chemin reliant ces municipalités à Victoriaville.

Peu après, Alphonse Paris, secondé par Cyprien T. de Morasse, propose un changement de maire mettant ainsi fin au terme de Théophile Lavigne.



L'église, le presbytère et la salle paroissiale en construction vers 1916.



Boucherie chez Théophile Lavigne.

529. *Id.*, p. 181-182. En marge de ce texte, on peut lire "Annexion du rang Ste-Marie à N. D. de Ham".

530. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 16 janvier 1916, p. 96-99.

531. C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [. . .], 23 janvier 1916, vol. 1, p. 271.



Famille Edmond Côté et Hermélie Lallier. 1^{re} rangée : Germaine, Edmond, Rémi, Hermélie, Bernadette et Louisa. 2^e rangée : Ernestine, Auguste, Joseph, André et Anna-Bella.

Narcisse Goulet - 1916 (7 février) - 1919 (avant le 3 février)



Narcisse Goulet

Le 7 février 1916, les conseillers municipaux recourent au vote pour choisir entre Amédée Trottier et Narcisse Goulet, lequel deviendra maire. Amédée Trottier, qui vient de perdre son épouse,⁵³² ne semble pas très attiré par ce poste puisqu'il vote lui-même en faveur de Narcisse Goulet qui est déclaré élu et est assermenté sur le champ. Puis, le conseil nomme Narcisse Chalifoux de Warwick, surintendant spécial pour remplacer Placide Lehoulier, de Saint-Paul-de-Chester, pour analyser la faisabilité du projet de route à construire entre les lots numéros 16C et 17A du

rang 2. Ensuite, on délègue Narcisse Goulet pour remplacer Théophile Lavigne, afin de travailler avec l'abbé Couillard sur la question de l'annexion de la partie des rangs Saint-Paul-de-Chester.

La semaine précédente avait lieu à Notre-Dame-de-Ham, une assemblée à laquelle avaient participé les maires et plusieurs contribuables de Ham-Nord, de Saint-Paul-de-Chester, de Baulac, de Chesterville et de Saint-Christophe-d'Arthabaska. Présidée par Joseph Lehoulier, préfet du comté de Wolfe cette

assemblée avait pour but de discuter de la question du gravelage d'un "Chemin Central" reliant Arthabaska et le village de Beaulac, soit une distance de sept milles. À l'issue des discussions auxquelles participent aussi les députés Paul Tourigny et N.-P. Tanguay, J.-Hudon, maire de Chesterville, est délégué auprès de M. Tessier, ministre de la Voirie, pour vérifier ce que le gouvernement est prêt à accorder comme subvention. En attendant, on adressera au département de la Voirie, une demande afin d'obtenir les services d'un ingénieur qu'on chargera d'évaluer le coût de cette entreprise.⁵³³

Le 19 février 1916, Mgr LaRocque réitère le règlement du carême et, après les recommandations d'usage, annonce sa visite prochaine à Notre-Dame-de-Ham.⁵³⁴

Le 3 avril, le conseil municipal accepte aussi la démission du conseiller Amédée Sévigny qu'on remplace par Sinaï Sévigny. Après quoi la discussion se porte sur la question de l'exemption de taxes municipales pour Eugène Côté qui projette la construction d'un moulin au cours de l'été. Cette proposition, qui aura un effet pour une période de cinq ans, est adoptée à la majorité malgré l'objection de Cyprien T. de Morasse et d'Alphonse Paris.

À cette époque, l'inspecteur Turcotte insiste auprès des commissaires: "No 2, 3 et 4 j'ai demandé pour la 3e fois une armoire bibliothèque."⁵³⁵ Un mois plus tard, les commissaires autorisent le secrétaire et A. Trottier à s'entendre avec le curé Couillard qui demande l'annulation du contrat de loyer du haut de l'école du village à moins qu'on lui verse le salaire de \$75.00 pour les cours qu'il y dispense.⁵³⁶

Mgr Chalifoux arrive à Notre-Dame-de-Ham le 17 et repart le lendemain, après avoir approuvé l'administra-

532. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 février 1916, vol. 2, p. 186-187. Elise Vachon, épouse d'Amédée Sévigny, décède le 29 janvier 1916 et ses funérailles ont lieu le 1er février. Elle est âgée de 56 ans. Par. N.-D.-H., Registres civils et religieux, vol. 1, p. 156, S-1.*

533. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 février 1916, vol. 2, p. 186-189.*

534. *Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 7, p. 409-411.*

535. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], [entre le 23 janvier et le 6 mai] 1916, vol. 1, p. 271.*

536. *Id., 6 mai 1916, vol. 1, p. 272.*

tion de la Fabrique pour les années 1913 à 1915. Il recommande de porter l'assurance de l'établissement religieux de \$9,000.00 à \$14,000.00. Après quoi il procède à la confirmation de 22 garçons et 35 filles à qui il remet une croix de la tempérance en les enrôlant dans les Petits Chevaliers de la Tempérance.⁵³⁷

Lors des élections générales provinciales du 22 mai 1916, le libéral Napoléon-Pierre Tanguay remporte une quatrième et dernière victoire sur son adversaire le conservateur Alphonse Thibault, en récoltant 1,817 votes (57,5%) alors que ce dernier en reçoit 1,312 (41,5%). Cette élection suscite beaucoup d'intérêt puisque le taux de participation atteint 78,3% dans le comté de Wolfe où 3,159 électeurs sur les 4,036 inscrits se sont rendus aux urnes. À Notre-Dame-de-Ham, le taux de participation s'élève à 88,3% alors que 91 électeurs s'acquittent de leur devoir sur une possibilité de 103. Le décompte des scrutins confirme la popularité de Tanguay qui récolte 66 voix (72,5%) contre 25 (27,5%) pour son adversaire Thibault.⁵³⁸

À cette époque, la question des assurances est au coeur des préoccupations du curé Couillard. Le 20 juin, il écrit: "[...] Certains de mes marguilliers sont contre l'augmentation des assurances, ils s'autorisent de certains mots prononcés par Votre Grandeur à mon adresse, pour dire qu'il faut payer les dettes [...]."⁵³⁹ Trois jours plus tard, Mgr Chalifoux répond que, s'il est d'accord qu'il faille payer les dettes, il croit prudent de conserver l'établissement religieux assuré pour 75% de sa valeur.⁵⁴⁰

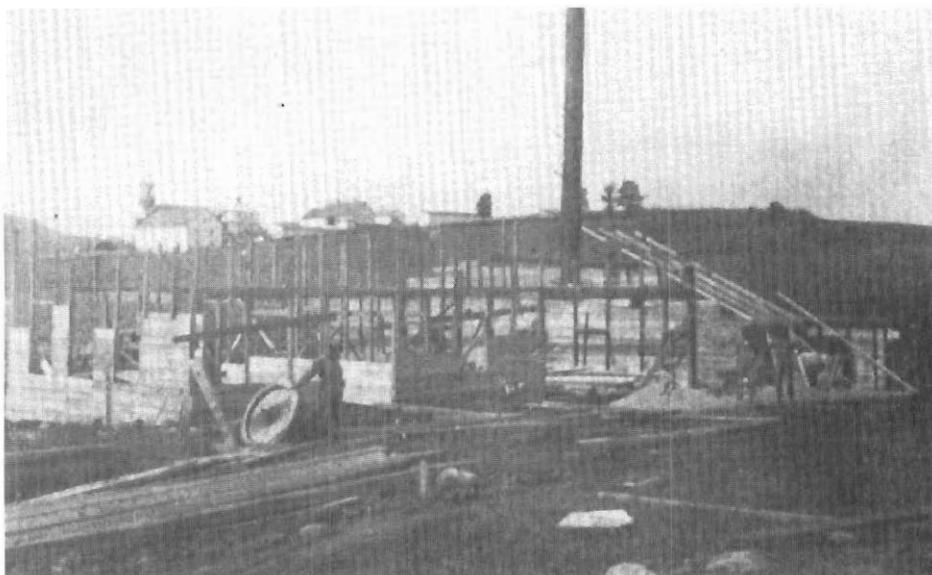
À la même époque, les commissaires d'école acceptent d'échanger avec la veuve de Charles Lavigne un terrain d'une largeur de 7 pieds en avant de l'école numéro 1 contre un autre de même dimension en arrière, afin de faciliter la

construction de l'école.⁵⁴¹

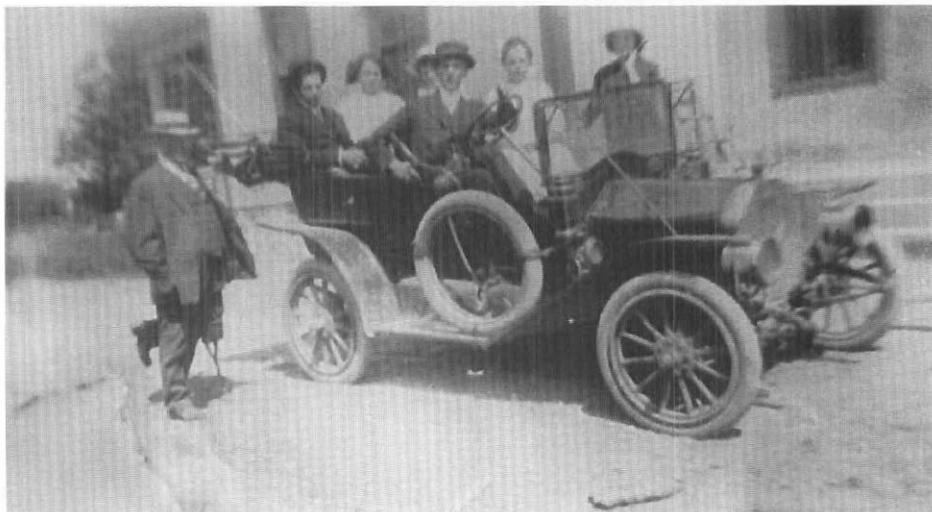
Au milieu de juillet, l'inspecteur spécial Narcisse Chalifoux, dépose son rapport au conseil municipal, dans lequel il ordonne la construction de la route entre les rangs 16C et 17A du rang 2. Malgré ces recommandations, Cyprien T. de Morasse, secondé par Sinaï Sévigny, propose l'annulation et le rejet de ce procès-verbal et effectivement, le conseil

abandonne le projet.⁵⁴²

Peu après l'élection des commissaires Dominique Mailhot et Alfred Hamel le 10 juillet 1916, la commission scolaire décide qu'à l'avenir, les nouveaux commissaires seront assermentés suivant une formule précise. Puis, Amédée Trottier est nommé président de la commission scolaire.



Construction de la fabrique de boîte à beurre et de boîte à fromage d'Eugène Côté en 1917. À l'arrière-plan, les bâtiments du curé Couillard.



Eugène Côté se déplaçait à l'aide d'une jambe artificielle qu'il s'était fabriquée vers 1880.

537. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 18 mai 1916, p. 99.

538. Goux du Q., Rapport sur la quatorzième élection, [...], p. 113.

539. Arch. de SHERBROOKE, "Lettre de Barthélemy Couillard à H.O. Chalifoux, 20 juin 1916", op. cit., dossier Correspondance, chemise 6.

540. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à Barthélemy Couillard, 23 juin 1916", op. cit., dossier Correspondance, chemise 6.

541. C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 28 juin 1916, vol. 1, p. 273-274.

542. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 17 juillet 1916, vol. 2, p. 197.



Presbytère à l'époque du curé Couillard.

Durant l'été, au coin de la route 161 actuelle et de la rue Principale, Eugène Côté construit un moulin qui servira entre autres, à la fabrication de boîtes à beurre et de boîtes à fromage. Il semblerait qu'aussitôt construit, il le vend à son fils Oscar.⁵⁴³

À la fin du mois d'août, les commissaires fixent la taxe scolaire à .75¢ par \$100.00 d'évaluation. De plus, les propriétaires de l'arrondissement numéro 1 seront soumis à un prélèvement de \$1.00 par \$100.00 d'évaluation.⁵⁴⁴

Sur le plan municipal, il devient urgent de s'équiper d'une "machine à chemins" neuve, car celle qu'on a est devenue hors d'usage. En attendant mieux, on demande au député Tanguay de s'occuper de cette affaire. On termine l'assemblée par la nomination de Xavier Giguère comme officier de police.⁵⁴⁵

Le 9 octobre, la Fabrique décide d'installer une fournaise dans la sacristie tandis que le curé Couillard tente de structurer les activités pieuses de la paroisse. À ce moment-là, le père Louis-Joseph de l'Ordre des Frères Mineurs de

Montréal, termine une visite aux tertiaires de Saint-Adrien. Aussi, le curé Couillard souhaiterait le faire venir à Notre-Dame afin de fonder une fraternité. Depuis le 18 octobre 1905, la permission avait été accordée au curé Ouellet d'instaurer l'ordre dans la paroisse, mais sans structures. Le 16 octobre, le curé Couillard demande l'autorisation d'organiser ces Tertiaires isolées en fraternité du Tiers-Ordre: "[...] Nous comptons actuellement une quarantaine de Tertiaires isolées, nous sommes assurés que quarante autres augmenteront le premier groupe [sic]. Le bon père arrive ici et il devra nous quitter jeudi ou vendredi. Cette fraternité prendra place ici au premier rang de toutes nos confréries [...]."⁵⁴⁶

Entre temps, Louis Hudon, Narcisse Goulet, et Charles Gagné se réunissent avec le notaire Bouchard afin de fonder la nouvelle Compagnie de Téléphone Notre-Dame-de-Ham, et construire de nouvelles lignes. Le premier conseil d'administration comprend le curé Couillard, Clément Payeur, Joseph Gagné, Onésime Leblond, Charles Gagné, Pierre Toupin, et Amédée



Monument érigé par le curé Couillard.

Trottier. La Compagnie est formée pour une durée de cinq ans.⁵⁴⁷

En novembre, l'inspecteur Turcotte demande aux commissaires de ne pas oublier d'installer des armoires bibliothèques dans chaque école avant sa prochaine visite.⁵⁴⁸

Le 5, les commissaires réitèrent la demande effectuée auprès du Surintendant de l'Instruction publique concernant l'autorisation d'organiser une école du soir sous la direction du curé Couillard.⁵⁴⁹

Le lendemain, la question de l'ouverture d'une route entre les lots 16C et 17A est de nouveau étudiée. Edmond

543. Francine HUDDON et France Mc SWEENEY, *op. cit.*, p. 13 et 118.

544. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 27 août 1916, vol. 1, p. 274.

545. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 octobre 1916, vol. 2, p. 262.

546. Arch. de SHERBRO, "Lettre de B. Couillard à Mgr Paul LaRocque, 16 octobre 1916", *op. cit.*, dossier *Correspondance*. L'autorisation est accordée le 22 octobre.

547. BOUCHARD, notaire, "Compagnie de Téléphone Notre-Dame-de-Ham", minute 163, in Francine HUDDON et France Mc SWEENEY, *op. cit.*, p. 23.

548. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, (?) novembre 1916, vol. 1, p. 277.

549. *Id.*, 5 novembre 1916, vol. 1, p. 278.

Côté, secondé par Amédée Trottier, propose le maintien en force du procès-verbal de Narcisse Chalifoux, sans amendement. De plus, le conseil municipal veut unifier l'administration des chemins. Aussi, on adopte le règlement numéro 12 qui prévoit qu'à l'avenir, la confection et l'entretien de tous les chemins municipaux seront à la charge de l'ensemble des contribuables.

En outre, le conseil municipal accorde aux membres du Cercle Saint-Pierre de l'A.C.J.C. un permis d'opération qui leur permet d'acquérir, vendre, échanger, faire souscrire des actions pour un montant maximum de \$5,000.00 et de posséder des immeubles. Enfin, on l'exempte des taxes municipales pour une période de cinq ans.⁵⁵⁰

Le 4 décembre, la taxe municipale est établie à .30¢ par \$100.00 d'évaluation. Le prélevé de \$8.75 sur les propriétaires du rang 1 demeure en vigueur afin de diminuer la dette contractée envers Louis Bernier, ainsi que celui de \$11.56 sur ceux du rang 2 afin de rembourser Alphonse Paris.⁵⁵¹

À la toute fin du mois, Clément Payeur est élu marguillier.

Dès le début de l'année 1917, le gouvernement canadien fait appel aux volontaires afin d'augmenter les effectifs militaires. Le 5 janvier, l'archevêque de Montréal écrit à son clergé une lettre qu'endosse Mgr LaRocque où il est question du "service national". Les prélats demandent à tous et chacun de fournir les informations demandées par le gouvernement: "A cette fin, un certain nombre de questions sont posées à tous les citoyens, âgés de dix-huit à soixante-cinq ans. Il est de haute convenance que nous y répondions."⁵⁵² "Il ne s'agit pas de politique. Il ne s'agit pas non plus de conscription" y affirme-t-on. Cinq ou six

mois plus tard, le gouvernement fédéral votait la loi de la conscription!!!

Entre temps, au début janvier, le marguillier Théodore Côté présente sa reddition de comptes. Les recettes et les montants empruntés s'élèvent à \$7,273.54 et les dépenses à \$7,330.61. La Fabrique remet au curé Couillard la somme de \$275.54, ce qui laisse encore une dette de \$57.07 envers lui. On peut compter sur une liquidité de \$46.57 en dépôt à la banque.

Il semble qu'à cette époque, l'installation d'une station avicole sur le terrain de la Fabrique par le curé Couillard soit terminée ou en voie de l'être puisque le 7 janvier, la Fabrique reconnaît ce dernier comme propriétaire de "[...] deux grands poulaillers, deux colonies, un hangar pour grains loué à la coopérative et un four pour cuire le pain [...]"⁵⁵³ De plus, la Fabrique accorde au curé Couillard le droit de disposer de ces bâtiments comme bon lui semble.

Au sein du conseil municipal, la "machine à chemins" continue à poser de sérieux problèmes. On autorise le secrétaire à "faire venir des Catalogue et la liste

de prix de Machine à Chemins."⁵⁵⁴ Puis, comme le village prend de plus en plus d'importance, on croit le moment venu d'identifier les coins de chemins. Le 19 mai, le conseil municipal se réunit en assemblée spéciale, convoquée par le maire, afin de décider l'achat d'une machine à chemins. Le conseil est également saisi d'une demande de permis qu'il accorde à Philippe Filteau, afin de tenir un "Hôtel de tempérance".⁵⁵⁵

Le maire Goulet convoque une nouvelle séance spéciale du conseil municipal pour le 19 juin, afin d'étudier le projet de gravelage de la route et la partie du rang 1 comprise dans le village. On accepte alors d'investir la somme de \$2,000.00 dans le projet, à la condition que le Département de la Voirie accorde un octroi spécial qu'on appliquera aux réparations urgentes des routes et des cordons. Puis, on réajuste l'échelle salariale adoptée lors de l'assemblée du 19 mai, à \$2.00 par jours de dix heures et à \$4.00 pour un homme avec une paire de chevaux ou de boeufs.⁵⁵⁶

Le 9 juillet 1917, Joseph Proulx est élu commissaire d'école; six jours plus tard, Amédée Trottier est nommé



La grotte en 1916. À droite: le curé Couillard.

550. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 novembre 1916, vol. 2, p. 203-207.*

551. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 décembre 1916, vol. 2, p. 210*

552. *Dioc. de SHERB., Mandements, lettre pastorales, [...]. Tome 7, p. 450.*

553. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 7 janvier 1917, p. 102-104.*

554. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 avril 1917, vol. 2, p. 217-218.*

555. *Id., 19 mai 1917, vol. 2, p. 221-223.*

556. *Id., 19 juin 1917, vol. 2, p. 227-229.*



Grotte de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham en 1916.

président de la commission scolaire et Caroline Goulet est réengagée pour enseigner à l'école numéro 2, avec un salaire annuel de \$150.00. À ce moment-là, Pierre Bélair, Théophile Lavigne et Omer Trottier sont nommés pour évaluer les propriétés de la partie annexée de Saint-Adrien-de-Ham.⁵⁵⁷

En septembre, un grand pèlerinage est organisé à Notre-Dame-de-Ham. L'abbé Arsène Goyette y assiste en tant que prédicateur et publie peu après, un compte-rendu de sa journée. "[...] L'Angelus du soir avait rassemblé devant la Grotte une foule de deux mille personnes portant des cierges allumés et rangées autour de multiples bannières et oriflammes flottant au-dessus de l'immense multitude. [...] on entendait retentir avec force dans cette paisible soirée de septembre les paroles touchantes du cantique: Disons la prière / Qu'apporta du ciel / Aux hommes sur terre / L'ange Gabriel / Ave, ave Maria! Ave, Ave Maria. Puis ce fut la bénédiction de la Grotte. L'abbé Lemire, curé depuis un demi-siècle aux Saints-Anges de Ham, récita les prières d'usage, assisté de MM. Melançon et Lemay, respectivement curé de Saint-

Paul de Chester et de Saint-Adrien de Wolfe. [...] Après avoir dit comme tous étaient heureux de constater que dorénavant Notre-Dame de Lourdes avait son pèlerinage à Ham, comme Sainte-Anne à Beupré, Saint-Joseph à Montréal, Saint Gérard au Petit-Weedon, le prédicateur salue avec allégresse les foules que l'avenir attirera bientôt vers ce coin de terre privilégié. Le lendemain, une messe solennelle était célébrée devant toute la paroisse, et M. l'abbé Lemay clôturait dignement cette fête grandiose. [...] je ne voulus pas quitter cet endroit béni sans réciter plusieurs fois dans la Grotte le "Souvenez-vous", auquel Mgr l'évêque de Sherbrooke a attaché 40 jours d'indulgence, et sans faire inscrire mon nom dans l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Lourdes de Ham, laquelle est dûment affiliée à celle de France [...]. Ma dernière prière fut pour l'abbé B. Couillard dont le zèle tout apostolique se montre de nouveau dans l'organisation parfaite et de la Grotte, et de l'hôtellerie, et du pèlerinage."⁵⁵⁸

En novembre, le conseil municipal fixe la taxe foncière à \$1.00 par \$100.00 d'évaluation, et, comme les



Intérieur de la grotte, 13 août 1916.

emprunts ont été entièrement remboursés, cette année les propriétaires des rangs 1 et 2 sont soulagés du prélèvement qu'on leur impose depuis assez longtemps. Puis, en prévision de l'hiver qui commence, on avise tous les inspecteur de voirie de vendre l'entretien de leurs chemins avec la consigne de ne pas dépasser .60¢ l'heure. Puis, à nouveau Louis Morin demande au conseil que soit fait l'ouverture d'une route déjà projetée entre le chemin du rang 2 et le cordon du rang 3 entre les propriétés de Théophile Lavigne et d'Ernest Sévigny. Cette demande sera à l'étude à la prochaine assemblée. Pour le moment, on étudie plutôt la question du chemin provincial. À ce propos, si les municipalités environnantes en font autant, le maire et le secrétaire rencontreront le ministre de la Voirie afin de lui demander de procéder à la construction d'un grand chemin régional reliant Arthabaskaville à Garthby via Notre-Dame-de-Ham.⁵⁵⁹

Le 17 décembre 1917 ont lieu les élections fédérales. Ayant obtenu le droit de vote, c'est la première fois que les femmes se prêtent à cet exercice; du moins en ce qui concerne les élections

557. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 15 juillet 1917, vol. 1, p. 280.

558. Arsène Goyette, sous le pseudonyme Esdras du TERROIR, "Notre-Dame de Lourdes de Ham", in *Le Messager de St-Michel de Sherbrooke*, 1ère année, vol. 1, No 15, Sherbrooke, 29 septembre 1917, [p. 4], col. 4-5. L'abbé Goyette est l'auteur de *Sur le chemin de Damas*, publié à Sherbrooke en 1919. VIII-159 pages, et de *Sur le chemin de l'exil*, publié dans "l'Angère" en 1923. Francis J. AUDET et Gérard MALCHELOSSE, *Pseudonymes canadiens*, p. 189.

559. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 novembre 1917, vol. 2, p. 235-237.



Presbytère vers 1917. À gauche: le curé Couillard.

La grotte en 1917. À droite: le curé Couillard.

fédérales. Dans le comté de Richmond et Wolfe, 8,125 (84,1%) des 9,660 électeurs inscrits sur la liste électorale se rendent dans les bureaux de scrutin pour y déposer leur vote. L'élection confirme la cinquième victoire du libéral Edmond-William Tobin dans le comté alors qu'il récolte 6,448 voix (79,4%) contre son adversaire le conservateur Marcus-George Crombie qui en compte 1,634 (20,1%).⁵⁶⁰ À Notre-Dame-de-Ham, 104 électeurs sont inscrits sur la liste électorale dont 88 (84,6%) se prévalent de leur droit de vote. Le choix est clair puisqu'on accorde 4 voix (4,5%) au candidat Crombie et 84 (95,5%) au candidat Tobin.⁵⁶¹

Le 31, lendemain de l'élection d'Achille Leclerc comme marguillier, le curé compile les 40 baptêmes, 8 mariages et 11 sépultures effectués au cours de l'année 1917. C'est la dernière année de son histoire que la paroisse enregistre 40 baptêmes et plus.

Le 13 janvier 1918, le marguillier Cyprien de Morasse présente sa reddition de comptes qui indique que les emprunts

de la Fabrique se chiffrent à \$5,895.54. Si on ajoute les recettes de l'année à ce montant, on arrive à la somme de \$7,846.13. Les dépenses de \$7,619.59 laissent un surplus en caisse de \$226.54 qui est déposé à la Banque d'Hochelaga à Notre-Dame-de-Ham.⁵⁶²

À cette époque, quatre jeunes s'amuse à déranger les élèves et dépassent les bornes au point que quelqu'un finit par déposer une plainte aux commissaires d'école afin qu'une autorité se charge de réprimander les garnements. Une séance spéciale est convoquée pour le 20 janvier au cours de laquelle le secrétaire est chargé de notifier "[...] verbalement ou par lettre enregistrer les jeune gens qui ons fait du bruis et ete frapper dans les chassie de l'ecole No 3 le 17 Janvier dernier [...] les dit jeune jens devons sentandre avec le President de la commission scolaire Amede Trottier afin de maintenir a l'avenir le bon ordre dans le sus dite arrondissement."⁵⁶³

Entre temps, Ernest Champoux de Saint-Adrien-de-Ham, présente une requête au conseil municipal afin que sa propriété soit annexée à Notre-Dame-de-

Ham. Il s'agit des lots numéros 14 du rang 1 ainsi que 14 et une partie du lot numéro 13 du rang 2. Aussi, le 4 mars, les conseillers délibèrent et décident de recueillir plus d'informations avant de prendre une décision. Lors de la même assemblée, la requête de Louis Morin se retrouve de nouveau au centre de la discussion. Odias Lacourse, secondé par Joseph Laliberté, propose que les travaux de construction du chemin reliant le chemin de front du rang 2 au cordon commencent le plus tôt possible ce printemps afin qu'ils soient terminés pour le mois de septembre prochain.⁵⁶⁴ Mais l'affaire n'est pas encore classée puisque le 2 avril, Clément Payer, secondé par Arthur Paris, propose un amendement à la résolution pour reporter les travaux à l'an prochain. Une discussion s'ensuit au terme de laquelle il est décidé à la majorité d'adopter l'amendement. Seul Odias Lacourse pose sa dissidence.⁵⁶⁵

À la fin d'avril, les commissaires d'école poursuivent leurs discussions à propos de la paix troublée à l'école numéro 3 et on décide d'entamer des procédures judiciaires contre les

560. Pierre DROUILLY, *op. cit.*, p. 164.

561. *Gouv. du CAN., Rapport sur la treizième élection [...]*, p. 182-183.

562. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 13 janvier 1918, p. 106-108.*

563. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 20 janvier 1918, vol. 1, p. 282.*

564. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 mars 1918, vol. 2, p. 240-241.*

565. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 avril 1918, vol. 2, p. 243-244.*



L'ange situé près de la grotte.

tapageurs. La difficulté de trouver une institutrice qui accepte d'y enseigner justifie le caractère drastique de cette décision.⁵⁶⁶

Peu après, les marguilliers discutent de la question des assurances. On en arrive à décider que la Fabrique n'a pas à défrayer le coût des assurances des bâtiments érigés par le curé Couillard. Ces derniers seront désormais considérés comme sa propriété privée et ce sera à lui de voir à les assurer s'il le désire.⁵⁶⁷

Par ailleurs, Joseph Proulx et Arthur Paris présentent une requête au conseil municipal concernant l'ouverture d'une route. Le conseil décide de se rendre sur les lieux afin d'examiner la faisabilité du projet.⁵⁶⁸

Au début juin, l'inspecteur Turcotte prend compte de sa visite des écoles de Notre-Dame-de-Ham en insistant pour que chacune possède un dictionnaire.⁵⁶⁹ Le 9, le commissaire Joseph Proulx propose que le jour de l'exposition de Ham-Nord soit un jour de congé pour les élèves.⁵⁷⁰



La grotte en 1917.

Entre temps, lors de la séance spéciale du 20 juin, le conseil demande au ministre de la Voirie, les services d'un ingénieur civil pour étudier le projet de construction d'une route et l'amélioration de trois côtes. En prévision de ces travaux, on révisé l'échelle salariale des journaliers qu'il faudra embaucher, que l'on fixe à \$5.00 par jour de dix heures pour un homme avec deux chevaux, à \$3.00 par jour pour un homme avec un cheval et à \$2.50 par jour pour un homme.⁵⁷¹

Il semblerait que ce soit à cette époque que le moulin des frères Filteau, vendu à Joseph Gagné en 1901-1902 puis à Alphonse Lehouillier en 1905 est acquis par Amédée Trottier et Modeste Côté.⁵⁷²

Au début de juillet, les marguilliers décident d'emprunter la somme de \$900.00 de Wilfrid Laroche afin de rembourser Joseph Gagné. Ils autorisent le curé Couillard à effectuer cet échange.⁵⁷³

Le 8, Alfred Grenier et Clément Payeur sont élus commissaires d'école et le 21, ce dernier est élu président de la commission scolaire. Huit jours plus

tard, Théophile Lavigne présente une requête demandant que la classe de l'arrondissement numéro 2 soit installée chez lui. Ceci arrange bien les choses, car pour une raison qu'on ignore, on doit fermer temporairement cette école. Les commissaires acceptent cette offre à la condition que les améliorations nécessaires soient apportées à cette maison. L'assemblée se termine par le réengagement de Pierre Toupin comme secrétaire-trésorier.

Pour sa part, la Fabrique tient une assemblée le 11 août, au cours de laquelle on décide d'une part, de faire construire des "galleries" dans l'église pour fournir des bancs à la population qui les demande, et d'autre part, de faire peindre l'église et le presbytère sous la surveillance du curé Couillard.

Le même jour, les commissaires d'école désignent Amédée Trottier pour tracer un plan de la maison de Théophile Lavigne et pour dresser un devis des réparations nécessaires pour l'organisation d'une classe. Toutefois, le 27, on revient sur la résolution et Dominique Mailhot propose l'annulation de la réso-

566. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 21 avril 1918, vol. I, p. 283

567. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 5 mai 1918, p. 109.

568. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 mai 1918, vol. 2, p. 246-247

569. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 5 juin 1918, vol. I, p. 284.

570. *Id.*, 9 juin 1918, vol. I, p. 284.

571. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 20 juin 1918, vol. 2, p. 251-252.

572. Francine HUDON et France MC SWEEN, *op. cit.*, p. 12. Il semble que ce soit plutôt le 19 juin 1913; voir *Bureau d'enregistrement de Richmond*, no. 20470, vol. B-21, p. 767.

573. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 7 juillet 1918, p. 110.

lution et le maintien en activité de l'école numéro 2.⁵⁷⁴

Peu après, l'évêque reçoit une lettre d'un fournisseur, de Saint-Norbert, comté de Berthier, probablement pour se plaindre de la lenteur du curé Couillard à payer les marchandises qui s'entassent dans les entrepôts de la Coopérative. Mgr LaRocque, qui ignore tout de ces difficultés, lui répond: "[...] je vais écrire de suite à M. le curé P.-B. Couillard et lui dire que c'est ma volonté bien formelle qu'il use de toute son influence sur la Coopérative de sa paroisse pour que la question débattue soit réglée à l'amiable. Si après un délai que vous jugerez raisonnable, tel règlement à l'amiable n'est pas conclu, vous pourrez vous considérer autorisé à mettre votre cause devant un tribunal civil."⁵⁷⁵

Le curé Couillard ne semble pas trop préoccupé par cette affaire, car dans une lettre datée du 9 septembre, aucune trace ne transparait: "Ma santé s'améliore sensiblement. Depuis le mois de mai, je suis faible et incapable de travailler. J'écris même difficilement. Je viens Monseigneur, vous demander une faveur ça serait celle de garder ici le jeune Vigeant pour terminer ses cours de lettres. Je n'ai pu lui faire du grec pour lui permettre d'entrer en belles-lettres. alors il lui faudrait entrer en versification. si vous m'accordez cette faveur, Monseigneur, vous me rendriez un grand service. Ce que le jeune homme peut [un ou deux mots illisibles] je puis le gagner ici. M. Adam lui donne des cours de latin et moi des cours de grecques [sic]. Le jeune Vigeant m'est presque nécessaire cette année, c'est lui qui tient mes comptes. Ce jeune homme se conduit très bien il assiste à la messe tous les matins. je crois qu'il sera aussi protégé ici qu'au Séminaire [...]"⁵⁷⁶ Le 11 septembre, Mgr LaRocque accepte sans trop se

faire prier.

Il semble que la paroisse Notre-Dame-de-Ham ait été épargnée de la mémorable épidémie de grippe espagnole qui ravage le Québec durant la dernière semaine de septembre et les deux premières d'octobre. On ne retrouve aucun décès entre celui de la petite Maria-Gratia-Poline Trottier⁵⁷⁷ le 10 août, et celui d'Octave Pellerin⁵⁷⁸ le 20 octobre.

Le 6 octobre, après avoir entretenu Mgr LaRocque des problèmes de dîme, le curé Couillard ajoute: "[...] Ma santé est loin d'être bonne, le repos semble nécessaire [...]"⁵⁷⁹ Mgr Chalifoux lui répond: "Depuis longtemps je sais que vous êtes malade, d'une maladie très grave et qui s'adresse de préférence aux fortes constitutions. La votre était forte, mais vous ne lui avez épargné ni travaux, ni fatigues le jour et la nuit. Elle s'est révoltée contre la persécution que vous lui avez fait subir. [...]"⁵⁸⁰ Quant aux questions de dîme, il lui suggère un taux

de .65¢ par \$100.00 d'évaluation et lui demande quelques informations à ce propos.

Entre temps, le conseil municipal accepte la démission du conseiller Odias Lacourse. Puis, au début d'octobre, on tient une assemblée spéciale pour le remplacer. L'assemblée est houleuse, car si Anthime Gagné est proposé, ce choix ne fait pas l'affaire de tous et il faut soumettre la résolution au vote. Arthur Paris, Clément Payeur et Joseph Laliberté sont d'accord mais Amédée Trottier et Désiré Lavertu ne le sont pas. La résolution est donc adoptée à la majorité.⁵⁸¹

Tôt le matin du 11 novembre, Mgr LaRocque reçoit la nouvelle de la fin de la guerre. Il s'empresse d'en avvertir l'ensemble de son clergé: "A cette heureuse nouvelle coïncidant avec la disparition de cet autre fléau meurtrier, l'influenza, dont les victimes avaient été, hélas! si nombreuses, une joie débordante éclata de toutes parts."⁵⁸²



Magasin Goulet, local de la Banque Provinciale et du bureau de poste.

574. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 27 août 1918, vol. 1, p. 288.

575. Arch. de SHERBR., "Lettre de Mgr Paul LaRocque à Pierre Lavallée, St-Norbert, comté de Berthier, 6 septembre 1918", op. cit., dossier Correspondance.

576. Id., "Lettre de B. Couillard à Mgr Paul LaRocque, 9 septembre 1918", op. cit., dossier Correspondance.

577. Maria-Gratia-Poline Trottier, fille de Omer Trottier, menuisier, et de Marie-Louise Côté, décède le 10 août 1918, à l'âge de 6 jours. Par. N.-D.-L.-H., *Registres civils et religieux*, vol. 1, p. 178, S-8.

578. Octave Pellerin, époux d'Alma Lavigne, décède le 21 octobre 1918, âgé de 30 ans. Par. N.-D.-L.-H., *Registres civils et religieux*, vol. 1, p. 179, S-9.

579. Arch. de SHERBR., "Lettre de B. Couillard à Mgr Paul LaRocque, 6 octobre 1918", op. cit., dossier Correspondance.

580. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à Amédée Adam [ou Barthélemy Couillard?], 9 octobre 1918", op. cit., dossier Correspondance.

581. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 12 octobre 1918, vol. 2, p. 259-260.

582. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 7, p. 525.

Dimanche, le 24, le curé Couillard fait chanter un Te Deum d'actions de grâces. De plus, il demande à toutes les familles de réciter le chapelet en commun en ajoutant trois fois l'invocation Sacré-Coeur-de-Jésus j'ai confiance en vous. Enfin toutes les familles sont invitées à prier et à se mortifier jusqu'à la signature du traité de paix.⁵⁸³

Pendant ce temps, les affaires de la Fabrique donnent des signes de

malaise. Les marguilliers se réunissent le 15 décembre afin de décider l'emprunt de \$1,000.00 dans le but de faire des remises de \$500.00 chacun à deux créanciers.⁵⁸⁴

Le 5 janvier 1919, Joseph Laliberté est élu marguillier et le 12, Abraham Ramsay présente sa reddition de comptes qui indique que les dettes passives de la Fabrique sont de \$5,726.00. À ce moment-là, elle possède à la banque la somme de \$493.03.

Durant l'année, on a réussi à rembourser les sommes de \$275.54 et de \$57.07 au curé Couillard. Quant aux recettes, elles ont été de \$2,188.74 et les dépenses de \$1,922.25, ce qui a laissé un surplus de \$266.49. Le marguillier affirme qu'il ressort de tout cela que la dette s'élève réellement à \$5,232.97.⁵⁸⁵

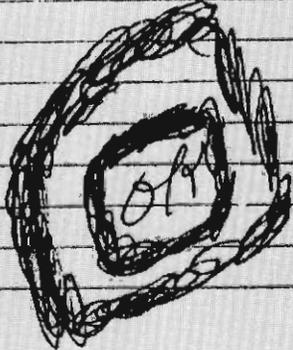
Le 3 février 1919 prend fin le mandat de Narcisse Goulet comme maire.

Acheté de H. GOULET & FRERE
MARCHANDS
 Marchandises Sèches, Chapeaux, Chaussures, Merceries,
 Epicerie, Ferronnerie, Peinture, Vitres, Librairie,
 Rideaux à Ressorts, Etc.

Notre-Dame de Ham, / 8
 M. Ed Goulet / 8

CONDITIONS:

Vendu par	Revisé par
Goulet	45
Ramon	10



Nº 1183

Comparez les prix avec aujourd'hui.

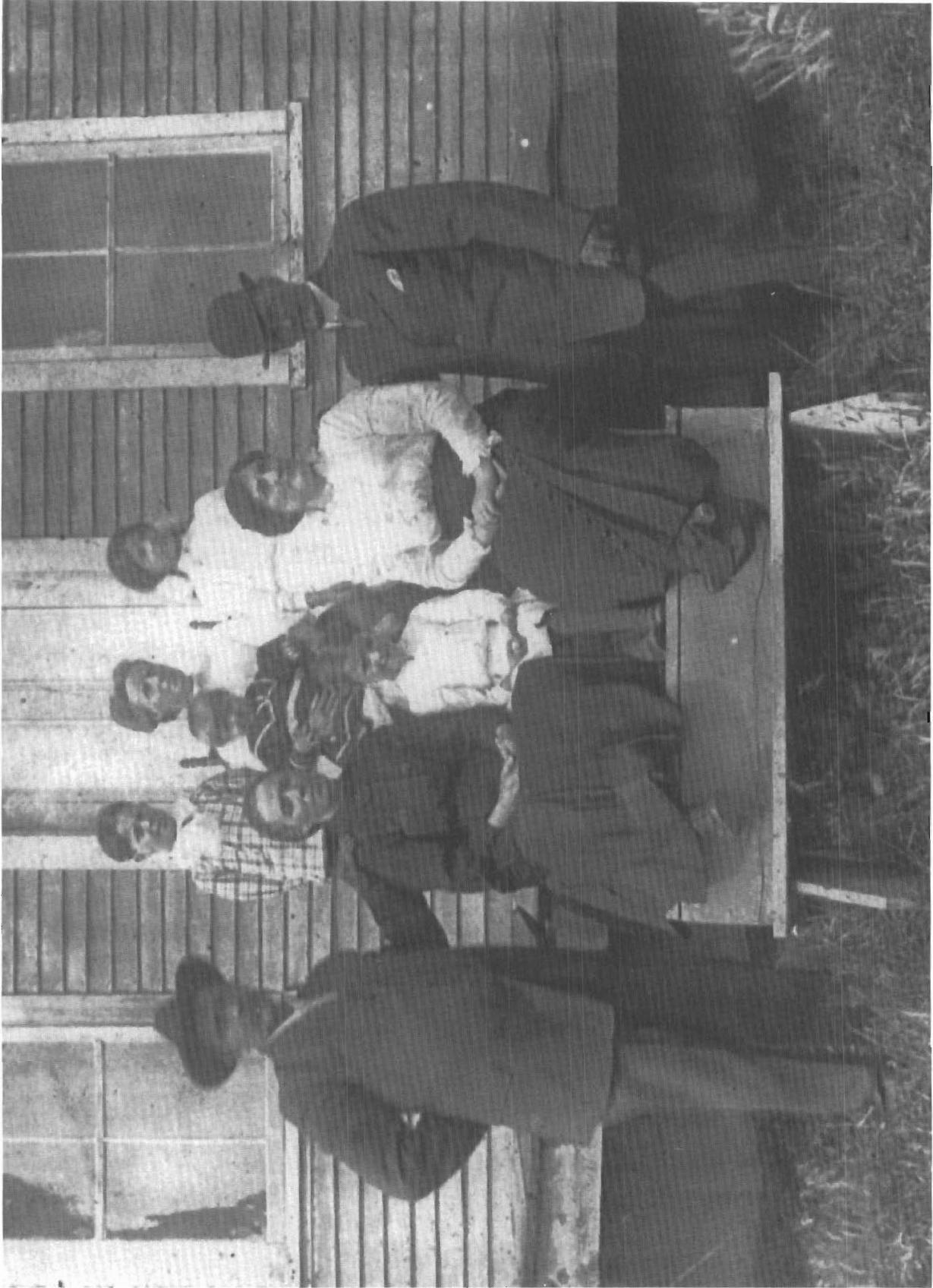
583. Id., p. 517-528.

584. Par. N.-D.-L.-H. [Registre des délibérations de la Fabrique], 15 décembre 1918, p. 111-112. Cette résolution ne porte ni proposeur ni second.

585. Id., 12 janvier 1919, p. 113-117.

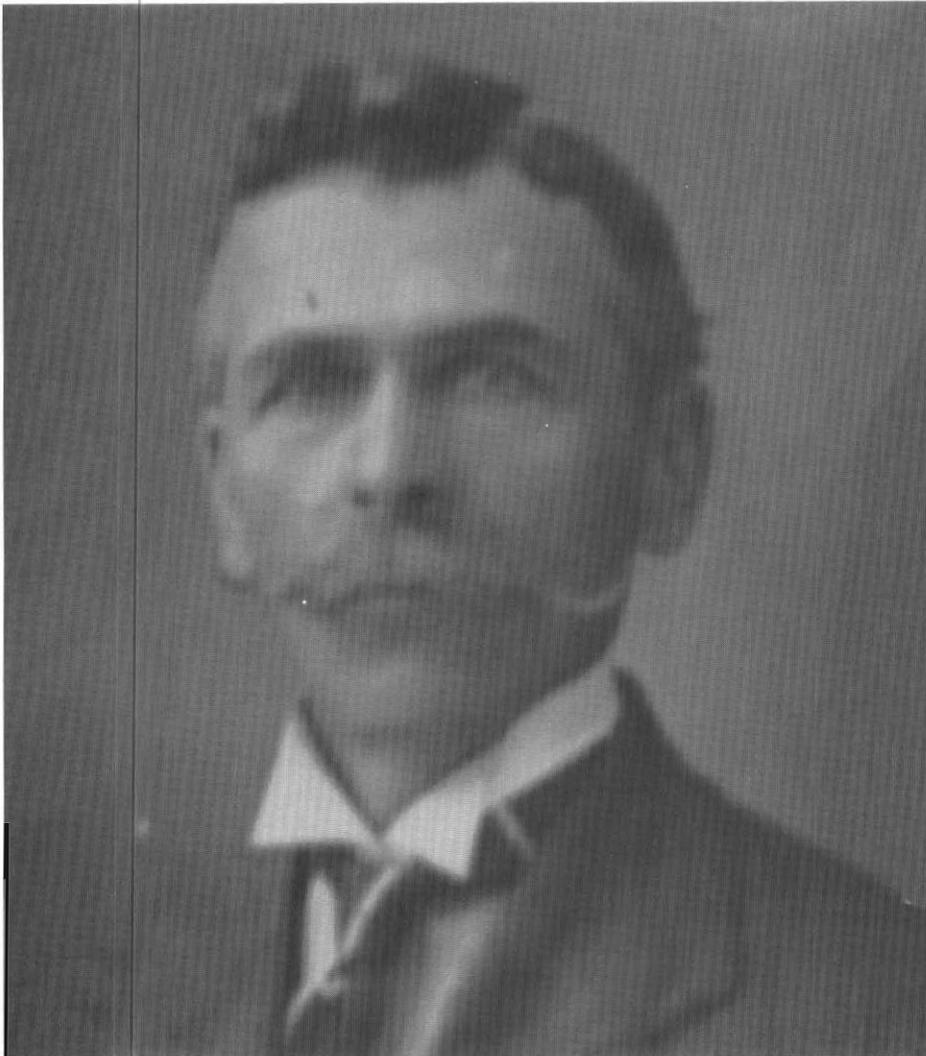
584. Par. N.-D.-L.-H. [Registre des délibérations de la Fabrique], 15 décembre 1918, p. 111-112. Cette résolution ne porte ni proposeur ni second.

585. Id., 12 janvier 1919, p. 113-117.



À gauche : Amédée Sévigny et une de ses quatre épouses, Elise Vachon. À droite : son frère Siméon Sévigny et son épouse, Rose-Alma Sévigny.

Clément Payeur - 1919 (av. le 3 février) - 1921 (12 janvier)



Clément Payeur

Clément Payeur agit en tant que maire à partir de l'assemblée du 3 février 1919 alors qu'on accepte la démission du conseiller Arthur Paris. Cinq jours plus tard, on le remplace par Joseph Provençal lors d'une assemblée spéciale tenue le 8 février.⁵⁸⁶

À la fin du mois, Mgr LaRocque annonce sa prochaine visite pastorale qui l'amènera à Notre-Dame-de-Ham les 20 et 21 juin prochain.⁵⁸⁷

Quant aux commissaires d'école, ils se réunissent le 2 mars afin de régler une urgence. L'école numéro 2 a été détruite par un incendie et il faut relocaliser les enfants. On décide alors de les envoyer à l'école numéro 1 pour terminer l'année.⁵⁸⁸

En avril, le projet d'ouverture de la route entre les lots 16 et 17 du rang 2 continue d'alimenter la discorde. Secondé par Joseph Laliberté, Anthime Gagné ravive le débat alors qu'il propose

que le maire prenne les informations juridiques nécessaires pour procéder à l'annulation de la résolution qui confirme l'acceptation de ce projet. Anthime Gagné et Joseph Laliberté votent en ce sens tandis que Norbert Sévigny vote contre. Elle est donc adoptée à la majorité. Le 5 mai, le conseil nomme un troisième surintendant spécial chargé de visiter les lieux. Il s'agit cette fois de Pierre Dumas de Saint-Norbert.⁵⁸⁹

En mai, J.-Édouard Marcoux vient remplacer Amédée Adam comme vicaire.⁵⁹⁰

À cette époque, Pierre Bélair présente une requête au conseil municipal, pour demander de détourner la Côte Croche et de construire un nouveau pont dans le rang 1 sur le Chemin Saint-Philippe. Le conseil accepte ce projet et délègue Amédée Trottier pour visiter les lieux et tracer les plans du réaménagement. Puis, on demande au ministère de la Voirie de couvrir ces frais évalués à \$500.00. L'assemblée se termine sur la proposition de Joseph Laliberté, secondé par Gaméline Boulanger, afin de nommer un quatrième surintendant spécial; ainsi, Athanase Gagnon de Saint-Philippe-de-Chester ajoutera son jugement à celui des trois autres concernant la construction de la route entre les lots numéros 16 et 17.⁵⁹¹

Après sa tournée des écoles, l'inspecteur Turcotte indique que le traitement des institutrices ne doit pas être inférieur à \$100.00 et qu'il faudrait aménager l'école numéro 1 afin qu'il s'y trouve deux classes.⁵⁹²

Contrairement à ce qui avait été annoncé, l'évêque de Sherbrooke ne se présente pas à Notre-Dame-de-Ham le 20 juin. Trop âgé pour entreprendre cette tournée, il délègue l'évêque auxiliaire qui, empêché par la maladie, ne peut effectuer

586. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 février 1919, vol. 2, p. 261-263. Nous ignorons la date exacte de l'élection de Clément Payeur à la mairie de Notre-Dame-de-Ham. Il semble que les délibérations de cette assemblée n'aient pas été prises en note ou, si elles l'ont été, c'est probablement sur un autre document qui demeure introuvable pour le moment.

587. Dioc. de SHERB., *Manègements, lettres pastorales, [...]*, Tome 7, p. 546-550.

588. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 2 mars 1919, vol. 1, 1899-1930, p. 289

589. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 mai 1919, vol. 2, p. 270-273.

590. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 35.

591. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 juin 1919, vol. 2, p. 280-285. Les pages 283 et 284 sont manquantes et semblent avoir été enlevées avant l'utilisation car le texte ne subit pas de coupure entre les pages 282 et 285.

592. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 11 juin 1919, vol. 1, 1899-1930, p. 290.

la tâche. La visite pastorale est donc remise à l'an prochain.⁵⁹³

Le 23 juin 1919, c'est jour d'élections provinciales. Le libéral Napoléon-Pierre Tanguay, qu'on était habitué à voir briguer les suffrages depuis quinze ans, ne se présente pas. Il est remplacé par Joseph-Eugène Rhéault⁵⁹⁴ qui est élu par acclamation, comme c'est le cas pour quarante-quatre autres députés dans la province.⁵⁹⁵

Au début juillet, pour la cinquième fois, le conseil municipal demande à un surintendant spécial chargé d'émettre une opinion sur le projet d'ouverture d'une route entre les lots numéros 16 et 17. Cette fois-ci, on fait appel au notaire F.-X. Lemieux d'Arthabaskaville.

Le 14, Dominique Mailhot est élu commissaire d'école ainsi que le curé Barthélémy Couillard qui remplace Alfred Hamel. Le 20, l'abbé Couillard est choisi comme président de la commission scolaire et il est immédiatement chargé d'engager les institutrices. Comme l'école numéro 2 n'est pas reconstruite, les commissaires louent la maison de Joseph Proulx à raison de \$50.00 pour l'année, afin d'y installer une classe. Le secrétaire achète douze bancs et pupitres, des tableaux ainsi que des cartes géographiques afin de rendre le local fonctionnel.⁵⁹⁶

Deux semaines plus tard, la paroisse est envahie par une foule venue en pèlerinage. La population régionale avait appris la tenue de cet événement en lisant *L'Union des Cantons de l'Est* qui annonce: "Grand pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes de Ham Dimanche, le 27 juillet Si le temps le permet Messe en plein air à 9 heures a. m., Sermon, etc."⁵⁹⁷

Au début de septembre, après avoir accepté la démission du conseiller Gaméline Boulanger, le conseil municipal reçoit une note de \$30.00 du notaire Lemieux pour le rapport qu'il a rédigé comme surintendant spécial et qui ordonne d'effectuer les travaux concernés. À la suite de quoi il est convenu de tenir une assemblée spéciale le 13 prochain afin de remplacer le conseiller démissionnaire.

Peu après, les commissaires d'école fixent la taxe scolaire à .90¢ par \$100.00 d'évaluation. Après quoi on accorde une indemnité de \$70.00 à Théophile Lavigne pour la tenue d'une école privée durant l'année dernière. Le 14, on décide que cette classe se tiendra non pas chez Joseph Proulx mais chez Théophile Lavigne, comme l'an passé.⁵⁹⁸

Le 6 octobre, le conseiller Désiré Lavertu remet sa démission. Anthime Gagné en profite pour proposer la tenue d'une autre assemblée spéciale dans le but d'élire deux nouveaux conseillers pour remplacer Désiré Lavertu et Gaméline Boulanger. Puis, pour la première fois, la municipalité doit défrayer le coût d'une opération policière; il s'agit d'une arrestation dont le coût s'élève à \$62.10 pour la municipalité. Enfin, on projette la réalisation de grands travaux, aux trois ponts. On demande alors au ministère de la Voirie les services d'un ingénieur chargé d'évaluer ces travaux.⁵⁹⁹

Le 11, Auguste Côté et Aimé Plante sont nommés conseillers municipaux. Pour cette année, la taxe foncière est établie à \$2.25 par \$100.00 d'évaluation.

Récemment, le conseil a reçu une requête signée de plusieurs con-

tribuables de la municipalité de Saint-Paul-de-Chester demandant que les lots numéros 1 à 5, et la moitié du numéro 6 du rang 11, les mêmes numéros de lots dans le rang 10 ainsi que le premier lot du rang 9, sur le Chemin Saint-Philippe, soient annexés à la municipalité de Notre-Dame-de-Ham. Le conseil délègue le curé Couillard et Louis Hudon pour régler cette affaire ainsi que celle de Saint-Adrien-de-Ham où une requête semblable est présentée, concernant l'annexion des lots numéros 11, 12, 13 et 14 du rang 1 et numéros 13 et 14 du rang 2.⁶⁰⁰

Lors de l'assemblée de décembre, les marguilliers autorisent le curé Couillard à construire "de ses propres deniers" une annexe au presbytère pour ses besoins personnels. Il sera reconnu seul propriétaire de cette annexe à la condition qu'en cas de démolition, il remette le presbytère dans l'état actuel. Il pourra assurer le nouveau bâtiment à ses frais. On adopte aussi une seconde résolution consistant à effectuer un emprunt de \$1,500.00 à 6% de deux particuliers et \$1,000.00 à un autre. De plus, on engagera un sacristain au salaire de \$15.00 par mois. Puis, on prend une assurance pour \$3,000.00 sur l'église. Enfin, on décide de payer la somme de \$50.00 pour l'année à l'organiste et au souffleur chargé d'actionner les soufflets de l'orgue.⁶⁰¹ Le 28, Edmond Côté est élu marguillier.

Le 1er janvier 1920, Mgr LaRocque, se rend compte de la hausse du coût de la vie et décide d'ajuster les tarifs de messes à la situation économique du temps. Jusqu'à nouvel ordre, les messes chantées coûteront désormais \$5.00 au lieu de \$3.00 si l'argent provient des dons via les troncs installés dans

593. *Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 8, p. 28-30.*

594. *Joseph-Eugène Rhéault fils de David Rhéault, cultivateur et de Céline Levasseur, il naît le 7 mars 1856 à Arthabaska. Il fait ses études à l'école publique de Victoriaville, puis au collège d'Arthabaska. Marchand général à Disraëli, il joue aussi le rôle de maître de poste et de juge de paix. Maire de Disraëli de mars 1905 à décembre 1910, il est élu député libéral dans Wolfe en 1919, sans opposition. Il décède en fonction à Disraëli le 5 avril 1921, âgé de 65 ans. Il est inhumé dans le cimetière de la paroisse Sainte-Luce le 7 avril 1921. Le 6 février 1882, il avait épousé Marie-Zélie Deveau, à Lambton, fille de Jean-Baptiste Deveau, tanneur et menuisier, et de Séraphine Richard. Dictionnaire des parlementaires québécois 1792-1992, p. 640.*

595. *Gouv. du Q., Rapport sur la quinzième élection [...], p. 6-8.*

596. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 20 juillet 1919, vol. I, 1899-1930, p. 292.*

597. *L'Union des Cantons de l'Est, jeudi le 24 juillet 1919, 53e année, no. 33, p. 2, col. 5.*

598. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 14 septembre 1919, vol. I, 1899-1930, p. 293-294.*

599. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 octobre 1919, vol. 2, p. [291-292].*

600. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 novembre 1919, vol. 3, 1919-1933, p. 10-11.*

601. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 14 décembre 1919, p. 118-119.*

l'église, et \$4.00 si elles sont payées par des particuliers. Le curé reçoit \$2.00 et la fabrique \$3.00. Par ailleurs, le tarif des messes lues passe de 0.25¢ à 0.50¢; quant aux messes privilégiées, c'est-à-dire celles dont la date à être dites est fixée au moment de l'achat coûteront \$1.00, et les messes dites grégoriennes sous forme de trentain coûteront \$1.00 chacune.⁶⁰²

Le 4, Clément Payeur, présente sa reddition des comptes qui indique que les dettes de la Fabrique s'élèvent à \$5,726.00, soit sensiblement le même montant que l'année dernière. Les recettes ont été de \$2,312.59 et les dépenses de \$2,068.90, ce qui laisse un surplus de \$243.69 qui, ajouté à celui de l'an passé, se chiffre maintenant à \$758.02.⁶⁰³

Le lendemain, les conseillers municipaux révisent l'échelle salariale qui avait cours depuis le 5 novembre 1917. L'amendement stipule que pour les travaux d'hiver, un journalier sera payé un maximum de .25¢ l'heure et .75¢ s'il a deux chevaux.⁶⁰⁴

Les élections municipales ont lieu le 14 janvier 1920 alors que Hormisdas Leblanc, Auguste Côté et Joseph Provencal sont élus conseillers. Le 17, le conseil se réunit en assemblée spéciale afin de déléguer Clément Payer et Louis Hudon auprès du ministre de la Voirie. D'ailleurs, ce dernier présidera une convention, le 21 janvier, sur le thème du parachèvement de la route reliant Victoriaville à Garthby. Les délégués feront valoir deux arguments; tout d'abord le fait que la route projetée traversera le territoire de Notre-Dame-de-Ham, ensuite l'utilité de cette voie de communication pour le commerce en général et surtout du bois, en raison de l'éloignement du chemin de fer.⁶⁰⁵

Le 2 février, Mgr LaRocque fait

parvenir aux curés les règlements concernant le prochain carême et réajuste le salaire des vicaires qui sera de \$130.00 par année laissant aux curés la charge de les nourrir.⁶⁰⁶

Au début mars, le conseil municipal avise M. Tessier, ministre de la Voirie qu'on est prêt à commencer les travaux de construction de la route numéro 34 et qu'il ne manque que les formalités à remplir.⁶⁰⁷ En attendant, on décide de construire des remblais de pier-

res et de gravier sur une longueur de 600 pieds sur les lots numéros 23 et 24 et de 400 pieds sur le lot numéro 26 dans le cordon du rang 1.

En avril, après avoir accepté la démission de Louis Hudon comme secrétaire-trésorier, Aimé Plante, secondé par Auguste Côté, propose d'aviser la population qu'à la prochaine assemblée, il sera adopté un règlement concernant la fermeture des commerces le dimanche.⁶⁰⁸



Le village vers 1920.



Le village vers 1920, vu du rang 1 Centre.

602. Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 8, p. 13-15

603. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 4 janvier 1920, p. 120-123.

604. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 janvier 1920, vol. 3, p. 15-16.

605. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 17 janvier 1920, vol. 3, p. 17-18.

606. Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 8, p. 17-23.

607. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1er mars 1920, vol. 3, p. 21.

608. Id., 6 avril 1920, vol. 3, p. 24-26

La Fabrique aussi se prépare à entreprendre de grands travaux. Le 18 avril, on décide de couvrir le côté ouest de la couverture de l'église en bardeaux, de refaire le solage et le perron en ciment, de peindre l'extérieur et l'intérieur de l'église et du presbytère et de construire des arcades ou galeries dans l'église, afin d'installer des bancs additionnels. Le tout sera fait sous la surveillance du curé Couillard. Par ailleurs, la Fabrique accepte d'emprunter la somme de \$3,000.00 à un particulier afin de rembourser \$2,000.00 à des créanciers. Le \$1,000.00 restant sera investi dans les travaux de rénovation. "Ces divers emprunts sont autorisés par l'Ordinaire, Mgr l'Evêque de Sherbrooke et garantis par les propriétés de la Fabrique de Notre-Dame de Lourdes de Ham et ses assurances au montant de dix mille huit cents piastres."⁶⁰⁹

Le 26 avril, Mgr LaRocque annonce que la visite pastorale supprimée l'année dernière aura lieu cette année selon l'itinéraire prévu. Ainsi, il sera à Notre-Dame-de-Ham les 9 et 10 juin. Il demande aux curés de préparer cette visite avec zèle: prières publiques, confession, communion et petite retraite aux enfants qui doivent être confessés, afin de les préparer à leur promesse solennelle de tempérance et à recevoir la croix d'honneur des "Petits Chevaliers de la Tempérance".⁶¹⁰ Durant la visite, les prières pour les défunts de la paroisse se réciteront dans l'église, sans qu'on se rende au cimetière. Le prélat convient que ces visites sont très onéreuses et, après avoir souligné qu'il ne s'est jamais prévalu du droit que lui accordent les Saints Canons d'imposer un Cathedraicum pour le soutien de la mense épiscopale, il ajoute: "[...] Il me semble donc que je suis le bienvenu en vous demandant d'insister auprès de vos généreux paroissiens pour qu'ils apportent une aumône appréciable à la quête qui se fera, comme par le passé, pour les oeuvres de l'évêque. Quant aux frais de la visite, il est juste et raisonnable de les mettre à la charge de la

fabrique, celle-ci représentant toutes les familles de la paroisse, qui bénéficient de cette visite. Je règle donc que la somme totale représentée par une contribution de vingt sous par famille sera soldé par chaque fabrique, lors du passage de l'évêque en visite pastorale pour l'aider à

défrayer les dépenses de telle visite."⁶¹¹

Le 3 mai, le conseil municipal engage Omer Trottier comme secrétaire-trésorier pour remplacer Louis Hudon. Son salaire annuel sera de \$200.00. Puis, on adopte le règlement numéro 13 qui



Vue de la rue Principale vers 1920, à droite le bureau de poste.



Rue de l'église vers 1920.

609. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 18 avril 1920, p. 123-125.

610. Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 8, p. 29.

611. Id., p. 30.



Rue de l'église vers 1920, l'église actuelle se trouve à droite du jeu de croquet (photo prise de la première église).

décète l'interdiction de vendre des marchandises le dimanche et les fêtes d'obligation "[...] à l'exception des cas de grande nécessité". Il est prévu une amende de \$25.00 pour la première offense et de \$50.00 pour les suivantes.⁶¹²

Durant le printemps, l'inspecteur Turcotte s'affaire à sa tournée des écoles. Le 15 mai il écrit: "[...] Il faudrait construire au plus tôt une maison d'école dans l'arrondissement No 2 [...] Il est du devoir des commissaires de faire faire le recensement chaque année en janvier."⁶¹³ Le 1er juin, les commissaires demandent au Surintendant de l'Instruction publique, des plans d'école pour une capacité de vingt enfants.

Selon certains témoins, ce serait à cette époque que le second et dernier vicaire, J.-Edouard Marcoux, aurait quitté la paroisse.⁶¹⁴

Le 7 juin, on décide l'achat des

matériaux pour réparer les ponts de la rivière Morasse et celui du rang 1, près du moulin de Pierre Toupin. D'ailleurs, il devient urgent de construire deux ponts dans le rang 2, d'une longueur de 50 pieds et 90 pieds, il faudrait que les plans soient tracés par un professionnel.⁶¹⁵

Trois jours plus tard, Mgr LaRocque arrive à Notre-Dame-de-Ham. Il approuve les résolutions de la Fabrique sauf celle qui a trait à la construction de galeries dans l'église. Après avoir approuvé l'administration des années 1916 à 1919, il confirme 31 garçons et 38 filles. Tous sont alors enrôlés dans les "Petits Chevaliers de la Tempérance" et en reçoivent l'insigne. Il note: "[...] De retour au presbytère, Nous avons administré privément le sacrement de Confirmation à un adulte."⁶¹⁶

Le 12, le conseil décide la construction d'un pont dans le rang 1, près du moulin Toupin. Puis, on se penche sur le

rapport du notaire Lemieux, favorable au maintien du projet de construction d'une route entre les rangs 16C et 17A. On décide alors que les travaux de cette route commenceront à la fin du mois.⁶¹⁷

Le lendemain, les marguilliers étudient le conseil de l'évêque, d'allonger l'église. Mais on opte plutôt pour faire reculer le chœur et la sacristie afin de laisser de la place pour construire des transepts. Toutefois, on retarde ces travaux d'un an, le temps de se procurer les matériaux nécessaires. En attendant, on décide de faire avancer le jubé arrière jusqu'à la deuxième colonne, ce qui permettrait d'ajouter une vingtaine de bancs. Puis, l'abbé Couillard est nommé procureur de la Fabrique et c'est à l'unanimité qu'on l'autorise à faire divers emprunts et à signer les billets pourvu que la dette ne soit pas altérée et que la forme du billet soit la même pour les nouveaux créanciers remplaçant les anciens que celle déjà exigée auparavant.⁶¹⁸

612. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 mai 1920, vol. 3, p. 27-29.

613. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 15 mai 1920, vol. 1, 1899-1930, p. 294-295.

614. Francine JUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 35.

615. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 7 juin 1920, vol. 3, p. 32-35.

616. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 10 juin 1920, p. 125-126.

617. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 12 juin 1920, vol. 3, p. 39-40.

618. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 13 juin 1920, p. 125-128.

Le 5 juillet, après avoir annulé le règlement numéro 13 qui défend la vente de marchandises les dimanches et jours de fêtes, le conseil municipal amende la résolution concernant la construction du remblai de pierres sur les lots numéros 23 et 24 puisqu'une requête a été déposée au conseil municipal demandant le détournement de ce chemin, ce qui rend cette résolution inutile et non avenue.⁶¹⁹

Certains disent que c'est à cette époque qu'Eugène Côté aurait vendu à son fils Oscar le moulin qu'il a fait construire en 1916.⁶²⁰ Selon Julien Trottier, ce serait dans le cours de l'année 1919 que Alphonse Lehouillier aurait vendu ses moulins aux deux beaux-frères Amédée Trottier et Modeste Côté, respectivement époux de Julia et d'Octavie Hamel.⁶²¹

Au début d'août, le conseil municipal nomme Xavier Giguère surveillant des travaux de construction de la route entre les lots numéros 16 et 17, au salaire de \$4.00 par jour.⁶²²

Le 11 septembre, la construction d'un pont neuf d'une longueur de 20 à 30 pieds dans le rang 1 devient urgente car les travaux de construction de la route entre les lots numéros 16 et 17 sont commencés et il faut utiliser le pont régulièrement. On demande au ministre de la Colonisation J.-E. Perreault, les services d'un ingénieur pour examiner le problème de la "côte croche", et la construction des ponts.

Entre temps, Joseph Proulx a été réélu commissaire d'école. Le 26 septembre, on modifie la composition des arrondissements. Ainsi, le numéro 2 comprendra les lots numéro 15 à 19 plus les trois quarts du lot numéro 20 du rang 2 ainsi que les lots numéros 17 et 18 du rang 1, tandis que les lots numéros 21 à 17 ainsi que la moitié du lot numéro 28 et le quart du lot numéro 20 feront partie de l'arrondissement numéro 1. On réajustera en conséquences les taxes des con-

tribuables déplacés.

Le 6 décembre, le conseil municipal décide de construire le pont sur la rivière Nicolet dans le rang 2 dans le cours de l'été prochain selon les plans du gouvernement. En attendant d'obtenir les octrois indispensables à ce projet, on se procurera les matériaux nécessaires.⁶²³

Le Jour de l'An 1921, Joseph Proulx est élu marguillier. Peu après, le mandat de Clément Payeur comme maire de Notre-Dame-de-Ham se termine.



Amédée Trottier et sa 2e épouse, Julia Hamel.



Modeste Côté, son épouse Octavie Hamel et leur fille Julia.

619. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 juillet 1920, vol. 3, p. 41-43.*

620. *Françine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 13.*

621. *Informations verbales.*

622. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 9 août 1920, vol. 3, p. 47-48.*

623. *Id., 6 décembre 1920, vol. 3, p. 66-67.*

Pierre Toupin - 1921 (12 janvier) - 1927 (13 janvier)



Pierre Toupin

Le 12 janvier 1921, Joseph Proulx, Aimé Plante et Amédée Trottier sont élus conseillers. Pierre Toupin est désigné comme maire et il entreprend ainsi son premier mandat. Au début de mars, on numérote les arrondissements municipaux. Ainsi, l'arrondissement numéro 1 comprendra les lots 15 à 19 du rang 1; le numéro 2 les lots 19 à 24 et le numéro 3 les lots 24 à 28. Le numéro 4 englobera les lots numéros 15 à 50 du rang 2 et le numéro 5 les lots 20 à 28 du rang 2. Le numéro 6 sera constitué du rang 11 de Wolfestown y compris la route de Johnny Ramsay et celle d'Octave Poisson entre

les rangs 2 et 3, et le numéro 7, et tout le rang 10 de Wolfestown avec la route de la grande ligne. Après avoir partagé les subventions allouées à l'entretien entre les divers arrondissements, on demande au ministre de la Voirie les services d'un ingénieur car on veut relever le pont du rang 2 d'environ cinq pieds sur une longueur de cent pieds, avec de la pierre.⁶²⁴

Enfin, on décide de graveler une longueur de 500-600 pieds sur le lot numéro 20 du rang 1 près du terrain de la Fabrique, une longueur de 200 pieds sur le lot numéro 28 du rang 1, près du

moulin de Pierre Toupin, ainsi que sur le lot numéro 21 du rang 2 aussi sur une longueur de 200 pieds.

En avril, l'inspecteur Turcotte signale aux commissaires qu'on ne peut plus tolérer l'école numéro 2 dans son état actuel, et note qu'il manque un dictionnaire, une carte du Canada, une mappemonde et un globe terrestre à cette même école. Il manque aussi un dictionnaire aux écoles numéros 1 et 3.⁶²⁵

Le 21, le conseil municipal porte son attention sur le détournement de la côte de la route du rang 2 qu'on travaillera sur une longueur de 10-12 arpents, jusqu'au cordon du rang 3 de Ham-Nord.⁶²⁶ Au début mai, le conseil apprend que le ministre de la Colonisation accepte la construction du pont du rang 2, à la condition que la municipalité fournisse les matériaux. On répond que tout sera prêt le 1er juin et que d'ici là, et qu'il peut envoyer un ingénieur afin de faire démarrer le projet.

Le détournement de la côte chez Auguste Côté est pratiquement terminé dès le début de juin. Le 6, lors de l'assemblée du conseil, on fixe la taxe municipale à .50¢ par \$100.00 d'évaluation. À propos de la vente de boisson, le conseil adoptera un règlement afin de demander à la commission des Liqueurs de Québec "[...] de n'accorder en aucune considération un permis de licence pour la vente des vin et bière et boisson alcooliques d'ens les lémité de la sous dite municipalite [...]"⁶²⁷ Le règlement prohibe aussi l'achat et la vente de toute boisson alcoolique sur le territoire local. Enfin, on projette l'établissement d'un bureau d'hygiène, et on pense au curé Couillard, à Louis Hudon et à Henri Goulet pour en former le premier bureau de direction.

Au début de juillet le marguillier Achille Leclerc dépose sa reddition de comptes. Les recettes de l'année de

624. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 mars 1921, vol. 3, p. 77-79.*

625. *C.S. de VICTO, Registre des délibérations des commissaires [...], [?] avril 1921, vol. 1, 1899-1930, p. 298.*

626. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 21 avril 1921, vol. 3, p. 82.*

627. *Id., 6 juin 1921, vol. 3, p. 88-89.*

\$2,406.40 et le surplus accumulé de \$711.45 forment une liquidité de \$3,117.85. Les dépenses de \$6,120.19, laissent un déficit de \$3,002.34 qui porte la dette à \$8,728.34. Entre temps, les travaux décidés par l'assemblée de la Fabrique du 18 avril 1920 ont été suspendus à cause de certains malaises existants au sein de la Fabrique. Par ailleurs, la majorité des marguilliers demandent que le surplus de \$4,877.71 de l'A.C.J.C. soit remis aux créanciers de la Fabrique afin de diminuer la dette paroissiale.⁶²⁸ Le 14, les marguilliers découvrent que le curé Couillard a effectué de nombreux emprunts au nom de la Fabrique. La liste compte 11 créanciers pour une somme totale de \$15,727.00.⁶²⁹ Après cet examen, Joseph Proulx fait parvenir les constatations des marguilliers à l'abbé Hébert, curé de Danville, qui a déjà été nommé par l'évêque pour vérifier l'administration des paroisses du diocèse.

Le 17 juillet 1921, une semaine après l'élection du commissaire Théophile Lavigne, c'est sous la présidence du curé Couillard que la commission scolaire amorce la reconstruction de l'école numéro 2 en demandant une aide financière auprès du surintendant de l'Instruction publique.⁶³⁰

Dès cette époque, la perspective de faillite de la Fabrique est dans l'air. Le 18 juillet, le curé Hébert écrit à Mgr P.-J.-A. Lefebvre:⁶³¹ "[...] Vous verrez que l'Abbé B. Couillard est pris par ses marguilliers. Entre les chiffres de ce document & les emprunts de l'an dernier, il y a une différence de \$10 000. Je suis positif qu'il y a encore quelque chose de plus. J'ai vu des billets circuler avec l'endossement de la Fabrique, qui n'ont peut-être pas été échangés. Par ce que je vois passer ces jours-ci & par ce que je sais, la banqueroute s'en vient à grands pas.

J'aide actuellement à l'abbé personnellement, mais il sera impossible de passer cette affaire à moins que quelqu'un s'en charge. [...] J'ai déjà passé par bien des affaires & s'il évite la banqueroute ça sera par l'aide d'un gros emprunt & ou encore par un Miracle du bon Dieu. J'ai vu ces gens, non pas pour être allés les voir, mais parce qu'ils sont venus me voir. Je leur ai demandé le silence complet jusqu'à ce que Sa Grandeur, par votre entremise, les assure que l'affaire de la Fabrique sera réglée [...]."⁶³²

Le curé Couillard aussi commence à se faire à l'idée que les affaires de la coopérative ne vont pas comme prévu. Le 19, il écrit aussi à Mgr Lefebvre: "[...] Vraiment nous traversons une crise financière des plus alarmantes, nos cultivateurs en sont découragés. Notre Société qui jadis marchaient sur la voie du progrès, souffre énormément dans sa vie mercantile, les ventes sont arrêtées, les marchandises sont au stock et les intérêts minent sourdement le creuset des responsabilités devient de jour en jour plus profond. L'enthousiasme de nos cultivateurs est refroidi, oublieux des faveurs durant la guerre, ces mêmes gens semblent croire que je suis le seul à supporter le poids de cette organisation qui malgré toute ma bonne volonté et tous mes soins ne pourrait se maintenir à la vie. Dans ce cas, j'ai convoqué une assemblée pour jeudi soir pour décider ce qu'il nous faudrait faire et selon toute probabilité, nous serons obligés de faire cession des biens de la société. J'ai dû abandonner le secretariat de plusieurs organisations paroissiales pour cause de santé, et pour répondre au désir de Mgr L'Evêque. Ces institutions marchent très bien. Mes gens y ont vu ou soupçonné quelque chose ce qui a donné le coup mortel à notre belle organisation coopérative dont les succès sont été mar-

quants au début. [...]."⁶³³

Le 26, Mgr Lefebvre pose une question directe à l'abbé Couillard: "On vous accuse d'avoir fait des emprunts au nom de la Fabrique de Notre Dame de Ham pour un montant de \$15,727.00 sans aucune autorisation de votre paroisse et de l'évêque. Est-ce vrai? [...]."⁶³⁴ Le lendemain, le curé Couillard répond: "[...] Je n'ai jamais fait d'emprunts sans résolution de Fabrique seulement je dois avouer que le montant emprunté a dépassé les limites d'emprunt puisque les travaux ont été suspendus à cause de certains mécontentement de la part de mes accusateurs. A la reddition des comptes de la Fabrique je leur ai déclaré que l'excédent sera remboursé dans un avenir rapproché, alors n'écoutez pas leur ambition, je ne sais pourquoi ils ont mis \$15 727.00 [...]."⁶³⁵

Les événements n'empêchent pas l'organisation d'un pèlerinage régional à la grotte pour le 28 juillet.⁶³⁶

Le 30, c'est au tour du notaire J. Beauchesne, de Victoriaville, d'exposer les craintes d'une de ses clientes qui s'inquiète des fonds qu'elle a prêtés à la Fabrique.⁶³⁷

Le conseil municipal se réunit le 1er août afin d'adopter le règlement numéro 15 établissant un bureau d'hygiène dans la municipalité. On désigne aussi L. Hudon, Henri Goulet et Albert Giguère comme officiers exécutifs de ce bureau.⁶³⁸

Le lendemain, le marguillier Joseph Proulx se fait le porte parole des paroissiens de Notre-Dame qui s'inquiètent de la tournure des événements concernant la Fabrique et "exprime le souhait que le tout se règle dans les plus brefs

628. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 5 juillet 1921, p. 129-131.

629. Arch. de SHERBR., "Déclaration d'examen de pièces justificatives, 14 juillet 1921", op. cit., dossier 5, "Délibérations"

630. C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 17 juillet 1921, vol. 1, 1899-1930, p. 300.

631. P.J.A. Lefebvre est alors supérieur du Séminaire Saint-Charles de Sherbrooke et secrétaire de l'évêque.

632. Arch. de SHERBR., "Lettre de J.E. Hébert à Mgr P.J.A. Lefebvre, 18 juillet 1921", op. cit., dossier 3, "Correspondance".

633. Id., "Lettre de Barthélemy Couillard à Mgr P.J.A. Lefebvre, 19 juillet 1921", op. cit., dossier 3, "Correspondance".

634. Id., "Lettre de P.J.A. Lefebvre à J.E. Hébert, 26 juillet 1921", op. cit., dossier Correspondance.

635. Arch. de SHERBR., "Lettre de Barthélemy Couillard à Mgr P.J.A. Lefebvre, 27 juillet 1921", op. cit., dossier 3, "Correspondance".

636. L'Union des Cantons de l'Est, 28 juillet 1921.

637. Arch. de SHERBR., "Lettre de J. Beauchesne à Mgr Paul LaRocque, 30 juillet 1921", op. cit., dossier Correspondance.

638. Mun. N.-D.-L.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1er août 1921, vol. 3, p. 93-94.

délais.⁶³⁹ Le 4, le curé Couillard explique le détail de la situation. “[...] Vous savez Monseigneur qu’en 1916, un officier du Gouvernement vint à Notre-Dame de Ham et conseilla fortement aux cultivateurs de s’unir pour former une coopérative afin de se soustraire aux bénéfices exagérés que tous les commerçants faisaient sur les différents produits qu’ils vendaient. Mes paroissiens goûtèrent ces conseils, mais se trouvant laissés à eux-mêmes, incapables de fonder cette Société, ils me prièrent de me joindre à eux et de les diriger en cette affaire. Cédant à leur demande, j’y consentis. Pendant plusieurs années cette oeuvre fut vraiment florissante; le chiffre de 675,000 piastres d’affaires (en 5 ans à peine) dans une pauvre petite paroisse de 94 familles le prouve assez.

Pendant la guerre, les coopérateurs au nombre de 150 actionnaires plus ce que nous appelons les abonnées (en tout 600 membres) et les autres acheteurs réalisèrent vraiment de grands profits; en voici un exemple sur un seul article la farine: ils gagnèrent [...] la somme de 3.00 à 4.00, aussi le monde affluait chez nous. Depuis quelque temps les marchandises ont baissé de prix et malheureusement nos entrepôts étaient garnis de ces denrées. Pour ne pas éprouver une trop grande perte, nous ne pouvions consentir à baisser par trop nos prix. C’est alors que nos coopérateurs ne se souvenant plus des gains considérables opérés pendant les années mauvaises n’ont pu se résoudre à perdre quelques centins en achetant de leur coopérative un peu plus cher qu’ailleurs pour nous permettre d’écouler le stock en de bonnes conditions. Le plus grand nombre ont fui la Coopérative depuis plusieurs mois si bien que aujourd’hui par leur faute (car je les ai plusieurs fois avertis ou prevenus) cette oeuvre se trouve dans une situation très critique. Il va falloir liquider à prix réduits pour payer quelques fournisseurs qui réclament impitoyablement le paiement de leur marchandise. [...]

Les 150 coopérateurs [...] ont gagné beaucoup pendant la guerre, s’ils perdent cet argent aujourd’hui, je tiens à le redire une seconde fois c’est parce que malgré mes conseils réitérés, ils n’ont pas voulu depuis quelques mois soutenir l’oeuvre fondée par eux [...]. C’est vous dire que cette affaire a suffi pour soulever ma population et que je suis incapable d’y faire maintenant le bien que avec la grace de Dieu j’y ai réalisé par le passé. Je puis dire que je me suis dépensé sans compter pour ma population et si j’ai été malade, Dieu sait que j’ai gagné le germe de ma maladie et de ma souffrance dans un excès de zèle. Je crois pouvoir dire cela sans le moindre orgueil que c’est la vérité. Or, Monseigneur, sensible comme je le suis, l’ingratitude de ma population jointe à la certitude que je ne puis faire ici un bien, m’affecte profondément. Je n’aurais jamais pensé que 12 ans de dévouement puissent être si mal récompensés par une population que j’ai profondément aimée en prêtre et dont je n’ai jamais voulu que le bien. [...] Pour mon plus grand bien physique, moral et sacerdotal, il faut que je sorte de cette situation. Il me semble qu’un changement s’impose. Ce changement sera facile à réaliser car d’ici très peu de temps, toutes mes affaires seront en ordre. J’ai sur vos conseils abandonné la direction de plusieurs associations [...].⁶⁴⁰ Il continue en exprimant le souhait d’une mutation dans un milieu ouvrier plutôt qu’agricole.

Le 8 août, le notaire Beauchesne insiste de nouveau sur les craintes de ses clients. Toutefois, il souligne que les créanciers sont prêts à laisser leur investissement dans la Fabrique de Notre-Dame, à la condition que l’évêque s’en porte garant.⁶⁴¹

Ayant eu vent des problèmes du curé Couillard, un marchand d’automobiles de Victoriaville entreprend des démarches afin de s’assurer que les comptes dont le total atteint \$1,300.00 seront couverts et le menace de poursuite en cas de non paiement.⁶⁴²

Le même jour, le curé Hébert rend compte à son évêque de la mission dont il était chargée et dont il s’est acquitté dernièrement. Son long rapport permet de faire la lumière sur les origines, le développement et la situation de l’affaire au 9 août 1921: “[...] Les affaires de la Fabrique sont mêlées aux affaires de la Coopérative. Tout allait bien jusqu’à votre passage en 1920. C’est alors que les emprunts ont commencé à pleuvoir. Votre Grandeur a approuvé une résolution d’emprunt qui ne devait pas excéder \$3000. Si M. l’Abbé Couillard s’en était tenu à cette résolution tout irait encore bien mais il a fait une autre assemblée, par laquelle il est autorisé à faire des emprunts, pour la réparation de l’Eglise, réparation qui n’a pas été faite. Cette résolution n’ayant pas reçu votre approbation est illégale & les emprunts seraient illégaux. Toutefois les porteurs de billets, sont dans la bonne foi. [...] Ils peuvent être contestés en justice mais l’effet serait je crois, terrible. Pour couvrir le déficit de la Fabrique, il faudrait [...] \$18784.38.” L’abbé Hébert suggère que la Fabrique “achète” la bâtisse de l’A.C.J.C. pour la somme de \$5000.00, ce qui diminuerait la dette d’autant, sans quoi, il faudra couvrir la somme totale.

“[...] Quant à la Coopérative, ses affaires ne sont pas brillantes. Il y a exactement un montant de \$19 878.25 de billets de faveur que M. le Curé a signé lui-même sans l’autorisation des gens. Je suis presque sûr que ces billets seront contestés & qu’on appellera M. l’Abbé Couillard à payer ces montants. Tous ces billets sont en circulation. M. l’Abbé pourra peut-être se défendre en s’appuyant sur une résolution passée en assemblée régulières, l’autorisant à emprunter. Ce sont des faux, mais la loi a peut-être des accommodations.

si on ajoute au déficit de la Fabrique
 \$18780.38
 Ces billets irréguliers
 \$19878.25
 \$38658.63

639. Arch. de SHERBROUKE, “Lettre de Joseph Proulx à P.J.A. Lefebvre, 2 août 1921”, op. cit., dossier Correspondance.

640. Arch. de SHERBROUKE, “Lettre de Barthélemy Couillard à Mgr Paul LaRocque, 4 août 1921”, op. cit., dossier 3, “Correspondance”.

641. Id., “Lettre de J.A. Beauchesne à Mgr Paul LaRocque, 8 août 1921”, op. cit., dossier Correspondance.

642. Id., “Lettre de [...] de Victoriaville à Mgr Paul LaRocque, 9 août 1921”, op. cit., dossier Correspondance.

Pour ces derniers montants je lui ai conseillé de laisser faire. Il ne pourra jamais payer ces deux montants réunis [...].”

L'abbé Hébert dresse le bilan des avoirs du curé Couillard. Le tout s'élève à \$67,531.00. “[...] S'il est laissé à ses seules ressources il va être poursuivi sous peu & on va lui enlever tout ce qu'il a c'est sûr. [...] La Coopérative sera mise en liquidation demain soir. On commence à l'attaquer personnellement. Je comprends que les maisons d'affaires ont des billets signés par la Coopérative et endossés par lui personnellement. Des particuliers sont dans le même cas. Ce qui rend la situation plus compliquée. Il ne sait pas pour quel montant il a ainsi endossé.

[...] Des billets qui n'ont jamais été signés par les gens sont en circulation. La Banque d'Hochelaga détient pour \$19878.25 de ces billets. La Banque Molson en détient pour \$1200.- Cette dernière banque ne fera pas grand'chose. La Banque d'Hochelaga a l'air de vouloir nous faire peur en criant au scandale [...] J'ai vu les directeurs & j'ai parlé de cette question. Si la banque veut être de bon comptes, je crois qu'il y aura moyen de passer cette affaire. S'il le faut à la fin, M. le curé règlera avec les plus tapageurs.”⁶⁴³

Toujours selon le curé Hébert, les banques ne perdront rien, mais ce sont les sociétaires qui écoperont. “M. le curé sera ruiné si ça tourne au procès.” Après quelques pages de calculs, il résume: “M. le curé est sans argent. Si on l'attaque personnellement il devra faire cession de ses biens & comme il n'y a pas de valeur réalisable immédiatement il sera lavé. Avec du temps & en escomptant sur la mort prochaine, une somme de \$20000. pourrait peut-être réalisée les dettes payées. Cette somme de \$20000.- lui permettrait de payer la Fabrique.

Toutesfois il faudrait une étude plus approfondie des titres. A part les terres, maisons & assurances, le reste est bien aléatoire [...]”⁶⁴⁴

Le lendemain, il ajoute: “[...] Je vous assure que la position n'est pas drôle. Les gens sont sous l'impression que Sa Grandeur va payer. Pour payer & n'être troublé par personne, il faudrait environ \$40000. Pour régler l'affaire de la Fabrique, il faudra de \$13784. à 18784. suivant que les gens accepteront ou non la bâtisse de l'A.C.J.C. pour \$5000. Je crois que l'affaire de la Fabrique doit être réglée. C'est vraie que la résolution est illégale, mais les porteurs de billets ont de vrais billets. L'argent est allé à la Coopérative & à ses affaires personnelles. On soupçonne des irrégularités à la Fabrique, mais les gens ignorent le surplus d'emprunt. L'A.C.J.C. est une société à fonds social. Je n'ai pas vu les livres. Les dettes sur leurs salles n'excèdent pas beaucoup les \$6000. [...] La Coopérative sera mise en liquidation ce



Le chalet du curé Couillard à Notre-Dame-de-Ham vers 1920.

soir. Toutesfois, j'ai conseillé au curé de laisser faire Ça passera peut-être. Il y a un billet signé au nom d'un enfant de 7 à 8 ans [...]. Avec \$20000. on pourrait régulariser la position. L'ensemble des biens pourrait répondre pour ce prêt.”⁶⁴⁵ Enfin, il rédige cette note: “Un homme d'affaires laïque pourrait peut-être racheter le “stock” & les “Comptes” & refaire \$10000. Ca va se donner. Il y a peu près \$40000. “Stock” 7000. Comptes 47000.00.”⁶⁴⁶

Le 11 août, les avocats Girouard, LaVergne & Girouard demandent à Mgr LaRocque l'autorisation de poursuivre le curé Couillard pour quatre réclamations totalisant \$918.00.⁶⁴⁷ Le 29, les avocats Walsh & Poisson en font autant pour des sommes de \$275.00 et \$100.00.⁶⁴⁸

Le 3 septembre, le curé Hébert commente largement la situation qui règne à Notre-Dame-de-Ham. Après avoir demandé carte blanche à l'évêque, il ajoute: “[...] J'avais l'intention d'aller rencontrer ces gens, jeudi soir, & leur faire connaître la situation, & leur suggérer le Moyen le plus simple, dans mon humble opinion, d'y faire face. Si je ne réussis pas à leur faire admettre mes vues, je les laisse à eux-mêmes [...]. Par voie des tribunaux, les Créanciers ne recevront pas 25 sous dans la piastres, la Fabrique Comme les autres. Par voie de pacification, la Fabrique rentrerait dans ses deniers. Si ce dernier mode était accepté, par hasard, ça coutera une année de travail pour arriver à nettoyer cette affaire [...] je ne crois pas qu'il soit accepté [...]”⁶⁴⁹

Une semaine plus tard, muni de l'autorisation de l'évêque, le curé Hébert écrit: “[...] J'arrive de Ham. Ca se complique. [...] Les paroissiens soulevés par leur avocat ne veulent rien entendre. Tant que M. Couillard n'aura pas subi l'interrogatoire, expliquant où est allé

643. Arch. de SHERBR., “Lettre de J.E. Hébert à P. J. A. Lefebvre, 10 août 1921”, in N.D.L.H., XIX A 5, 72-42, dossier Correspondance, chemise 7, “Histoire”.

644. Id., “Lettre de J.E. Hébert à P. J. A. Lefebvre, 10 août 1921”, in N.D.L.H., XIX A 5, 72-42, dossier Correspondance, chemise 7, “Histoire”.

645. Id., “Lettre de J.E. Hébert à P. J. A. Lefebvre, [non daté]”, op. cit., dossier Correspondance, chemise 7, “Histoire”.

646. Id., “Lettre de J.E. Hébert à P. J. A. Lefebvre, [non daté]”, op. cit., dossier Correspondance, chemise 7, “Histoire”.

647. Id., “Lettre de W. Girouard à Mgr Paul LaRocque, 11 août 1921”, op. cit., dossier Correspondance. Le document porte cette note ajoutée: “Accordé 21 Août 1921”.

648. Id., “Lettre de Walsh & Poisson à Mgr Paul LaRocque, 29 août 1921”, op. cit., dossier Correspondance.

649. Id., “Lettre de J.E. Hébert à Mgr P.J.A. Lefebvre, 3 septembre 1921”, op. cit., dossier 3, “Correspondance”.